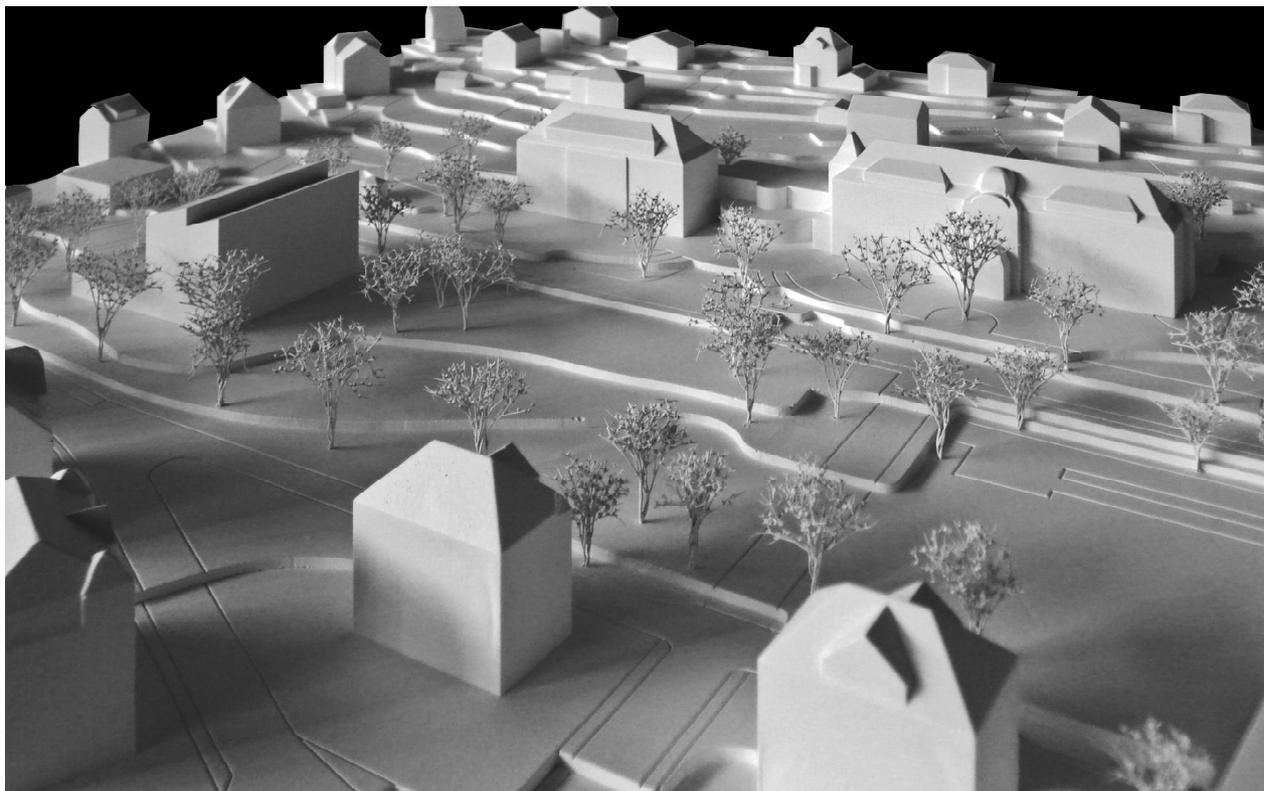


municipalité de Tavannes/BE

concours d'architecture en procédure ouverte  
selon règlement SIA 142  
pour la construction d'un programme scolaire

## rapport du jury



### adresse du concours

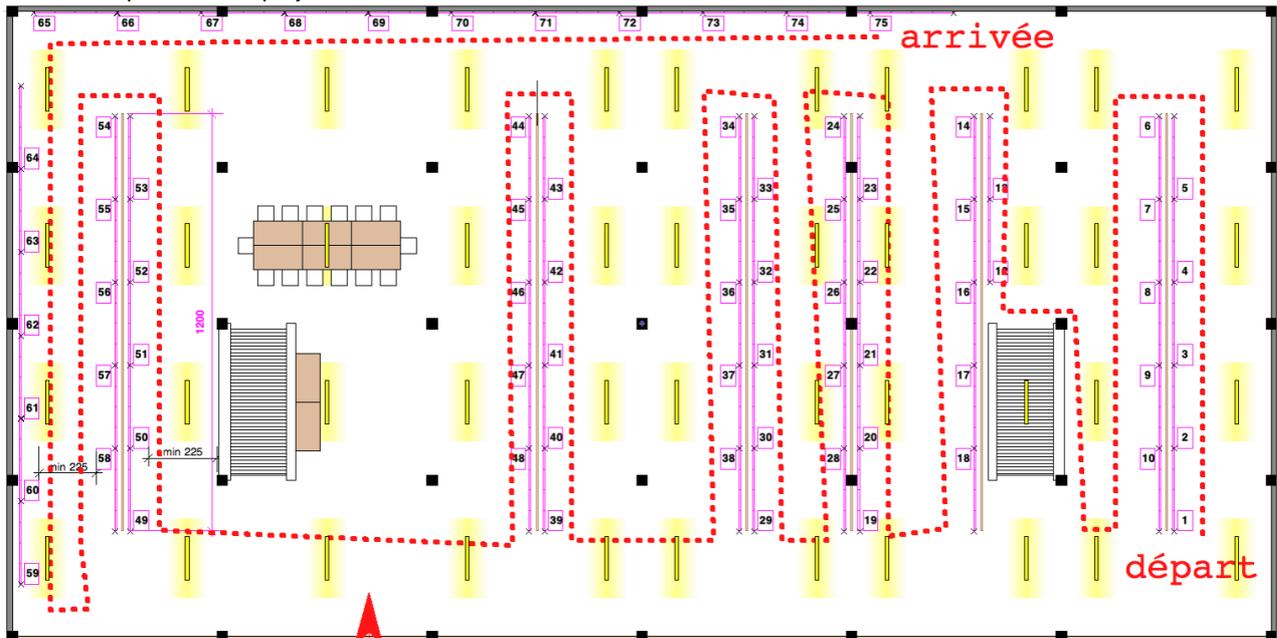
Municipalité de Tavannes  
Travaux publics  
Grand-Rue 1, 2710 Tavannes  
[travaux.publics@tavannes.ch](mailto:travaux.publics@tavannes.ch)

11.07.2018

Lieu de l'exposition des projets:



Plan de l'exposition des projets:



Impressum - maquette de base: Peter Fankhauser, atelier de maquettiste, Hölstein/BL  
- photos de maquette et mise en page: accompagnement du concours  
- reproduction: Plot24 SA, Fribourg

## Sommaire

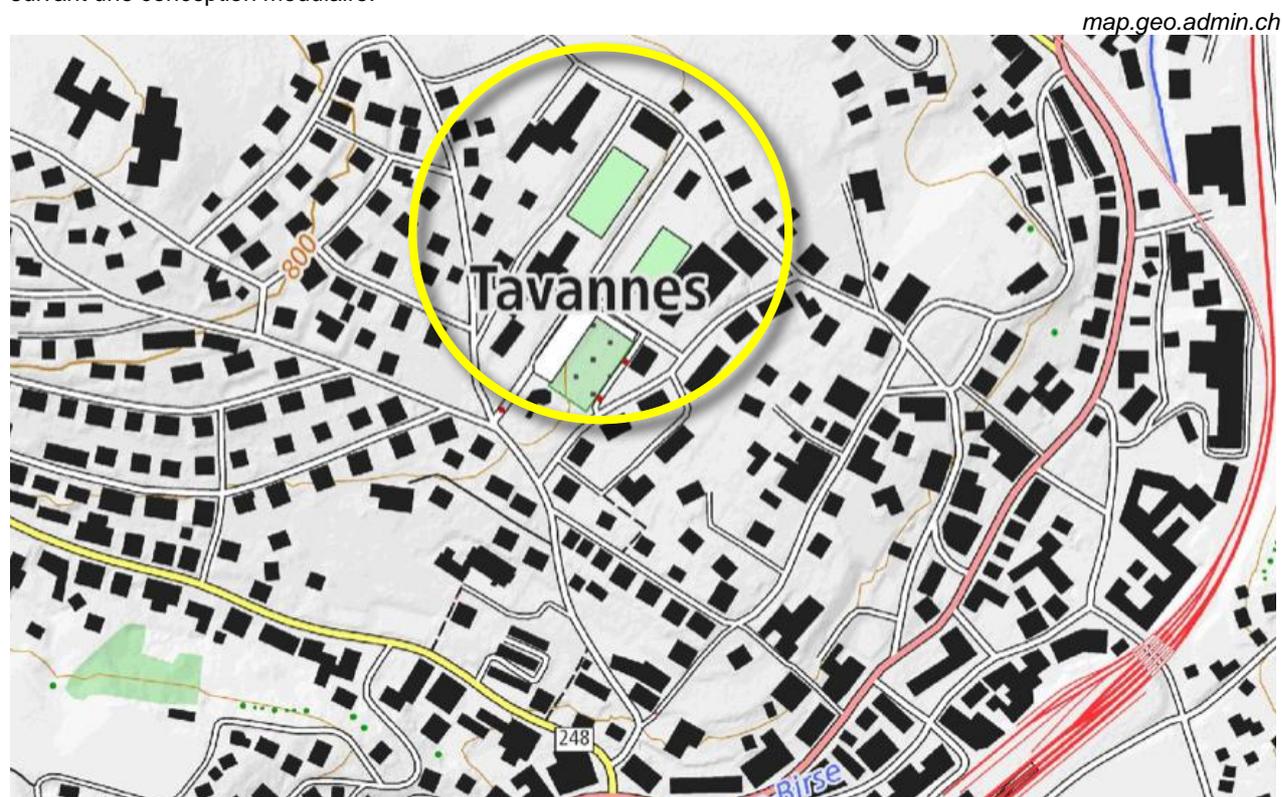
01 introduction.....	4
02 conditions de participation .....	4
03 jury.....	5
04 calendrier et déroulement du concours .....	5
05 conditions-cadres.....	5
06 mandat, droits d'auteur.....	7
07 documents demandés .....	7
08 description générale de l'objectif et du site.....	8
09 critères de jugement.....	8
10 programme des locaux.....	8
11 réception des projets, <b>liste des devises</b> .....	9
12 examen préalable .....	11
13 décisions d'admission, tours d'évaluation .....	11
14 tour de contrôle .....	13
15 critiques des projets retenus au tour final	
2 - CENTRAL PARK.....	13
11 - ENTRE LES ARBRES .....	14
17 - COLONEL MOUTARDE .....	15
32 - LES BUISSONNIERES .....	16
33 - THINLINE .....	17
73 - LE PETIT PRINCE b.....	18
16 classement et attribution des prix.....	19
17 considérations générales et recommandations du jury .....	19
18 approbation du rapport.....	20
19 levée de l'anonymat	
1. projets lauréats .....	21
2. l'ensemble des projets.....	21
20 documentation.....	26
21 registre par noms .....	120
couverture intérieure.....	liste de concordance; devises vs numéros

## 01 introduction

Le site héberge l'école secondaire, les bâtiments de l'école primaire, de vastes surfaces dédiées à l'activité sportive, deux salles de sports, une salle polyvalente et, au sud, le bâtiment de l'école enfantine.

Le concours est destiné au projet d'une nouvelle école enfantine (**EE**) en remplacement du bâtiment existant ainsi qu'à l'école à journée continue (**EJC**). Le terrain prévu pour ce projet se situe en bas de l'école primaire et à sa droite (NE) allant jusqu'à une halle de gymnastique. Par le réseau routier le périmètre est découpé en deux secteurs. Un réaménagement de tous les secteurs n'est pas demandé. Il dépend du choix pour l'implantation du programme.

La combinaison des deux programmes scolaires peut engendrer des synergies constructives, d'exploitation et probablement aussi fonctionnelles. La structure et le choix typologique doivent permettre une évolution des affectations en suivant une conception modulaire.



## 02 conditions de participation

Il s'agit d'un concours de projets à un degré en procédure ouverte, conforme à la loi fédérale sur les marchés. Le règlement SIA 142 (édition 2009 et les directives complémentaires) s'applique de manière subsidiaire aux dispositions légales précitées.

Le concours était ouvert aux architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, qui devaient remplir l'une des deux conditions suivantes:

- être porteur du diplôme de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne ou de Zurich (EPF), de l'Académie d'architecture de Mendrisio, de l'Université de Genève (EAUG) ou d'une Haute Ecole Spécialisée (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant d'une équivalence;
- être inscrit dans le Registre des architectes et ingénieurs civils A ou B du REG (fondation suisse des registres des professionnels de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement).

## 03 jury

### **membres du jury avec droit de vote**

#### *architectes*

- 1 BURI Beat, architecte HES, Morat - *suppléant*
- 2 GENINASCA Laurent, architecte FAS/EPF/SIA, Neuchâtel
- 3 GIRAUDI Sandra, architecte FAS/EPF/SIA, Lugano
- 4 PIETRINI Guido, dipl. architecte SIA, Neuchâtel

#### *autres membres*

- 1 GYGER Caroline, Conseillère municipale, responsable du dicastère des écoles
- 2 MÖRI Laurent, Conseiller municipal, responsable de la culture et des sports - *suppléant*
- 3 VORPE Fabien, maire - *suppléant*
- 4 VOUMARD Romain, Conseiller municipal, responsable du dicastère des bâtiments

### **experts avec voix consultative**

- 1 AFFOLTER Jean-Denis, co-directeur de l'école primaire
- 2 BAERFUSS Marcel, urbaniste, ATB SA ingénieurs-conseils, Tramelan
- 3 BESSON Sandra, directrice de l'école à journée continue
- 4 BURRI Olivier, service cantonal des monuments historiques, Tramelan
- 5 CHÂTELAIN Nicolas, préposé du service des travaux publics de la municipalité
- 6 GEISER Nicole, co-directrice de l'école primaire
- 7 SCHLAPPACH Michaël, Conseiller municipal, responsable du dicastère des travaux publics

### **examen préalable**

URFER Thomas, architecte FAS/EPF/SIA, URFER ARCHITECTES SA, Fribourg

## 04 Calendrier et déroulement du concours

Le concours a été publié sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch) et dans les organes de la SIA le 9 février 2018. L'inscription au concours pouvait se faire pendant toute la durée du concours. Des questions ont pu être posées jusqu'au 2 mars 2018 et les réponses, formant partie intégrante du programme du concours, ont pu être mises à disposition de tous les intéressés à partir du 6 mars 2018.

Les plans des projets étaient à rendre de manière anonyme pour le 8 juin 2018 et les maquettes pour le 22 juin 2018 à la municipalité de Tavannes.

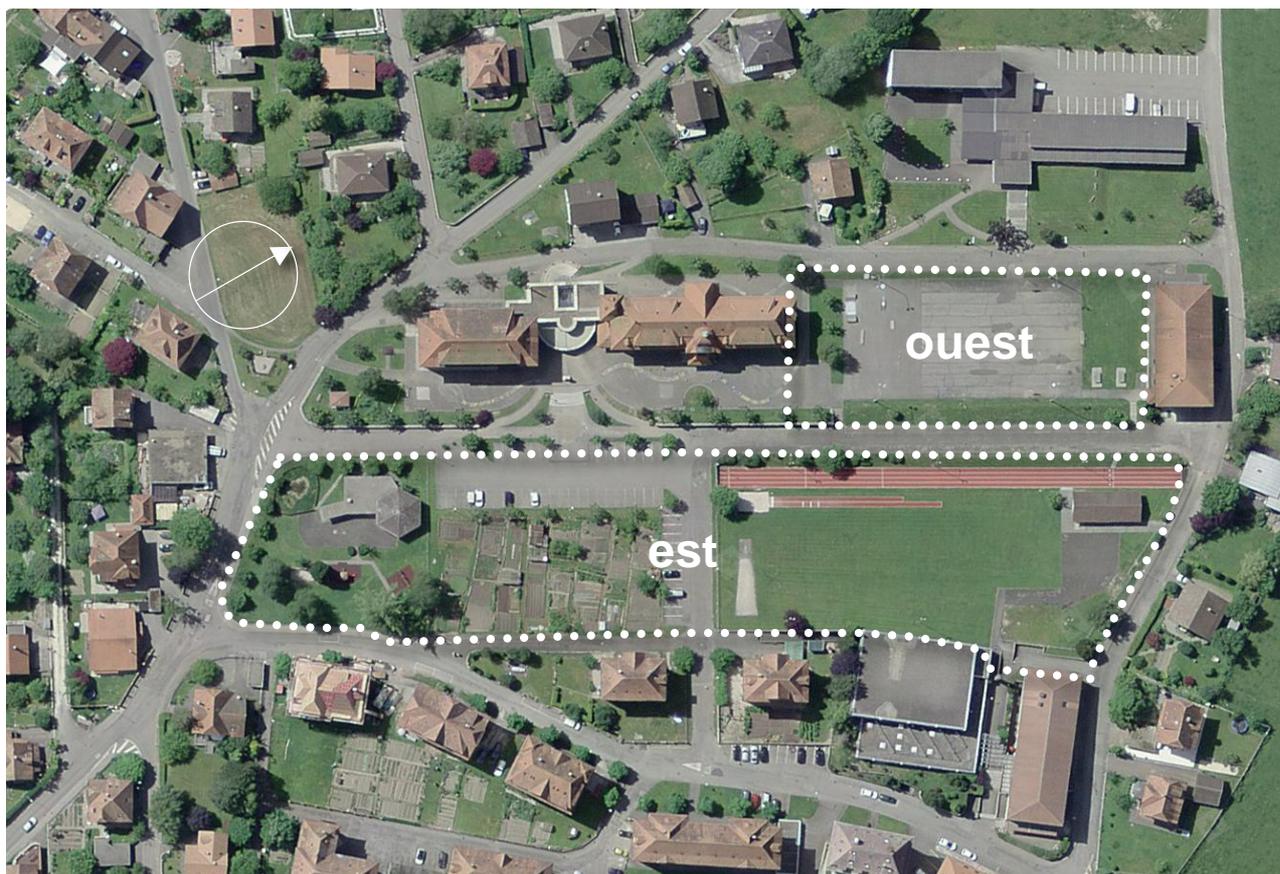
## 05 conditions-cadres

Les normes et recommandations suivantes sont applicables:

- SIA 416 Surfaces et volumes des bâtiments (2003)
- SIA 500 Constructions sans obstacles (2009): les constructions doivent être adaptées aux personnes handicapées
- Les prescriptions de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI, 2015)
- Les nouvelles constructions devront être prévues de manière à satisfaire les exigences sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les constructions et les installations et respecter l'équivalent d'un label Minergie.

Le périmètre a été défini en tenant compte des différents intérêts de la commune et de l'appréciation par le service des monuments historiques. L'ensemble du périmètre est en zone constructible selon le plan d'aménagement de la commune (adopté en juin 2017) et dans un périmètre environnant ISOS. La commune privilégie la partie sud du secteur "est". Des rapports du service des monuments historiques et d'une section de la commission des paysages et sites ont fait une analyse, selon laquelle cette partie du secteur leur paraît particulièrement sensible.

Il a été convenu que le résultat du concours permettra d'apprécier la situation dans son ensemble et de choisir le projet en meilleure adéquation avec le site et son contexte. Les concurrents étaient appelés à tenir compte, notamment dans la partie sud du secteur "est", de ce qui qualifie un périmètre environnant (PE) ISOS.



Le périmètre comprend une partie de la parcelle 517 du cadastre municipal. Par les routes en place il est subdivisé en secteurs appelés "ouest" et "est", d'une surface totale de 16'061 m<sup>2</sup>. Chaque secteur a quelques spécificités, qui sont:

**secteur "est"**

au **sud** de la route actuelle:

- Le stationnement devrait être requalifié.
- La largeur de la Rue des Sources est adaptée va mesurer 5.5 m sur toute sa longueur
- Le pavillon de l'école enfantine en place pouvait être supprimé et son emprise réaffectée.
- Les jardins familiaux peuvent être supprimés sans remplacement

**secteur "est"**

au **nord** de la route actuelle:

- Les équipements dans ce secteur viennent d'être réalisés il y a peu de temps; leur emprise est mentionnée sur le plan de situation. Leur remplacement était néanmoins possible en tenant compte de l'aspect économique. Ces équipements n'ont pas besoin d'être groupés. Il s'agit de
  - . 4 pistes de course de 100 m
  - . 2 pistes de saut en longueur
  - . 1 piste lancement du poids
  - . 1 place de jeux engazonnée de 30x50 m
- Le bâtiment (no 10) comprend un dépôt non chauffé de 30 m<sup>2</sup> peut être remplacé ailleurs.

**secteur "ouest":**

- La place dure pouvait être maintenue et continuer à servir de parking temporaire pour 40 places (< 5 fois par année).
- Si la place dure était organisée différemment - elle pouvait également être située dans le secteur "est" - il fallait veiller à assurer le marquage d'une place de jeux de 30x40 m.
- Une surface de min. 1000 m<sup>2</sup> devait rester disponible pour la récréation de l'école secondaire dans le secteur "ouest".

Le concours n'avait pas pour objectif de tout réaménager. Ceci dépasserait le cadre économique. L'implantation du programme détermine, dans quelle mesure les différents secteurs du périmètre sont sollicités. Tout ce qui est en place pouvait être maintenu et amélioré. Les affectations existantes concernées par l'implantation du programme du concours, devaient être remplacées.

Selon le règlement communal des constructions

- le périmètre se trouve en ZBP 5, zone affectée à des besoins publics, destinée entre autres aux constructions scolaires et parascolaires et concerne:
  - . les constructions existantes, qui peuvent être agrandies/modifiées
  - . des nouvelles constructions sur la base d'un programme spécifique en regard des besoins exprimés
  - . parmi les objectifs visés par cette zone, est fait mention de
    - .. conservation et valorisation du patrimoine bâti et des structures historiques
    - .. aménagement des espaces extérieurs en préservant un maximum de surfaces végétalisées.
- la hauteur des constructions ne peut pas excéder la hauteur des bâtiments existants [dans la zone]
- la distance jusqu'aux limites (DL) est de min. 4 m; la distance entre les bâtiments est de min. 2 x DL, donc 8 m.
- la distance depuis le bord des routes est min. 3.60
- une largeur de 2 m longeant les routes est à réserver pour les piétons

Selon le service des monuments historiques il y a des éléments "digne de protection" et le recensement distingue entre "bâtiment" et "ensemble bâti".

- l'école enfantine n'est pas mentionnée dans le recensement
- les bâtiments de l'école primaire sont "dignes de protection", situés dans un ensemble bâti "E"

Ces mentions se recouvrent avec l'ISOS et ne créent dès lors pas de conditions.

Le site entier se trouve à l'ISOS dans le périmètre IV, qui est un "périmètre environnant" nommé "plateau des écoles, cours de récréation, jardins et place de sport" mentionnant, comme catégorie d'inventaire la "valeur a" et comme objectif de sauvegarde la "valeur a" également.

La circulation doit être modérée avec l'objectif d'éviter tout trafic de transit sur la rue des Sources. Une proposition pour l'organisation de la circulation pouvait être faite en adéquation avec le projet. L'accès aux aires de stationnement doit respecter cette conception. La rue du Parc pouvait être supprimée, la relation axiale entre l'école primaire et la cité horlogère rester perceptible.

## 06 mandat, droits d'auteur

Le jury prononce une recommandation à l'intention du maître de l'ouvrage, en particulier pour l'attribution d'un mandat aux auteurs du projet qu'il recommande de développer. S'ensuit la décision du maître de l'ouvrage en matière d'adjudication qui fait l'objet d'une publication.

Conformément à la recommandation du jury, le maître de l'ouvrage attribue la planification des travaux prévus de gré à gré aux auteurs du projet classé au premier rang. Reste réservée l'obtention des autorisations de construire et du financement par les autorités compétentes. Le mandat adjugé correspond à 100% des prestations ordinaires.

Les droits d'auteur restent la propriété des participants. Les documents des projets primés ou mentionnés deviennent la propriété du maître de l'ouvrage.

## 07 documents demandés

- A plan de situation 1:500**; sont représentés: l'implantation des constructions (plan des toitures) projetées, avec le dessin des entrées et leurs altitudes sur mer, l'indication du végétal, des limites des revêtements de sol, le concept des circulations, les parkings et leurs accès et des aménagements extérieurs;
- B les plans, coupes, vues 1:200** avec indication des aménagements extérieurs aux niveaux concernés avec indication des altitudes sur mer et, pour chaque local le no, l'affectation et la surface utile; des explications complémentaires peuvent figurer sur les planches au gré des nécessités. Les visualisations (renderings), perspectives et photos de maquettes étaient interdites;
- C** des calculs de surfaces et volumes;
- D** une maquette à l'échelle **1:500** en blanc mat sans éléments transparents; le rendu de la végétation laissé au choix du participant.

## 08 description générale de l'objectif et du site

L'introduction d'une année supplémentaire d'école enfantine ainsi que la mise à disposition d'un accueil parascolaire des enfants ont nécessité une augmentation des surfaces scolaires. Les solutions mises en place actuellement sont peu satisfaisantes et arrivent à saturation. De nouveaux locaux doivent être créés autant pour l'**école enfantine** que pour l'**école à journée continue**.

Le plateau des écoles remplit trois fonctions principales. Il abrite

- a) les écoles et leurs espaces de récréation et
  - b) les halles de gymnastique et des espaces extérieurs dédiés au sport et
  - c) il tient lieu d'espace de jeu et de détente pour les jeunes du village.
- 
- a) Les écoles doivent disposer d'espaces de récréation présentant une organisation afin qu'il soit possible d'identifier des zones réservées à certains enfants ou à certaines activités. Une perméabilité entre ces zones est souhaitée pour permettre des contacts gérables entre enfants d'âges différents. Ces espaces sont à disposer de manière à ce que le bruit des enfants n'importune pas ceux qui sont en classe.
  - b) Les espaces et équipements de sport actuellement présents (secteur "est", partie nord) doivent être maintenus à une distance raisonnable des écoles et des salles de gymnastique. Il s'agit notamment de l'aire de sport gazonnée, de la piste de course, du saut en longueur et du lancer du poids. Le coût pour un déplacement des équipements pour l'athlétisme va se rajouter au coût du programme de concours.
  - c) Les espaces de récréation actuels sont aussi utilisés comme espaces de jeux et de détente par les jeunes du village. La surface asphaltée située entre l'école primaire et la salle de gymnastique, appelée 'patinoire', sert notamment pour toutes sortes de jeux de balle et pour des sports de glisse urbaine. En hiver elle est transformée en patinoire. Elle est aussi utilisée pour des activités sportives de l'école.

## 09 critères de jugement

Le jugement tiendra compte des critères suivants. L'ordre de l'énoncé ne correspond pas à un ordre d'importance:

- concept du projet, insertion dans le site en tenant compte et en appréciant les objectifs de l'ISOS
- qualités architecturales et spatiales extérieures: qualités des vides, conception des circulations, liaisons et accès
- qualités spatiales, concept typologique et fonctionnel intérieur
- structure permettant de futures adaptations des affectations
- économie générale du projet: occupation rationnelle du terrain, coût du cycle de vie

## 10 programme des locaux et aménagements

Les surfaces correspondent à des SU ("surfaces utiles") selon SIA 416.

Le programme contient l'ensemble des éléments nouveaux ainsi que de tout ce qui est en place dans les deux secteurs et de ce qu'on doit remplacer selon les besoins du projet. Ces éléments existants sont bien signalés.

no	affectation .....	nombre	m2	tot	TOT
<b>100</b>	<b>école enfantine, EE</b>				
101	hall d'entrée Il peut être commun à l'EE et l'EJC et sera alors de min. 45 m2. ...	1	32	32	
102	salles de classe avec évier (80 local principal + 16 aire de rangement) .....	4	96	384	
103	salle de maîtres .....	1	20	20	
104	bureau, réunion .....	1	16	16	
105	sanitaires (1 x enseignants [dim. handi], 1/par niveau filles + garçons) .....			24	
106	nettoyage, matériel.....	1	12	12	
107	technique (total 40 m2 - en commun avec l'école à journée continue).....	2	10	20	508 m2

no	affectation .....	nombre	m2	tot	TOT
<b>200</b>	<b>école à journée continue, EJC</b>				
201	hall d'entrée I (voir remarque au no 101).....	1	32	32	
202	appartements pour groupes de 20 enfants: salle principale.....	4	40	160	
203	appartements pour groupes de 20 enfants: salle pour jeux .....	4	20	80	
204	appartements pour groupes de 20 enfants: salle pour bricolage, avec évier .....	4	20	80	
205	vestiaires.....	4	16	64	
206	sanitaires (1 x enseignants [dim. handi], 1/par niveau filles + garçons) .....			24	
207	cuisine.....	1	24	24	
208	économat.....	1	16	16	
209	lessiverie.....	1	16	16	
210	rangement .....	1	32	32	
211	bureaux, réunion .....	3	16	48	
212	vestiaire personnel.....	1	12	12	
213	technique (total 40 m2 - en commun avec l'école enfantine) .....	2	10	20	608 m2
<b>300</b>	<b>parascolaire</b>				
301	psychomotricité: salle principale: 5/8 .....	1	60	60	
302	psychomotricité: salle d'attente: 1/8 .....	1	12	12	
303	psychomotricité: entretiens: 1/8 .....	1	12	12	
304	psychomotricité: rangements: 1/8 .....	1	12	12	
305	salle multiusage.....	1	96	96	
306	rangements extérieurs .....	1	16	16	208 m2
TOTAL construction.....					1'324 m2
<b>400</b>	<b>extérieur</b>				
401	pour classes enfantines: place délimitée env. 150 m2/classe, 25% couverts.....			600	
402	pour école à journée continue: espace extérieur délimité, 10% couverts.....			600	
403	stationnement fixe pour voitures, nombre de places: 65 à env .....		25	1'600	
Ces places sont actuellement situées dans le secteur "est" (50) et le long de la rue des Sources (15). Compté: 17 m (2 places) x 2.50: fait par place y compris l'accès: 25 m2 arrondi					
TOTAL extérieur <b>neuf</b> .....					2'800 m2
Éléments <b>existants</b> de l'aménagement extérieur, qui peuvent être maintenus ou qui peuvent nécessiter un réaménagement selon les besoins du projet:					
404	aire de récréation école secondaire .....	1	1'000	1'000	
405	4 pistes de course de 100 m				
406	2 pistes d'élan pour une installation de saut en longueur				
407	1 installation pour lancer du poids				
408	place de jeux engazonnée de 30 x 50 m.....	1	1'500	1'500	
409	place de jeux tous temps (dure) de 30 x 40 m .....	1	1'200	1'200	
410	local non chauffé pour équipement de gym.....	1	30	30	

## 11 réception des projets, liste des devises

Depuis la publication 91 inscriptions ont été enregistrées. A la date imposée du rendu 75 projets ont été déposés; tous les envois ont respecté l'échéance et l'anonymat. Les emballages des rendus ont été déballés le 15 juin 2018 et un contrôle des éléments rendus a été effectué. Un participant a omis de rendre le deuxième exemplaire des plans demandés et dans un envoi ont manqué les formulaires de calculs, les schémas y relatifs ont, cependant été joints.

Ces éléments manquants sont regrettables, mais n'empêchent pas de juger les projets.

### 11.1 liste des devises selon la numérotation appliquée

1 - CADRATS	39 - RAGUSA
2 - CENTRAL PARK	40 - CAMPUS
3 - + PLUS	41 - ROMEA ET JULIO
4 - LA CLASSE VOLANTE	42 - CARDO - DECUMANUS
5 - MIKADO	43 - BIJOUX
6 - LA ROTONDE	44 - SOUS LE MEME TOIT
7 - ENGRENAGE	45 - VA, VIS ET DEVIENS
8 - NOE	46 - EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE
9 - EQUILIBRE	47 - LA CHENILLE
10 - ALOUETTE	48 - ALAXE
11 - ENTRE LES ARBRES	49 - DEUX PAR DEUX
12 - TERRAVANNES	50 - TREFLE
13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE	51 - VOLUME 09
14 - BAMBINI	52 - AMSTRAMGRAM
15 - TWO WOOD	53 - COLIBRI
16 - HATE-TOI LENTEMENT	54 - TIC TAC
17 - COLONEL MOUTARDE	55 - DECALAGE SCOLAIRE
18 - BELLEVUE	56 - UN PLUS UN EGAL UN
19 - PHYSIS	57 - BONBON
20 - QUESTIONS D'ECOLE	58 - TOURBILLON
21 - AVENUE DES ELEVES	59 - LOREM IPSUM
22 - DEUX-UN-TROIS	60 - TIC TAC b
23 - OLIVE ET TOM	61 - LE PAVILLON
24 - ECOLLAGE	62 - PLATEAU D'ENFANTS
25 - LES HIRONDELLES	63 - TIC TAC TOE b
26 - CAMPUS b	64 - UHRWERK
27 - ESPACES VERTS	65 - TIC TAC TOE
28 - LES TRUFS	66 - ENJOLE
29 - LE SOCLE COMMUN	67 - PIERRE-PERTUIS
30 - 391	68 - SUZETTE
31 - TOBLERONE	69 - AU JARDINET
32 - LES BUISSONNIERES	70 - LE PETIT PRINCE
33 - THINLINE	71 - PERISCOPE
34 - CACHE-CACHE	72 - DEUXPIECES
35 - PERISCOPE b	73 - LE PETIT PRINCE b
36 - LE BUISSON	74 - PAPILLONS
37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES	75 - A LA RONDE
38 - MASHA ET MICHKA	

### 11.2 liste des devises selon l'ordre alphabétique

+ PLUS .....	3	CADRATS.....	1
391 .....	30	CAMPUS b.....	26
A LA RONDE.....	75	CAMPUS.....	40
ALAXE .....	48	CARDO - DECUMANUS .....	42
ALOUETTE .....	10	CENTRAL PARK.....	2
AMSTRAMGRAM .....	52	COLIBRI.....	53
AU JARDINET .....	69	COLONEL MOUTARDE .....	17
AVENUE DES ELEVES.....	21	DECALAGE SCOLAIRE .....	55
BAMBINI .....	14	DEUX PAR DEUX .....	49
BELLEVUE .....	18	DEUXPIECES.....	72
BIJOUX.....	43	DEUX-UN-TROIS .....	22
BONBON .....	57	ECOLLAGE.....	24
CACHE-CACHE.....	34	ENGRENAGE.....	7

ENJOLE.....	66	PERISCOPE.....	71
ENTRE LES ARBRES.....	11	PHYSIS.....	19
EQUILIBRE.....	9	PIERRE-PERTUIS.....	67
ESPACES VERTS.....	27	PLATEAU D'ENFANTS.....	62
EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE.....	46	QUESTIONS D'ECOLE.....	20
HATE-TOI LENTEMENT.....	16	RAGUSA.....	39
LA CHENILLE.....	47	ROMEA ET JULIO.....	41
LA CLASSE VOLANTE.....	4	SOUS LE MEME TOIT.....	44
LA ROTONDE.....	6	SUZETTE.....	68
LE BUISSON.....	36	TERRAVANNES.....	12
LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES.....	37	THINLINE.....	33
LE PAVILLON.....	61	TIC TAC b.....	60
LE PETIT PRINCE b.....	73	TIC TAC TOE b.....	63
LE PETIT PRINCE.....	70	TIC TAC TOE.....	65
LE SOCLE COMMUN.....	29	TIC TAC.....	54
LES BUISSONNIERES.....	32	TOBLERONE.....	31
LES HIRONDELLES.....	25	TOURBILLON.....	58
LES TRUFS.....	28	TREFLE.....	50
LOREM IPSUM.....	59	TROIS DAMES ET UNE FILLE.....	13
MASHA ET MICHKA.....	38	TWO WOOD.....	15
MIKADO.....	5	UHRWERK.....	64
NOE.....	8	UN PLUS UN EGAL UN.....	56
OLIVE ET TOM.....	23	VA, VIS ET DEVIENS.....	45
PAPILLONS.....	74	VOLUME 09.....	51
PERISCOPE b.....	35		

## 12 examen préalable

L'examen préalable a porté sur des éléments principaux du programme, mais ne concerne pas l'analyse fonctionnelle, qui est à apprécier par le jury. Aussi un contrôle du respect du programme des locaux n'a pas été fait compte tenu des données statistiques qui témoignent que le programme est respecté dans une marge de  $< +/-10\%$ , la variation concernant toujours des surfaces pour halls et sanitaires, mais pas les surfaces des locaux scolaires.

Lors de l'établissement du programme des valeurs cibles ont été estimées: une surface de plancher (SP) de 2'118 m<sup>2</sup> et un volume de 7'520 m<sup>3</sup>; la moyenne des projets rentrés compte une SP de 2'030 (96%) et un VOL de 7'515\* (100%) - on se situe dès lors dans la fourchette prévue.

Les informations quantitatives ont été soumises à une analyse de plausibilité pour les projets restant au dernier tour d'évaluation.

## 13 décisions d'admission, tours d'évaluation

### 13.1 décisions d'admission

Tous les projets ont respecté le délai du rendu pour les plans et la maquette. Aucun rendu est en conflit avec les conditions de l'anonymat. Tous les 75 projets sont dès lors admis au jugement.

L'éventuelle élimination d'un projet à l'attribution d'un prix à cause d'un écart important au programme a été intégrée au jugement. Des dérogations importantes n'ont pas été enregistrées.

Un participant n'a pas rendu les calculs, un autre n'a pas rendu les plans en deux exemplaires. Ce sont des aspects qui n'empêchent pas le jugement des projets.

Tous les projets sont dès lors admis au jugement et à une éventuelle attribution d'un prix.

### 13.2 1er tour d'évaluation: 28 projets

Ce tour d'élimination concerne des projets, qui ne démontrent pas de considérations conceptuelles quant à leur implantation, qui ne tiennent pas compte de la spécificité du site pour établir un dialogue avec le contexte et qui s'écartent trop de la thématique de proposer une structure scolaire complémentaire différenciée. Il s'agit des projets suivants:

8 - NOE	53 - COLIBRI
10 - ALOUETTE	55 - DECALAGE SCOLAIRE
16 - HATE-TOI LENTEMENT	56 - UN PLUS UN EGAL UN
19 - PHYSIS	57 - BONBON
20 - QUESTIONS D'ECOLE	58 - TOURBILLON
34 - CACHE-CACHE	59 - LOREM IPSUM
38 - MASHA ET MICHKA	60 - TIC TAC b
40 - CAMPUS	66 - ENJOLE
41 - ROMEA ET JULIO	67 - PIERRE-PERTUIS
45 - VA, VIS ET DEVIENS	68 - SUZETTE
46 - EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE	70 - LE PETIT PRINCE
48 - ALAXE	71 - PERISCOPE
50 - TREFLE	74 - PAPILLONS
51 - VOLUME 09	75 - A LA RONDE

### 13.3 2e tour d'évaluation: 29 projets

Pour ce tour d'élimination il y a eu l'identification d'une idée conceptuelle, mais cette idée ne devenait pas le fédérateur des exigences liées à la plus-value du site, à la fonctionnalité des deux affectations ou, qui démontrent des inadéquations dans le choix des moyens mis en place. Les projets suivants ont été éliminés parce qu'ils n'ont pas pu répondre de manière qualifiée aux éléments considérés.

3 - + PLUS	36 - LE BUISSON
4 - LA CLASSE VOLANTE	39 - RAGUSA
5 - MIKADO	42 - CARDO - DECUMANUS
6 - LA ROTONDE	44 - SOUS LE MEME TOIT
7 - ENGRENAGE	47 - LA CHENILLE
12 - TERRAVANNES	49 - DEUX PAR DEUX
13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE	52 - AMSTRAMGRAM
14 - BAMBINI	54 - TIC TAC
15 - TWO WOOD	61 - LE PAVILLON
18 - BELLEVUE	62 - PLATEAU D'ENFANTS
21 - AVENUE DES ELEVES	63 - TIC TAC TOE b
24 - ECOLLAGE	64 - UHRWERK
26 - CAMPUS b	65 - TIC TAC TOE
30 - 391	69 - AU JARDINET
35 - PERISCOPE b	

### 13.4 3e tour d'évaluation: 12 projets

Les projets suivants démontrent une idée conceptuelle faisant converger tant les aspects du contexte villageois et paysager, que la mise en place des affectations à l'intérieur du bâti et à l'extérieur et le cohérence constructive et l'économie des moyens. L'adéquation de l'expression architecturale, des faiblesses dans la formalisation des espaces et suites d'espaces ou l'économie générale restent critiquables.

1 - CADRATS	28 - LES TRUFS
9 - EQUILIBRE	29 - LE SOCLE COMMUN
22 - DEUX-UN-TROIS	31 - TOBLERONE
23 - OLIVE ET TOM	37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES
25 - LES HIRONDELLES	43 - BIJOUX
27 - ESPACES VERTS	72 - DEUXPIECES

### 13.5 dernier tour d'évaluation: 6 projets

Les projets qui restent au 4e tour d'évaluation arrivent à tenir compte d'une idée conceptuelle, qui réunit les exigences du lieu et de l'affectation et qui le fait avec des moyens appropriés et avec une expression harmonieuse propre à apporter une plus-value à ce site scolaire, qui tient particulièrement compte de l'aspect de la zone ISOS et qui arrive à le faire dans une économie d'ensemble.

2 - CENTRAL PARK  
11 - ENTRE LES ARBRES  
17 - COLONEL MOUTARDE

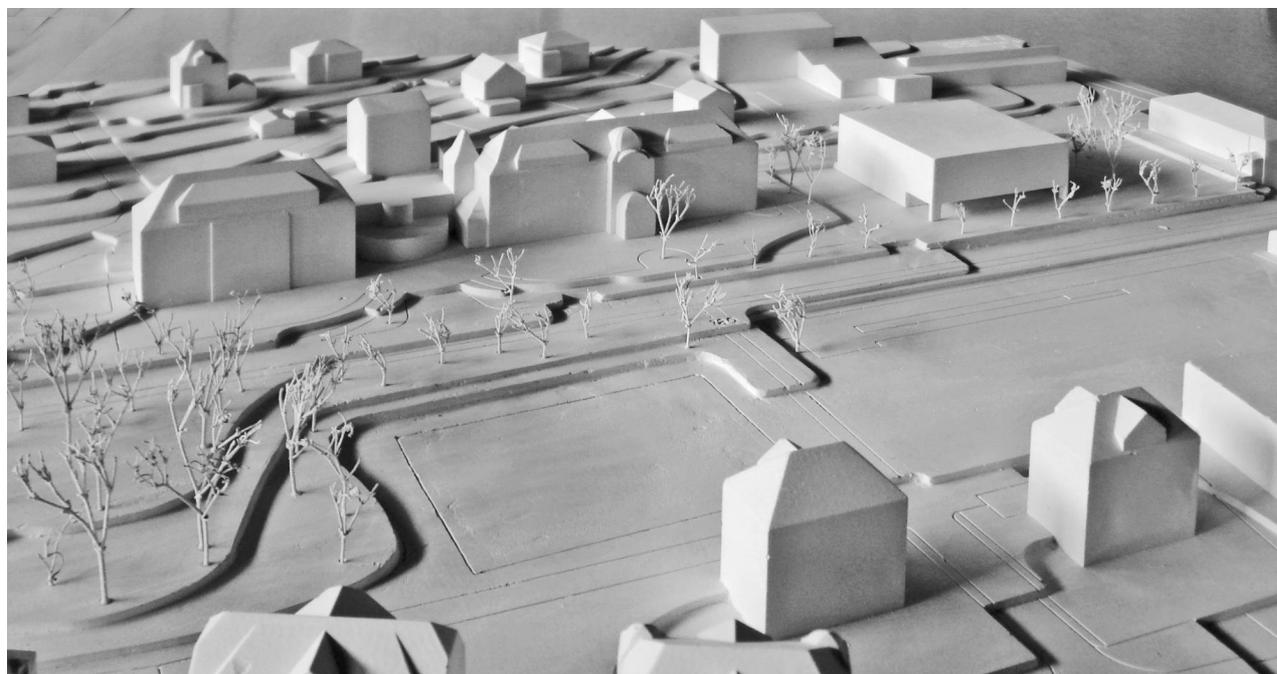
32 - LES BUISSONNIERES  
33 - THINLINE  
73 - LE PETIT PRINCE b

## 14 tour de contrôle

A la fin des tours d'élimination le jury a procédé à un tour de contrôle. Le résultat de cette ultime évaluation a été intégré dans les tours du chapitre 13.

## 15 critiques des projets retenus au tour final

### 2 - CENTRAL PARK



Le projet s'implante dans le secteur Ouest avec l'intention d'affirmer une bande pour les institutions scolaires, posées sur un socle et en face d'une bande libérée de constructions, dédiée à la nature et au sport. Le volume sur trois niveaux et à base carrée se positionne entre le bâtiment de l'école primaire, dont il reprend la hauteur de corniche, et la halle de gymnastique. La position est déterminée face au volume majeur de l'école secondaire, de façon à créer deux espaces extérieurs en dur qui sont

attribués aux préaux des écoles. Un portique orienté vers le parc participe à l'enfilade de différents cours du site.

L'organisation du programme prévoit la juxtaposition de l'école infantine avec l'école à journée continue au premier et deuxième étage, chacune desservie par une circulation indépendante. Le rez-de-chaussée abrite les fonctions parascolaires, offrant à la salle multiusage une autonomie d'utilisation. L'entrée, voulue unique, se situe

au milieu du portique et donne accès à un sas qui distribue quatre entrées. Pour accéder aux écoles il faut ensuite passer par un couloir qui ne propose pas la même qualité de circulations aux étages. On remarque que la circulation de service à l'arrière dispose de la même surface. La centralité du plan diffère des typologies présentes sur le site et amène à orienter les classes dans les quatre directions; en conséquence l'expression des façades renonce à définir un front principal.

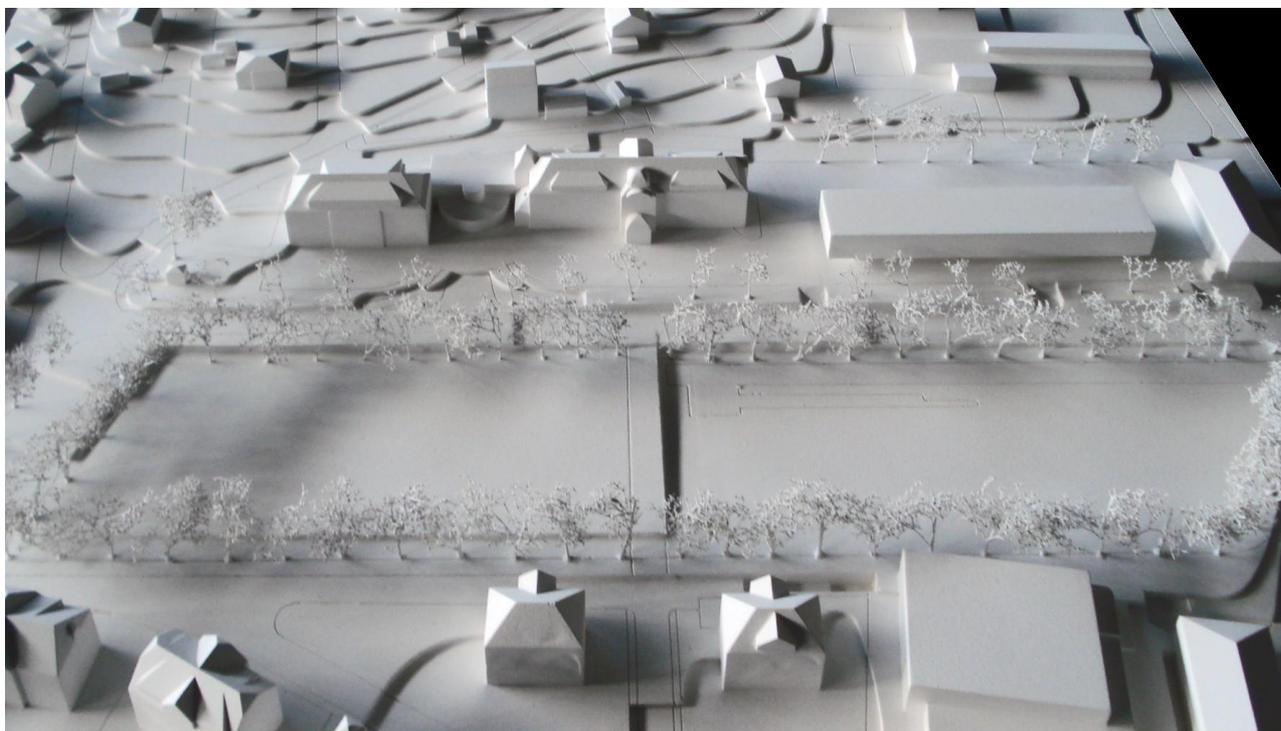
Le changement typologique du rez-de-chaussée par rapport aux niveaux supérieurs, dû à l'effort d'intégrer le portique et l'entrée unique n'est pas convaincant. Le jury s'interroge sur la possibilité d'un rez-de-chaussée avec la solution des deux distributions indépendantes comme plus haut et en communication avec les préaux respectifs. Aux étages, à part une étroite liaison pour le nettoyage, le potentiel de relation entre les deux écoles n'est pas exploité (regards croisés dans les escaliers, mutualisation des espaces). Le traitement des zones communes et vestiaires est apprécié. La sobriété et la contempora-

néité de la façade et sa matérialisation ont également plu pour la recherche de dialogue avec le contexte bâti.

Concernant les aménagements extérieurs on regrette la faiblesse de définition entre la cour de l'école enfantine et l'aire de récréation de l'école secondaire; la séquence de cinq préaux méritait un concept paysager d'articulation plus approfondi. La prolongation de l'arborisation grâce à l'extension du parvis en face de la nouvelle école et la redéfinition de la Rue du Parc en sentier piéton aident à définir un ensemble paysager à disposition des écoles, par contre le déplacement un peu plus au Sud de la zone de stationnement n'est pas cohérent avec la volonté de réaliser un grand parc.

Economiquement, le rapport entre la surface de plancher et la surface utile ainsi que le volume du bâtiment sont au-dessus de la moyenne des propositions; cependant le projet amène des solutions qui évitent d'importants mouvements de terre.

## 11 - ENTRE LES ARBRES



Le concept du projet est basé sur une lecture du site appropriée et sensible. L'objectif est de compléter le plateau des écoles, marqué en tant que trace historique, avec une approche cohérente et les mêmes principes: thématiser l'extension longitudinale et adopter une subtile trans-

lation entre les bâtiments, précise et contrôlée.

Le jury apprécie cette attitude envers le lieu, le respect des proportions du nouveau volume et des espaces externes. Chaque construction, du passé ou du futur, a sa

propre autonomie et identité dans le contexte où le plateau renforce le caractère unitaire de l'ensemble scolaire.

La relation avec le sol, légère et passante, garantit la continuité et les relations entre le haut du site, où se situe l'école secondaire, et le grand espace vert des anciens jardins potagers, contenu vers le bas par la cité ouvrière. Cette légèreté est aussi une réponse moderne à une construction de caractère institutionnel, bien relié avec les socles des bâtiments historiques.

Le programme est organisé dans un volume de deux étages surélevés, d'une façon simple et rationnelle. Le rez-de-chaussée rassemble les contenus publics et les entrées individuelles de l'école enfantine et du programme parascolaire.

Le principe de distribution des espaces et la circulation permettent une flexibilité d'utilisation interchangeables

dans le temps. Le jury apprécie également l'orientation des salles de classe, ouvertes vers le village de Tavannes et son paysage.

Les couloirs, également considérés comme espaces de récréation pour les enfants, ne sont pas très généreux. Une remarque concerne la cohésion entre une partie des utilisateurs, des petits enfants, et le monde extérieur: le caractère du bâtiment et son principe de fonctionnement répondent plutôt aux enfants plus grands.

La sauvegarde des valeurs historiques est garantie. La disparition du bâtiment existant de l'école enfantine reste encore une option.

Sur le plateau scolaire, les arbres existants participent fortement à définir l'hierarchie et le caractère des espaces extérieurs. Le jury s'interroge, cependant, sur la pertinence de souligner le grand vide vert par un dispositif supplémentaire d'arbres.

## 17 - COLONEL MOUTARDE



Le parti retenu consiste en l'implantation d'un bâtiment "ophiomorphe" au nord-ouest du site placé entre les bâtiments historiques de l'école primaire et l'ancienne salle de gymnastique. Cette attitude permet de densifier la partie construite du site placée à l'Ouest et de laisser libre la bande végétale occupée par les terrains de sport, les jardins communautaires et l'ancien pavillon de l'école enfantine.

En revanche la forme du projet et sa relation au préau communautaire posent question. En effet, ce nouveau bâtiment ne s'inscrit pas dans la logique des bâtiments scolaires originaux qui s'affirment comme des objets autonomes, son échelle n'est pas en rapport avec le bâti existant et la relation directe entre les salles de classe et le préau communautaire n'apparaît pas comme souhaitable.

La préoccupation première de conserver la bande végétale à l'Est est contredite par l'implantation de la place de jeu en dur et du parking dans l'axe de la nouvelle articulation des deux bâtiments de l'école primaire.

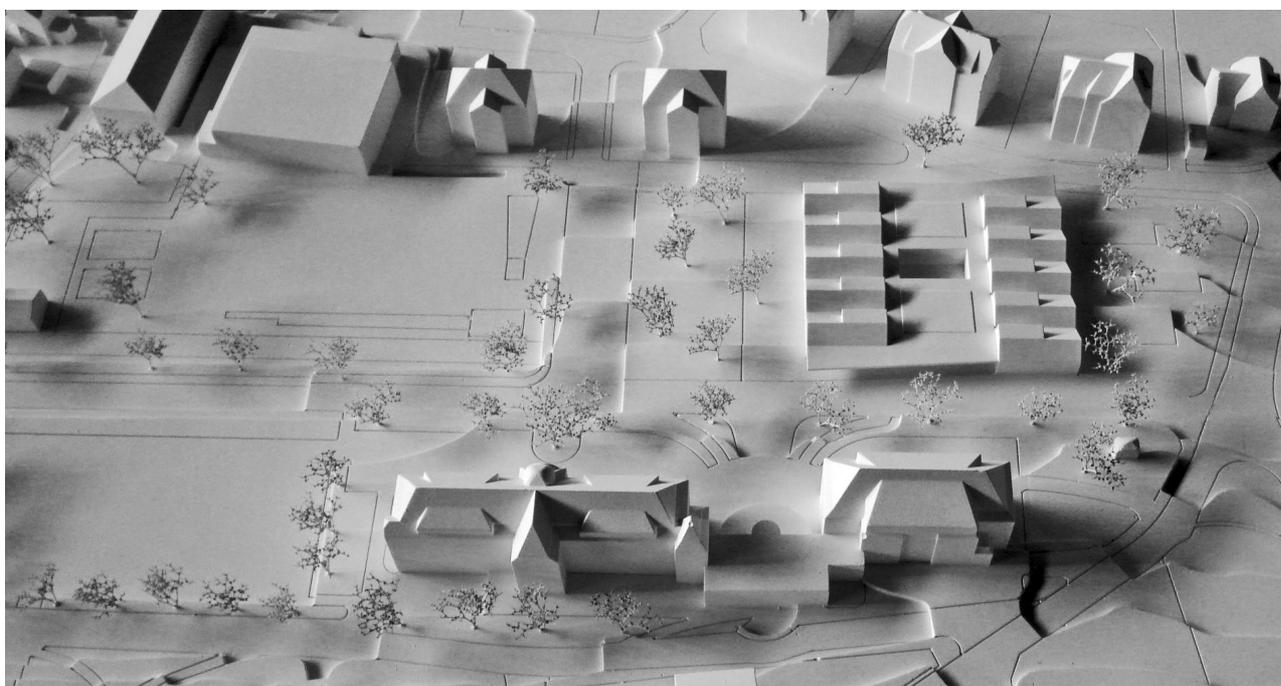
Si le projet est critiquable en termes d'insertion urbaine, il propose en revanche une réponse intéressante au programme proposé, à savoir une école enfantine, une école à journée continue et une activité parascolaire. L'organisation du rez-de-chaussée est constituée de trois entrées distinctes, mais abritées, l'attribution d'espaces extérieurs propres à chaque fonction. L'organisation du

plan nuit, cependant, à la flexibilité d'utilisation des locaux puisque ces derniers sont d'emblée affectés à une institution.

Le dispositif des circulations intérieures, les séquences et les espaces proposés offrent une réelle qualité de vie. Sur le plan architectural, l'expression retenue est celle d'un mur percé, constitué de grandes ouvertures composées d'un verre fixe et d'un volet pour l'aération. Ce choix

confère un caractère domestique aux espaces intérieurs qui est en adéquation avec la fonction. Le caractère massif de la façade en béton renforce ce sentiment. En résumé, ce projet pose problème en termes d'inscription urbaine, ses rapports à l'espace public (préau) ne sont pas convaincants, mais il dégage par son dispositif intérieur une véritable qualité de vie en adéquation avec le programme proposé.

### 32 - LES BUISSONNIERES



Le Projet "Les Buissonnières" propose un bâtiment sur un niveau au sud-est du périmètre, qui se présente comme la nouvelle maison de l'enfance au cœur du quartier, et qui cherche une symbiose avec le parc historique.

Le volume bas, qui suit la topographie légèrement inclinée, réagit naturellement à la situation sensible du périmètre ISOS entre les bâtiments de l'école primaire et la cité ouvrière.

Le bâtiment s'étend de la Rue des Sources à la Rue du Foyer et relie le haut et le bas du site. L'idée du projet d'intégrer en douceur l'école au milieu du parc historique amènerait à attendre à une implantation plus libre dans un grand espace vert.

Sa position au sud-est du périmètre permet de préserver les infrastructures existantes, telles que la patinoire à l'ouest et les installations sportives à l'est, assurant ainsi

le potentiel de développement de l'école primaire et secondaire. En restructurant le parc en zones clairement définies avec différentes fonctions, l'utilisation publique, en dehors des heures de classe, sera favorisée. Il est regrettable que la Rue du Parc et les places de parc adjacentes n'aient pas été supprimées au profit d'un seul grand espace extérieur. Dans ce cas, un rassemblement des places de parc aux extrémités du périmètre auraient été souhaitables.

Deux entrées couvertes desservent le bâtiment depuis le complexe scolaire à l'ouest et depuis le village à l'est. Le plan, rationnel et méthodique, est construit avec une couche centrale et deux couches extérieures, qui, elles, se composent toujours des mêmes modules. L'accès aux salles se fait par deux couloirs traversants qui suivent la topographie. Les couches extérieures accueillent les deux fonctions principales ; l'école enfantine et l'école à journée continue, qui s'organisent chacune en 4 modu-

les. Les salles multiusage et psychomotricité sont rattachées à ces deux couches du côté de l'école existante. La couche centrale abrite les locaux secondaires et permet des synergies entre les deux parties. Avec des mezzanines intégrées aux modules de l'école à journée continue, les espaces de jeux et de bricolage sont proposés de manière non conventionnelle, mais logique en fonction du projet. Toutes les salles principales ont un accès direct vers l'espace extérieur correspondant, et sont donc toutes traitées de la même manière. La conception neutre des salles permet de réagir aux changements futurs des besoins des utilisateurs.

La structure spatiale régulière est également traitée logiquement en coupe. La toiture au-dessus des salles prin-

cipales se plie selon les modules et offre une volumétrie intéressante avec une grande qualité spatiale. En plus des fenêtres en façade, des lucarnes en toiture permettent un apport zénithal de lumière naturelle. Un patio central éclaire les zones de circulation et permet un lien visuel avec l'extérieur. Le pliage de la toiture donne au bâtiment un caractère domestique et adapté aux enfants.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une proposition de projet de valeur qui a été soigneusement élaboré à plusieurs niveaux. Cependant, elle n'est pas entièrement convaincante à cause d'une mise en œuvre pas tout à fait cohérente avec l'idée du projet et de la très grande emprise au sol.

### 33 - THINLINE

Le volume du projet s'implante dans la partie Sud du secteur Est, en contrebas de l'ensemble existant de l'école primaire avec laquelle il établit un rapport subordonné. En dégagant un espace de récréation pour l'école enfantine vers l'Est, la construction crée un lien avec la cité ouvrière. Sur le côté Nord, les écoliers de l'école à journée continue trouvent leur espace extérieur défini par l'axe de la Rue du Parc.

La clé du projet consiste en une coupe transversale qui propose un jeu de demi-niveaux en relation avec la déclivité naturelle. L'école enfantine se situe en bas de plain-pied avec son préau, le parascolaire un demi-niveau au-dessus en correspondance avec le niveau de la Rue des Sources, face à l'école primaire et l'école à journée continue encore un demi-niveau plus haut, au-dessus de l'école enfantine. Deux entrées principales sont proposées: une à l'angle Sud, propre à l'enfantine et l'autre à l'angle Nord, face à l'entrée de l'école primaire s'ouvrant aux utilisateurs du parascolaire et de l'école à journée continue. Les trois différentes fonctions sont reliées à l'intérieur par les deux systèmes d'escaliers-gradins aux extrémités et par le vide central qui offre une occasion complémentaire d'éclairage naturel.

Bien que la section transversale soit bien utilisée pour trouver les entrées et poser au sol le programme de manière douce, on remarque un manque de réflexion dans la coupe longitudinale par rapport à la déclivité naturelle. La proposition d'un préau terrassé contre la façade Nord contredit le souci d'intégration dans le terrain.

Le profil en shed de la toiture amène une agréable lumière dans la circulation du premier étage et indirectement dans les séjours et vestiaires des appartements. Cependant le dispositif est insuffisant pour illuminer les étages inférieurs, ce qui a nécessité l'ajout de trois puits

de lumière qui affaiblissent le concept de la toiture. Le porte-à-faux qui protège l'école enfantine offre une protection solaire



(qui n'est pas proposée à l'école à journée continue) mais présente une proportion insuffisante pour devenir un véritable préau couvert. D'ailleurs, il n'est pas offert la possibilité de sortir directement des salles de classe, ce

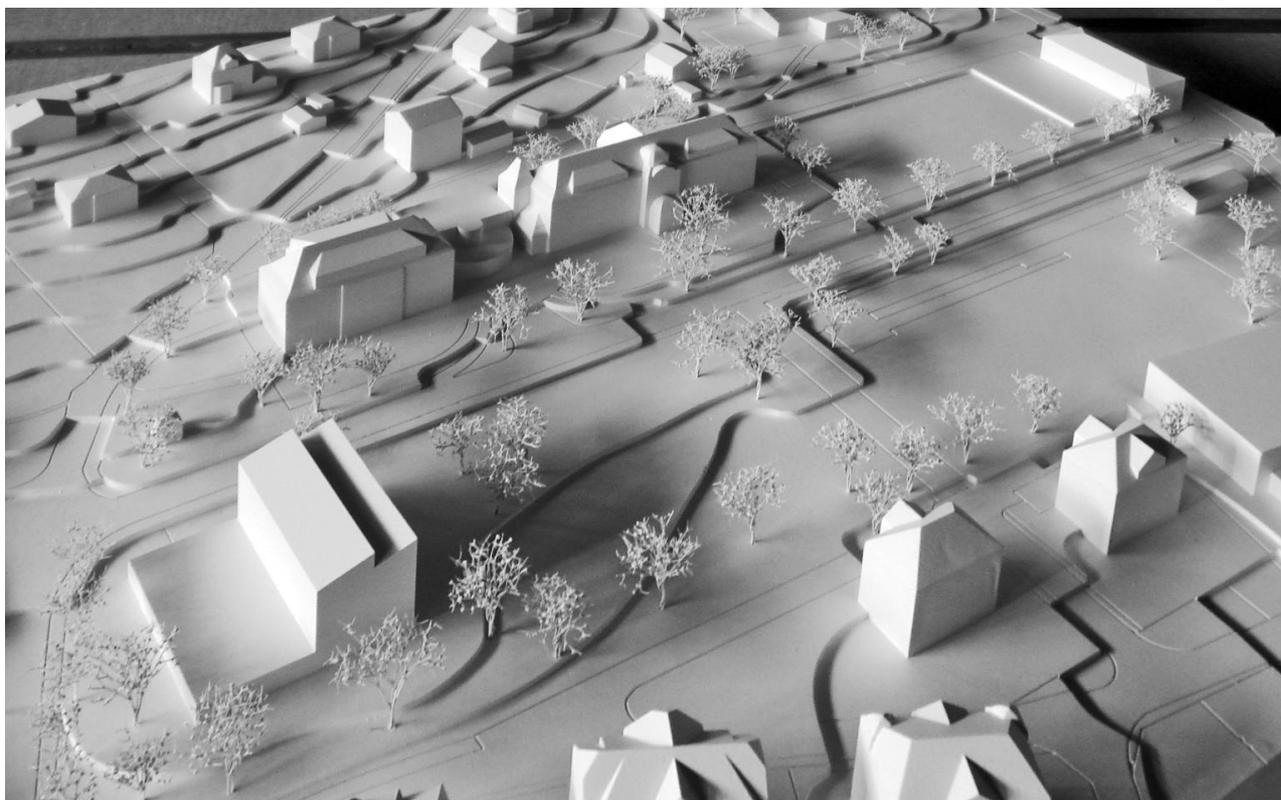
qui est regrettable. Le choix structurel en trame régulière de 4m offre une flexibilité intéressante pour l'avenir, mais elle a engendré une certaine rigidité de la composition du plan contrairement au dessin de la coupe. Les couloirs, bien qu'animés par des zones de rencontre, restent linéaires et peu attractifs.

Le volume et la surface à construire sont quantitativement au-delà de la moyenne et le parti choisi comporte une occupation au sol assez importante au détriment du

parc. Au Sud, la proposition de places de stationnement avec une circulation additionnelle et le détachement du petit parc en tête n'est pas convaincante à cause de l'aspect sécuritaire et du fractionnement de l'unité paysagère.

L'hierarchie établie entre les constructions monumentales de l'école primaire et la volumétrie du projet est appréciée. Il en est de même pour l'organisation des unités fonctionnelles clairement définies.

### 73 - LE PETIT PRINCE b



L'implantation d'un projet compact de quatre niveaux au Sud du site est convaincante sur le plan urbanistique. Elle permet de redéfinir le rapport des écoles avec le village, de mettre en valeur les bâtiments historiques sans les concurrencer et de laisser libre le grand espace minéral au Nord-Ouest qui à terme pourrait être utilisé pour un agrandissement des écoles ou de la salle de gymnastique. Par son implantation, ce projet sépare logiquement les enfants d'âges différents (école enfantine, école primaire et école secondaire) et permet au bruit engendré par l'école enfantine et l'école à journée continue de ne pas perturber les activités des autres écoles. Il respecte ainsi la logique déjà établie au moment de la construction

du pavillon existant.

Les aménagements extérieurs prévus permettent une requalification sensible et adéquate de l'ensemble du site. Le plateau minéral sur lequel sont placés les bâtiments scolaires est réaffirmé dans son statut et son socle est à nouveau souligné par une allée d'arbres sur toute sa longueur. La bande végétale en contrebas aujourd'hui morcelée par la présence des parkings est réaménagée et plantée. Cela permet d'offrir un avant-plan de qualité aux écoles en proposant une zone récréative au Sud de la rue du Parc et en conservant la zone sportive au Nord de celle-ci.

En termes de circulation et d'accès, la présence des parkings en limite Est et nord de cette zone est bien pensée, car elle permet de minimiser les conflits entre les piétons et les véhicules.

L'organisation intérieure du projet propose un dispositif symétrique en réponse au parti urbain retenu. Le rez-de-chaussée est occupé par l'école enfantine, les deux étages supérieurs par l'école à journée continue et le dernier étage par les activités parascolaires. L'organisation des étages est simple et efficace et confère aux lieux un caractère domestique. La possibilité offerte au niveau du rez-de-chaussée de sortir de plain-pied depuis les classes de l'école enfantine est appréciée. En revanche l'école à journée continue ne dispose pas d'un accès direct à l'extérieur, accès qui pourrait cependant être réalisé sur le toit de l'école enfantine au Sud.

Par sa volumétrie et son expression, le projet offre deux visages. L'un institutionnel qui compose par sa volumétrie avec les bâtiments historiques institutionnels. L'autre ludique qui par ses proportions et son expression renvoie

à l'activité contenue, à savoir une école enfantine, une école à journée continue et des activités parascolaires. Ce bâtiment minéral percé de grandes ouvertures offre une lumière et des dégagements généreux à ses occupants. A l'étage du parascolaire, la grande baie vitrée sur toute hauteur orientée au nord propose une vue spectaculaire sur le paysage. Par sa matérialité et son expression, le projet entre en résonance avec les bâtiments historiques toute en affirmant son caractère propre, en revanche sa couleur rouge interpelle.

En conclusion et de l'avis du jury suite à l'analyse des 75 projets, il apparaît que «Le Petit Prince» est le projet qui prend le mieux en considération l'environnement inventorié par l'ISOS en le requalifiant par un geste précis qui lui confère une nouvelle dimension. L'organisation des trois programmes est efficace, même si les surfaces à disposition devront peut-être être revues à la hausse et l'expression unique du bâtiment est en parfaite adéquation avec son environnement et l'activité contenue. Le soin porté aux aménagements extérieurs a été beaucoup apprécié.

## 16 classement et attribution des prix

Les décisions pour le classement et l'attribution des prix se sont faites à l'unanimité du jury pour le projet au 1er rang et les rangs 5 et 6 et à grande majorité pour les autres rangs. Le montant prévu de 100'000 est réparti comme suit:

1er rang, 1er prix.....	30'000	<b>73 - LE PETIT PRINCE b</b>
2e rang, 2e prix .....	20'000	<b>11 - ENTRE LES ARBRES</b>
3e rang, 3e prix .....	16'000	<b>32 - LES BUISSONNIERES</b>
4e rang, 4e prix .....	14'000	<b>17 - COLONEL MOUTARDE</b>
5e rang, 5e prix .....	11'000	<b>33 - THINLINE</b>
6e rang, 6e prix .....	9'000	<b>2 - CENTRAL PARK</b>

## 17 considérations générales et recommandations du jury

Le grand nombre de projets proposés a facilité le travail de jury. La diversité des implantations permet une lecture du site tenant compte de l'impact des interventions et la variété des différentes propositions. La panoplie de ces solutions a permis des comparaisons sous les aspects les plus divers.

Le jury exprime sa satisfaction de constater que les contributions étaient respectueuses tant de l'aspect structurel permettant une évolution des affectations, que de l'aspect de l'organisation des deux entités prépondérantes, l'école enfantine et l'école à journée continue et de l'aspect économique. Les différents projets démontrent le potentiel, les limites et les contradictions inhérentes, que le jury a pu pondérer parce qu'il disposait de différents scénarios qui illustraient la variation de l'organisation fonctionnelle du projet et les relations établies par son insertion dans le site.

Il a été répondu de manière variée aux aspects qui ont valu au site de figurer à l'ISOS: entre des solutions, qui prennent une distance pour le toucher le moins possible, et des projets qui offrent au nouveau programme de vivre activement dans cet environnement avec des volumétries à impacts minimes, et ceux qui tentent de donner à ce périmètre environnant une délimitation précise, afin de lui apporter une plus-value par rapport à l'indifférence de l'interface avec le contexte actuel au sud.

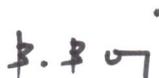
Quant au réaménagement de la circulation et du stationnement, la concentration aux périphéries répond au mieux à l'aspect de la sécurité et à pouvoir offrir à ce périmètre des fonctions en adéquation avec sa signification.

Le jury recommande au maître de l'ouvrage de mandater les auteurs du projet retenu au premier rang avec les travaux et prestations d'architectes prévus dans le programme du concours. Il s'agit du projet 73 - LE PETIT PRINCE (b). Il a su donner, par son concept, la meilleure réponse à l'ensemble des thèmes et exigences de ce programme et de ce site, Lors de l'approfondissement, il faudra tenir compte de quelques remarques particulières quant aux distributions en vue d'un meilleur équilibre et quant à la précision de certaines relations fonctionnelles énoncées par le concept.

## 18 approbation du rapport

Le présent rapport a été approuvé par le jury le 4 juillet 2018.

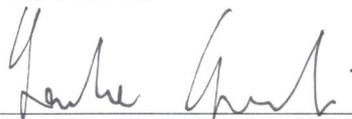
BURI Beat



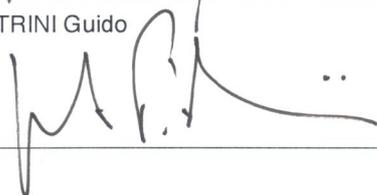
GENINASCA Laurent



GIRAUDI Sandra



PIETRINI Guido



GYGER Caroline



MÖRI Laurent



VORPE Fabien



VOUMARD Romain



## 19 levée de l'anonymat

### 19.1 projets lauréats

#### 1er prix: **73 - LE PETIT PRINCE b**

Raumbureau GmbH, Architecture & Urbanism - Feldstrasse 133, 8004 Zürich

*collaboration:* Jenni Rolf, Marinho Jorge, Weiss Tom - Riede Caroline, paysagiste, Zurich

---

#### 2e prix: **11 - ENTRE LES ARBRES**

Apotheker & Michon Architectes, Rue de la Paix 7, 1020 Renens, *collaboration:* Apotheker Xavier, Michon Pascal

---

#### 3e prix: **32 - LES BUISSONNIERES**

Alfred Architectes Sàrl, Chemin des Roses 11, 1020 Renens

*collab.:* Strambini Nicolas, Schüll Raphaël, Roturier Cécile, Prongué Salvadé Anne, Caron Gilles, Leocanet Noélie

---

#### 4e prix: **17 - COLONEL MOUTARDE**

VIRET ARCHITECTES SA & STUDIO V9, Rue du Varis 9, 1700 Fribourg

*collaboration:* Jeandrevin Bastien, Poffet Tanguy, Rouiller Sacha

---

#### 5e prix: **33 - THINLINE**

Atelier Cottier, Rue Zähringen 1, 1700 Fribourg, *collaboration:* Cottier Frank-Olivier, Varela Henar

---

#### 6e prix: **2 - CENTRAL PARK**

Rossetti Matteo, Via Giambologna 29, I-20136 Milan

---

### 19.2 l'ensemble des projets

#### 1 - **CADRATS**

LR architectes et Formerykössler architectes - Regazzoni Oliver, Formery Sara

Rue des Fontenailles 1, 1007 Lausanne / regazzoni@lrarchitectes.ch

*collaboration:* Kössler Sibylle, Coiffier Paul

---

#### 2 - **CENTRAL PARK**

Rossetti Matteo, Via Giambologna 29, I-20136 Milan / info@matteorossetti.com

---

#### 3 - **+ PLUS**

bauzeit architekten, Falkenstrasse 17, 2502 Bienne / info@bauzeit.com

*collaboration:* Baumann Yves, Bergmann Peter, Romano Matteo, Pascual Roberto

---

#### 4 - **LA CLASSE VOLANTE**

Wahlirüefli Architekten und Raumplaner AG, Dammweg 3, 2502 Bienne / office@wahliruefli.ch

*collaboration:* Luginbühl Vinzenz, Weisser Johannes, Friedli Olivier, Aebischer Sven

---

#### 5 - **MIKADO**

Pierre Liechti Architectes SA, SIA/HES/SWB, Route de Soleure 1a, CP 6084, 2500 Bienne 6 / info@plarchitectes.ch

*collaboration:* Liechti Pierre, Nabiollahi Sacha, Da Costa Leitao Patrick

---

#### 6 - **LA ROTONDE**

Le Laboratoire d'architecture - Mounir Ayoub, Av. des Tilleuls 21, 1203 Genève / mail@lelaboratoirearchitecture.com

*collaboration:* Ayoub Mounir, Liochon Etienne

---

---

**7 - ENGRENAGE**

Rüst & Gerle Architekten GmbH, Sandgrubenstrasse 61, 4058 Bâle / nr@rxg.ch  
*collaboration:* Gealatu Alina, Gerle Akos, Rüst Nicolas

---

**8 - NOE**

Max Beljans Architecte, Riant-Mont 3, 1004 Lausanne / maxime.beljansky@gmail.com  
*collaboration:* Beljansky Maxime

---

**9 - EQUILIBRE**

Studio Montagnini Fusaro, Architettura e paesaggio, Via Fransceco Linghinal 5/4, I-30172 Venise  
studio@montagninifusaro.com  
*collaboration:* Montagnini Marco, architecte IUAV, Fusaro Francesco, architecte IUAV

---

**10 - ALOUETTE**

Comte / Meuwly, Architectes sàrl ETH SIA, Luegislandstrasse 105, 8051 Zurich / mail@comtemeuwly.com  
*collaboration:* Comte Adrien, Meuwly Adrien, Chevroulet Axel

---

**11 - ENTRE LES ARBRES**

Apotheker & Michon Architectes, Rue de la Paix 7, 1020 Renens / info@am-ar.ch  
*collaboration:* Apotheker Xavier, Michon Pascal

---

**12 - TERRAVANNES**

Jeker Architecture, Place Notre-Dame 6, 1700 Fribourg / andre@jeker-architecture.ch  
*collaboration:* Jeker André, Gremaud Isabelle-Loyse

---

**13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE**

mansarde 3 architectes sia, Breitenrainstrasse 25, 3013 Berne / architekt@mansarde3.ch  
*collaboration:* Ruef Nick, Vitacca Valentino, Luescher Maybel, Schnell Dieter, prof. dr., Saurer Luzius, arch. paysagiste

---

**14 - BAMBINI**

Fabio Della Giacoma, Architekt ba fh, Architektur Atelier, Mittelgäustrasse 33, 4616 Kappel / fdg@fdg-arch.ch

---

**15 - TWO WOOD**

Atelier architecture-m, Rue Centrale 115, 2503 Bienne / atelier@architecture-m.ch  
*collaboration:* Grossniklaus Olivier, Labansine Eric, Longauer-Kajan Rita, Sougner Claire, Reichen Helena, Schmid Anath, Voelker Quentin

---

**16 - HATE-TOI LENTEMENT**

MBR Architecture SA, Langel Baptiste, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier / stimier@mbr-arch.ch  
*collaboration:* Py Julien, Girardin Frédéric

---

**17 - COLONEL MOUTARDE**

VIRET ARCHITECTES SA & STUDIO V9, Rue du Varis 9, 1700 Fribourg / info@studiov9.ch  
*collaboration:* Jeandrevin Bastien, Poffet Tanguy, Rouiller Sacha

---

**18 - BELLEVUE**

FAUVEL-FOUCHE ARCHITECTES URBANISTES, Bd du Grand Cerf 18, F-86000 Poitiers / jstefanelli16@gmail.com  
*collaboration:* Fauvel Jean-Pierre, Fouché Sylvie, Stefanelli Jérôme, Fauvel Camille

---

**19 - PHYSIS**

KUNIK DE MORSIER ARCHITECTES SARL, Rue Etraz 4, 1003 Lausanne / bureau@kunikdemorsier.ch  
*collaboration:* de Morsier Guillaume, Kunik Valentin, Casalia Augustin, Baechtiger Nicolas, Garcier Gaspard, Sam Yamina, Berney Kimberley, Besson Nicolas, Morpurgo Allegra, Sologuren Diego, Beghini Clemence, Ryser Pascal, Gyger Stephen, Haarala Tiina

---

**20 - QUESTIONS D'ECOLE**

Kleiber Paul, Kleiber Charles, Boulevard d'Ivoy 11, 1205 Genève / paul.kleiber@kleiberarchitectes.ch  
*collaboration:* D'Ambrosca Stefano

---

---

**21 - AVENUE DES ELEVES**

Arni Architekten AG, Bielstrasse 40 b, 3250 Lyss / p.arni@arniarchitekten.ch  
*collaboration:* Arni Dominik, Lergier Manuel, Costa Sanches Tiago

---

**22 - DEUX-UN-TROIS**

henson architekten gmbh, Viktoriastrasse 69, 3013 Bern / mail@hensonarchitekten.ch  
*collaboration:* Lutz Henriette, Huber Sonja

---

**23 - OLIVE ET TOM**

Bart & Buchhofer Architekten AG, Alleestrasse 11, 2503 Bienne / office@bartbuchhofer.ch  
*collaboration:* Bart Jürg, Buchhofer Stephan, Tschanz Sven, Mani Florence

---

**24 - ECOLLAGE**

Lüscher Egli AG, Architekten ETH FH SIA, Farbgrasse 26, 4900 Langenthal / info@learch.ch  
*collaboration:* Egli Fritz, Gammenthaler Marc, Marques Javier, Garcia Rafael, Meyer Benjamin

---

**25 - LES HIRONDELLES**

Schenker Stuber von Tscherner Architekten AG, Sandrainstrasse 3, 3007 Berne / mail@sssvt.ch  
*collaboration:* Brunner Jasmin  
Bruckner Sebastian, Graf Boris, von Tscherner Jean-Marc, Wunderwald Susanne, Fahrer Mira

---

**26 - CAMPUS b**

glatt wohlschlag architectes sàrl, Avenue Fantaisie 2, 1006 Lausanne / info@gwarch.ch  
*collaboration:* Glatt Charlotte, Wohlschlag Jérôme

---

**27 - ESPACES VERTS**

rollimarchini AG, Architekten SIA, Waffenweg 5, 3014 Bern / marchini@rollimarchini.ch  
*collaboration:* Rolli Michael, Marchini Francesco, Steiner Marika, Zufferey Sebastian

---

**28 - LES TRUFS**

Samir Chennit, rue des Poudrières 135, 2006 Neuchâtel / bureau@ecarchitectes.ch  
*collaboration:* Sobrino Juan, Knobel Luisa

---

**29 - LE SOCLE COMMUN**

Benjamin Coustès\* / André Guiraud\* / Philippe Jolivet\*\* / coustes.benjamin@gmail.com  
\*Rue Jean Burguet 14, F-33000 Bordeaux / andre.guiraud.architectura@gmail.com  
\*\*Rue du Palais Gallien 95, F-33000 Bordeaux / p.jolivet@atelier6architecture.com

---

**30 - 391**

Axel Vansteenkiste, Vogesenstrasse 44, 4056 Basel / info@axelvansteenkiste.com

---

**31 - TOBLERONE**

eido architectes sàrl, Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg / info@eido.ch  
*collaboration:* Eichenberger David, Dos Santos Diogo, Nicolet Gael

---

**32 - LES BUISSONNIERES**

alfred architectes sàrl, Chemin des Roses 11, 1020 Renens / info@alfredarchitectes.ch  
*collab.:* Strambini Nicolas, Schüll Raphaël, Roturier Cécile, Prongué Salvadé Anne, Caron Gilles, Leocanet Noélie

---

**33 - THINLINE**

Atelier Cottier, Rue Zähringen 1, 1700 Fribourg / frank@cottier.ch / *collaboration:* Cottier Frank-Olivier, Varela Henar

---

**34 - CACHE-CACHE**

atelier watt, architectes MA FH, Ostermundigenstrasse 93, 3006 Berne / hello@atelierwatt.ch  
*collaboration:* Hofer Pascal, Gassmann Axel

---

---

**35 - PERISCOPE b**

Werkgruppe AGW, architectes BSA / SIA, Weyermannstrasse 28, 3008 Berne / info@werkgruppe.ch  
*collaboration:* Joris Rothenbühler, Gysel Simon, Frauchiger Lorenz, Loretan Larissa, Stanimirovic Ikonija, Riggenbach Stefano, paysagiste, Tschopp Adrian, ingénieur civil

---

**36 - LE BUISSON**

Col.lectiu Brusi SLP, C/ Brusi n° 39 Local 62, E-08006 Barcelona / r.chiriotti@cobrusi.com  
*collaboration:* Chiriotti Ramiro, Quintana Màrius, Bago Roberto, Freitas Oscar, Lladonosa Paula, Lamata Leire

---

**37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES**

GNWA, Gonzalo Neri & Weck Architekten GmbH, Zweierstrasse 129, 8003 Zürich / info@gnwa.ch  
*collaboration:* Gonzalo Cristina, Neri Marco, Weck Markus, Piccard Solange, Sanchis Laura

---

**38 - MASHA ET MICHKA**

KWSA SA - Kaiser Wittwer Schnegg Architectes, Rue Charles Schäublin 3/CP 161, 2735 Malleray / info@kwsa.ch  
*collaboration:* Kaiser Stéphane, Wittwer Xavier, Schnegg Naïm, Cordier Julien

---

**39 - RAGUSA**

SIEGRIST THEUBET ARCHITECTES Sàrl, Rue de l'Eau 42, 2502 Bienne / info@siegristtheubet.ch  
*collaboration:* Siegrist Mariela, Theubet Nadège

---

**40 - CAMPUS**

Nicolas Feuz, Architecte (Msc) EPFL, Sur Champs Martin 26, 2735 Malleray / info@nicolasfeuz.com  
*collaboration:* Niederhäuser SA, P.A., Valbirse, Effin'art SA, Lausanne, Unfold-It Rendering, Lausanne, Atelier Poisson, Lausanne

---

**41 - ROMEA ET JULIO**

rk studio sàrl, Rue de l'Allée 11, 2503 Bienne / rk@rkstudio.ch / *collaboration:* Ritz Katia, Hauswirth Florian

---

**42 - CARDO - DECUMANUS**

Eva Ponzo architecte EPFL, Avenue d'Echallens 90, 1004 Lausanne / eva.ponzo@gmail.com

---

**43 - BIJOUX**

Büro B Architekten AG, Schwanengasse 10, 3011 Berne / bb@buero-b.ch  
*collaboration:* Hiltbrunner Dan, Takacs Tamas, Gargallo Matteo, Stani Ivo

---

**44 - SOUS LE MEME TOIT**

Hiru atelier, Irigoyen Jon / Guibert Amaia, Chemin des Rosiers 2, 1004 Lausanne / jirigoyen@i-architecture.com

---

**45 - VA, VIS ET DEVIENS**

GANDOLFI CILACIAN ARCHITECTES EPF/SIA, Route des Acacias 43, 1227 Genève / matteo@gandolfi-cilacian.ch  
*collaboration:* Gandolfi Matteo, architecte EPFL, Cilacian Irma, architecte EPFL

---

**46 - EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE**

Pablo De Sola Montiel, Rue de Commerce 95, 2300 La Chaux-de-Fonds / pablodesola@gmail.com  
*collaboration:* Medina Gonzalez Manuel

---

**47 - LA CHENILLE**

Aline Dubach Architecture, Schacksgade 11, st.th, DK-1365 København / aline.dubach@gmail.com

---

**48 - ALAXE**

Mangeat-Wahlen, architectes associés, Place du Château 7, 1260 Nyon / info@mangeat-wahlen.ch  
*collaboration:* Wahlen Pierre, Lombardo Andrea, Nugues Samuel

---

**49 - DEUX PAR DEUX**

Samir Alaoui Architectes Sàrl, Vingt-Quatre-Janvier 4, 1004 Lausanne / info@samiralaoui.ch  
*collaboration:* Alaoui Samir, Doncel Cardoso Andrea

---

---

**50 - TREFLE**

Sven Grams & Egzon Goçi, Rue Peillonex 26, 1225 Chêne-Bourg / egzon.goci@gmail.com

---

**51 - VOLUME 09**

ARCSTUDIO, Routes des Acacias 43, 1205 Genève / mail@arcstudio.archi  
*collaboration:* Leone Anthony, architecte EAUG, Cerutti Fabien, architecte EPFZ

---

**52 - AMSTRAMGRAM**

Martin Iölster, arch. UBA REG A, Marcello Monti, arch. dipl. EPFL, Av. de Milan 10, 1007 Lausanne  
/ mmim.architectes@gmail.com / *collaboration:* Iölster Martin, Monti Marcello, Branco Mauro

---

**53 - COLIBRI**

Ljirim Seljimi Architecte, Lécuyer Maxime, Rue Grange-Lévrier 13, 1220 Les Avanchets, Genève  
/ ls.architecte@outlook.com

---

**54 - TIC TAC**

Doutaz Hervé, architecte diplômé MA - HES-SO, Rte de Duvillard 38, 1663 Epagny / herve.doutaz@gmail.com  
*collaboration:* Raemy Anja, Doutaz Hervé

---

**55 - DECALAGE SCOLAIRE**

Borruat Manuel, architecte epfl, Schwanengasse 29, 2503 Bienne / mborruat@gmail.com / *collaboration:* Renzer Linda

---

**56 - UN PLUS UN EGAL UN**

OS-Architectes Sàrlm, Vergers-des-fontaines 1, 2074 Marin-Epagnier / os@os-architectes.ch  
*collaboration:* Dos Santos Marco, Oliva Patrick, Aussems Guillaume

---

**57 - BONBON**

Manetsch Meyer Architekten, dipl. Architekten ETH SIA, Seebahnstrasse 85, 8003 Zürich / info@manetschmeyer.ch  
*collaboration:* Waehry Samuel, Quentin Costanza, Gfeller Ann-Madlen, Lamprou Stamatina

---

**58 - TOURBILLON**

Harttig Architekten GmbH, Falkenstrasse 17, 2502 Bienne / s.harttig@harttig-architekten.ch  
*collaboration:* Harttig Sven, Burri Michael, Gautschin Nathalie, Holzappel Sara, Nydegger Fabienne

---

**59 - LOREM IPSUM**

Römer Moser architectes, Wartstrasse 4, 8400 Winterthur / sirikan.roemer@gmail.com  
*collaboration:* Römer Sirikan, Moser Gian

---

**60 - TIC TAC b**

groupement transversal architectes, Rue du Petit Chêne 11, 1003 Lausanne / info@transversal-architectes.ch  
/ suter sauthier architectes, rue de l'Industrie 10, 1950 Sion  
*collaboration:* Marlaire Xavier, Blanchart Eléna, Gabbay Pablo, Suter Christian, Sauthier Raphaël

---

**61 - LE PAVILLON**

Haltmeier Kister Architekturbüro GmbH, Kister Luise, Lessingstrasse 7, 8002 Zürich / kister@haltmeierkister.ch  
*collaboration:* Haltmeier Liliane, Troxler Deborah, Reuland Nancy, Bradley Alexander  
- Laboratorium KLG, Ioulitta Stravidi, architecte-paysagiste

---

**62 - PLATEAU D'ENFANTS**

bauwelt architekten ag, Occhini Olivier, architekt fh, Cornouillerstrasse 6, 2502 Bienne / info@bau-welt.ch  
*collaboration:* Hudeckova Katerina

---

**63 - TIC TAC TOE b**

Kollage architectes Sàrl  
La Gennusa Vladimira  
Rue de la Gurzelen 31, 2502 Bienne  
info.kollage@gmail.com

---

---

64 - **UHRWERK**

Isler Gysel Architekten GmbH, Breitensteinstrasse 94, 8037 Zürich / info@islergysel.ch  
*collaboration:* Gysel Manuel, Isler Dominik, Ulmer Michael

---

65 - **TIC TAC TOE**

urbatecture sa, architectes sia, Rue Chanoine Broquet 5, 1890 St-Maurice / info@urbatecture.ch  
*collaboration:* Zehnder Viviane, Zehnder Arnaud

---

66 - **ENJOLE**

stefan kuriger architecte sa, Gurtenbrauerei 10, 3084 Wabern b. Bern / stefan.kuriger@kurigerarchitecte.ch  
*collaboration:* Egloff Sabina, Egidi Ilaria

---

67 - **PIERRE-PERTUIS**

COMAMALA ISMAEL ARCHITECTES, Quai de la Sorne 1, 2800 Delémont / info@cois.ch  
*collaboration:* Mota André, Alliman Joël, Ismail-Meyer Toufiq, Comamala Diego, Frund-Eggenschwiler Marie

---

68 - **SUZETTE**

mullerpolikar architectes, Av. de Beaumont 62, 1010 Lausanne / info@mmgp.ch  
*collaboration:* Muller Manon, Polikar Grégoire

---

69 - **AU JARDINET**

Patrick Meier, msc architectes ETH / SIA, Hitzlisbergstrasse 16, 6006 Lucerne / info@patrick-meier.ch  
*collaboration:* Zahno Stefan, Nicolet Laurent, Meier Patrick

---

70 - **LE PETIT PRINCE**

Communauté de travail Sager Andreas / Cortesi Mirco, Neufrankengasse 22, 8004 Zurich  
andreas.sager@hotmail.com

---

71 - **PERISCOPE**

Atelier d'architecture Gilgen, Médéric Gilgen, Rue de l'industrie 9, 1005 Lausanne / mederic.gilgen@gmail.com

---

72 - **DEUXPIECES**

wbarchitekten eth sia, Weiss Gian, Bucher Kamenko, Greyerzstrasse 24, 3013 Berne / info@wbarchitekten.ch  
*collaboration:* Werlen Thierry, Schär Sandra

---

73 - **LE PETIT PRINCE b**

Raumbureau GmbH, Architecture & Urbanism, Feldstrasse 133, 8004 Zürich / info@raumbureau.ch  
*collaboration:* Jenni Rolf, Marinho Jorge, Weiss Tom - Riede Caroline, architecte-paysagiste, Zurich

---

74 - **PAPILLONS**

Antoine Voisard, Architecte EPF SIA REG-A, Urbaniste FSU, Rue Pierre-Péquignat 18 - Cp 1745, 2900 Porrentruy 1  
antoine.voisard@pp18.ch

---

75 - **A LA RONDE**

Gebara David, Architecte SIA Reg A, In den Dürrenmatten 2, 4123 Allschwil / davidgebara@outlook.com

---

## 20 documentation

La reproduction du rendu complet des 225 plans dépasserait le cadre du présent rapport. C'est pourquoi on se limite à documenter les projets par leur plan de situation ainsi que deux photos de la maquette. Les projets primés sont documentés avec leurs plans respectifs; la qualité de la reproduction suit la qualité du rendu, qui est souvent très (trop) fin.

En complément de ce qui est rendu, le maître de l'ouvrage a créé un lien permettant de télécharger sur internet l'intégralité des documents rendus:

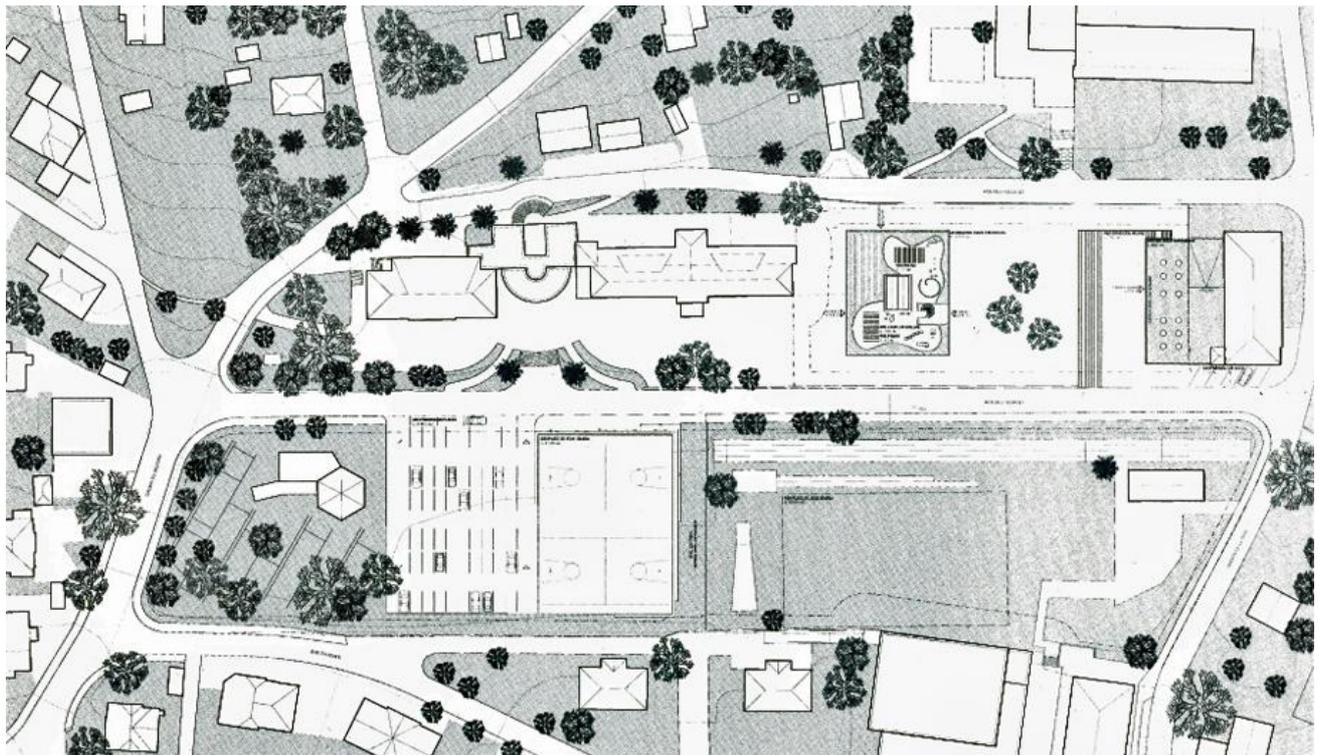
[https://www.dropbox.com/sh/xml5ghj9enhm31e/AADzBbm\\_GRwGjFEcnJodUD5Ga?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/xml5ghj9enhm31e/AADzBbm_GRwGjFEcnJodUD5Ga?dl=0)

# 1 CADRATS

*éliminé au 3e tour*

LR architectes et  
Formerykössler architectes  
Regazzoni Oliver, Formery Sara  
Rue des Fontenailles 1, 1007 Lausanne  
regazzoni@lrarchitectes.ch

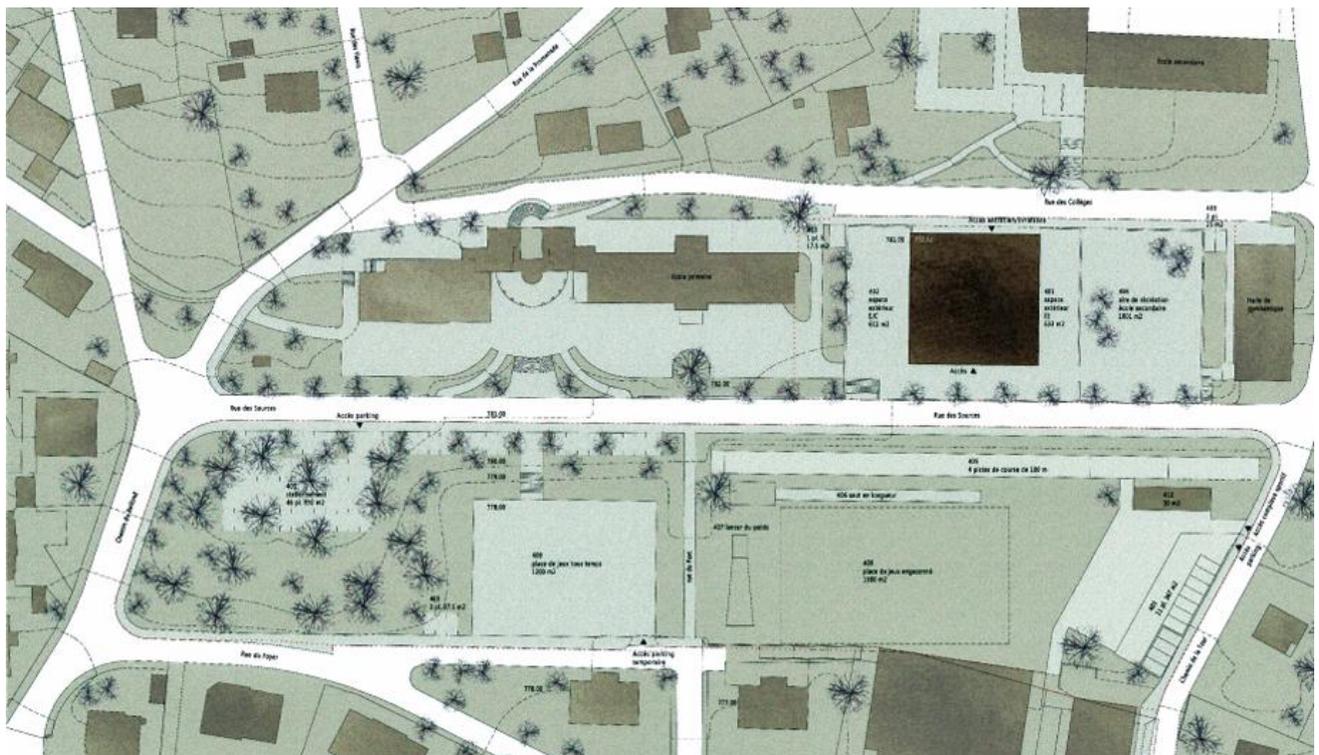
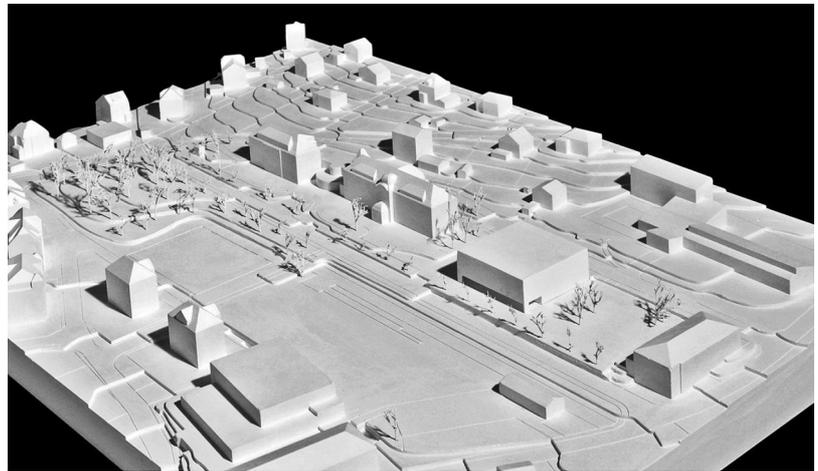
*collaboration*  
Kössler Sibylle  
Coiffier Paul

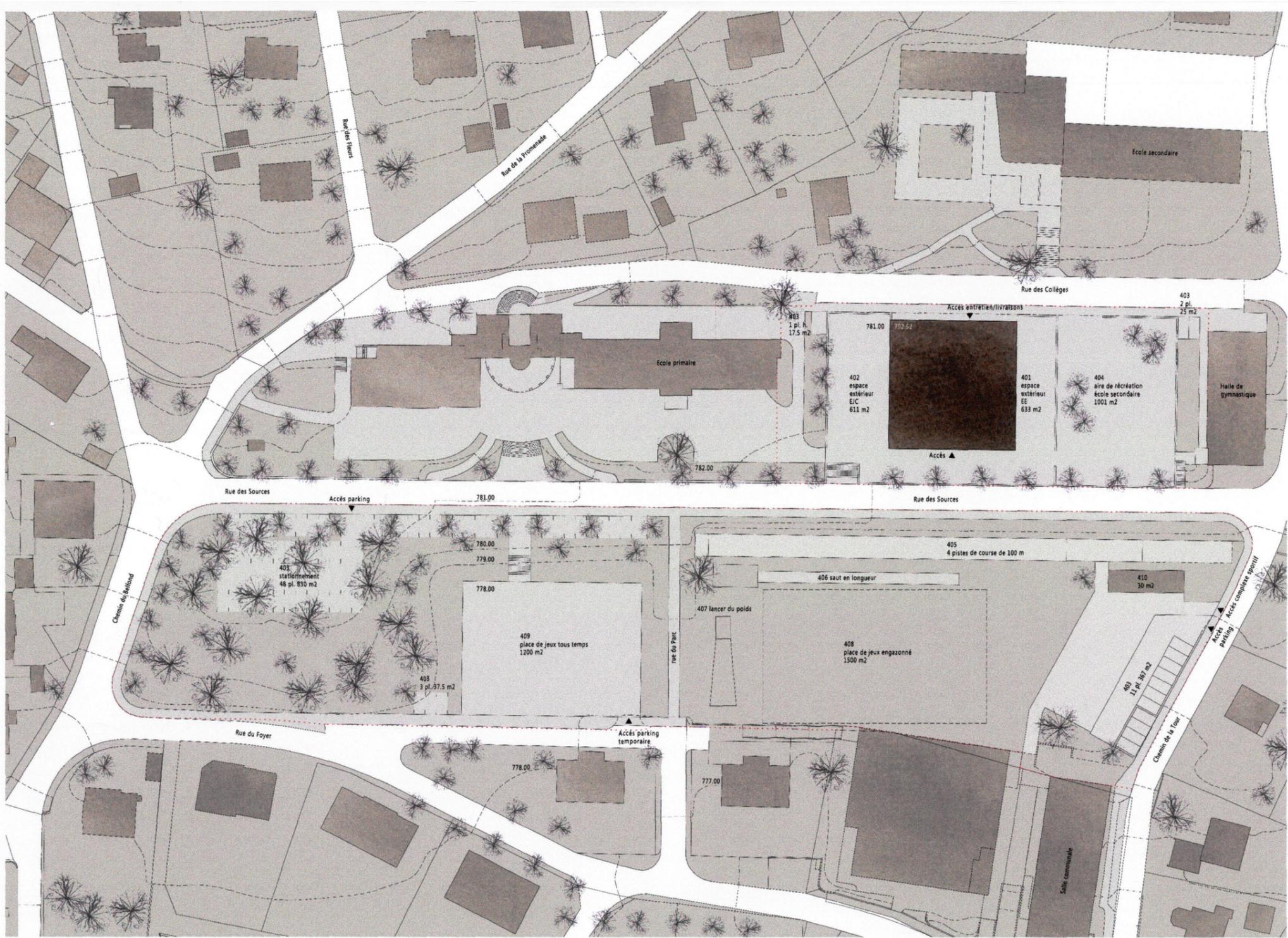


## 2 CENTRAL PARK

6e prix

Rossetti Matteo  
Via Giambologna 29, I-20136 Milan  
info@matteorossetti.com





Plan de situation - échelle 1:500

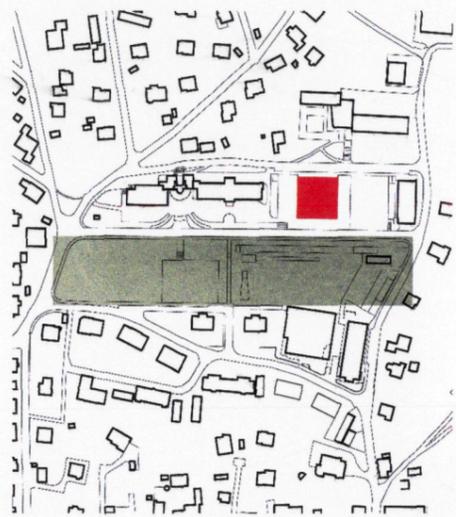
La table est mise: en haut une bande pour les collèges et les espaces de récréation et en bas une bande pour le sport, la nature et les activités en plein air. Le vert, la distance et les branches des arbres se chargent de résoudre la relation dialectique entre la cité horlogère et le plateau des écoles. Un grand parc vit dans le cœur du site. Il nous reste seulement à disposer le dernier couvert.

**Implantation**

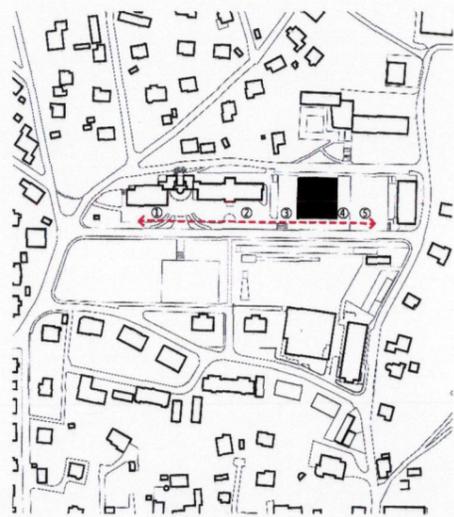
On s'implante dans le secteur ouest. Cela permet de garantir une continuité et une cohérence avec le contexte du bâti. Le volume, de trois étages sur base carrée, accueille tout le programme scolaire. Par sa position, il divise la grande place dure en deux cours et au même temps permet de relier les aires de récréation du plateau dans un but de socialisation. Un nouveau mur, le long de la rue des Sources, prolonge le mur existant en générant une nouvelle terrasse arborisée tournée vers le paysage. Au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, un espace commun couvert, abrite l'accès à la structure. L'escalier dans le coin sud-est du secteur est réaménagé et élargi pour transiter les utilisateurs de la structure venant du parking.

**Aménagements extérieurs**

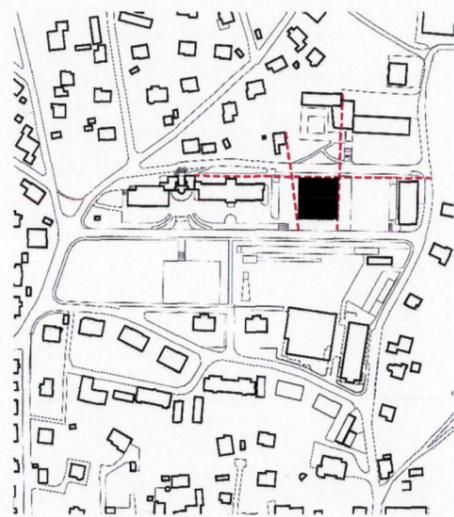
Le but du projet est d'organiser un grand espace vert à vocation sportive dans le secteur est. La transformation de la rue du Parc en parcours piétonnier permet de reconsidérer le secteur est comme un ensemble unique au service du plateau des écoles. La place de jeux tous temps prend la place des jardins familiaux. Un escalier la relie directement à l'école primaire. Toutes les arborisations dans le périmètre sont conservées et intensifiées. Le projet souhaite améliorer l'existant sans avoir trop d'impact sur des habitudes consolidées: les équipements dans le secteur nord-est restent à leur place. Le stationnement est organisé le long de la rue des Sources et concentré côté sud.



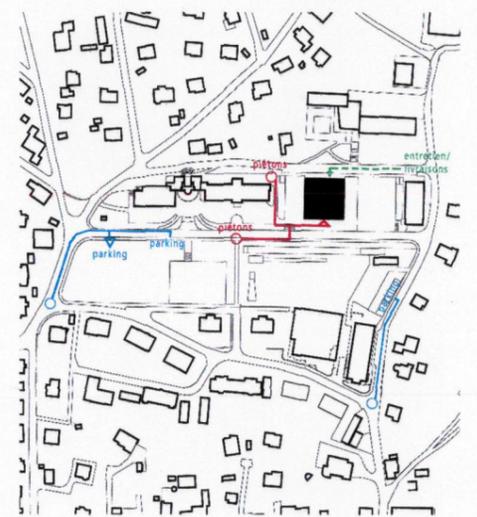
...un grand parc vit dans le cœur du site



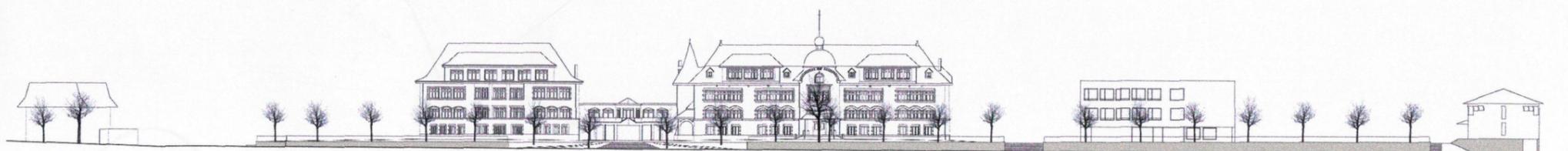
Perméabilité entre les zones de récréation



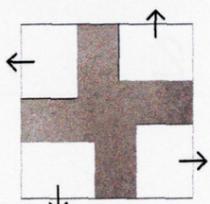
Relations avec le contexte architectural environnant



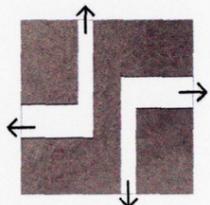
Accès



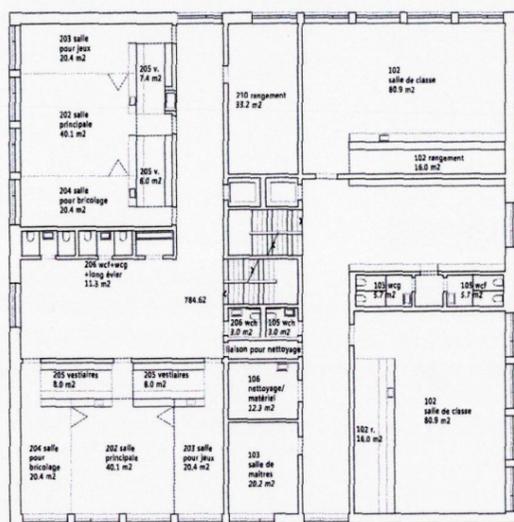
Coupe longitudinale - rue des Sources - échelle 1:500



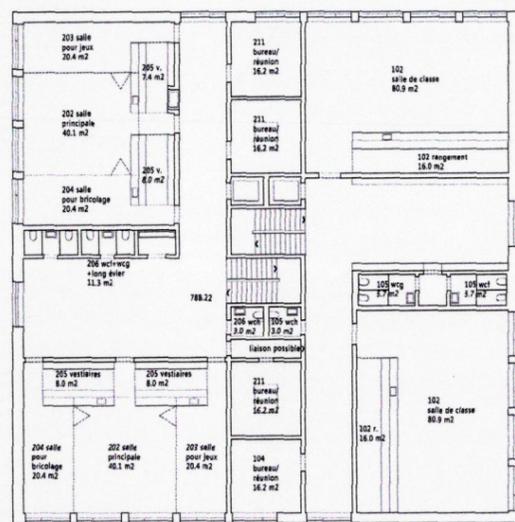
Salles de classe vues sur l'extérieur



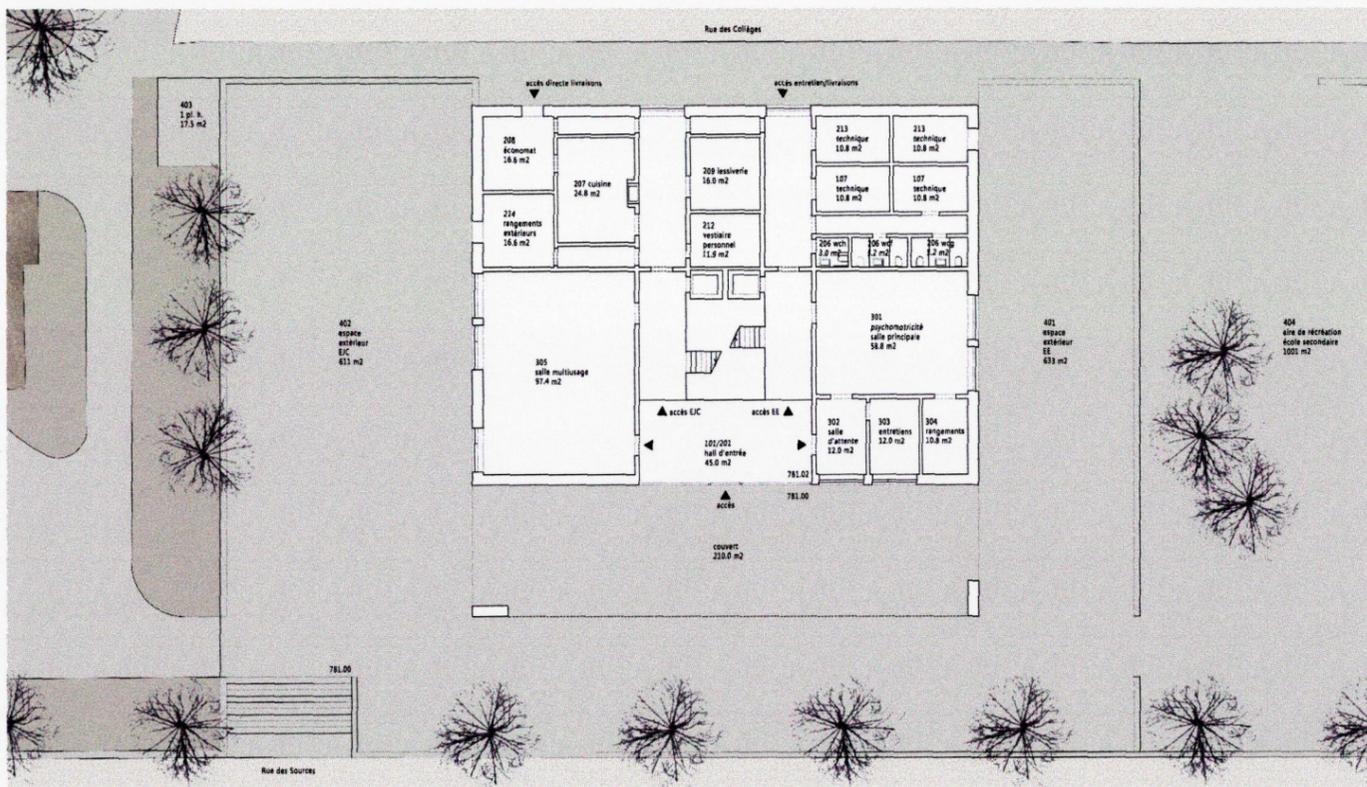
Espaces communs vues sur l'extérieur



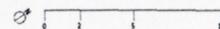
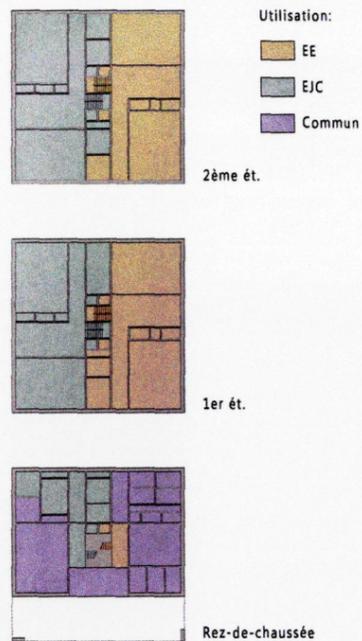
1er étage - échelle 1:200



2ème étage - échelle 1:200



Rez-de-chaussée - 1:200



**L'organisation du programme**

Le hall d'entrée est commun à l'EJC et à l'EE. Il permet aussi l'accès à la salle multiusage et à la salle de psychomotricité. Une fois passé le hall les utilisateurs se dirigent vers le noyau de distribution vertical et ne se croisent plus. La partie du rez-de-chaussée côté rue des Collèges abrite les services et les locaux techniques. Au premier et deuxième étage, les salles de classe gravitent comme des aiguilles autour du cœur du bâtiment. En se déplaçant, elles laissent des vides qui sont remplis par la lumière et par les espaces de la vie communautaire des enfants. Une bande centrale sépare les deux écoles et accueille les bureaux et d'autres services. La disposition des salles de classe et des cours permet aux enfants de travailler sans être dérangés par ceux qui son en train de jouer à l'extérieur.

**Conception constructive et matérialisation**

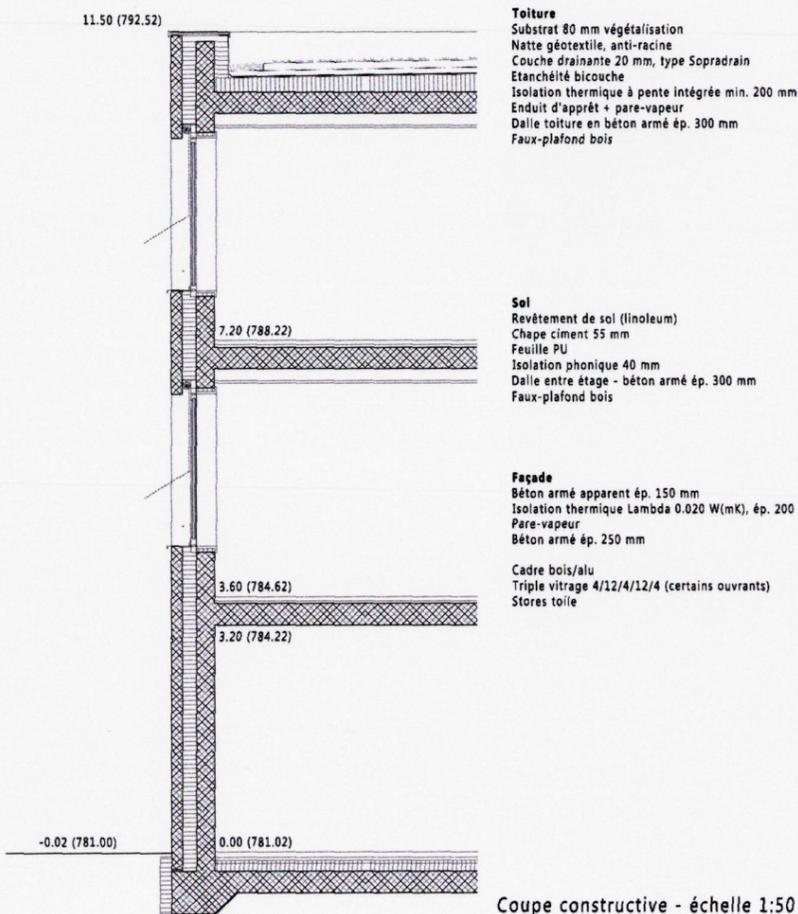
L'aspect fortement minéral du bâtiment de l'école primaire et en général du contexte bâti plus proche ont orienté le projet vers une structure et une matérialisation en béton armé avec doubles murs et parement de façades en béton coulé sur place. Le socle se détache du reste du bâtiment par un traitement différent du béton armé apparent. Le gris des cadres des fenêtres et le jaune pâle des stores en toile dialoguent avec le bâtiment de l'école primaire.

**Développement durable**

L'implantation choisie et la compacité de l'enveloppe cherchent à limiter la consommation des sols que l'on considère comme point de départ pour toute stratégie centrée sur le développement durable. L'isolation de 200 mm avec Lambda de 0,020 W(mK), la pertinence de l'orientation et des dimensions des parties vitrées ainsi que la toiture plate qui pourrait accueillir des panneaux photovoltaïques orientent le bâtiment vers le standard Minergie.



Matérialisation façade - échelle 1:50



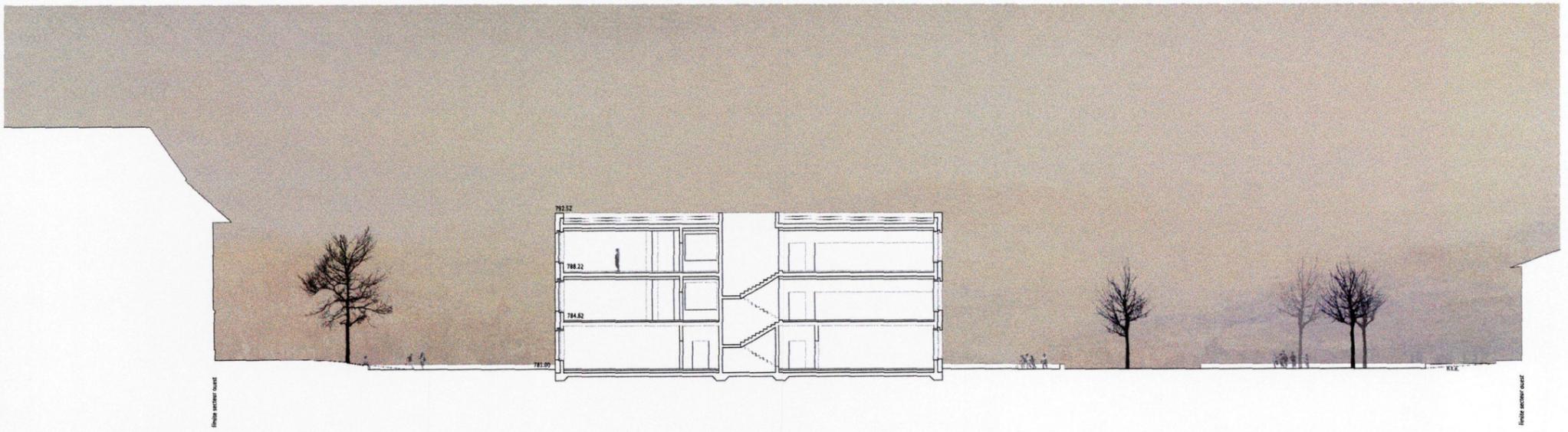
**Toiture**  
 Substrat 80 mm végétalisation  
 Nette géotextile, anti-racine  
 Couche drainante 20 mm, type Sopradrain  
 Etanchéité bicouche  
 Isolation thermique à pente intégrée min. 200 mm  
 Enduit d'apprêt + pare-vapeur  
 Dalle toiture en béton armé ép. 300 mm  
 Faux-plafond bois

**Sol**  
 Revêtement de sol (linoleum)  
 Chape ciment 55 mm  
 Feuille PU  
 Isolation phonique 40 mm  
 Dalle entre étage - béton armé ép. 300 mm  
 Faux-plafond bois

**Façade**  
 Béton armé apparent ép. 150 mm  
 Isolation thermique Lambda 0.020 W(mK), ép. 200  
 Pare-vapeur  
 Béton armé ép. 250 mm

Cadre bois/alu  
 Triple vitrage 4/12/4/12/4 (certains ouvrants)  
 Stores toile

Coupe constructive - échelle 1:50



Coupe AA - échelle 1:200



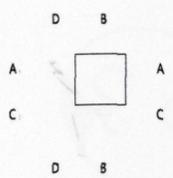
Coupe BB - échelle 1:200



Coupe CC - échelle 1:200



Coupe DD - échelle 1:200

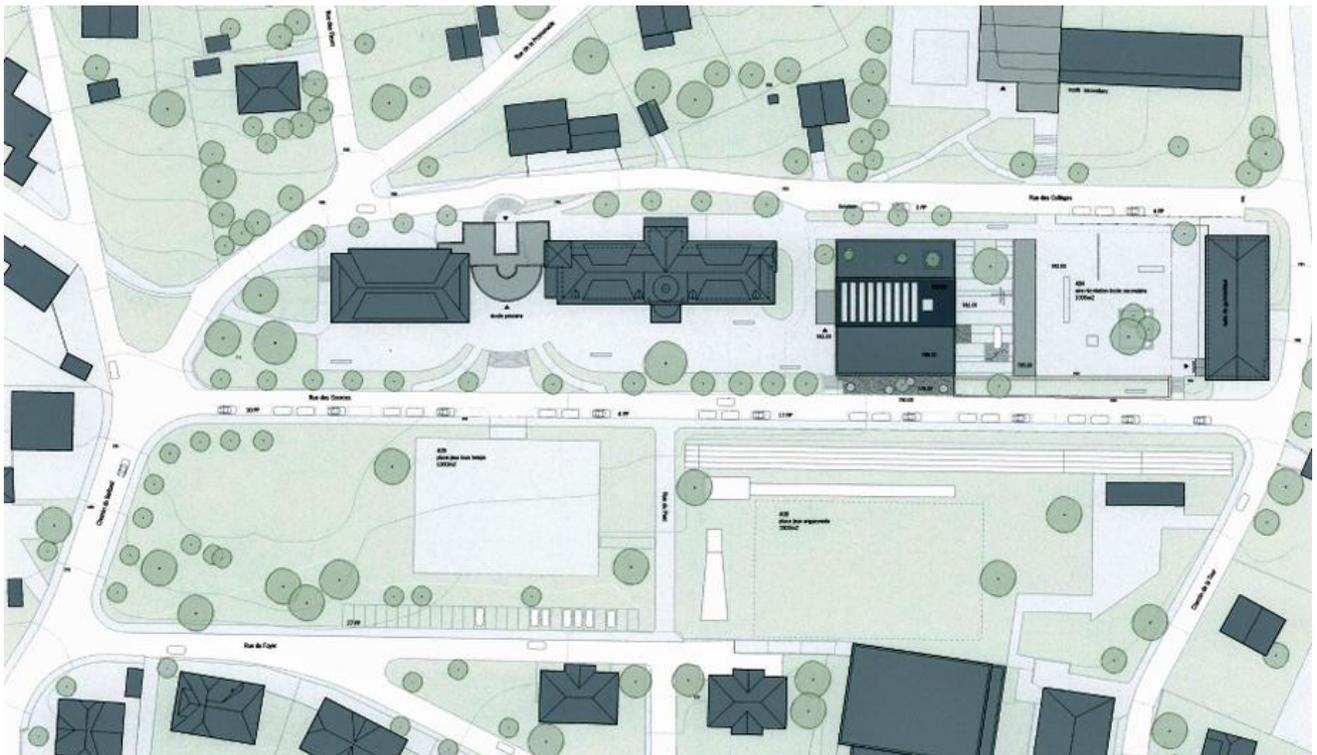


# 3 + PLUS

*éliminé au 2e tour*

bauzeit architekten  
Falkenstrasse 17, 2502 Bienne  
info@bauzeit.com

*collaboration*  
Baumann Yves,  
Bergmann Peter  
Romano Matteo  
Pascual Roberto



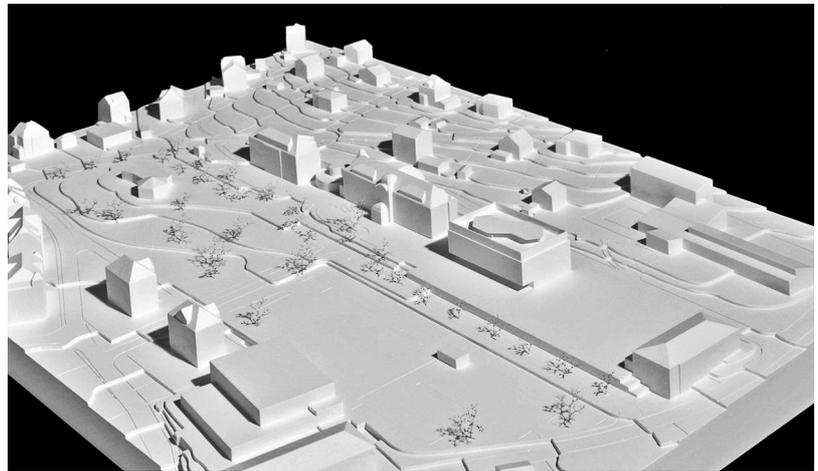
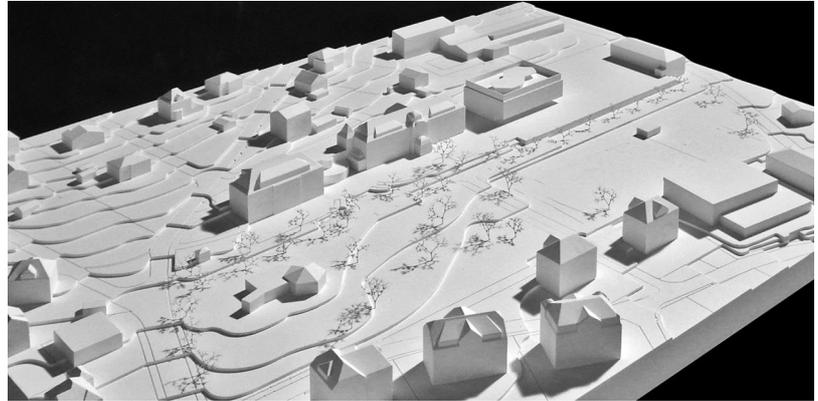
# 4

## LA CLASSE VOLANTE

*éliminé au 2e tour*

Wahlrüepli  
Architekten und Raumplaner AG  
Dammweg 3, 2502 Bienne  
office@wahlruefli.ch

*collaboration*  
Luginbühl Vinzenz  
Weisser Johannes  
Friedli Olivier  
Aebischer Sven



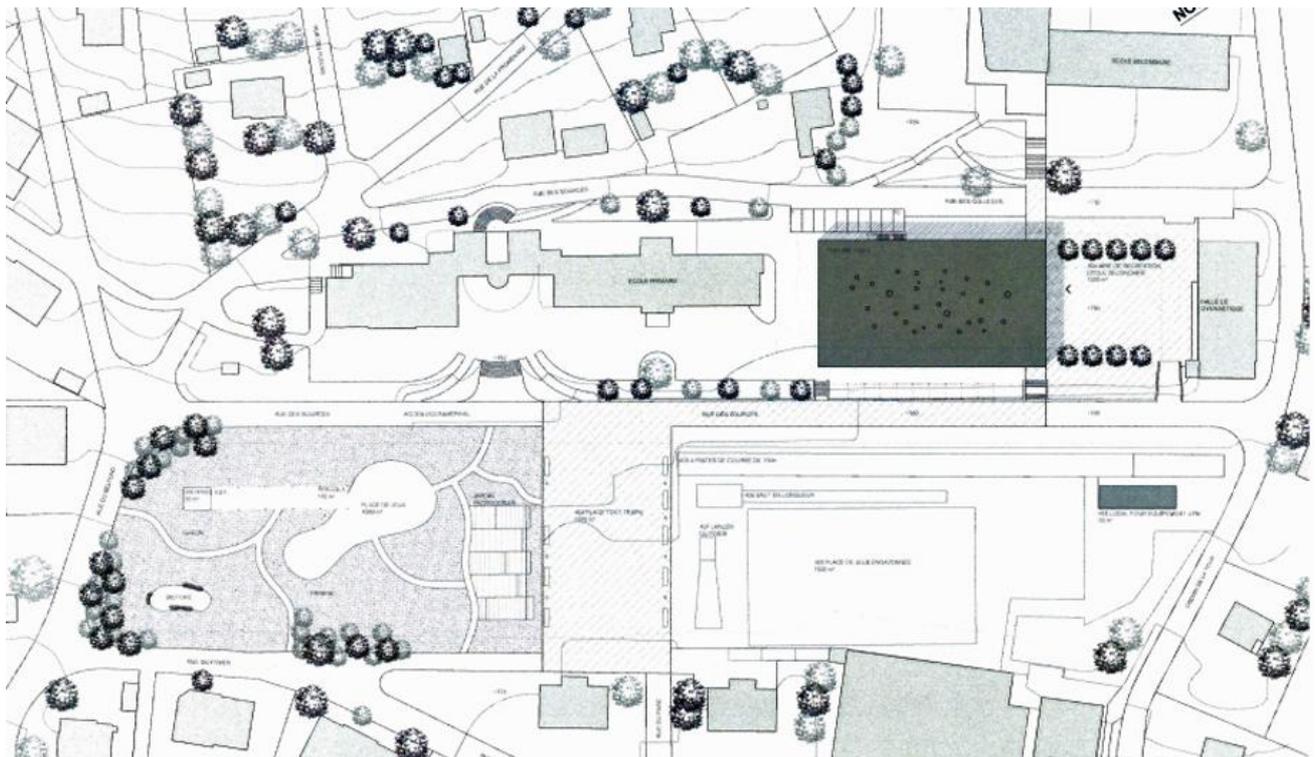
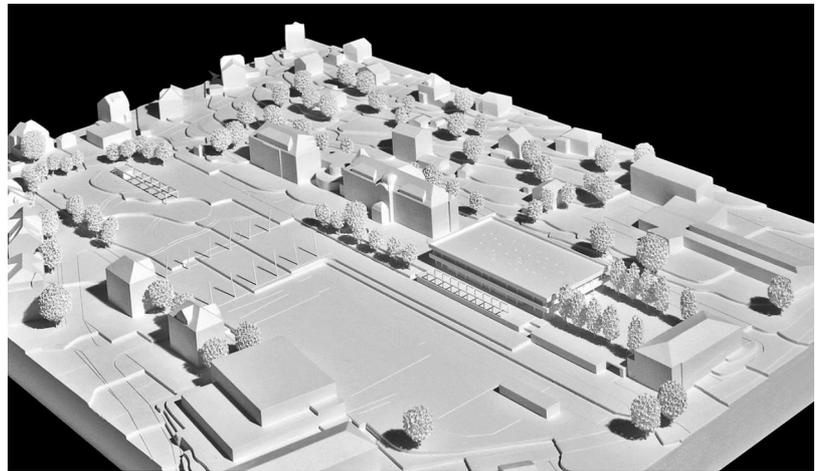
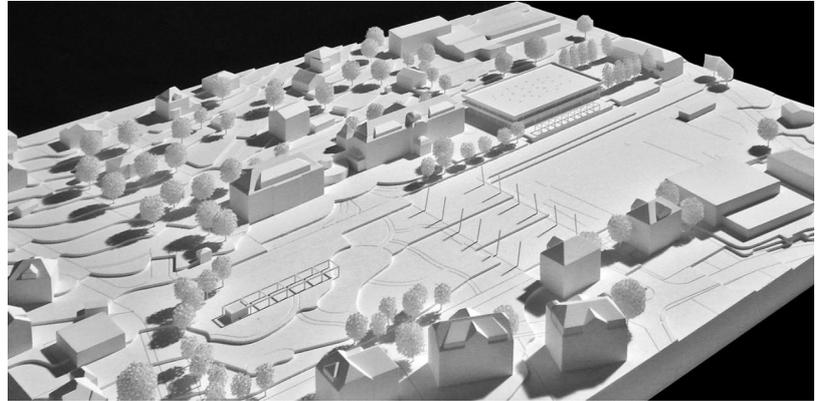
# 5 MIKADO

*éliminé au 2e tour*

Pierre Liechti Architectes SA,  
SIA/HES(SWB)  
Route de Soleure 1a, CP 6084  
2500 Bienne 6  
info@plarchitectes.ch

*collaboration*

Liechti Pierre  
Nabiollahi Sacha  
Da Costa Leitao Patrick

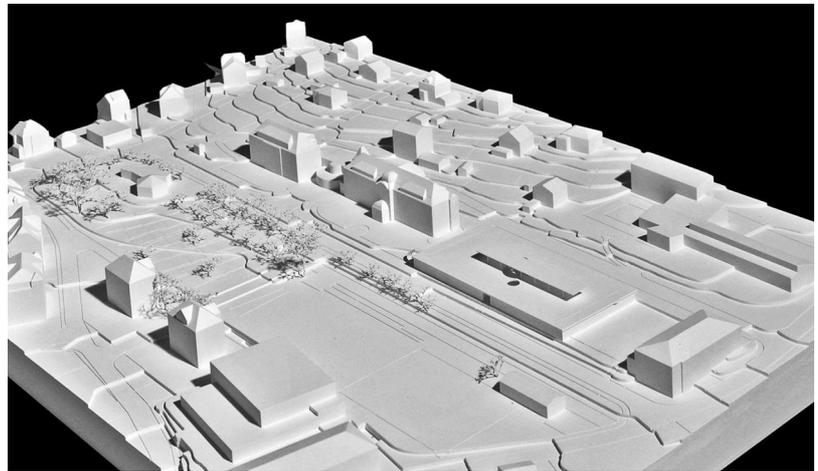
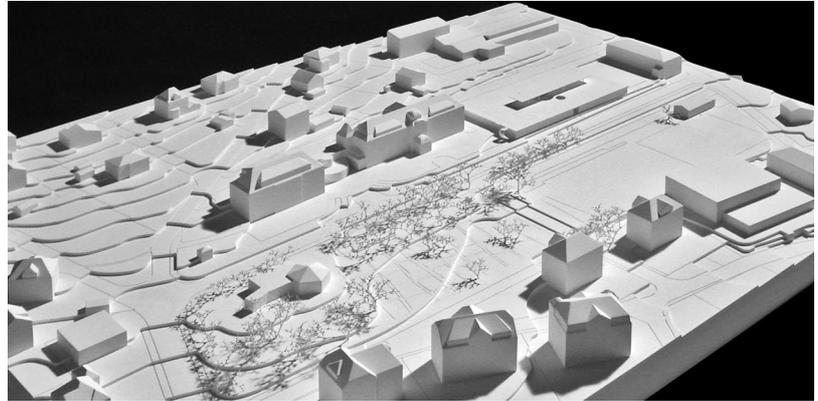


# 6 LA ROTONDE

*éliminé au 2e tour*

Le Laboratoire d'architecture  
- Mounir Ayoub  
Avenue des Tilleuls 21, 1203 Genève  
mail@lelaboratoirearchitecture.com

*collaboration*  
Ayoub Mounir  
Liochon Etienne

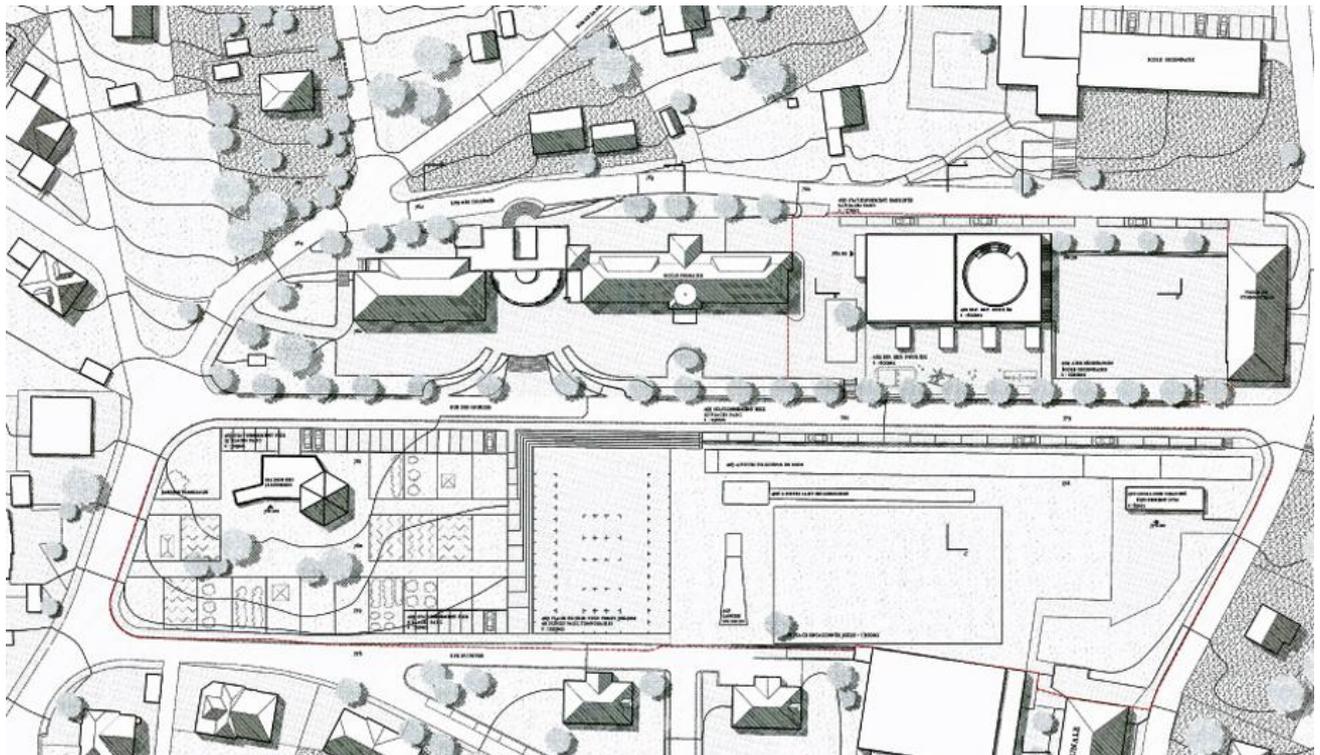


# 7 ENGRENAGE

*éliminé au 2e tour*

Rüst & Gerle Architekten GmbH  
Sandgrubenstrasse 61, 4058 Bâle  
nr@rxg.ch

*collaboration*  
Gealatu Alina  
Gerle Akos  
Rüst Nicolas



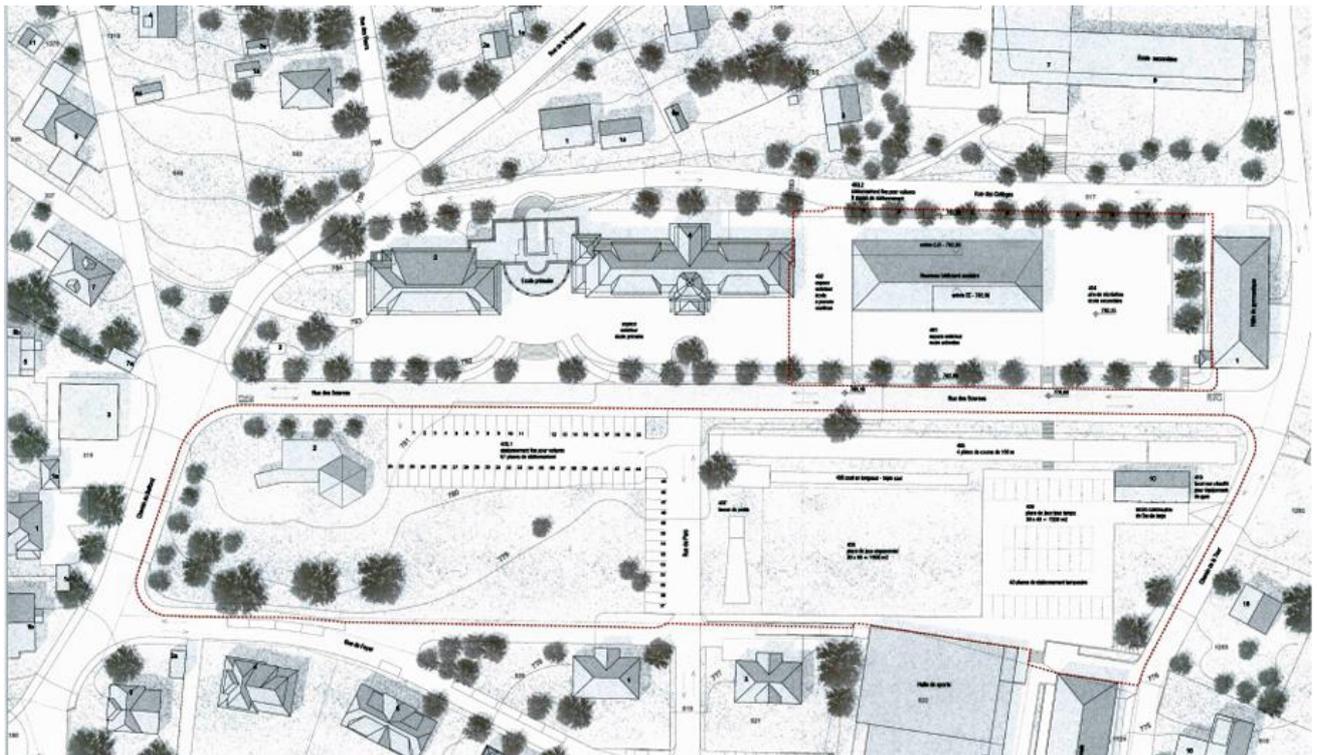
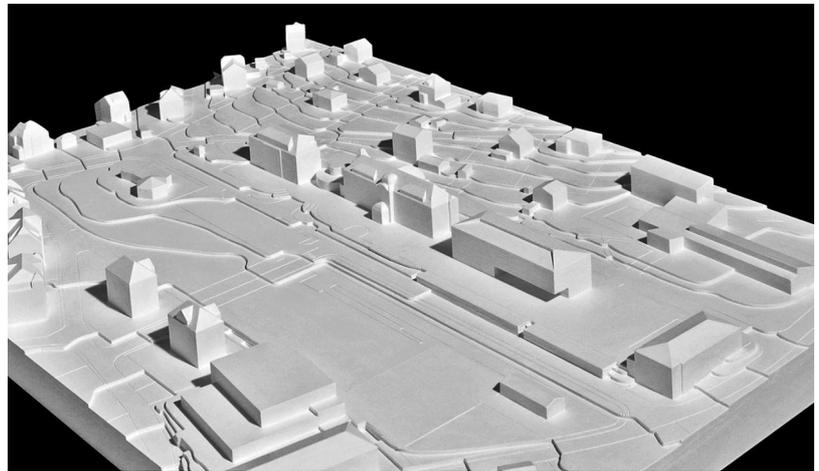


# 9 EQUILIBRE

*éliminé au 3e tour*

Studio Montagnini Fusaro  
Architettura e paesaggio  
Via Fransceco Linghindal 5/4  
I-30172 Venise  
studio@montagninifusaro.com

*collaboration*  
Montagnini Marco, architecte IUAV  
Fusaro Francesco, architecte IUAV

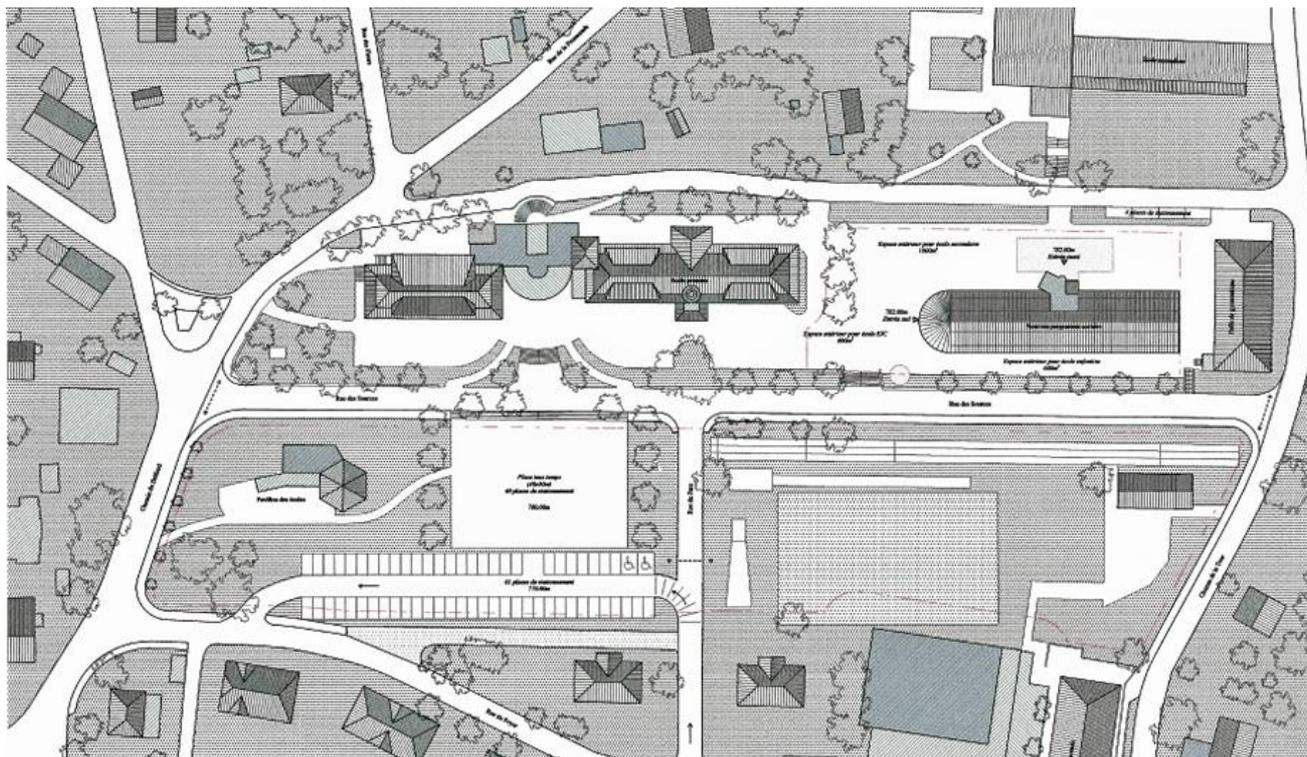
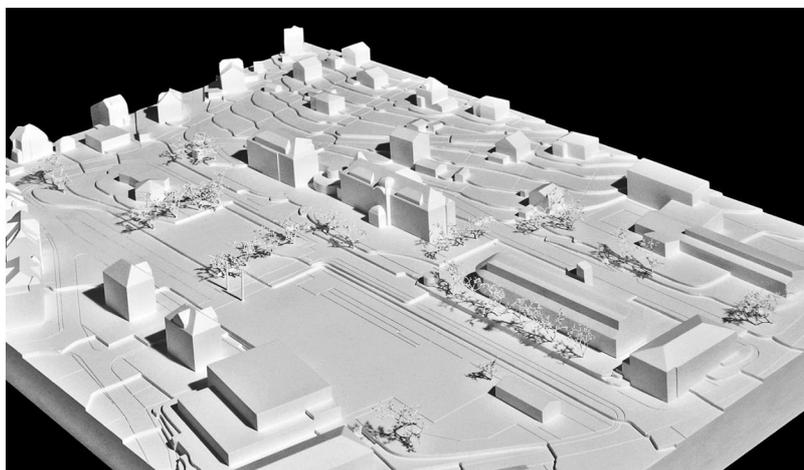
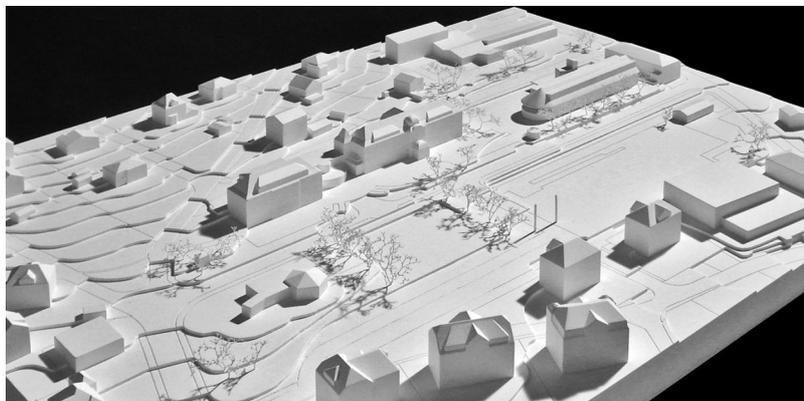


# 10 ALOUETTE

éliminé au 1er tour

Comte / Meuwly  
Architectes sàrl ETH SIA  
Luegislandstrasse 105, 8051 Zurich  
mail@comtemeuwly.com

*collaboration*  
Comte Adrien  
Meuwly Adrien  
Chevroulet Axel



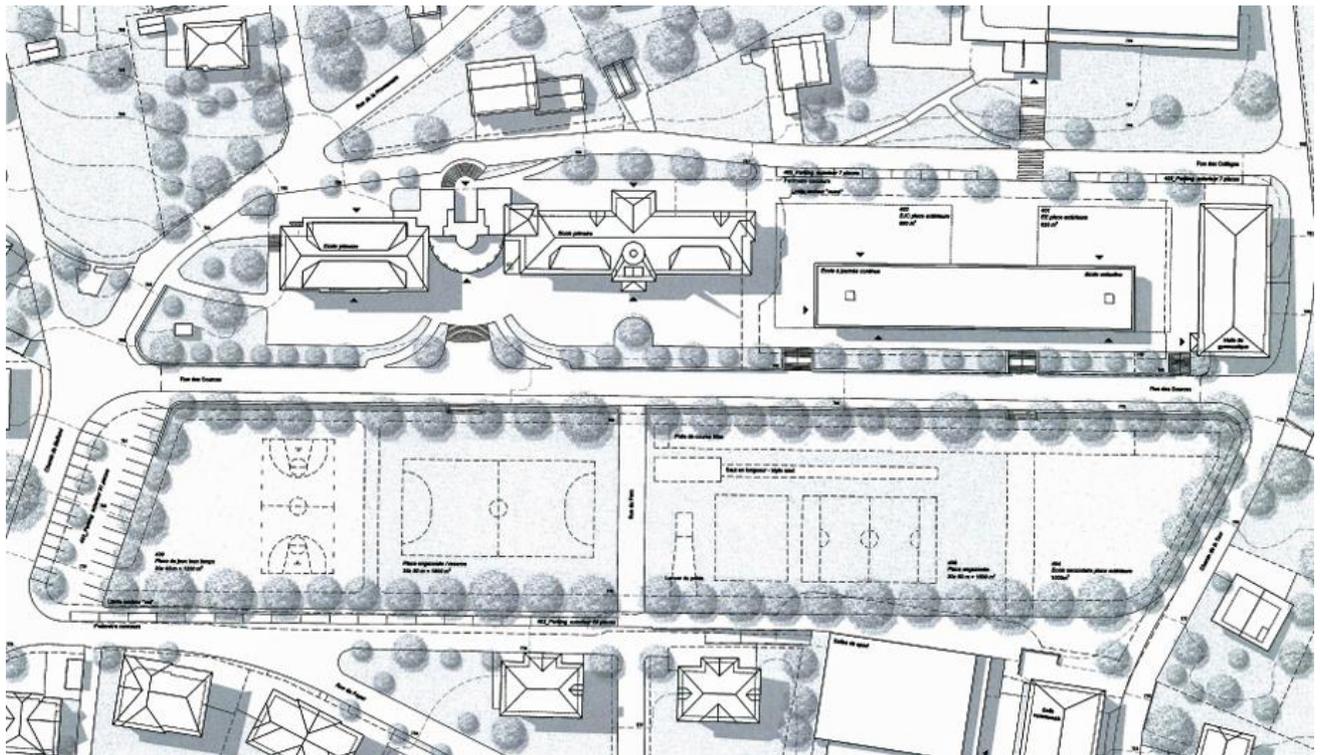
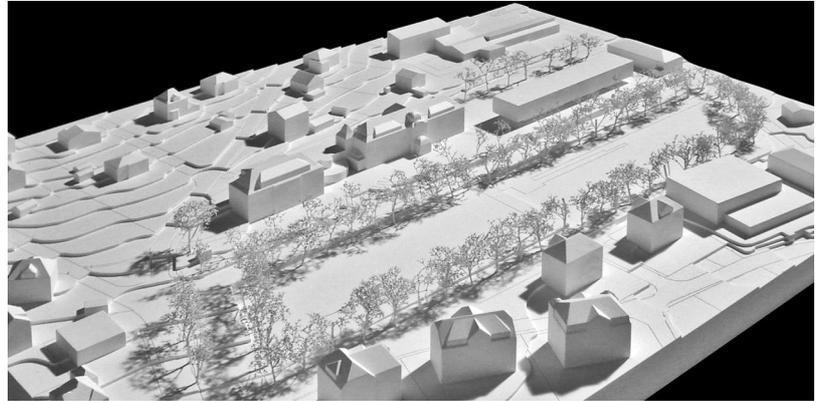
# 11

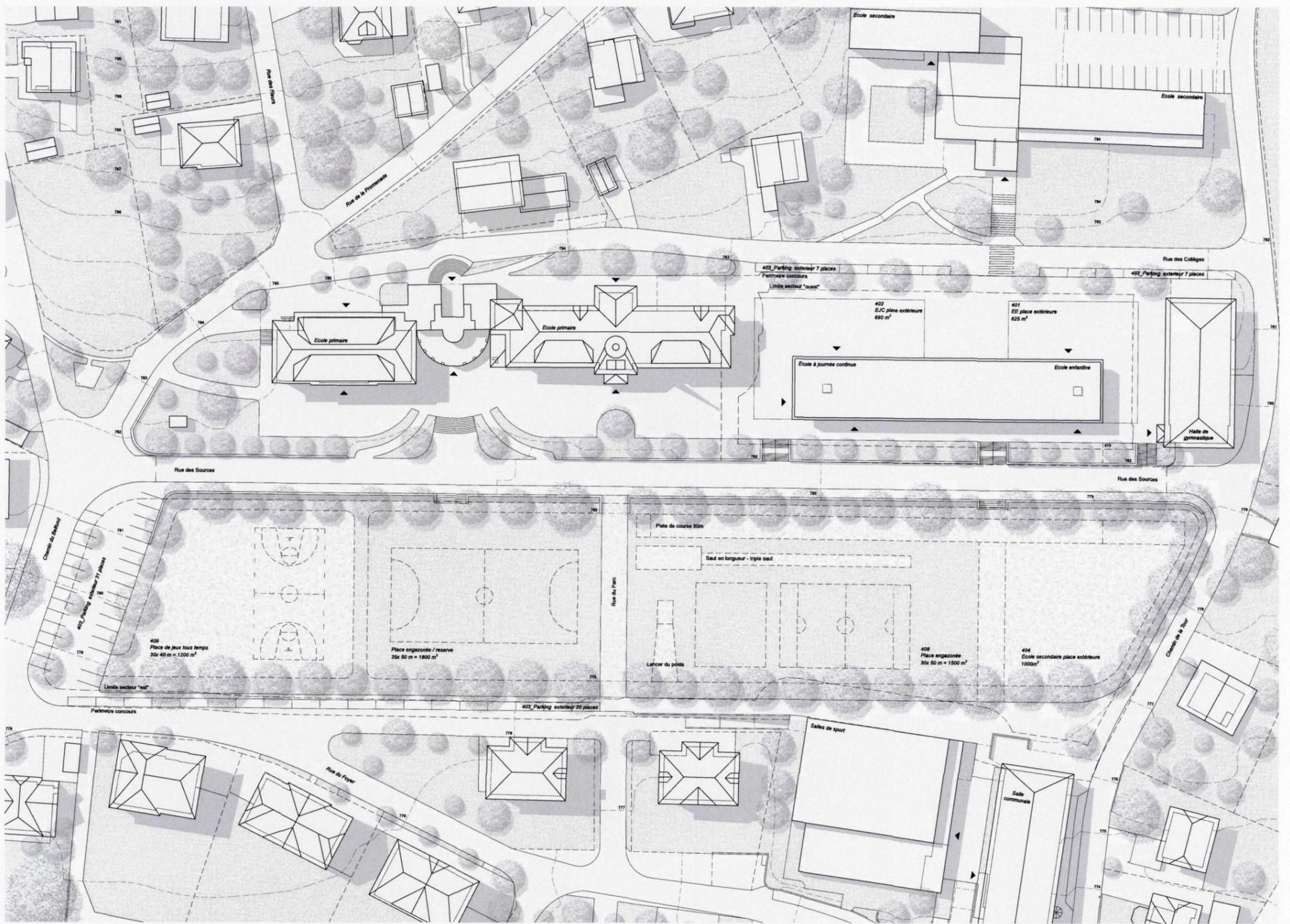
## ENTRE LES ARBRES

2e prix

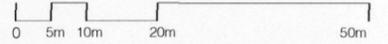
Apotheker& Michon Architectes  
Rue de la Paix 7, 1020 Renens  
info@am-ar.ch

*collaboration*  
Apotheker Xavier  
Michon Pascal





PLAN DE SITUATION\_ Echelle 1:500



Le processus de projet commence par la découverte d'une photo aérienne d'archives, prise aux alentours de 1960. On y découvre le site, organisé par strates successives dans la pente: en bas la strate de la cité ouvrière, au centre ses jardins potagers, en haut le plateau des écoles et ses préaux. La strate des jardins potagers est une large étendue verte et une surface unitaire tenue par des lignes d'arbres au nord et à l'ouest. La rue des Sources est bordée de part et d'autre par des arbres. La rue du Parc relie axialement l'école principale et la cité ouvrière.

La première intention du projet «ENTRE LES ARBRES» est de redéfinir ce vide en créant «un parc des écoles», multifonctionnel et fédérateur.

Ainsi des lignes d'arbres d'essences locales entourent une surface horizontale continue, aux matérialités multiples, capable d'accueillir toutes les manifestations scolaires ou citoyennes, mais tenues dans un seul espace unitaire, une sorte de «pièce verte». L'identité autonome du parc ne dépend plus des façades qui l'entourent, ce qui lui donne un caractère public affirmé. Ce sera le lieu des jeux, du sport, des récréations des «grands» la semaine ou encore des événements festifs les week-ends.

Les circulations voitures et parkings, sont organisées en périphérie du parc. Les rues du Parc et des Sources deviennent piétonnes, les enfants peuvent désormais aller jouer au parc en toute sécurité.

Suivant ce processus, le nouveau programme scolaire, trouve naturellement sa place dans la zone ouest du site, sur le plateau des écoles. Afin d'être au plus proche du parc, de générer un préau en lien avec l'école secondaire et de mettre en relation des entrées de bâtiments par des préaux couverts, le volume de deux niveaux de classes s'avance vers le parc et se détache du sol. Le programme scolaire s'organise donc sur 3 niveaux hors-sol.

Au rez-de-chaussée, à couvert, se trouvent les activités publiques, les entrées, les halls d'accueil et la salle multi-usage.

Au niveau 1, par des entrées indépendantes, on accède à l'école enfantine ou au programme parascolaire.

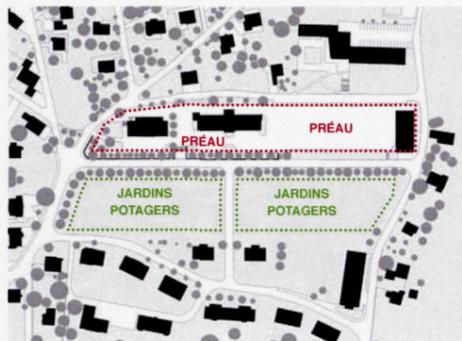
Au niveau 2, de même, on accède de manière autonome à l'école à journée continue qui occupe tout l'étage.

La finesse du volume, permet aux enfants d'être en contact visuel permanent avec l'extérieur, que ce soit du côté du parc pour les classes ou du côté du préau pour les circulations. L'orientation des classes à l'est et du préau à l'ouest permet un usage simultané de ces espaces sans gêne acoustique. La position en hauteur des classes, donnera aux enfants la sensation d'être dans les feuillages, comme dans une cabane suspendue dans les arbres.

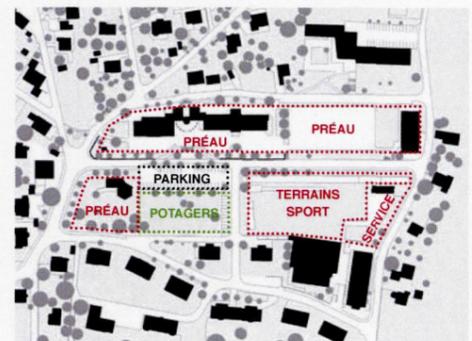
Le volume de 3 niveaux, dialogue avec la volumétrie des bâtiments existants, composés d'un socle en maçonnerie, de deux niveaux de classes et de toitures imposantes. La nouvelle école cherche des alignements de hauteur, mais se veut discrète et trouve son indépendance d'expression. Légèreté, transparence, reflets des arbres dans les larges baies vitrées donneront aux façades rythmées de meneaux en chêne, un aspect ouvert et dynamique correspondant à l'identité d'un enseignement contemporain.



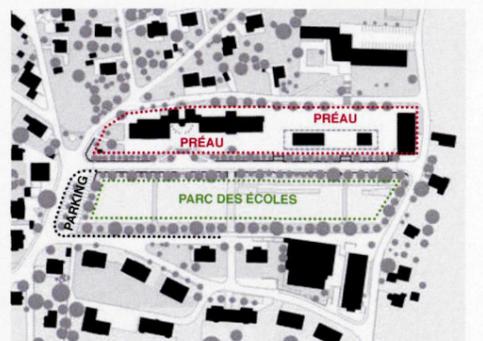
PHOTO AERIENNE\_env. 1960, source: ETHZ



SITUATION ORIGINELLE



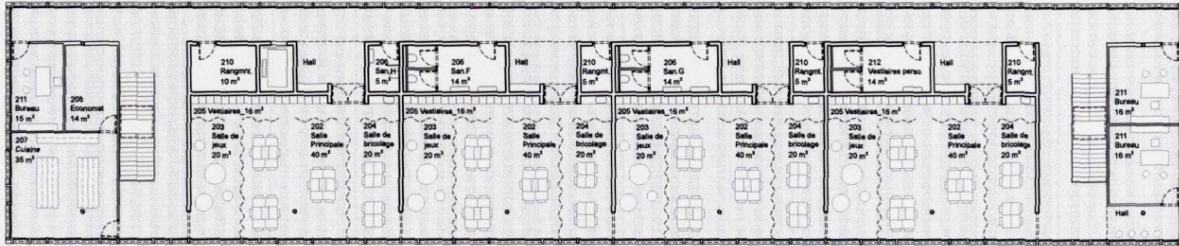
SITUATION ACTUELLE



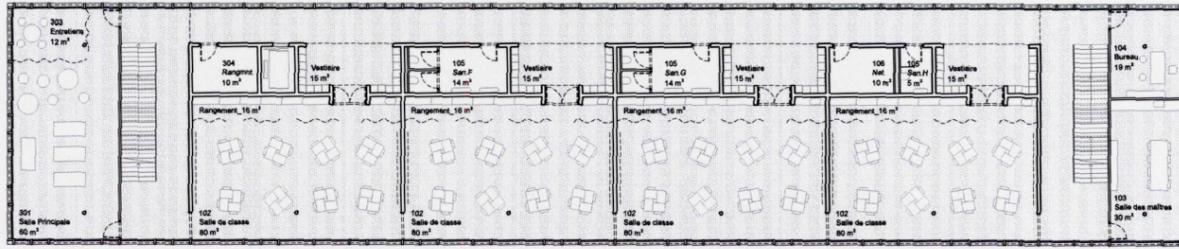
PROPOSITION FUTURE



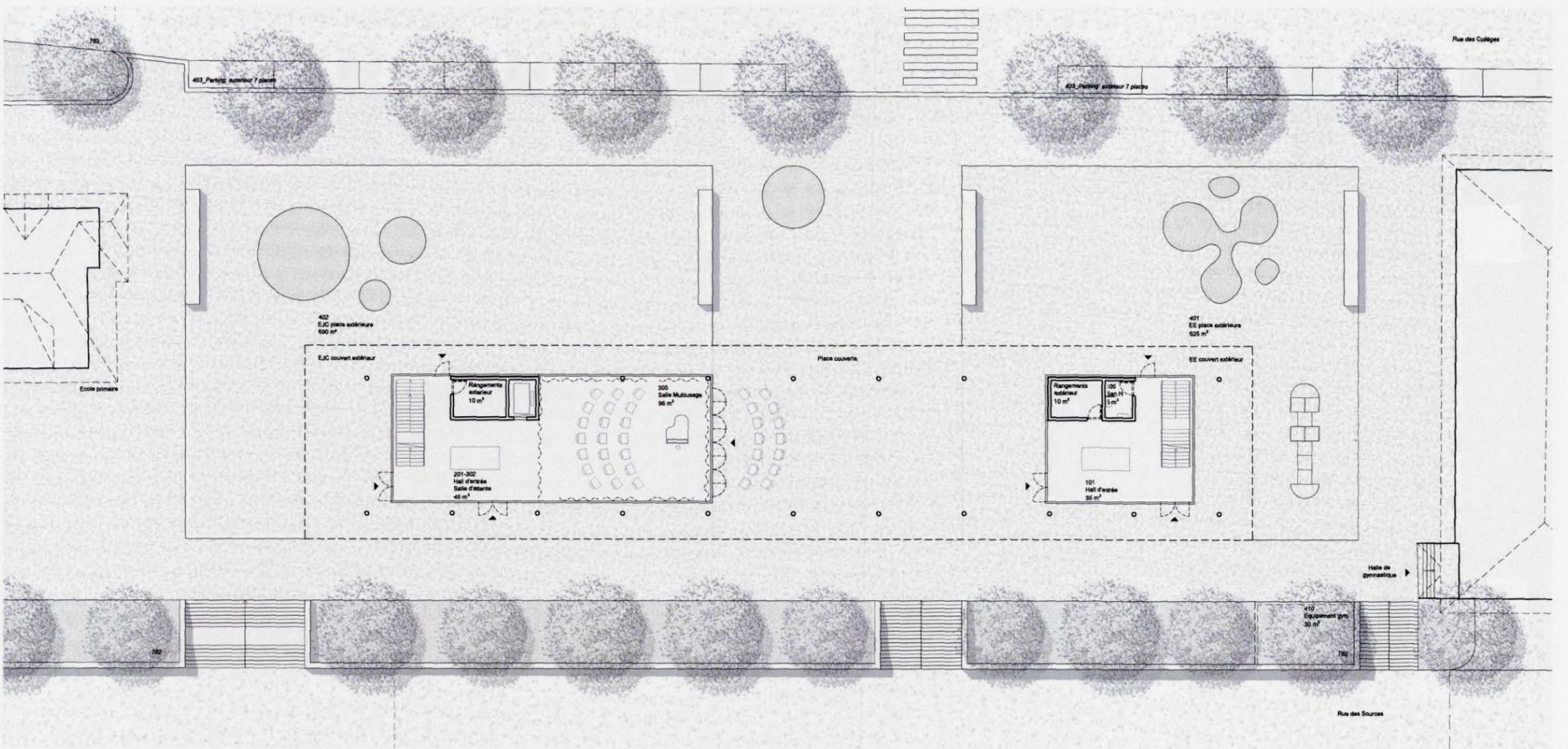
ELEVATION SUD-EST\_ Echelle 1:200



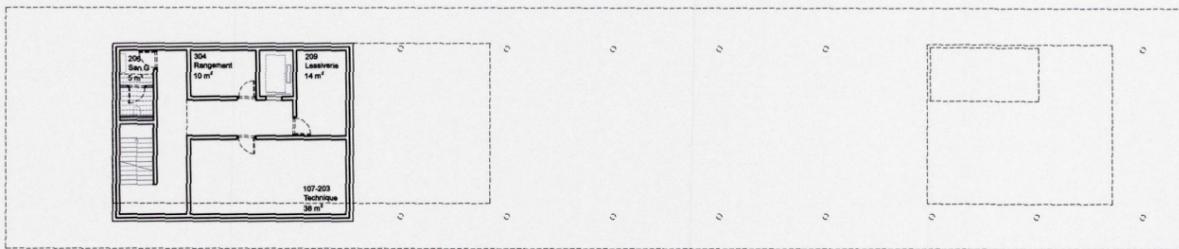
PLAN DU NIVEAU 2\_ Échelle 1:200



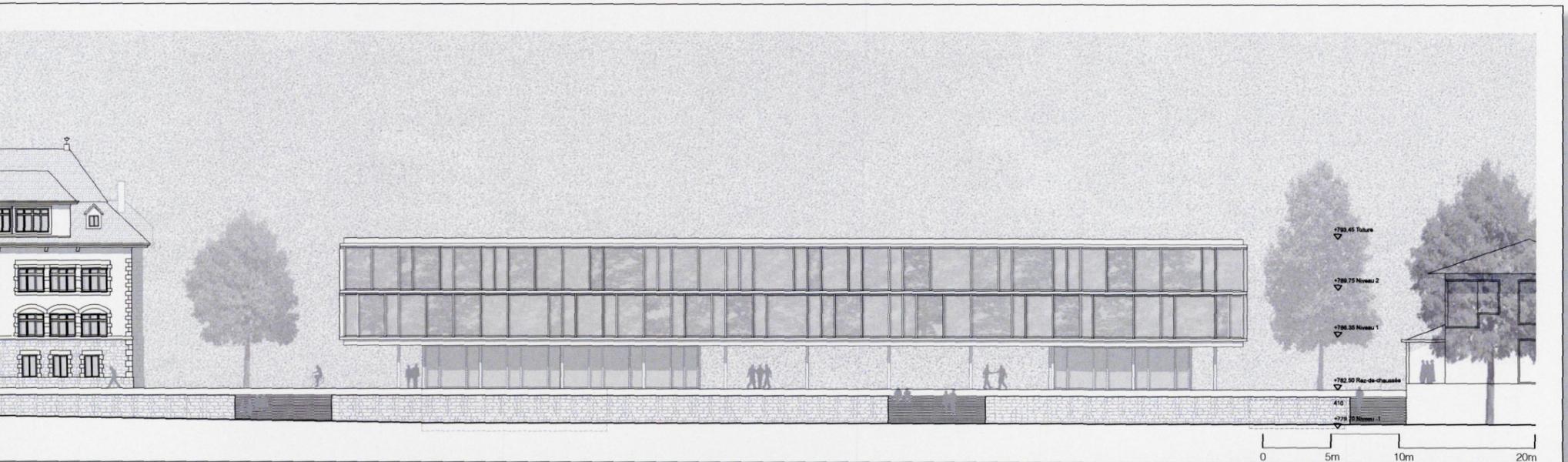
PLAN DU NIVEAU 1\_ Échelle 1:200



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE\_ Échelle 1:200



PLAN DU NIVEAU -1\_ Échelle 1:200

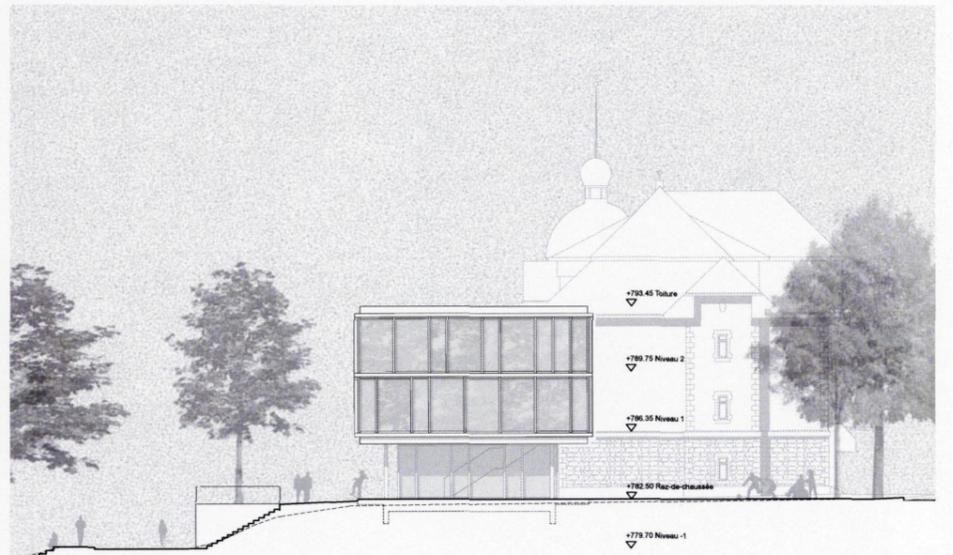




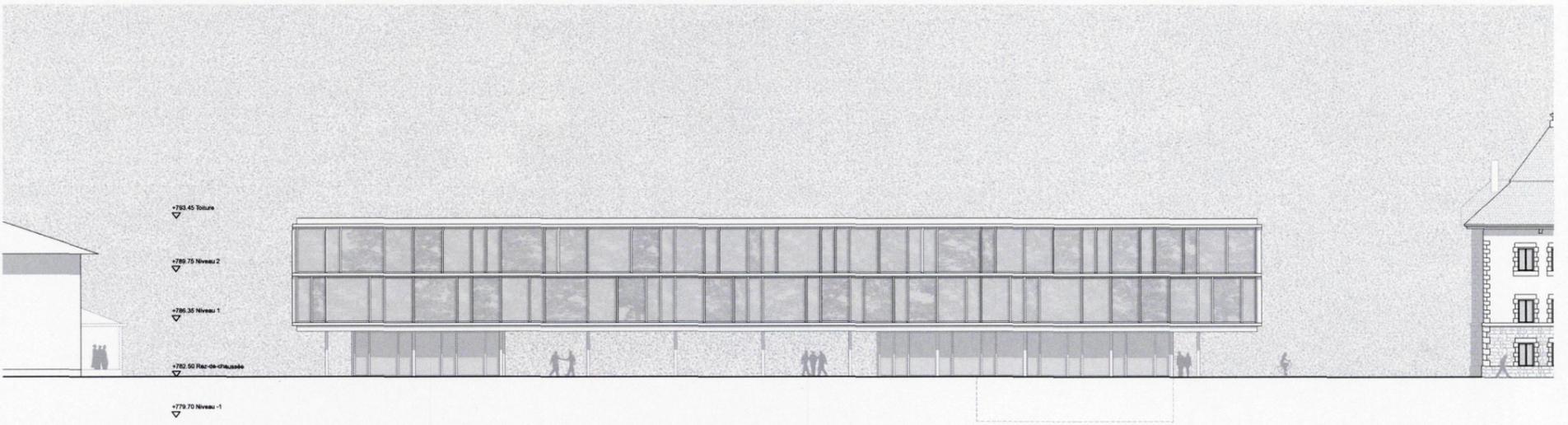
COUPE TRANSVERSALE\_ Échelle 1:200



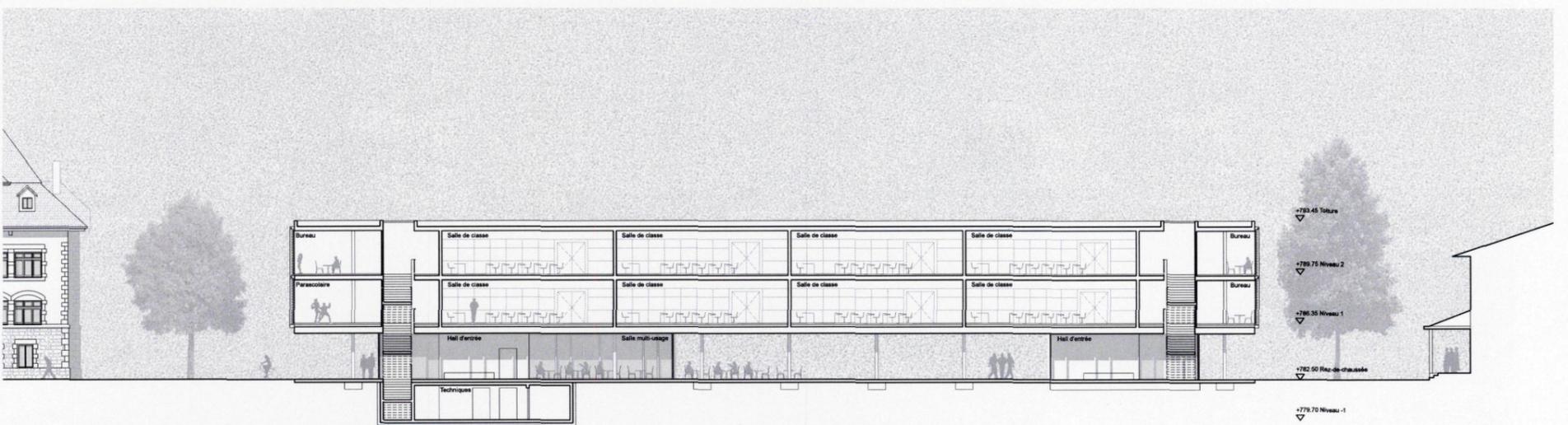
ÉLÉVATION SUD-OUEST\_ Échelle 1:200



ÉLÉVATION NORD-EST\_ Échelle 1:200



ÉLÉVATION NORD-OUEST\_ Échelle 1:200



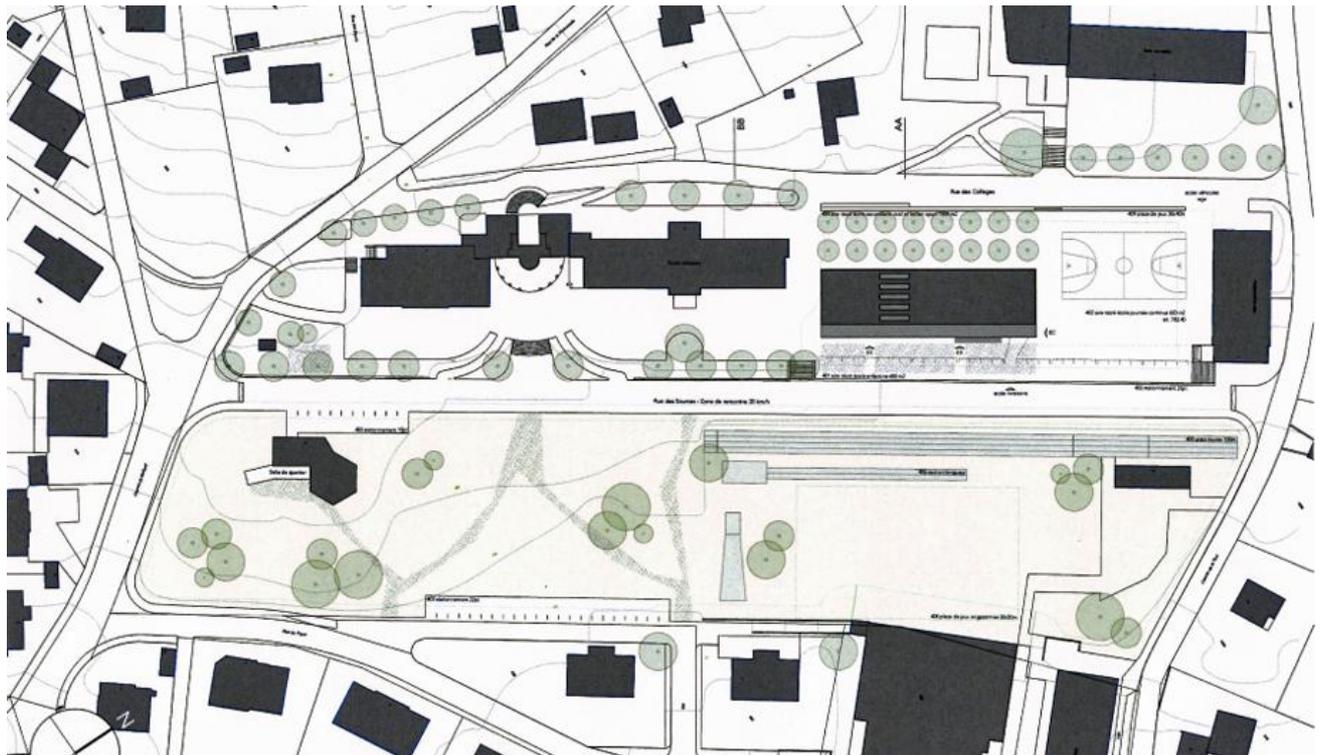
COUPE LONGITUDINALE\_ Échelle 1:200

# 12 TERRAVANNES

*éliminé au 2e tour*

Jeker Architecture  
Place Notre-Dame 6, 1700 Fribourg  
andre@jeker-architecture.ch

*collaboration*  
Jeker André  
Gremaud Isabelle-Loyse



# 13

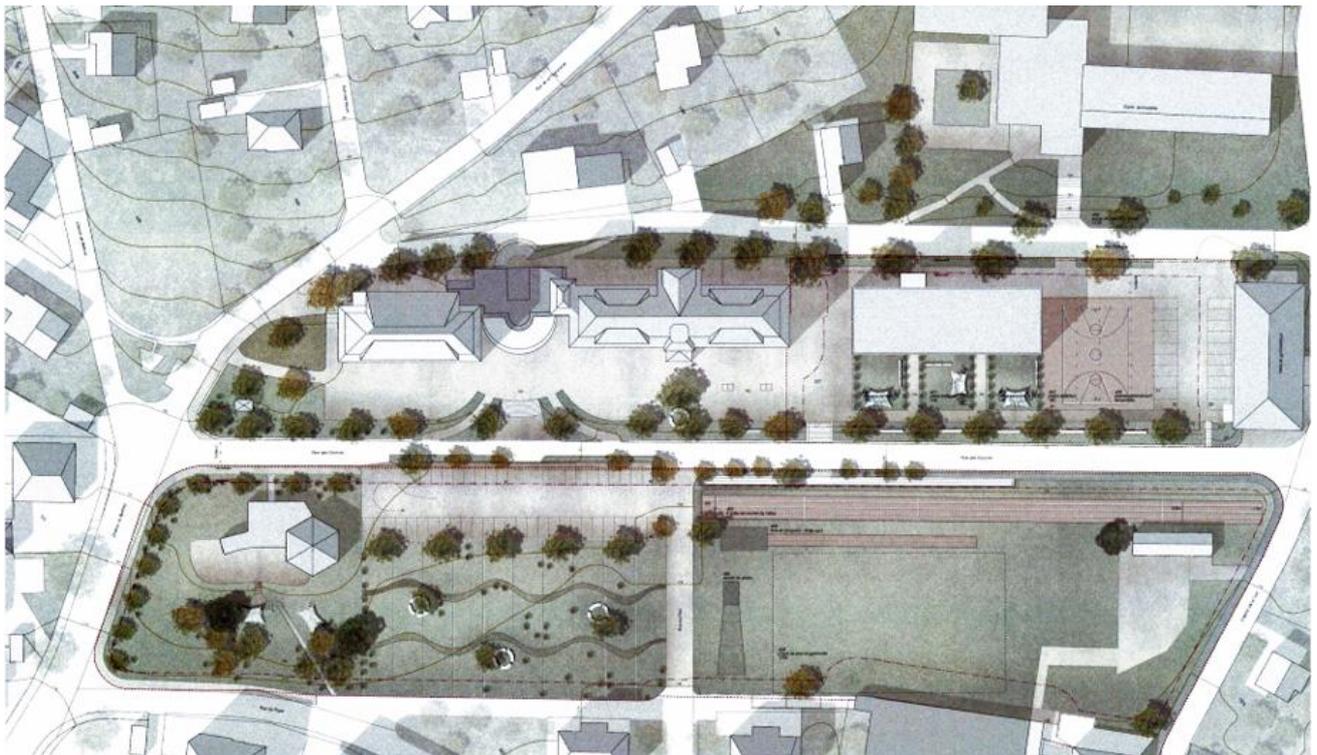
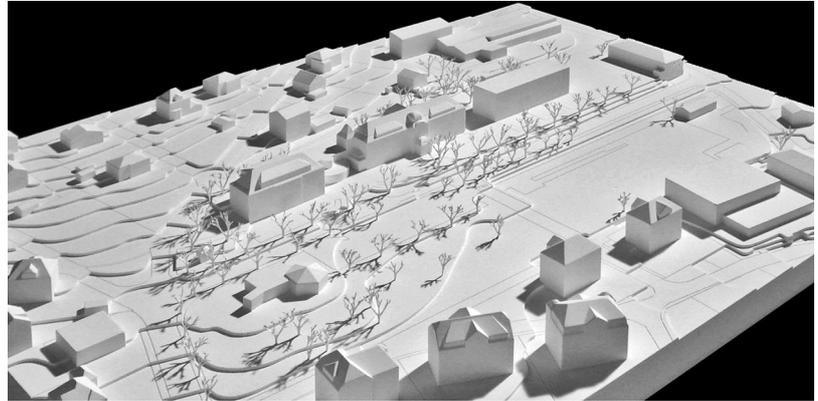
## TROIS DAMES ET UNE FILLE

*éliminé au 2e tour*

mansarde 3 architectes sia  
Breitenrainstrasse 25, 3013 Berne  
architekt@mansarde3.ch

*collaboration*

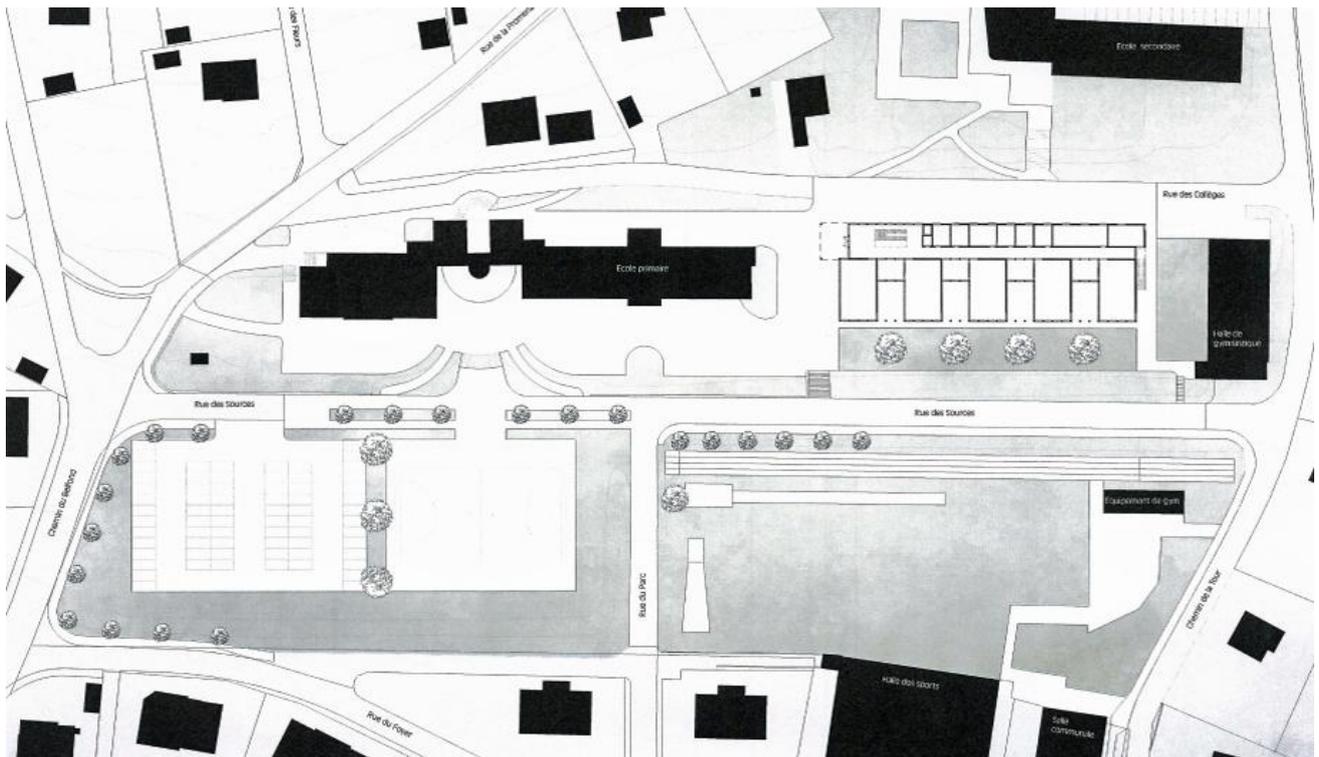
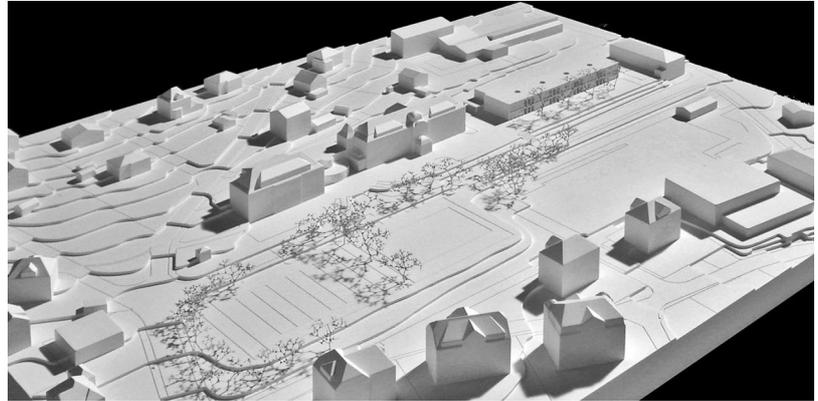
Ruef Nick  
Vitacca Valentino  
Luescher Maybel  
Schnell Dieter, prof. dr.  
Saurer Luzius, architecte paysagiste



# 14 BAMBINI

*éliminé au 2e tour*

Fabio Della Giacoma, Architekt ba fh  
Architektur Atelier  
Mittelgäustrasse 33, 4616 Kappel  
fdg@fdg-arch.ch  
fabiodellagiacoma@hotmail.com

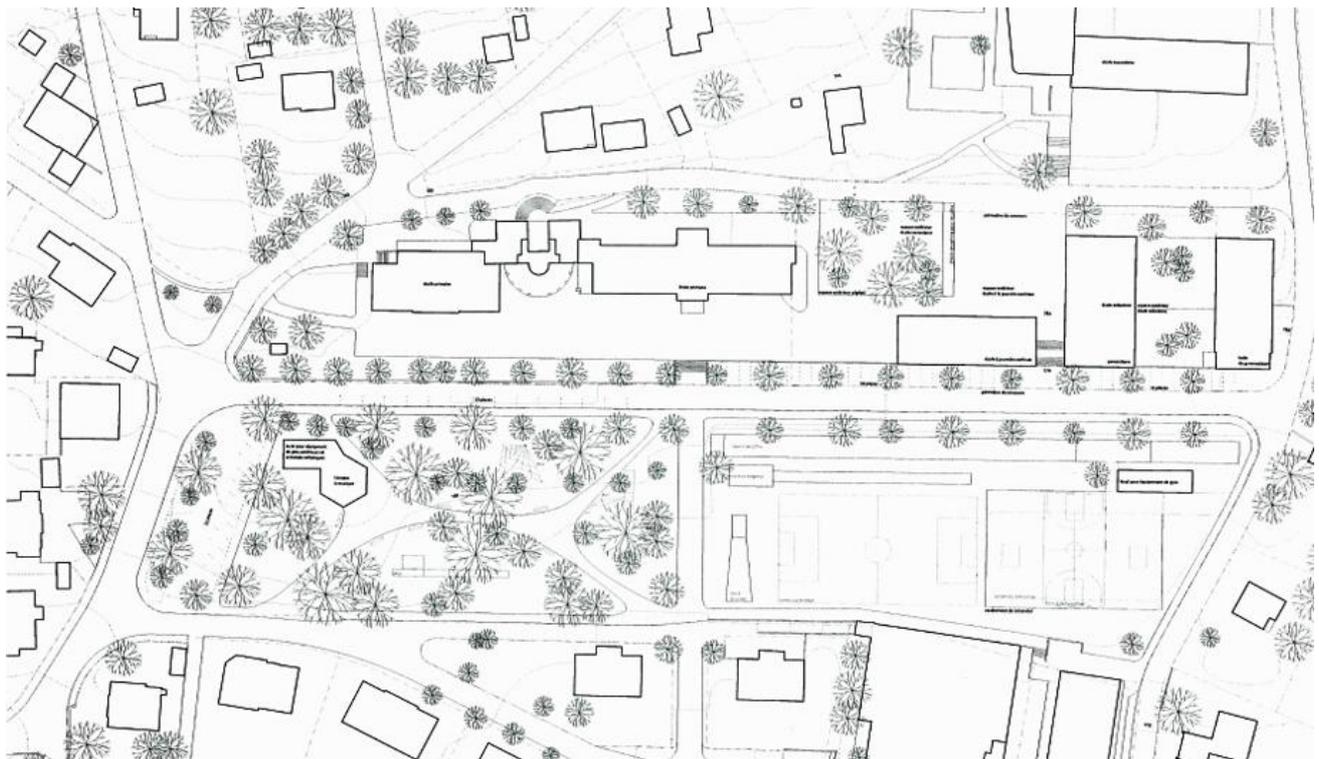
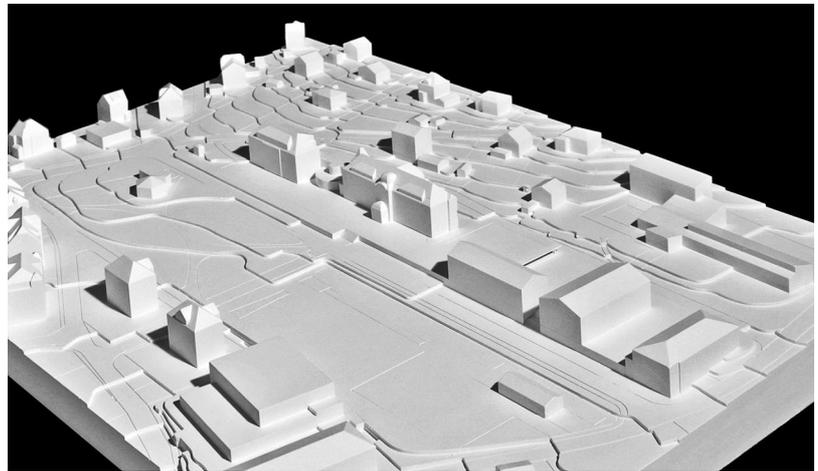


# 15 TWO WOOD

*éliminé au 2e tour*

Atelier architecture-m  
Rue Centrale 115, 2503 Bienne  
atelier@architecture-m.ch

*collaboration*  
Grossniklaus Olivier  
Labansine Eric  
Longauer-Kajan Rita  
Sougner Claire  
Reichen Helena  
Schmid Anath  
Voelker Quentin



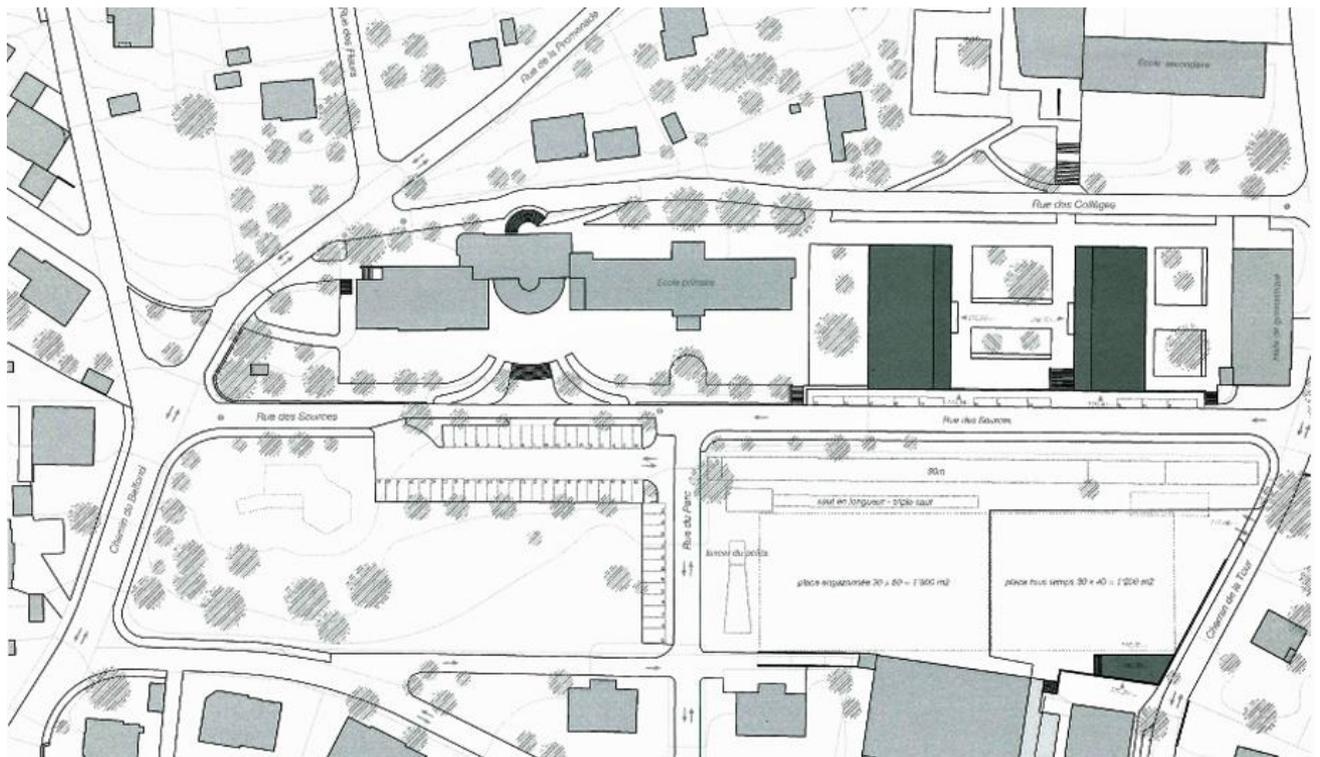
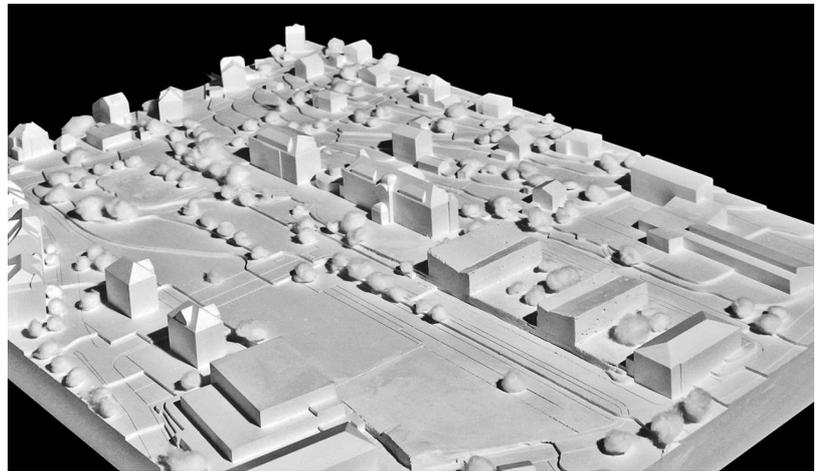
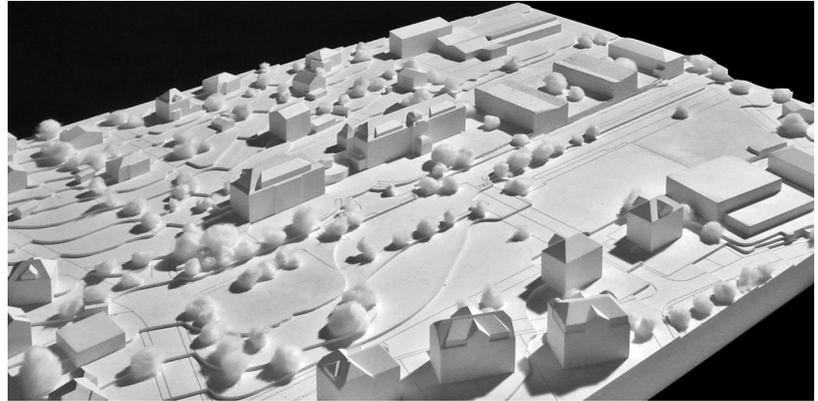
# 16

## HATE-TOI LENTEMENT

éliminé au 1er tour

MBR Architecture SA  
Langel Baptiste  
Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier  
stimier@mbr-arch.ch

collaboration  
Py Julien  
Girardin Frédéric



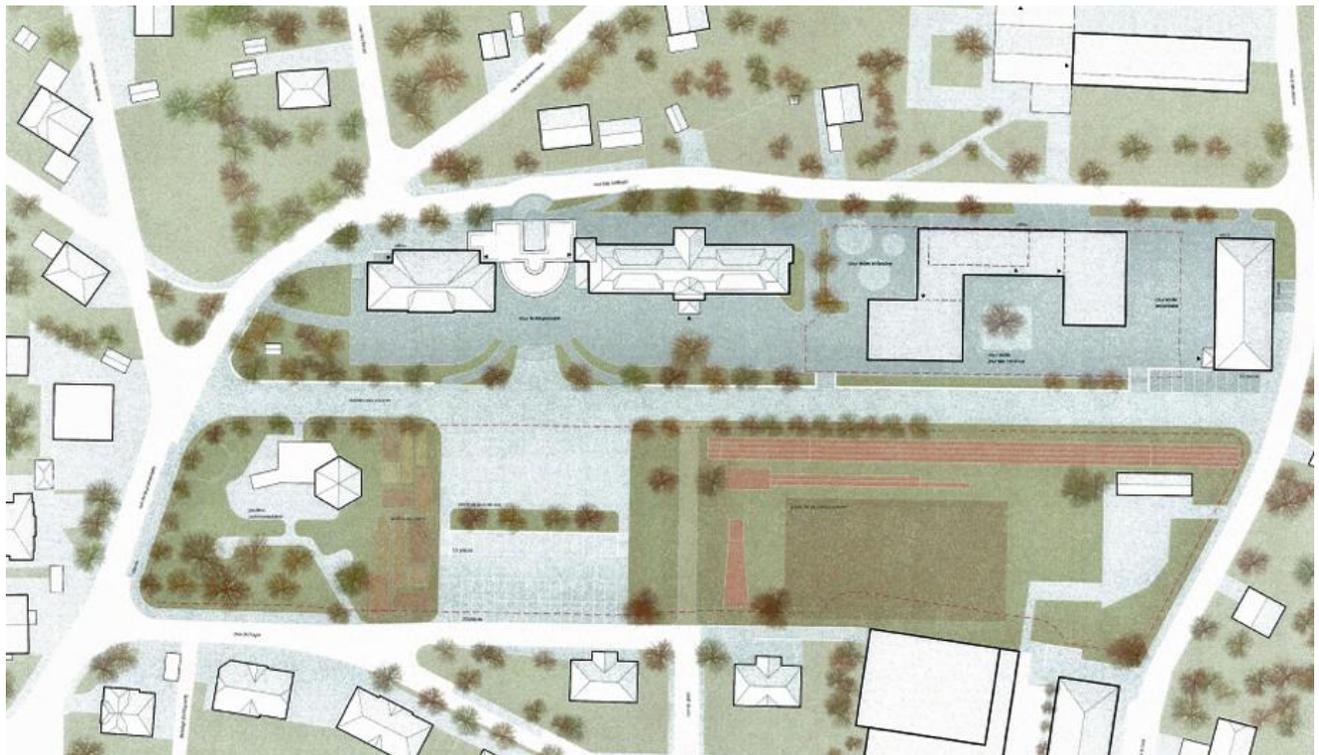
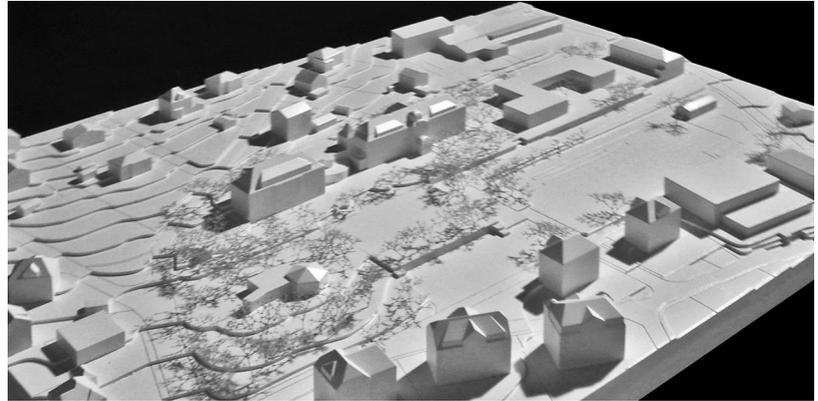
# 17

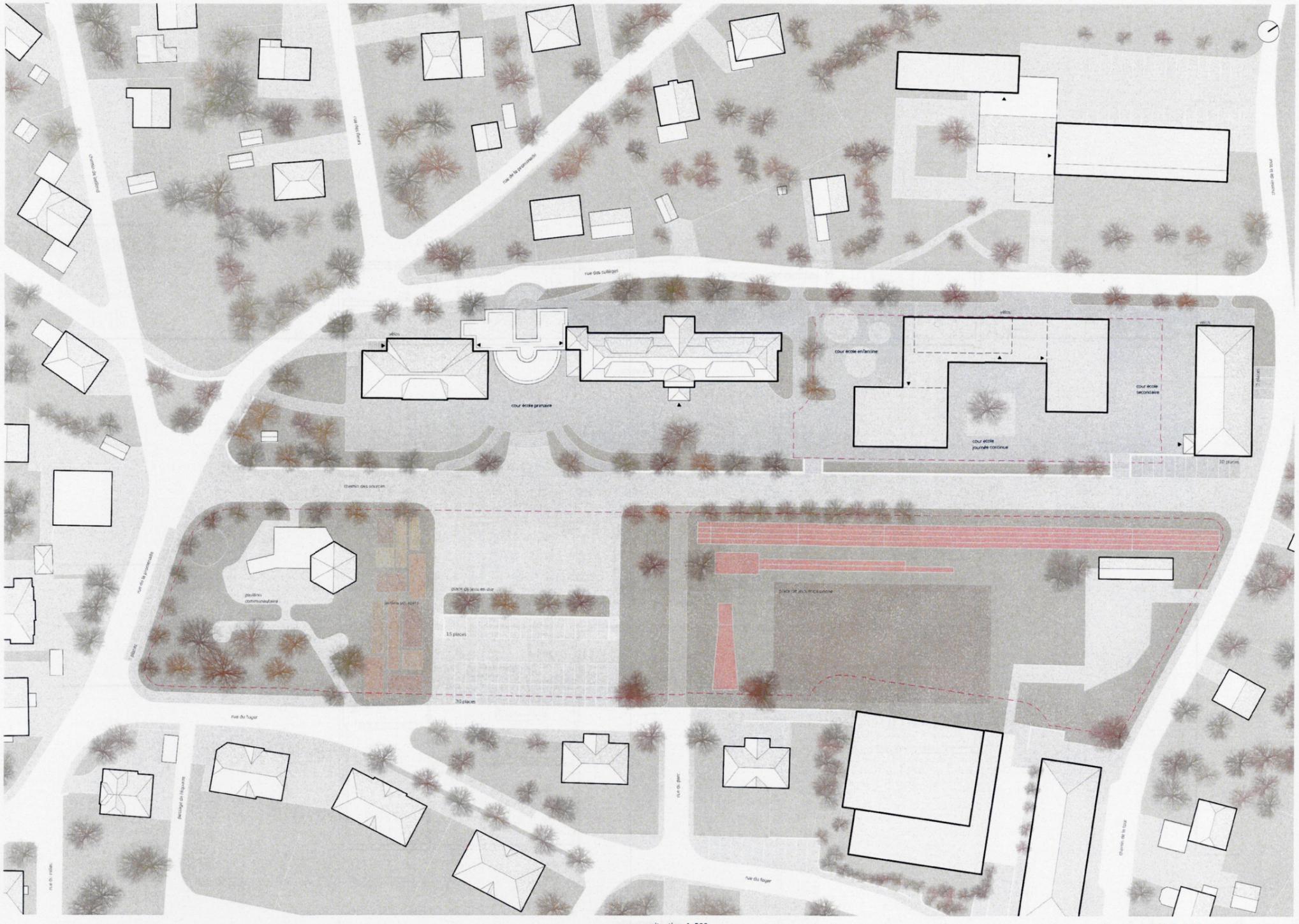
## COLONEL MOUTARDE

4e prix

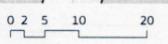
VIRET ARCHITECTES SA  
& STUDIO V9  
Rue du Varis 9, 1700 Fribourg  
info@studiov9.ch

*collaboration*  
Jeandrevin Bastien  
Poffet Tanguy  
Rouiller Sacha

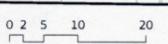




situation 1\_500



façade sud 1\_500



### Colonel Moutarde

**IMPLANTATION**  
 La commune de Tavannes a la volonté d'agrandir ses surfaces scolaires afin d'accueillir une nouvelle école enfantine, une école à journée continue ainsi que des locaux destinés à des activités parascolaires. Le site est composé de deux atmosphères distinctes : à l'est se trouvent une bande végétale occupée par une aire de sport, des jardins communautaires et un parc pour les classes enfantines, tandis qu'à l'ouest une frange au caractère plus urbain accueille les bâtiments de l'école primaire, une salle de gym et une place minérale. Cette démarcation entre loisirs et éducation est accentuée par la topographie qui offre au plateau supérieur une ouverture sur le paysage.

L'implantation du projet cherche à renforcer ce contraste qui définit le lieu. Le nouveau bâtiment s'implante donc sur l'ancienne place minérale à l'ouest, ce qui renforce la symétrie existante axée sur la Rue du Parc. Cette démarche s'inscrit dans une logique de rationalisation de l'espace bâti. La forme ophiomorphe du nouveau volume dialogue avec ses voisins et permet d'organiser les vides de manière à délimiter les différents cours d'écoles. Le secteur "est" est ainsi libéré de tout ouvrage et peut accueillir les espaces extérieurs tout en conservant son ouverture. Bénéficiant de sa situation au sein d'un parc, l'ancien pavillon de l'école enfantine est appropriable selon les besoins. La place minérale est déplacée en contre-bas de l'école primaire et crée ainsi une nouvelle centralité, véritable trait d'union entre village et école appuyé par la Rue des Sources devenue piétonne.

**TYPLOGIE**  
 Les cours d'école communiquent par les passages au travers du nouveau bâtiment. Ces couverts abritent les entrées des trois programmes : l'école enfantine au sud, l'école à journée continue au nord et la salle multiusage au centre. Cette répartition permet d'identifier les espaces et entrées destinés à chaque usage.

Les deux extrémités du bâtiment accueillent les classes ainsi que la circulation verticale. Chaque salle de cours s'ouvre sur deux orientations et est disposée de manière à ce que le bruit extérieur des enfants n'importe pas le travail de ceux qui sont à l'intérieur. En fonction des besoins, la subdivision de la salle est rendue possible à l'aide de parois légères qui n'entravent pas à la fluidité. Les deux têtes du projet sont reliées à l'étage par un couloir ouvert sur la cour centrale qui distribue les locaux secondaires. Ces deux entités bénéficient donc d'une indépendance distributive, mais profitent tout de même d'un lien plus privé et fonctionnel. La salle de psychomotricité se trouve au centre de cette connexion et assure une discrétion d'usage.

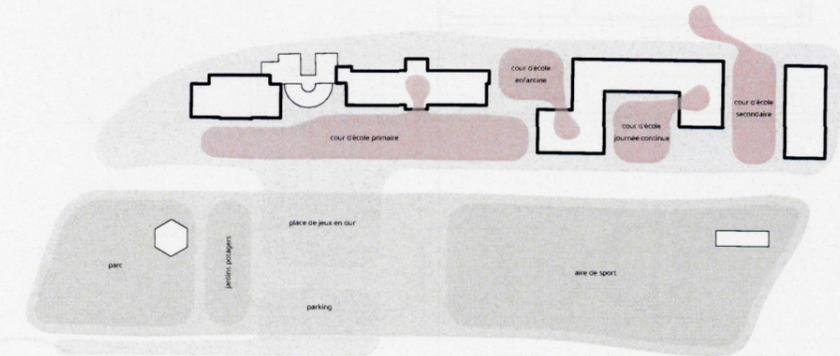
La volumétrie permet la mise en place d'une typologie simple et efficace qui minimise les espaces distribués en regroupant les fonctions.

**CONSTRUCTION**  
 La rationalité formelle et typologique du nouveau volume est prolongée au travers de son système constructif. La matérialité évoque une façade massive et minérale à l'image du caractère bâti du secteur "ouest". La couleur crème, épiciée moutarde, fait écho aux bâtiments le bordant et rappelle les teintes de roche calcaire de la région.

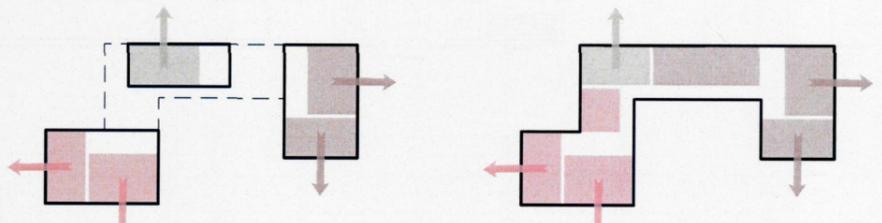
Le volume, perforé par de grandes fenêtres en bois, profite de sa situation pour s'ouvrir sur le paysage environnant. Chaque ouverture contient un vantail plein permettant une ventilation naturelle. Les larges percements contrastent avec l'échelle enfantine. Ils laissent filtrer une lumière abondante et facilitent la vision des petits usagers sur l'extérieur.

La toiture plate véhicule une discrétion et un calme bienvenus à l'égard des constructions existantes. Elle n'obstrue pas le dégagement existant depuis l'école secondaire.

En résumé, la volonté principale du projet est de répondre aux attentes des différentes écoles au travers d'une intervention unique, tout en cherchant avec sincérité à renforcer le caractère du site.



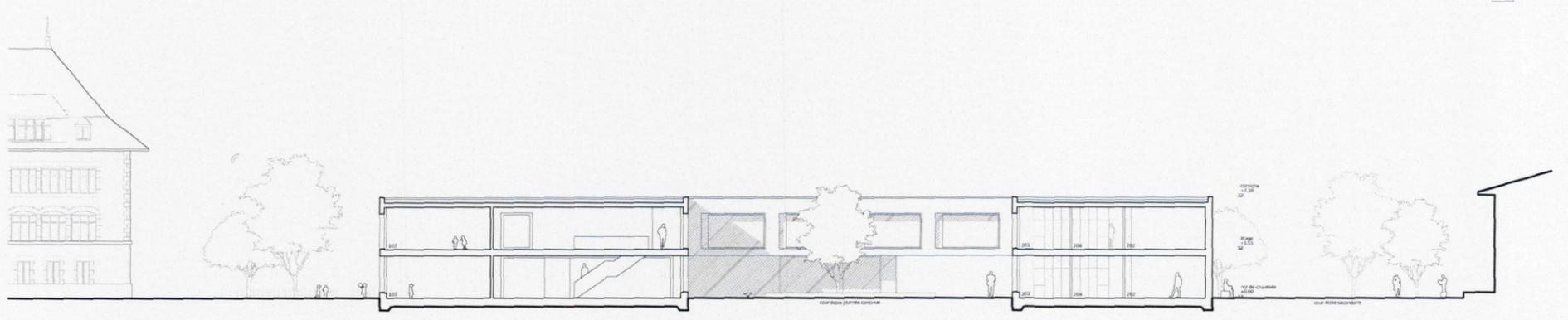
espaces extérieurs



orientation et organisation

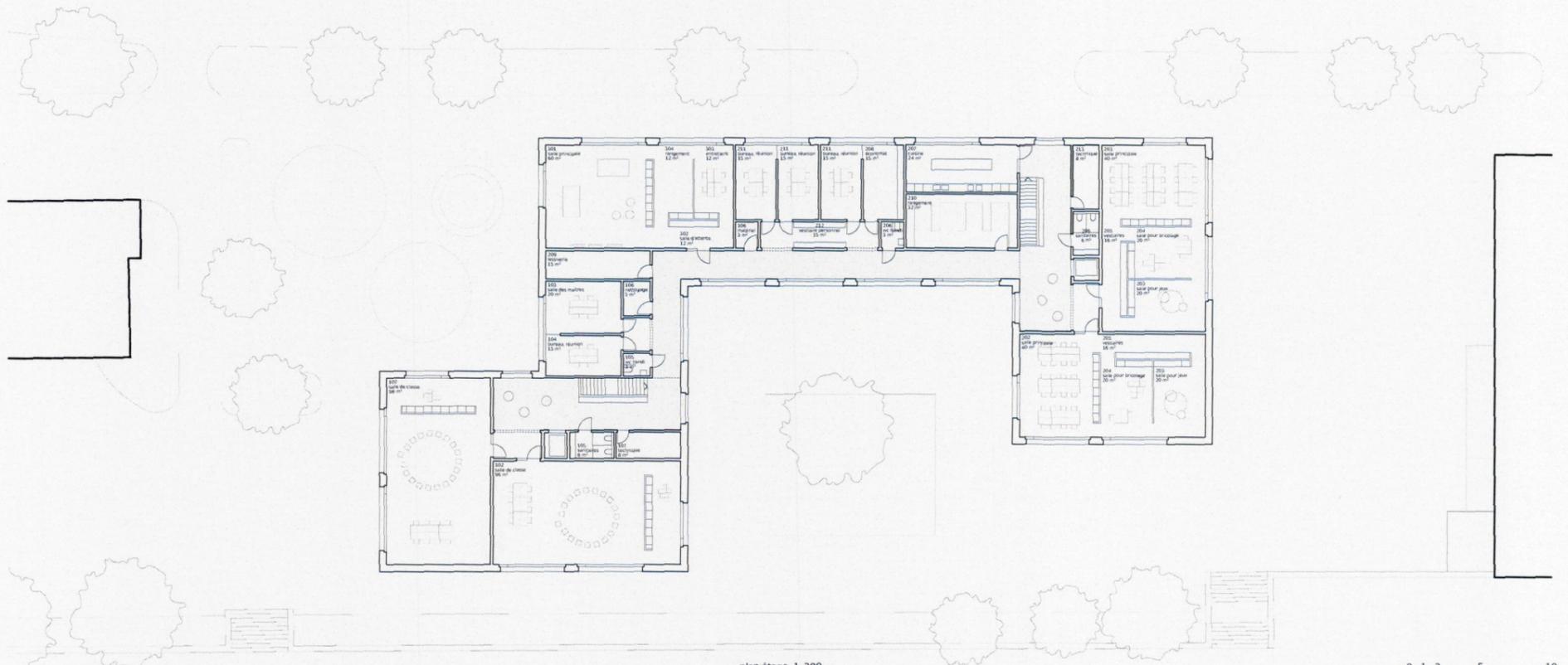
école enfantine ■ parascolaire ■ école journée continue ■

S.F.A



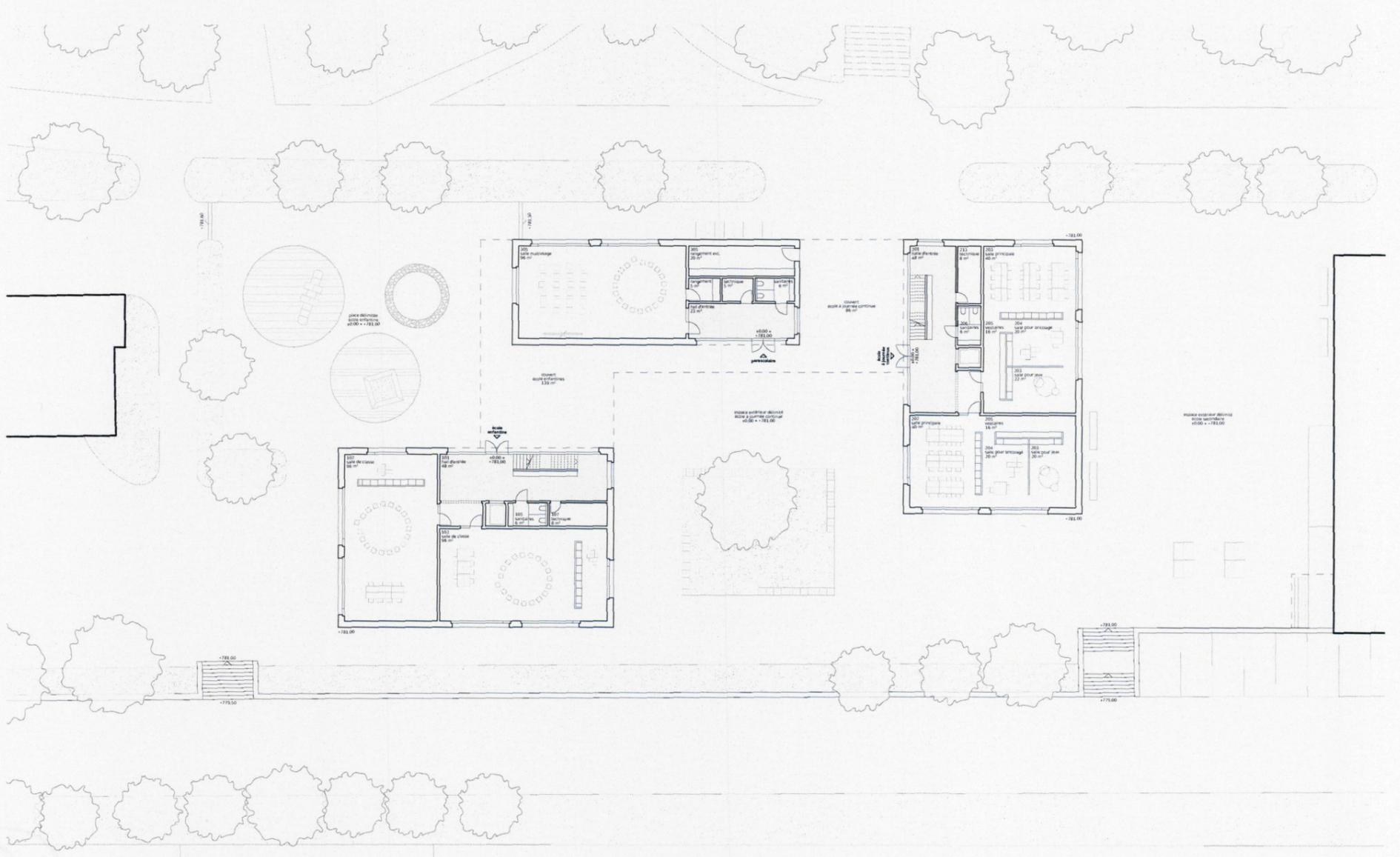
coupe A-A 1\_200

0 1 2 5 10



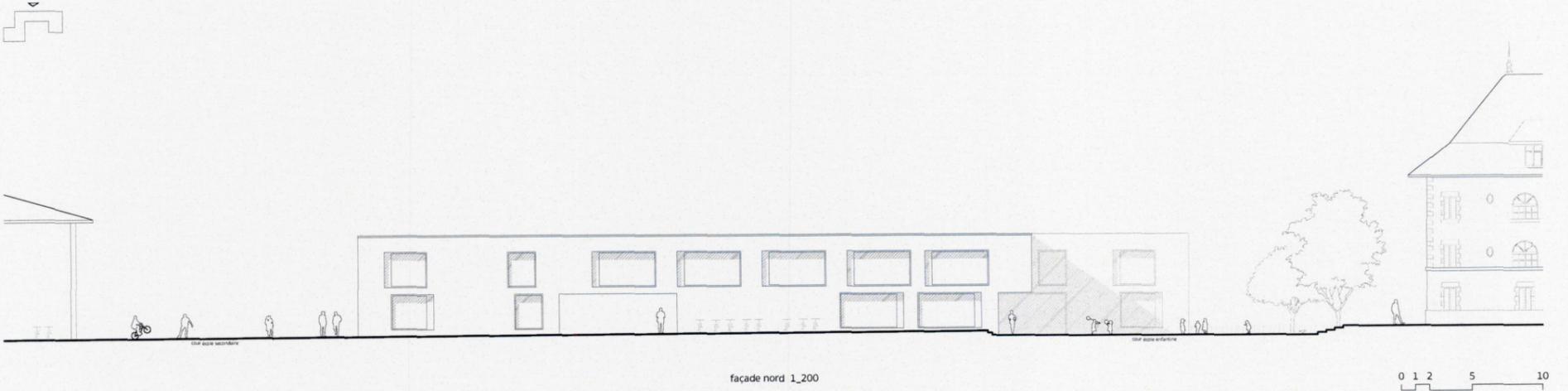
plan étage 1\_200

0 1 2 5 10



rez-de-chaussée 1\_200

0 1 2 5 10



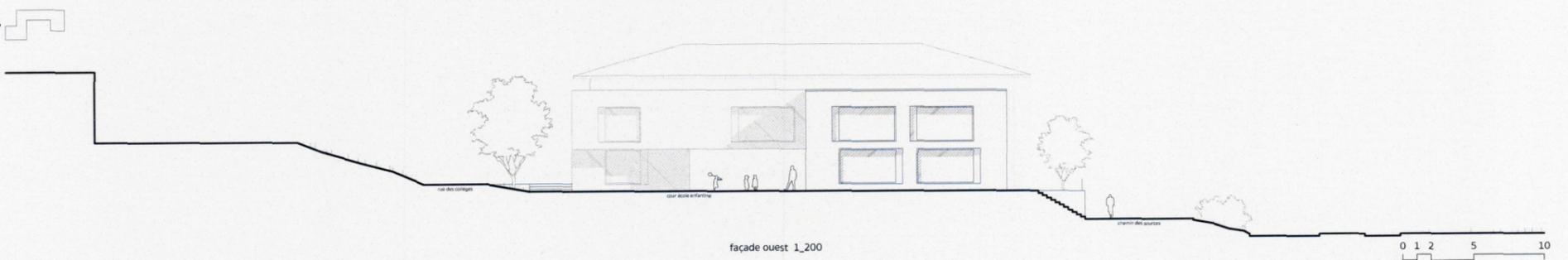
façade nord 1\_200

0 1 2 5 10



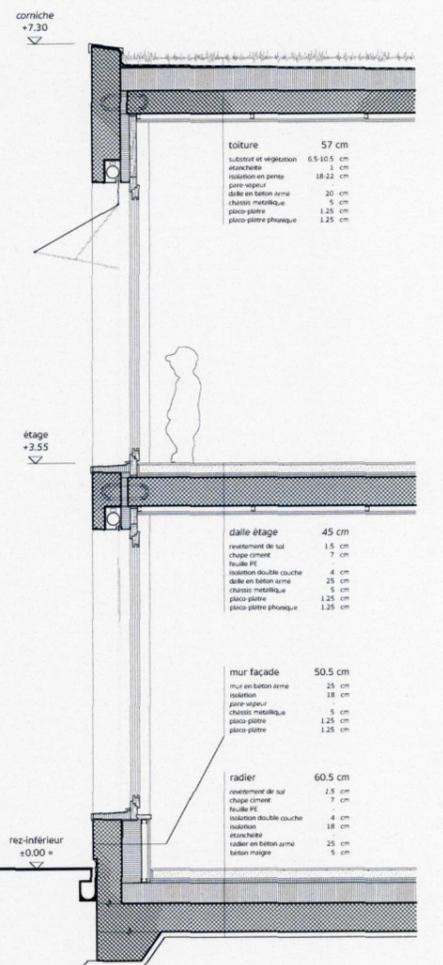
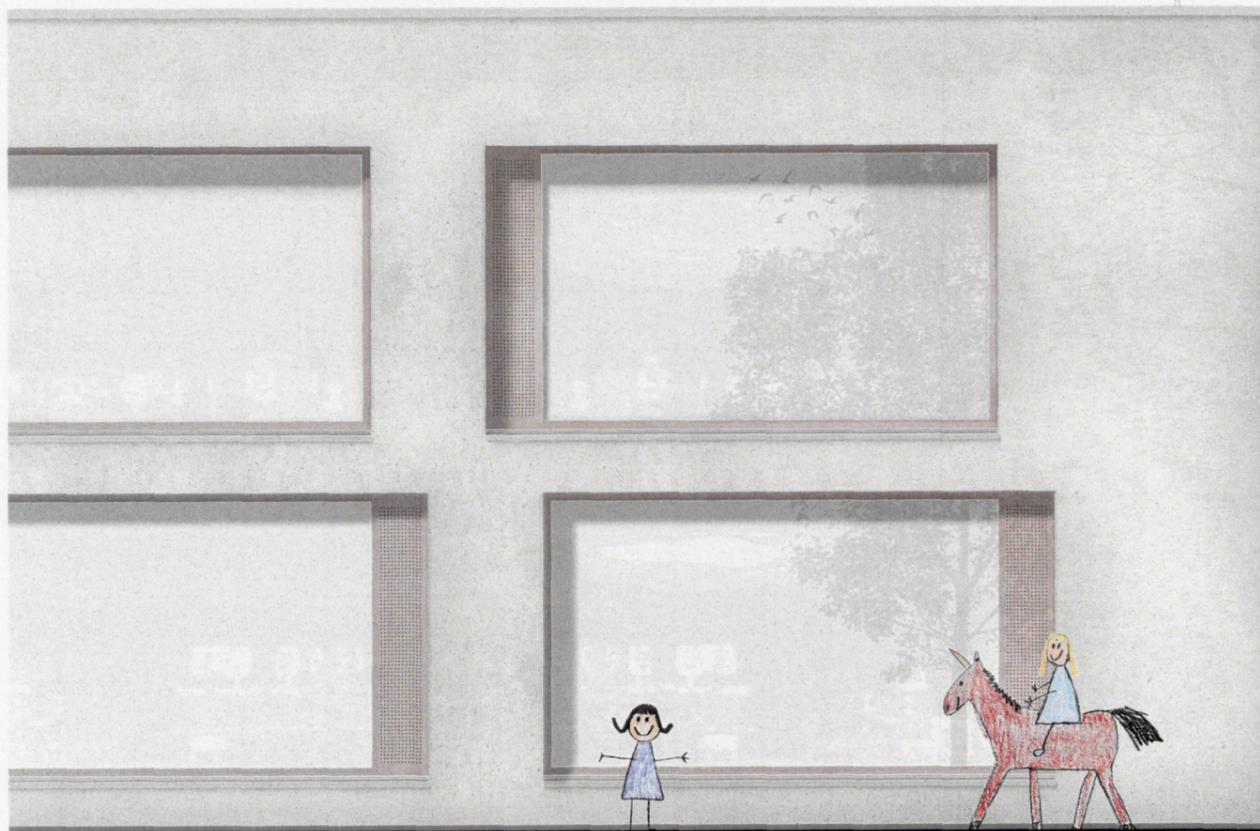
coupe B-B 1\_200

0 1 2 5 10



façade ouest 1\_200

0 1 2 5 10



façade et détail constructif 1\_30

0 0,5 1 2

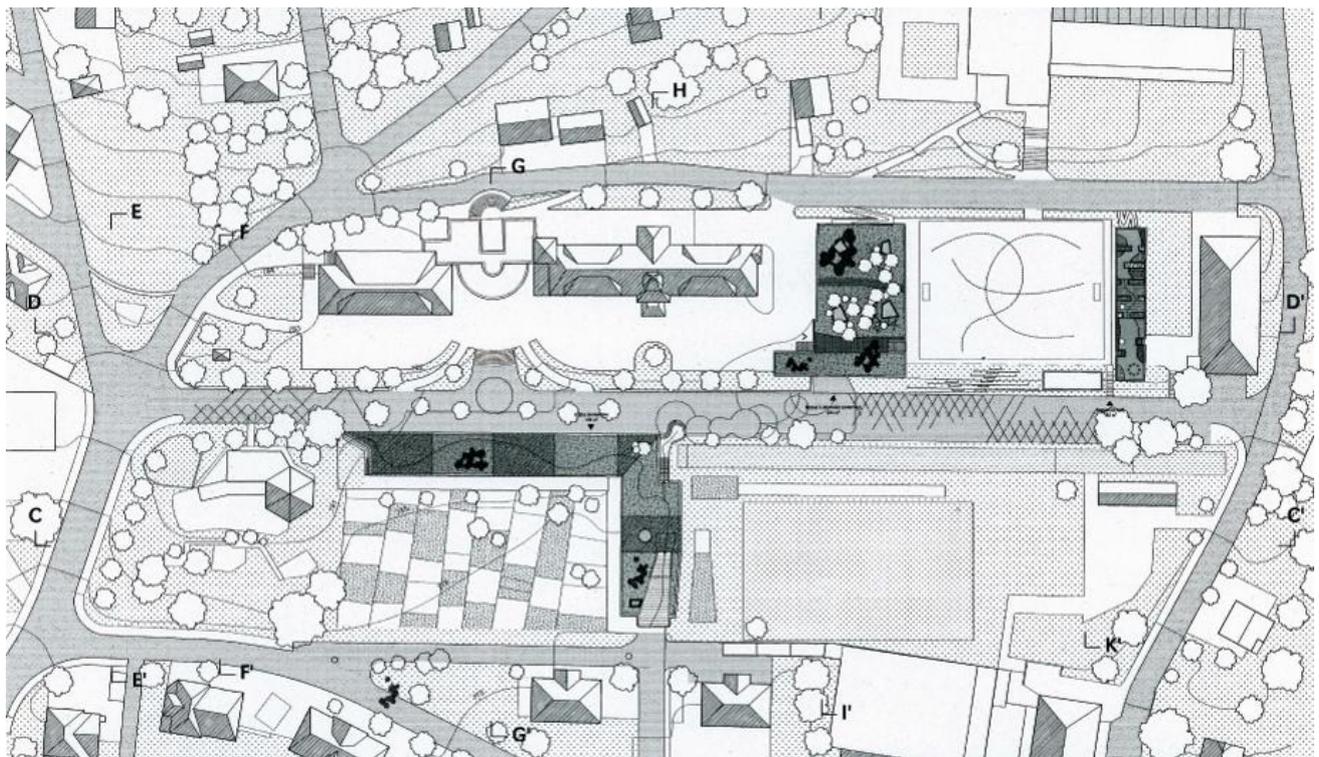


# 19 PHYSIS

éliminé au 1er tour

KUNIK DE MORSIER  
ARCHITECTES SARL  
Rue Etraz 4, 1003 Lausanne  
bureau@kunikdemorsier.ch

*collaboration*  
de Morsier Guillaume  
Kunik Valentin  
Casalia Augustin  
Baechtiger Nicolas  
Garcier Gaspard  
Sam Yamina  
Berney Kimberley  
Besson Nicolas  
Morpurgo Allegra  
Sologuren Diego  
Beghini Clemence  
Ryser Pascal  
Gyger Stephen  
Haarala Tiina



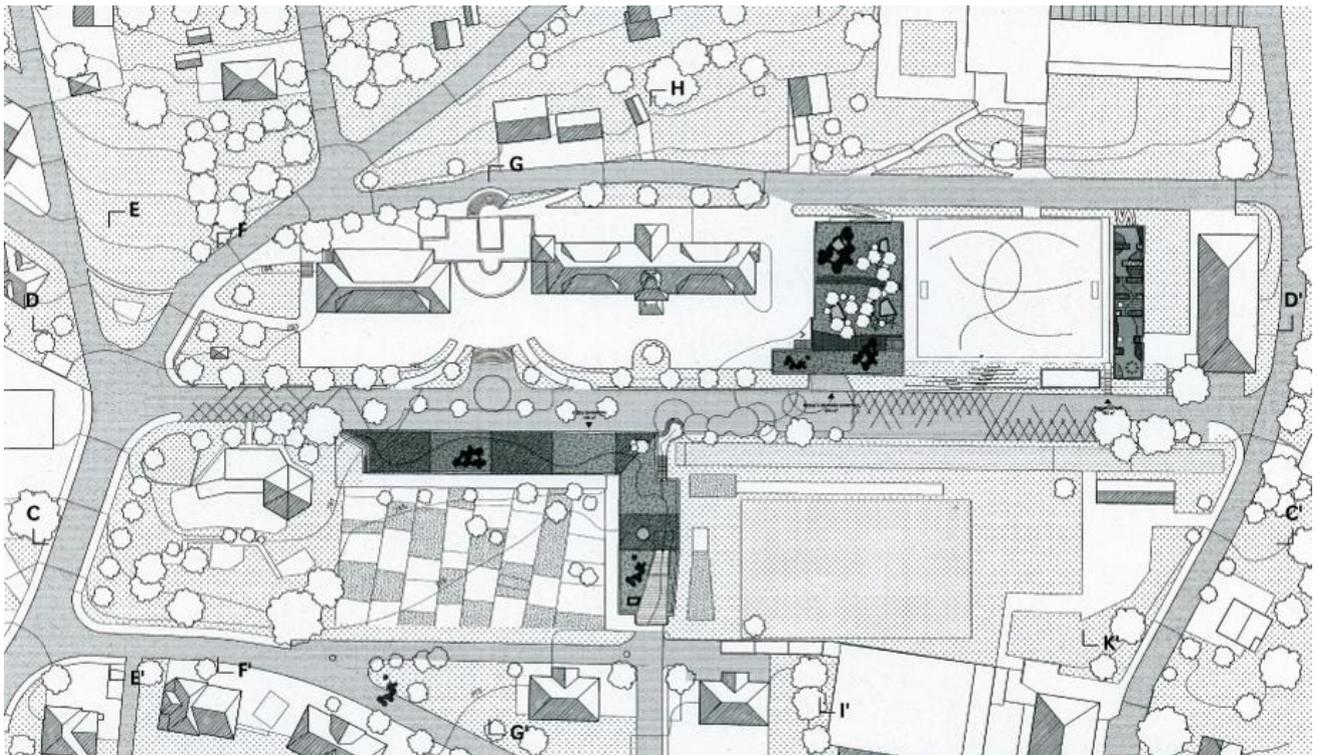
# 20

## QUESTIONS D'ECOLE

éliminé au 1er tour

Kleiber Paul, Kleiber Charles  
Boulevard d'Ivoy 11, 1205 Genève  
paul.kleiber@kleiberarchitectes.ch

*collaboration*  
D'Ambrosca Stefano



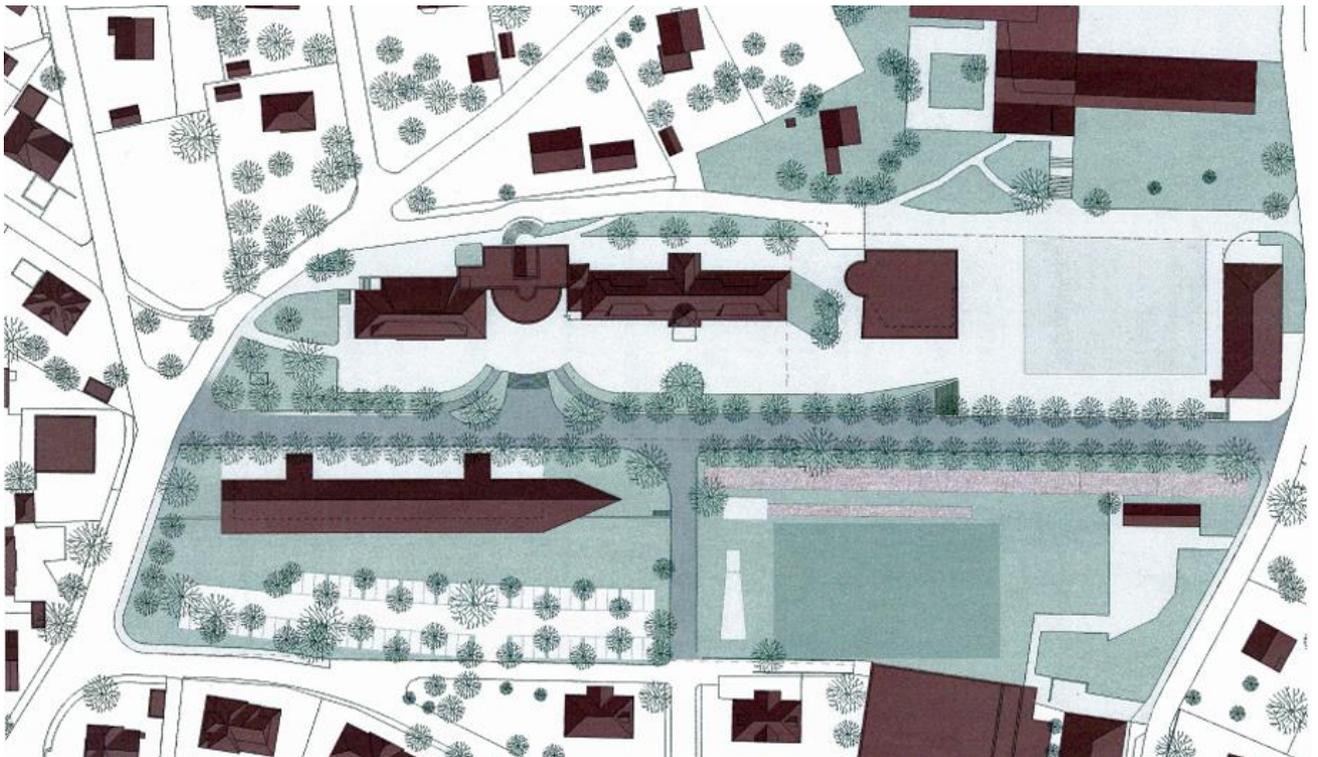
# 21

## AVENUE DES ELEVES

*éliminé au 2e tour*

Arni Architekten AG  
Bielstrasse 40 b, 3250 Lyss  
p.arni@arniarchitekten.ch

*collaboration*  
Arni Dominik  
Lergier Manuel  
Costa Sanches Tiago

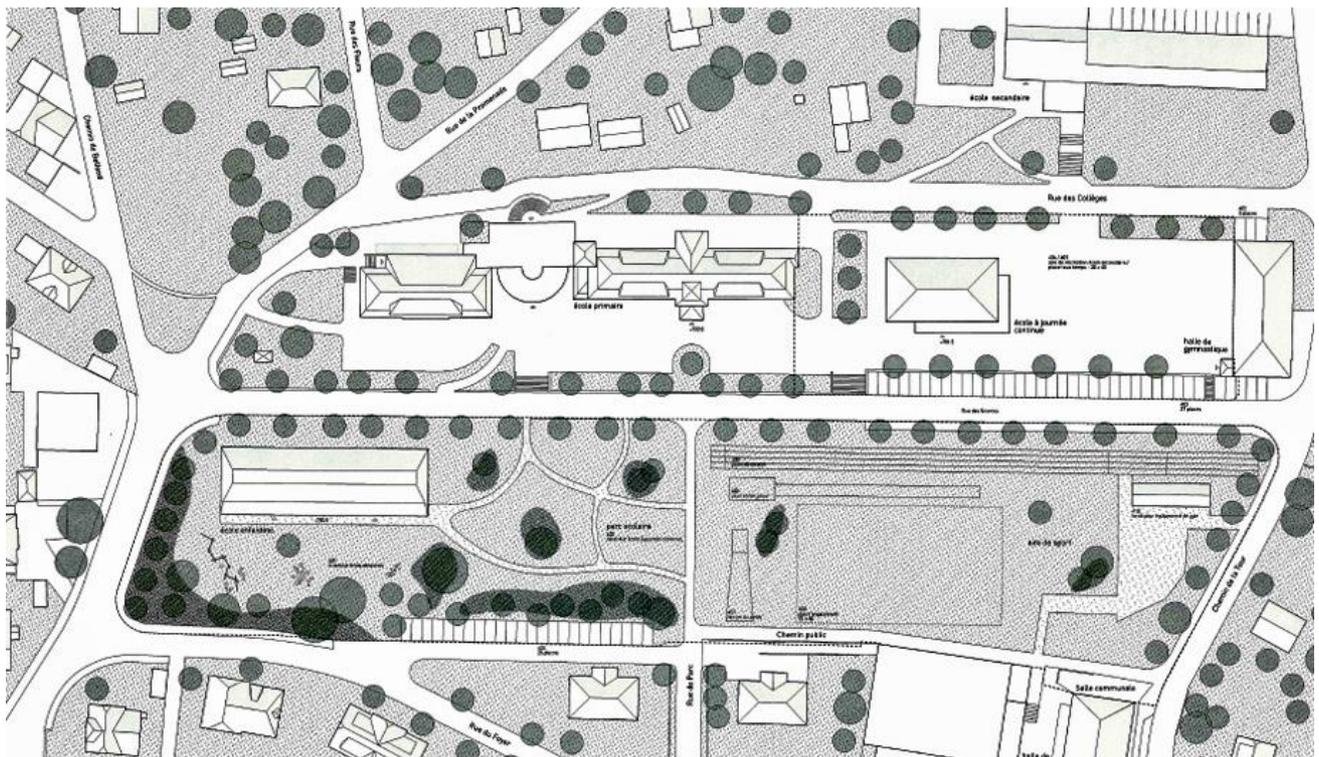


# 22 DEUX-UN-TROIS

*éliminé au 3e tour*

henson architekten gmbh  
Viktoriastrasse 69, 3013 Bern  
mail@hensonarchitekten.ch

*collaboration*  
Lutz Henriette  
Huber Sonja



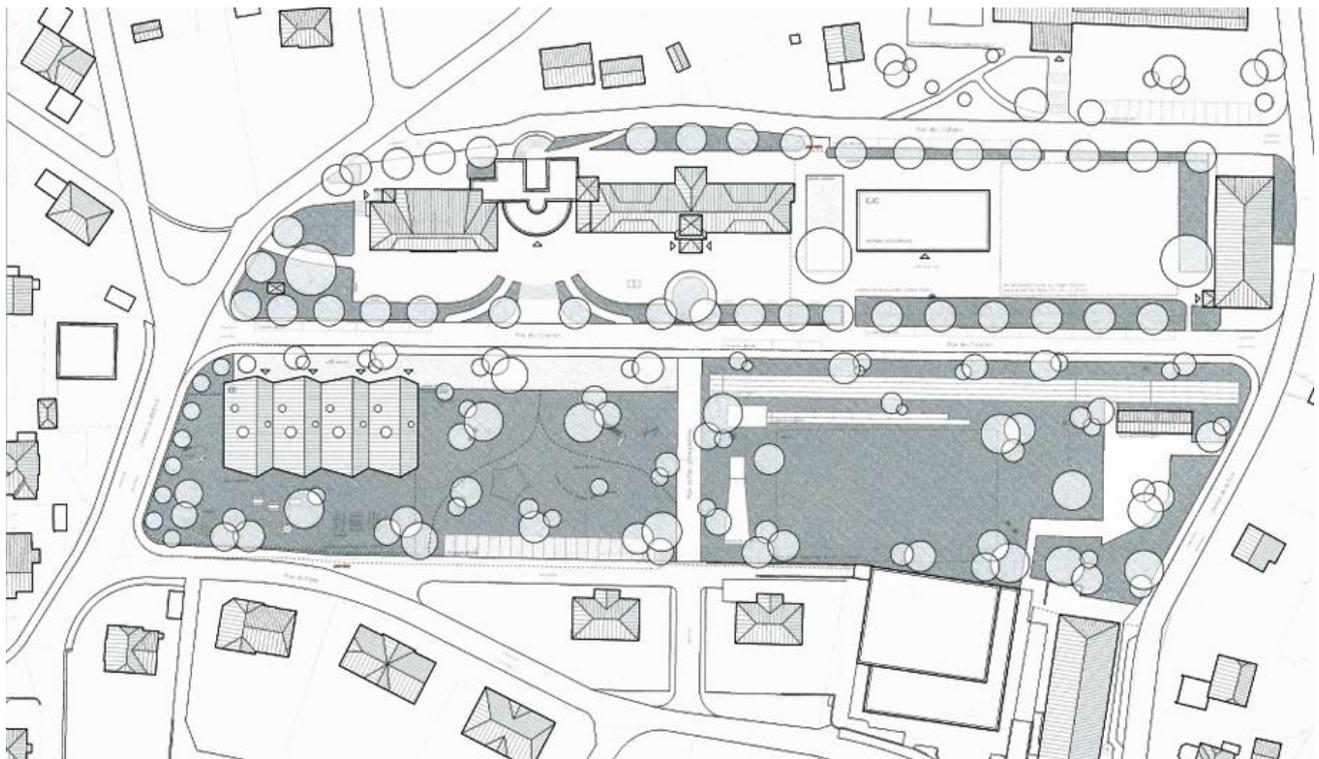
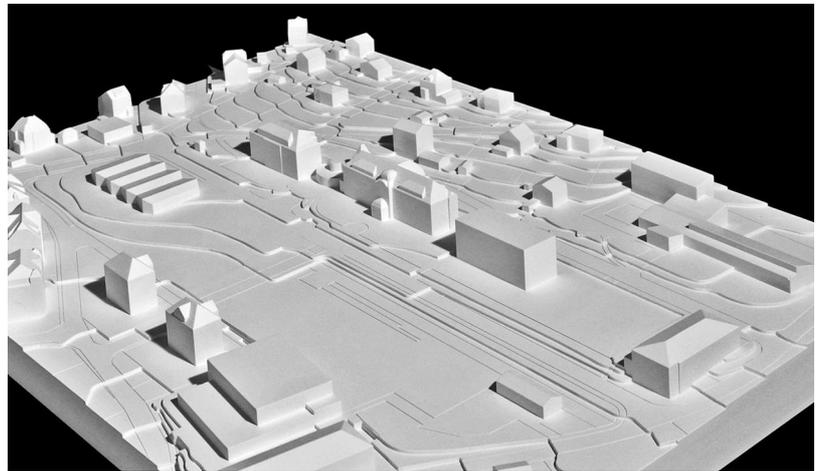
# 23

## OLIVE ET TOM

*éliminé au 3e tour*

Bart & Buchhofer Architekten AG  
Alleestrasse 11, 2503 Bienne  
office@bartbuchhofer.ch

*collaboration*  
Bart Jürg  
Buchhofer Stephan  
Tschanz Sven  
Mani Florence

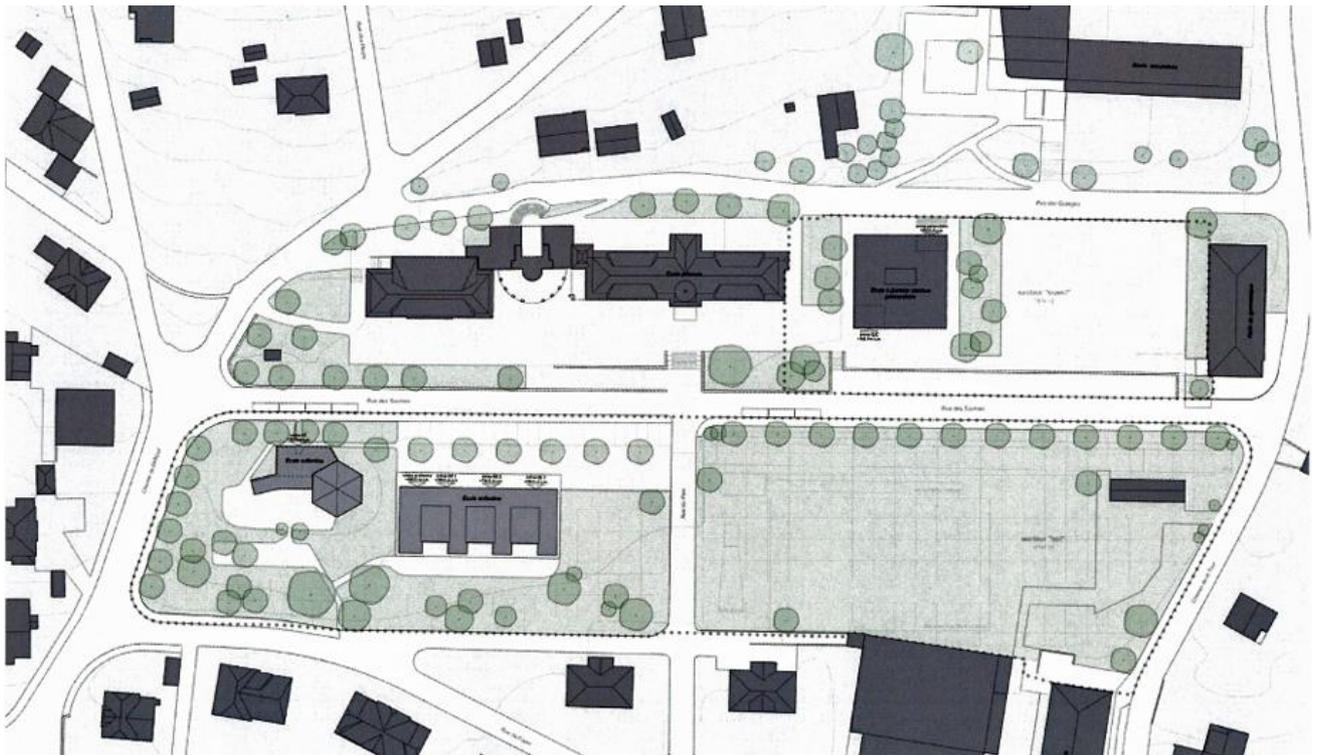
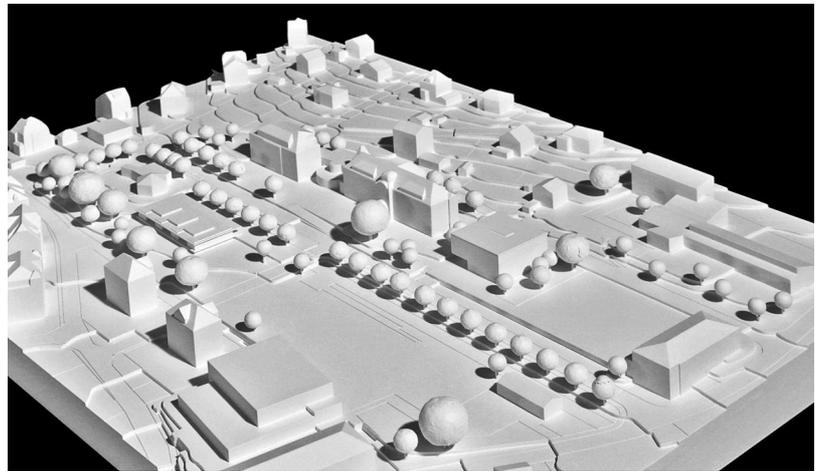
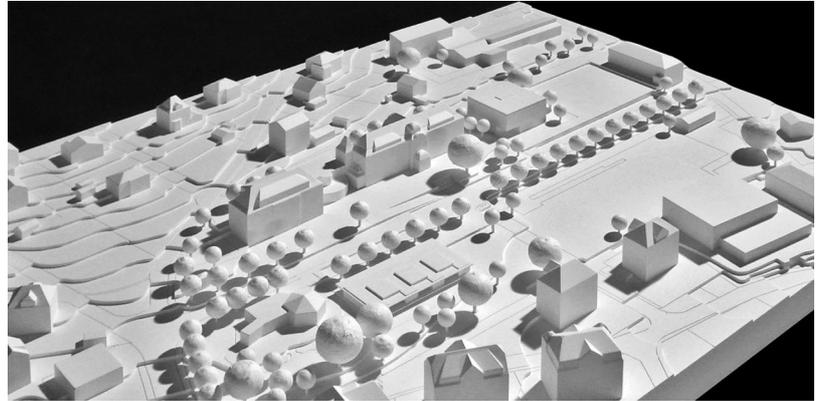


# 24 ECOLLAGE

*éliminé au 2e tour*

Lüscher Egli AG  
Architekten ETH FH SIA  
Farbgasse 26, 4900 Langenthal  
info@learch.ch

*collaboration*  
Egli Fritz  
Gammenthaler Marc  
Marques Javier  
Garcia Rafael  
Meyer Benjamin



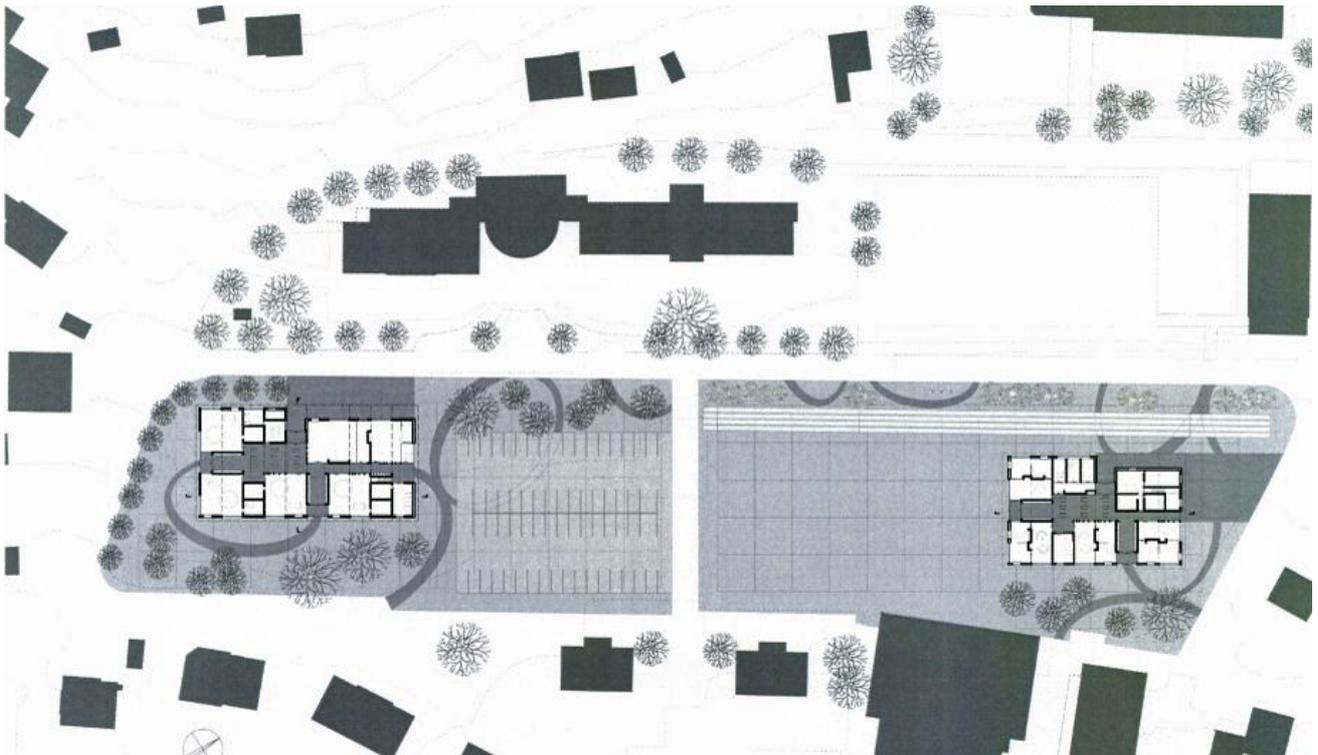
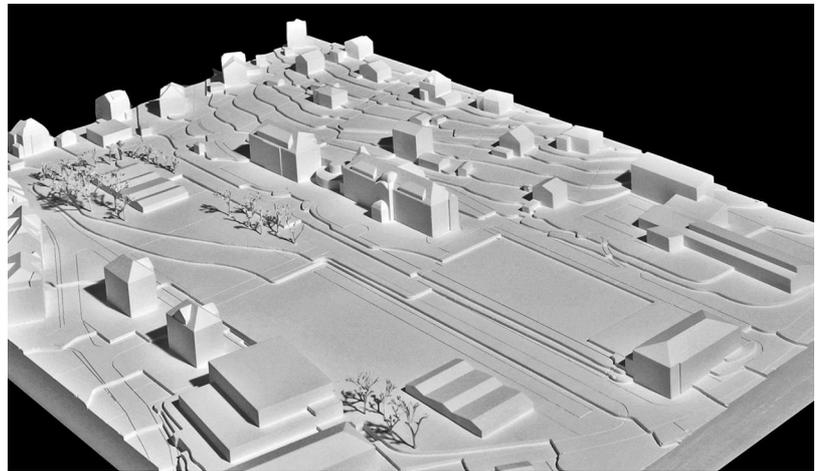
# 25 LES HIRONDELLES

*éliminé au 3e tour*

Schenker Stuber von Tschamer  
Architekten AG  
Sandrainstrasse 3, 3007 Berne  
mail@sssvt.ch

*collaboration*

Brunner Jasmin  
Bruckner Sebastian  
Graf Boris  
von Tschamer Jean-Marc  
Wunderwald Susanne  
Fahrer Mira

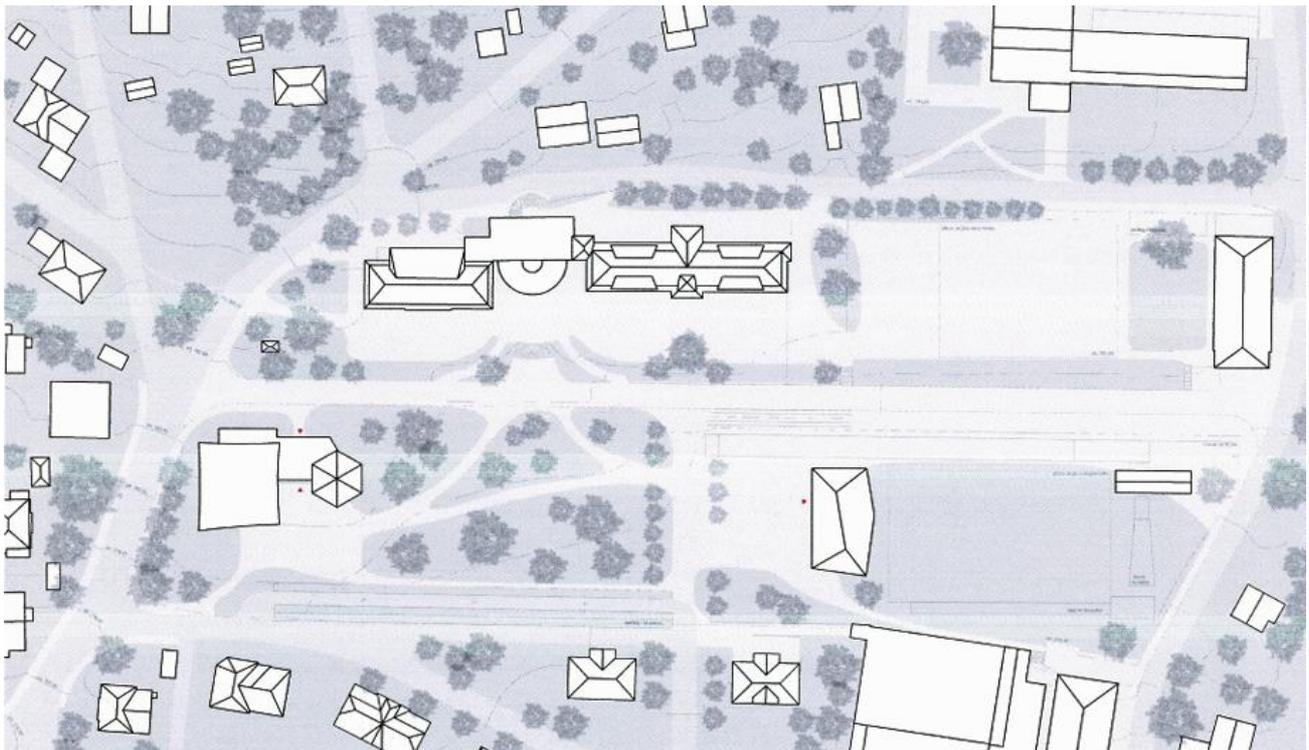


# 26 CAMPUS b

*éliminé au 2e tour*

glatt wohlschlag architectes sàrl  
Avenue Fantaisie 2, 1006 Lausanne  
info@gwarch.ch

*collaboration*  
Glatt Charlotte  
Wohlschlag Jérôme



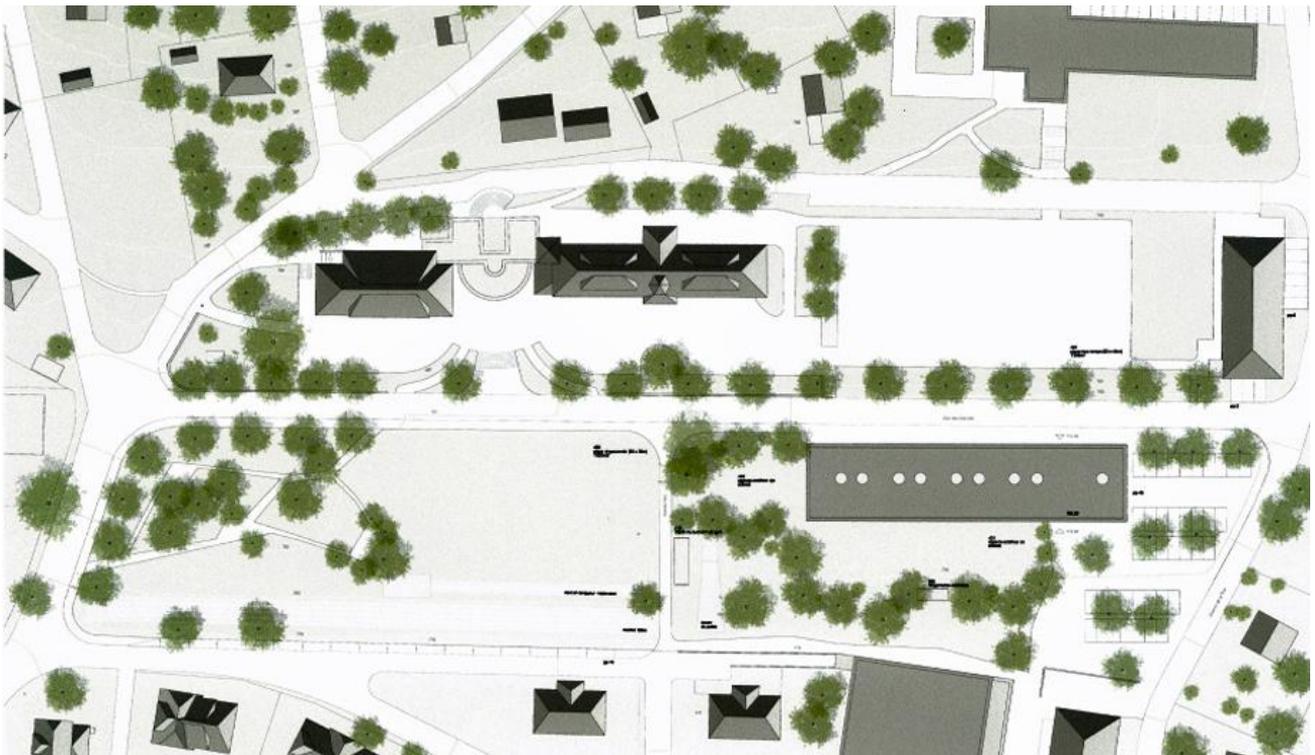
# 27

## ESPACES VERTS

*éliminé au 3e tour*

rollimarchini AG, Architekten SIA  
Waffenweg 5, 3014 Bern  
marchini@rollimarchini.ch

*collaboration*  
Rolli Michael  
Marchini Francesco  
Steiner Marika  
Zufferey Sebastian





# 29

## LE SOCLE COMMUN

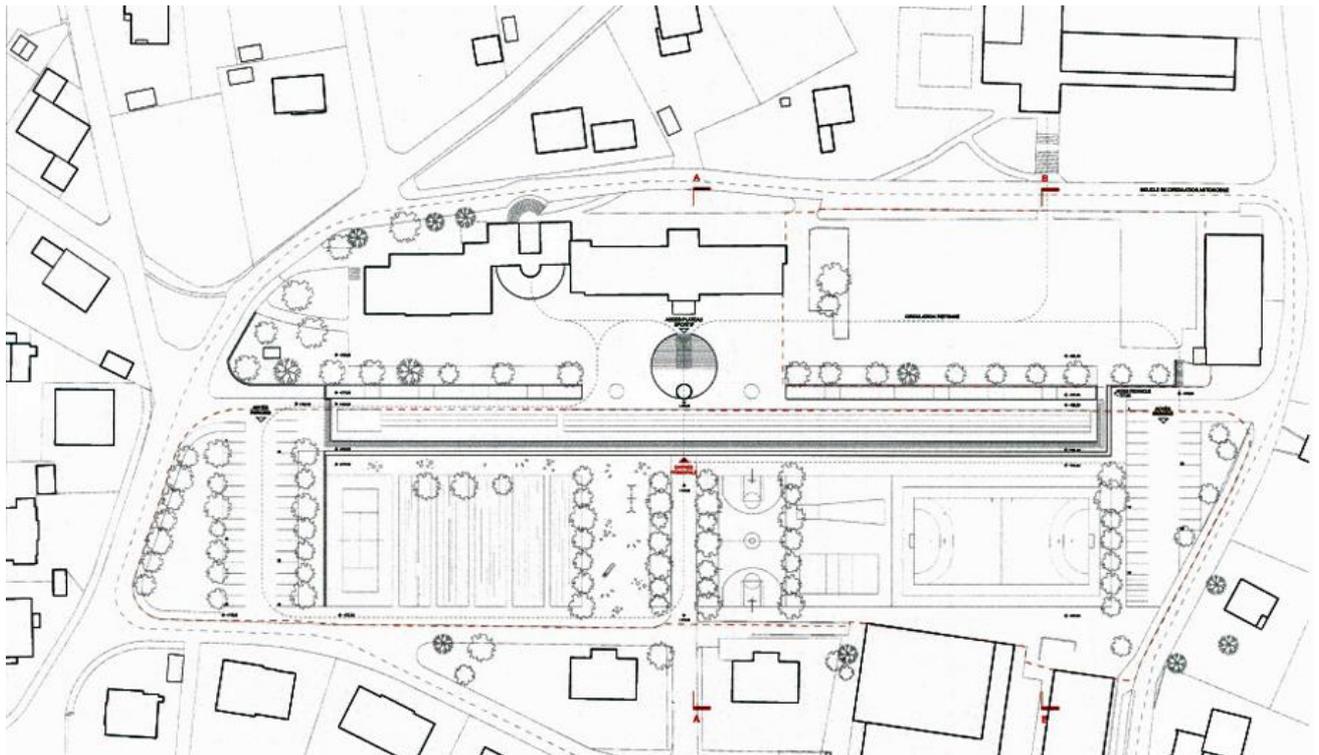
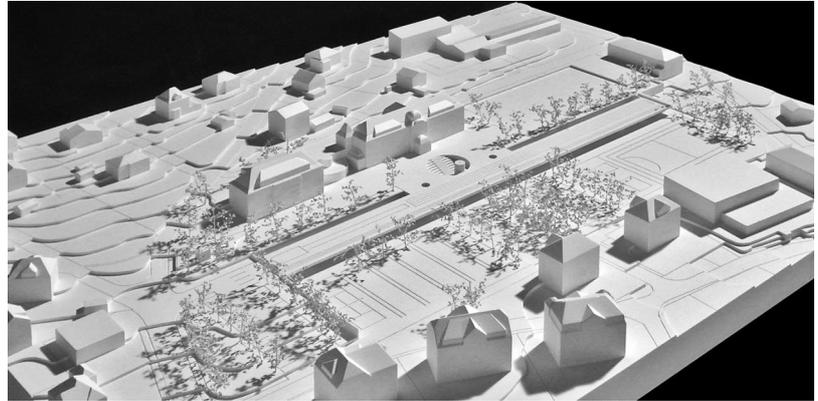
*éliminé au 3e tour*

Benjamin Coustès\* / André Guiraud\* /  
Philippe Jolivet\*\*

\*Rue Jean Burguet 14  
F-33000 Bordeaux

\*\*Rue du Palais Gallien 95  
F-33000 Bordeaux

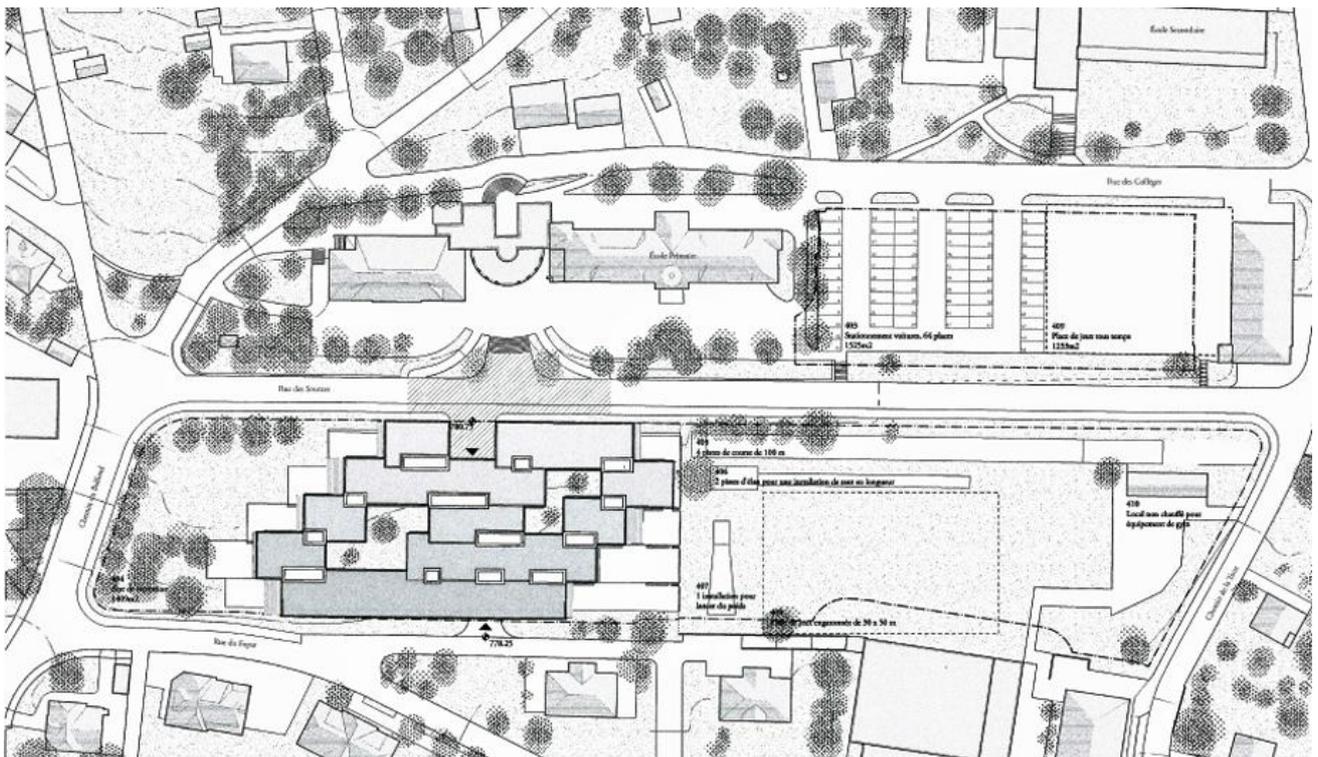
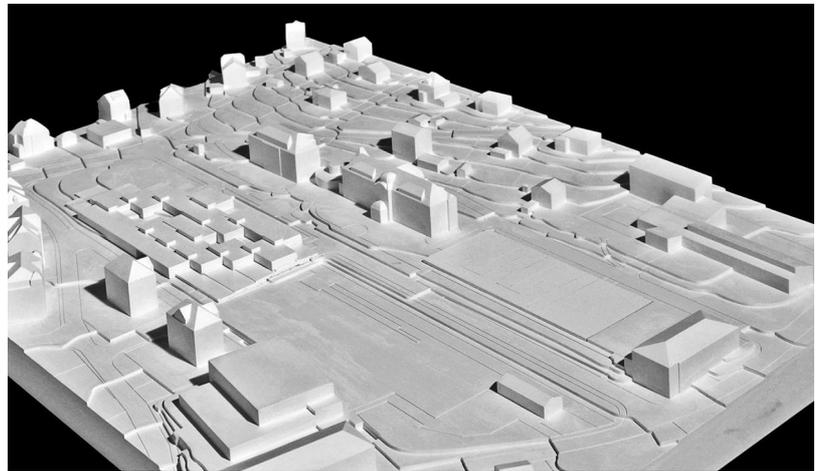
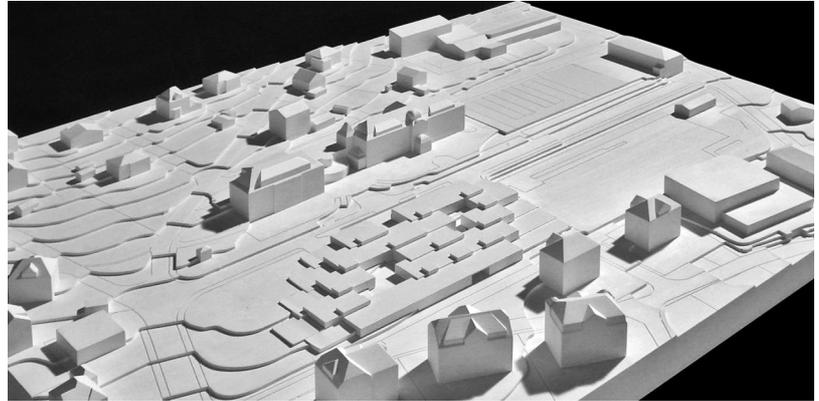
coustes.benjamin@gmail.com  
andre.guiraud.architectura@gmail.com  
p.jolivet@atelier6architecture.com



30  
391

*éliminé au 2e tour*

Axel Vansteenkiste  
Vogesenstrasse 44, 4056 Basel  
info@axelvansteenkiste.com

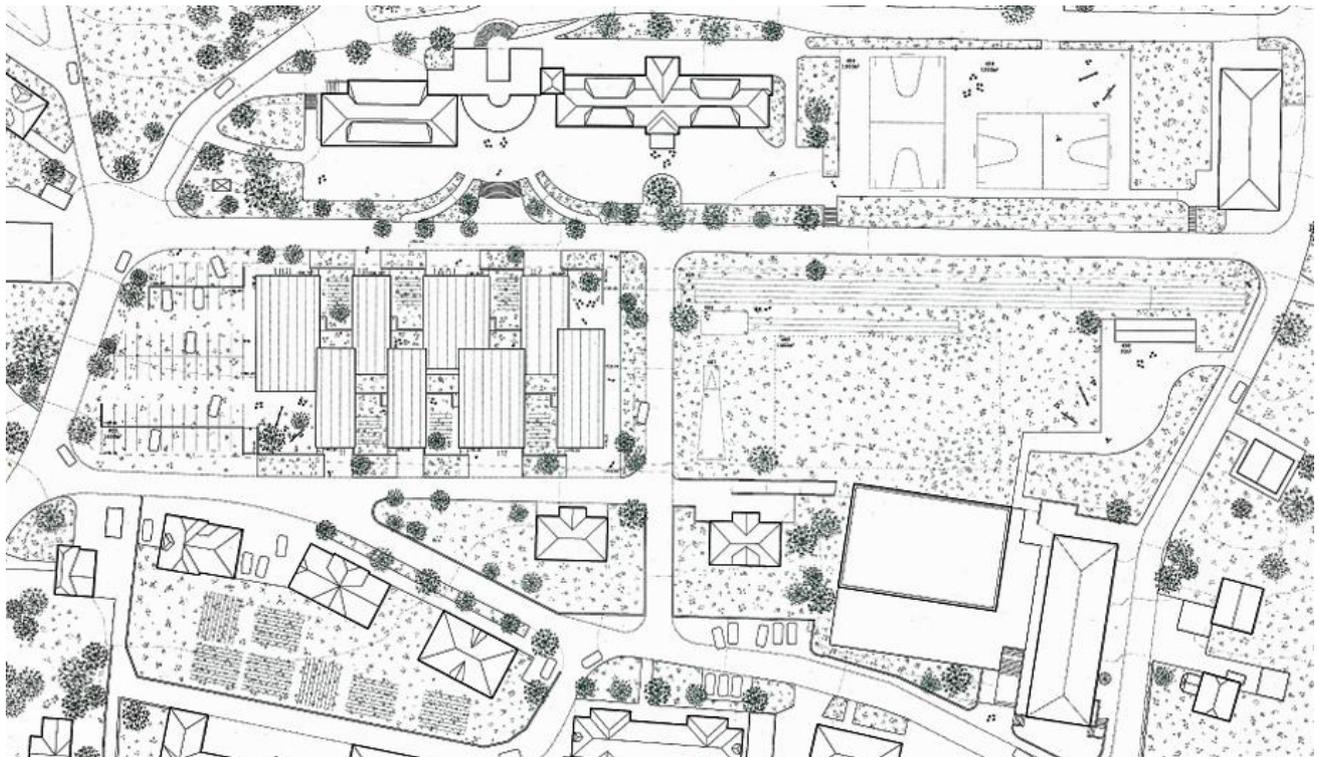
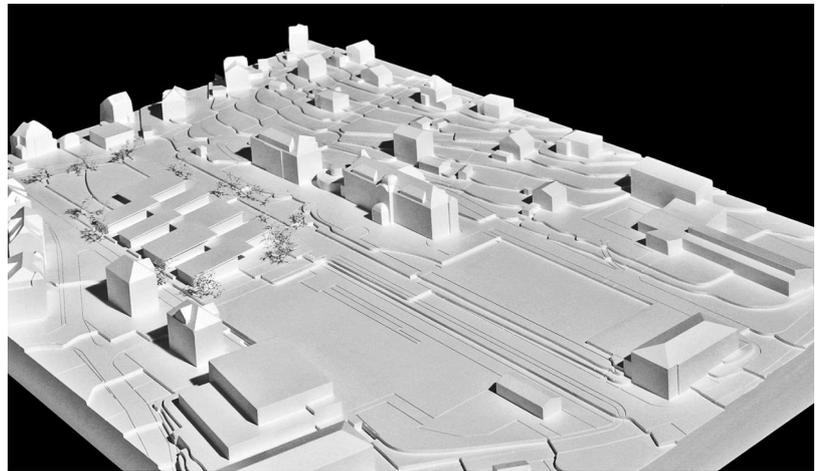


# 31 TOBLERONE

*éliminé au 3e tour*

eido architectes sàrl  
Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg  
info@eido.ch

*collaboration*  
Eichenberger David  
Dos Santos Diogo  
Nicolet Gael



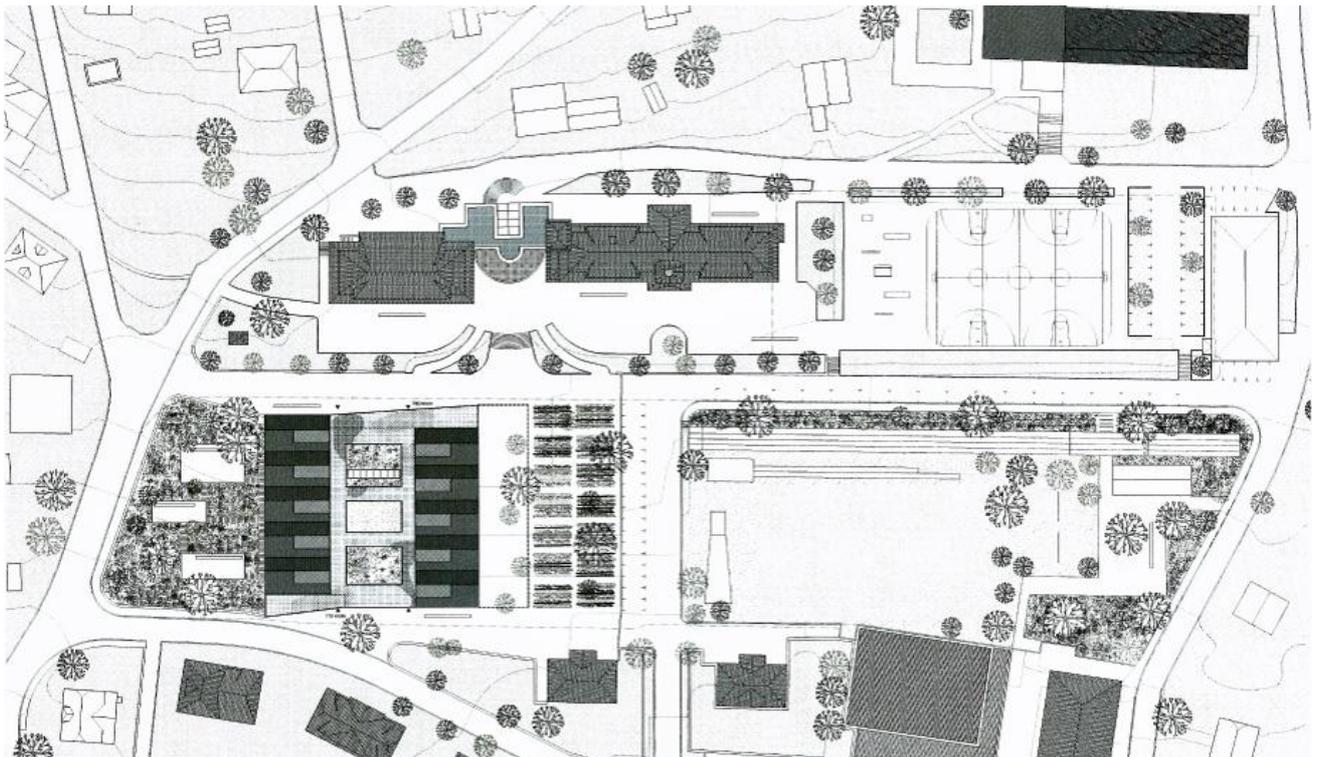
# 32

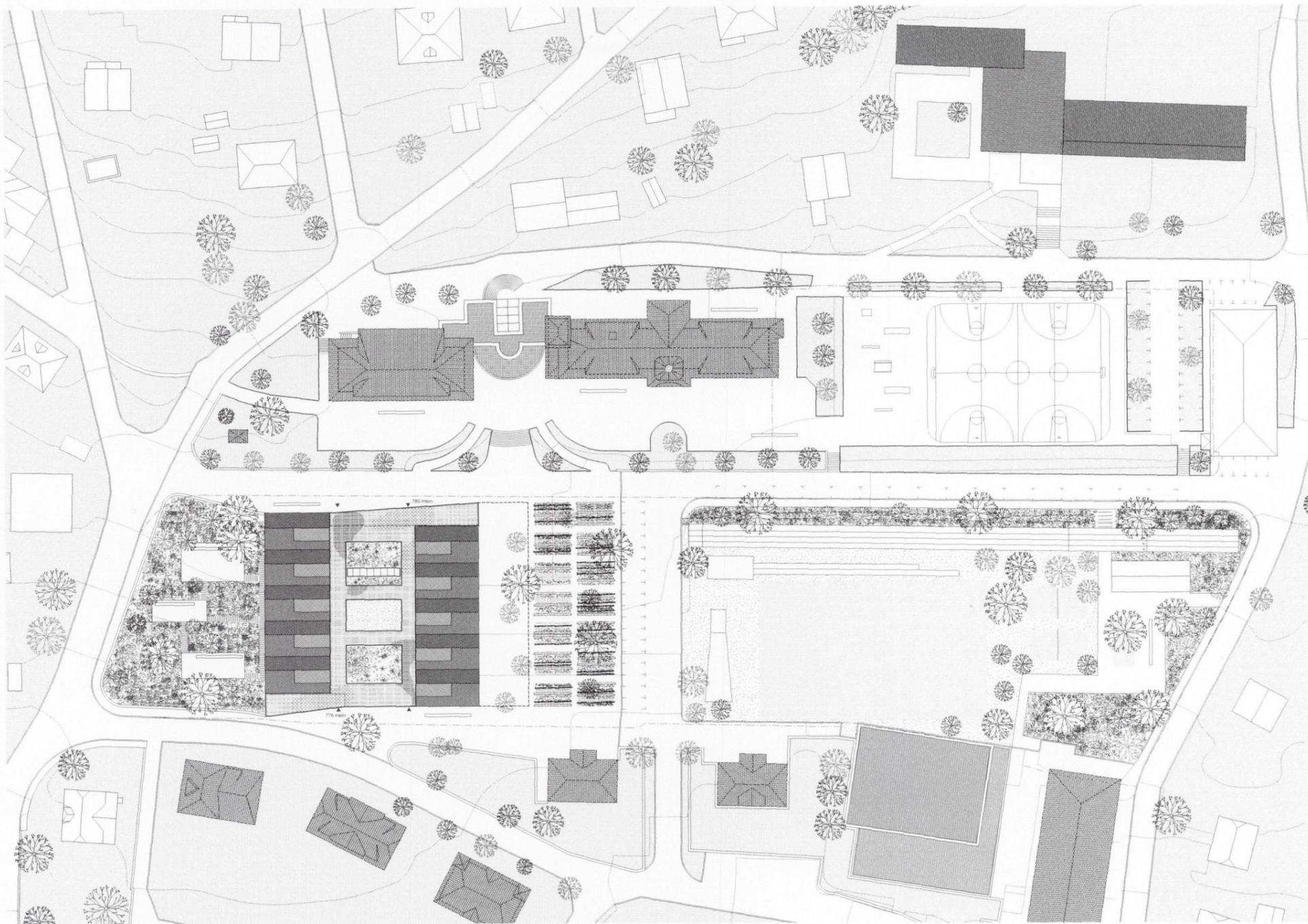
## LES BUISSONNIERES

3e prix

alfred architectes sàrl  
Chemin des Roses 11, 1020 Renens  
info@alfredarchitectes.ch

*collaboration*  
Strambini Nicolas  
Schüll Raphaël  
Roturier Cécile  
Prongué Salvadé Anne  
Caron Gilles  
Leocanet Noémie





Plan de situation 1:500

## LES BUISSONNIERES, COEUR DU PARC

« À l'origine, la « buissonnière » est une école clandestine se tenant en plein champ. Ce sens date de l'époque de Martin Luther. Vers les années 1550, les prêtres luthériens eurent des difficultés à prêcher la nouvelle religion en public. Ils se mirent donc à dispenser leur enseignement dans les campagnes et les bois, au sein d'écoles secrètes. » Wiktionnaire, juin 18

### COEUR DU PARC

Le programme demande une école enfantine et une école de jour. Plus que deux écoles, le projet propose un lieu de vie, une maison de l'enfance au centre du quartier. Une infrastructure modulaire au service de la collectivité, évolutive, durable et cherchant une symbiose avec l'entier du parc historique tel qu'esquissé au début du XXe siècle. Les deux « buissonnières », complémentaires et rythmées par les allers et venues des enfants et parents durant la journée, deviennent le cœur du site dédié aux enfants sur le «chemin de l'école».

### IMPLANTATION

Disposé au sud-ouest des deux périmètres, le nouveau bâtiment se situe au cœur du quartier à l'interface des cheminements piétons existants. Volume bas au cœur de la végétation, il s'implante en douceur au milieu du parc et en fait profiter tous ces espaces de vie.

La disposition des deux ailes dans la pente crée une nouvelle liaison piétonne entre le haut et le bas du village. Les deux préaux préservent et développent l'identité particulière du parc historique, sa douce topographie, sa végétation et ses jardins potagers. L'implantation des Buissonnières se distingue de l'orientation des bâtiment scolaires voisins, diversifiant ainsi les points de vue et le rapport au sol, bienvenue pour les enfants qui évoluent dans le site la journée entière.

### ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

Le site est constitué de deux entités bâties historiques majeures, les corps de bâtiments de l'école et l'ensemble de logement du foyer populaire reliées entre elles par une vaste entité non-bâtie nommée ici Parc des Buissonnières. Organisés en strates successives ancrés dans la topographie de la colline, les chemins qui suivent la ligne de pente se distinguent des liaisons transversales formées d'escaliers ou de rampes. Les Buissonnières complètent ce dispositif par une rue intérieure à 5-6% liant ainsi la rue des sources et la rue du foyer. Leur implantation préserve le potentiel de développement des degrés primaires et secondaires ou l'implantation d'un programme public aux abords de la grande place.

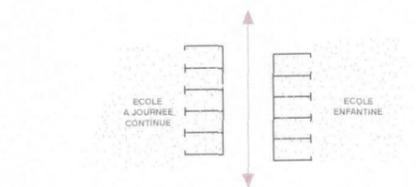
### VALORISATION DE L'HERITAGE HISTORIQUE ET MIXITE

Le projet de parc dessiné en 1916, jamais réalisé dans son entier et altéré par l'implantation de constructions plus récentes lui tournant le dos, est réaffecté jusqu'à l'extrémité du site au-delà du périmètre restreint ISOS IVa. Le parc des buissonnières est complémentaire à la grande place aménagée au nord-ouest, et devient ainsi un espace public majeur à l'échelle du village.

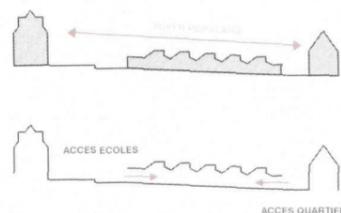
Sa partie sud, sauvegardée dans son essence, sert de guide et de ligne directrice à la structuration paysagère envisagée pour le développement futur de l'ensemble. La plantation d'une arborisation indigène et clairsemée préserve la perméabilité visuelle tout en densifiant les plantations dans le secteur dédié au sport. L'usage public des préaux en dehors des périodes scolaires est favorisé et la mixité du parc est développée par la préservation des jardins potagers et le développement à terme d'installations de jeux récréatives dans son extrémité à proximité de la salle communale.



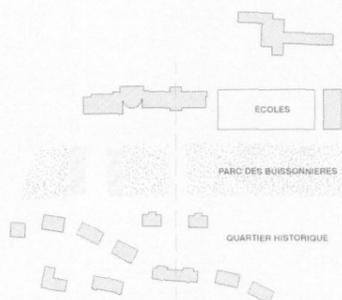
Une maison de l'enfance de proximité



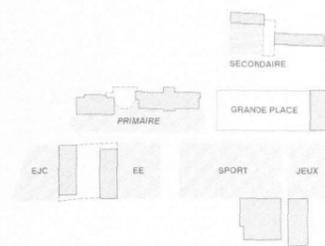
Une nouvelle liaison nord-sud au cœur du parc



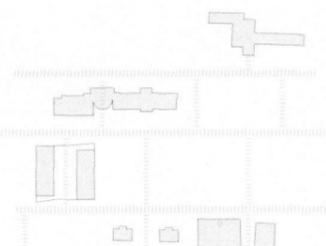
Une relation visuelle et piétonne forte avec le quartier historique



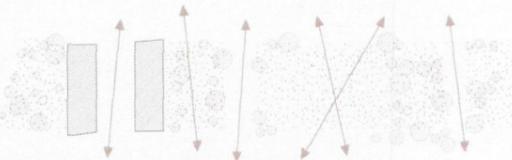
Une relation historique préservée et valorisée



Une organisation des espaces publics mutualisés



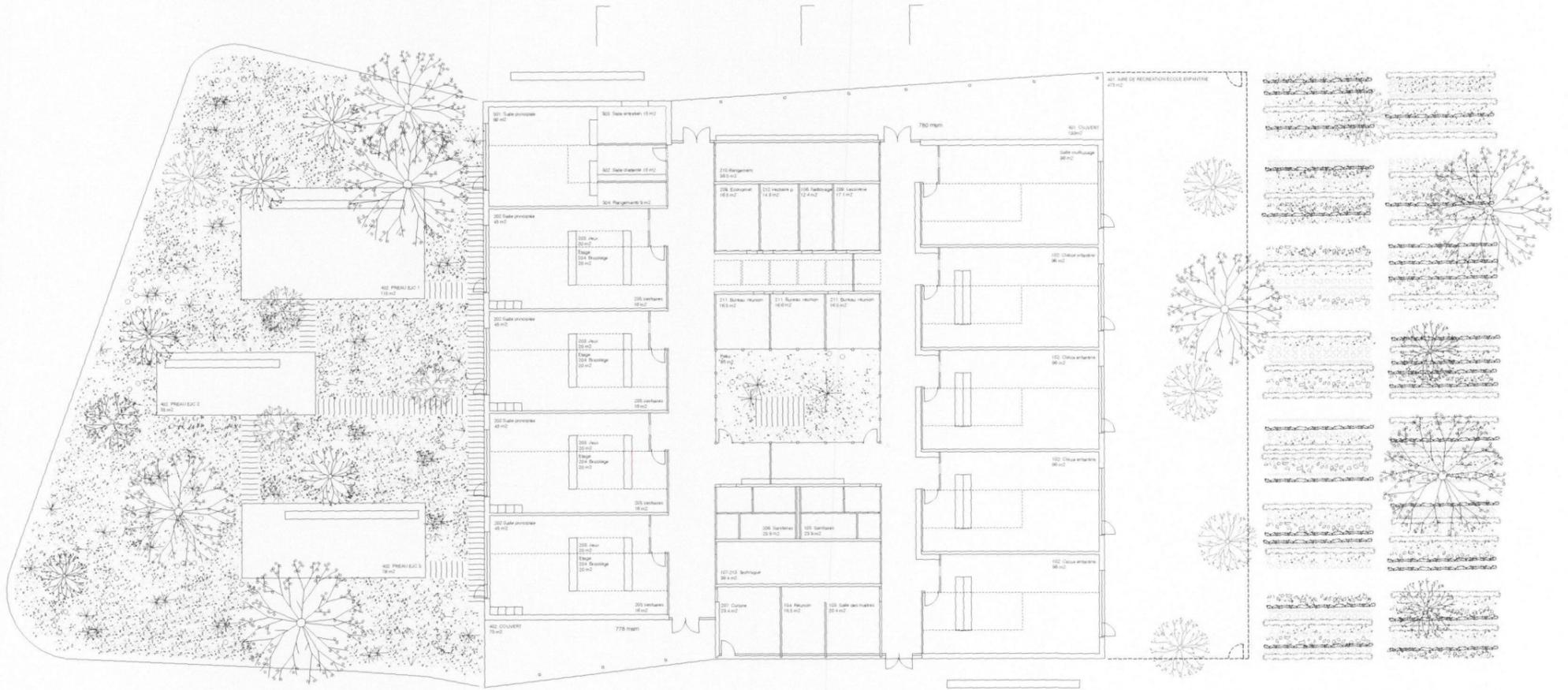
Une mobilité douce prioritaire et clarifiée



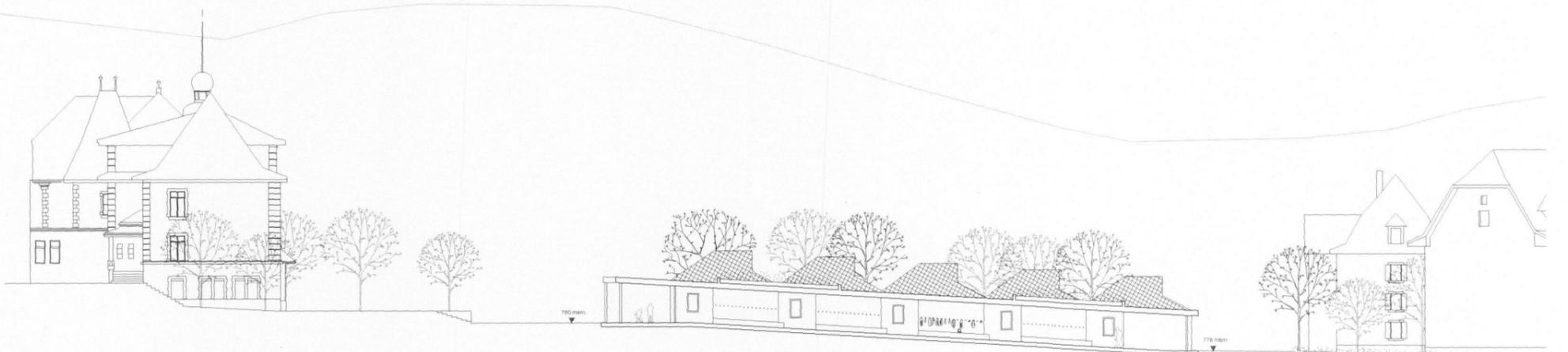
Une végétation libre et perméable à l'échelle du parc



Des sols structurés à l'image d'un grand jardin



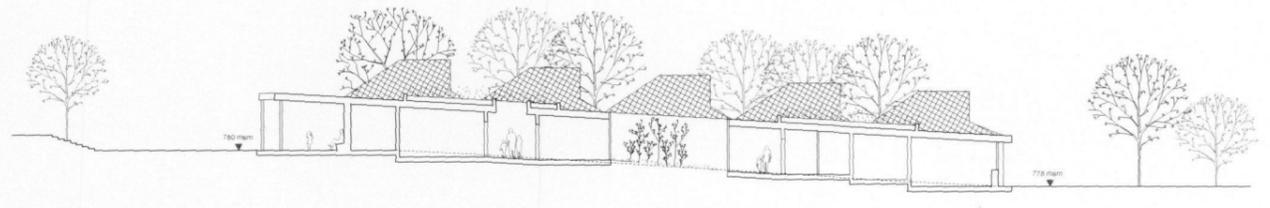
Plan 1:200



Coupe distribution 1:200



Coupe école à journée continue 1:200



Coupe corps central 1:200

**CIRCULATION / ORGANISATION**

Le volume suit la douce topographie du parc et permet une relation en rez de chaussée privilégiée avec accès au niveau du parc à l'ensemble des espaces de vie. L'école de jour s'orientée côté village et profite de la lumière de l'après-midi, l'école enfantine s'orientée côté plateau scolaire et profite de la lumière du matin. Deux espaces de circulations s'organisent autour d'un patio et permettent de distinguer les rythmes de vie bien distincts des deux buissonnières. Distribution privative sans accès aux parents pour l'école enfantine. Semi-publique, offrant un accès traversant aux parents pour celle de l'école de jour. Orientés dans le sens de la profondeur, les espaces de vie profitent de la sur-hauteur des toitures à deux pans et d'un apport de lumière par le biais de vastes lucarnes.

**MODULARITE / ADAPTABILITE**

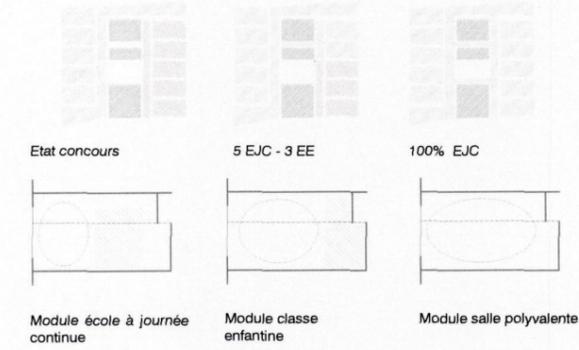
Les unités de vies forment une trame structurelle modulaire de 96m2 orientées en profondeur et accessible directement depuis l'espace de distribution central. Toute la technique et les espaces secondaires sont disposés au centre et alimentent les deux ailes du bâtiment. A l'image - d'inserts, la subdivision spatiale propre aux unités de vie est réalisée en construction légère non porteuse et adaptable est réversible dans le temps. Les classes de l'EE, les appartements de l'EJC, la salle de psychomotricité et la salle polyvalente, sont ainsi interchangeables pour répondre à l'évolution des besoins.



Des relations à la lumière et au parc généreuses

**ECONOMIE DE MOYENS / DURABILITE**

La structure est simple, rationnelle et s'inscrit naturellement dans la pente du site. L'organisation du plan modulaire et sa double-circulation autour des espaces techniques permet une grande flexibilité de réorganisation et d'adaptation du programme. Structure ventilée et respirante profitant de l'inertie du sol, le bâtiment est réalisé en construction bois préfabriqué en atelier posé sur un simple radier sans sous-sol. Aucun dispositif d'ascenseur et de voie de fuite n'est nécessaire. La façade et les toitures des deux Buissonnières sont réalisées dans un seul matériau issu du paysage de toitures voisines. Une végétation mixte, intensive et extensive crée un espace de rétention des eaux en partie centrale et un relais végétal.



Etat concours

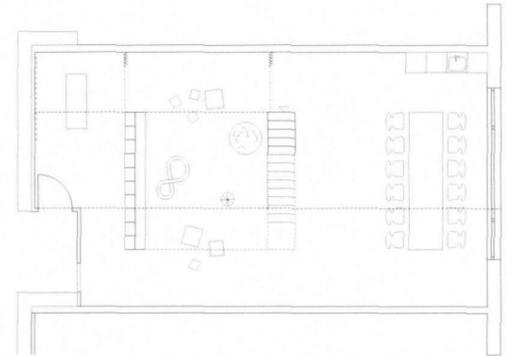
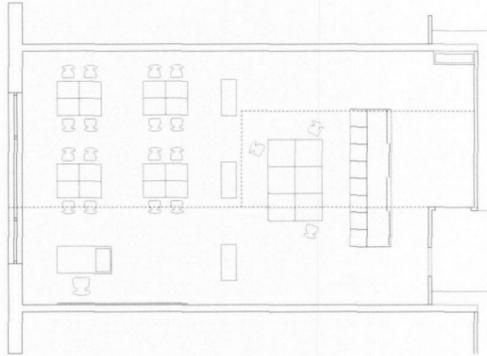
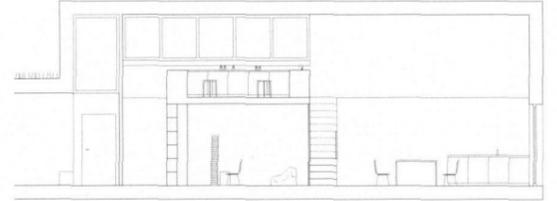
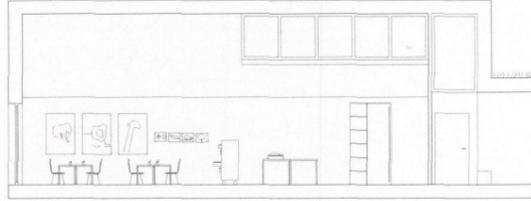
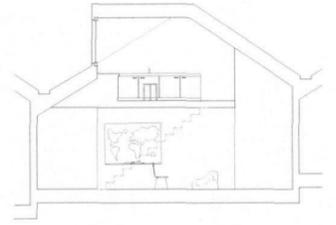
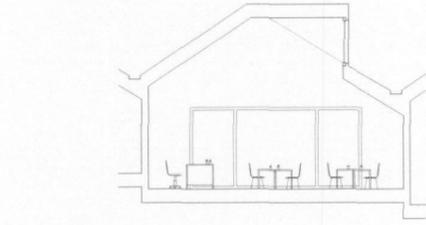
5 EJC - 3 EE

100% EJC

Module école à journée continue

Module classe enfantine

Module salle polyvalente



Unité des classes enfantines - un grand espace avec plusieurs appropriations

1 2 5

Unité de l'école à journée de jour - un espace de vie et deux sous-espaces superposés

1 2 5



Vue entrée principale 1:200

2 4 10

Élévation Nord 1:200

2 4 10

Élévation Sud 1:200

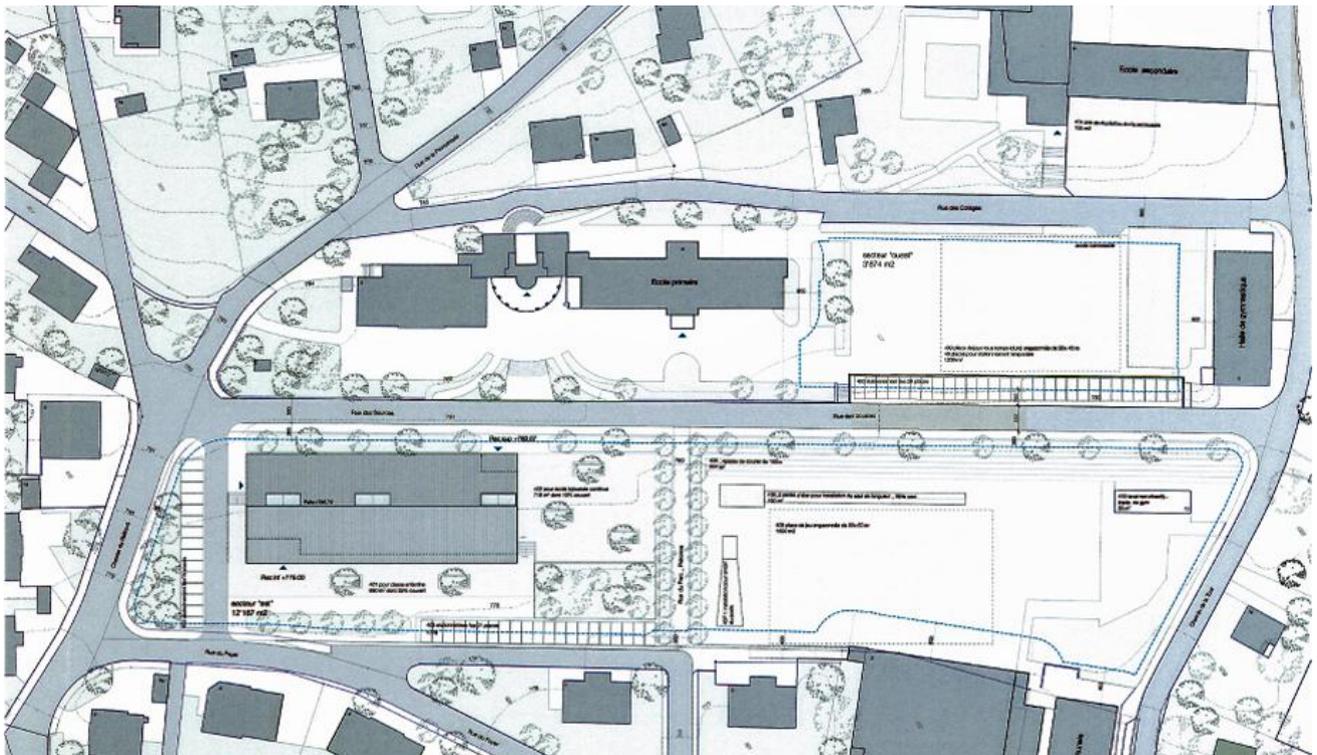
2 4 10

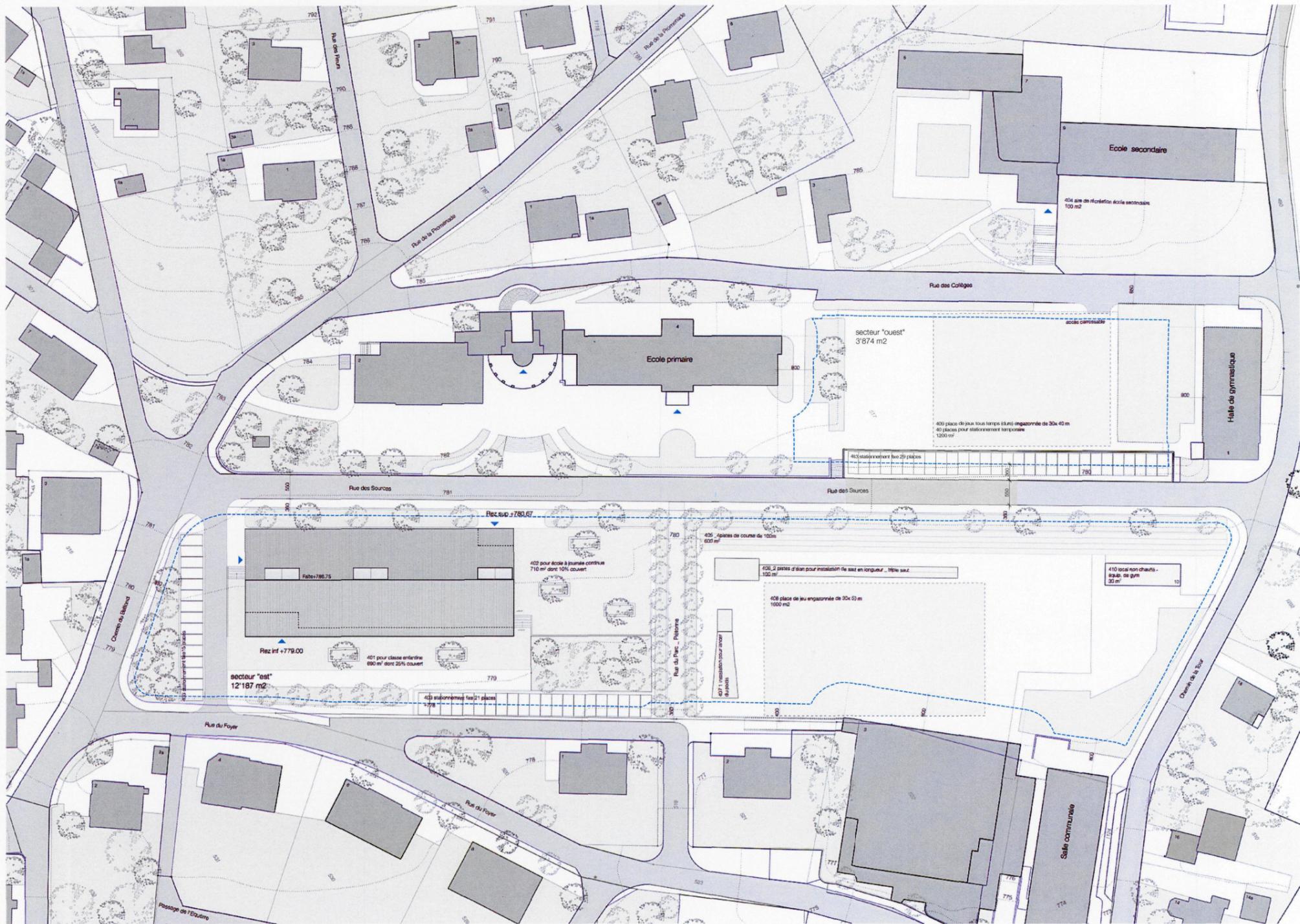
# 33 THINLINE

5e prix

Atelier Cottier  
Rue Zähringen 1, 1700 Fribourg  
frank@cottier.ch

collaboration  
Cottier Frank-Olivier  
Varela Henar





Plan de situation 1:500

**IMPLANTATION**  
 Le projet s'implante dans la partie au sud-ouest du « plateau des écoles » le long de la rue des Sources, à l'ouest de l'école primaire protégée, laissant ainsi libre l'axe de la rue du Parc vers la cité Schwob. De plus sa position crée un nouveau dialogue avec l'école primaire. L'escalier amenant à l'école primaire est directement en lien avec l'entrée de la nouvelle école, et crée un deuxième chemin piéton continu vers la cité ouvrière, créant ainsi.

Le bâtiment, situé le long de la rue des Sources s'inspire de la typologie horizontale et longue des volumes de l'école primaire, et complète ainsi l'organisation en strates du lieu.

Les places de parc le long de la rue des Sources et du chemin qui vient de la rue des foyers, renforcent encore cette organisation en strates. Le projet profitant de la topographie s'inscrit dans la pente naturelle du site, et son volume se subordonne aux volumes anciens des écoles primaires.

**ORGANISATION**  
 A l'intérieur, l'école est aussi organisée en strates. Le parascolaire, l'école enfantine et l'école à journée continue occupent chacun un étage. Profitant de la pente, et se développant en demi-niveaux, l'école possède 2 rez-de-chaussée. Le rez inférieur, orienté vers la cité ouvrière, comporte l'école enfantine, alors que le rez supérieur orienté vers la rue, et les écoles primaires contiennent les programmes du parascolaire, permettant une synergie plus aisée avec les usagers externes et les autres bâtiments. De plus, l'accès peut se faire sans déborder les différentes salles de classe.

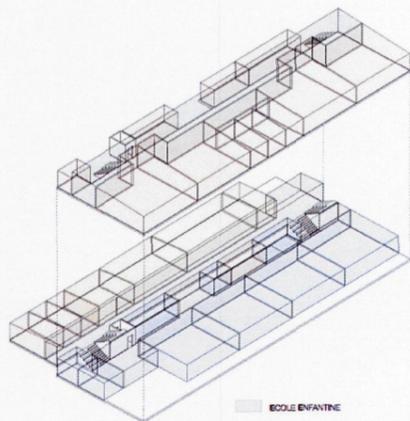
Un demi-niveau plus haut, au 1er étage, au-dessus de l'école enfantine, l'école de journée continue complète l'ensemble. A noter que la cuisine et son écomat sont placés au rez supérieur, lui donnant un accès direct depuis le parking, et la proximité avec l'ascenseur le rendent utilisable par tous les étages, et notamment pour d'éventuels événements dans la salle multusage.

Les salles de classes sont orientées vers la cour de l'école enfantine, profitant d'un dégagement, d'une bonne luminosité et du calme. Au centre du bâtiment se trouve les « escaliers gradins » servant d'espace de circulation mais aussi d'espace de détente. Les escaliers, et un vide qui relient les différents étages éclairés zénithalement sont séparés entre eux par les différents espaces de service. Ces espaces de circulation verticaux, baignés de lumière, rythment ainsi les couloirs du bâtiment.

**EXPRESSION ET STRUCTURE**  
 Le bâtiment rappelle le passé industriel de Tavannes par son shed, son organisation en demi- et sa typologie. Cette machine à apprendre offre aux salles du 1er étage une luminosité idéale. Lumière du nord pour l'espace de vie, le couloir et les vestiaires, et grandes fenêtres vers les sud-est. Le porte à faux protège les enfants de l'école enfantine de tout éblouissement. Les noyaux du centre en béton, viennent contreventer les murs de refend, et les poteaux axés tous les 4 m de l'école. Cette organisation laisse une grande flexibilité d'organisation. De plus le profil de l'école avec son shed, son porte à faux et son béton apparent, lui donne une identité propre et contemporaine tout en étant en retrait par rapport à l'imposante ancienne école primaire.

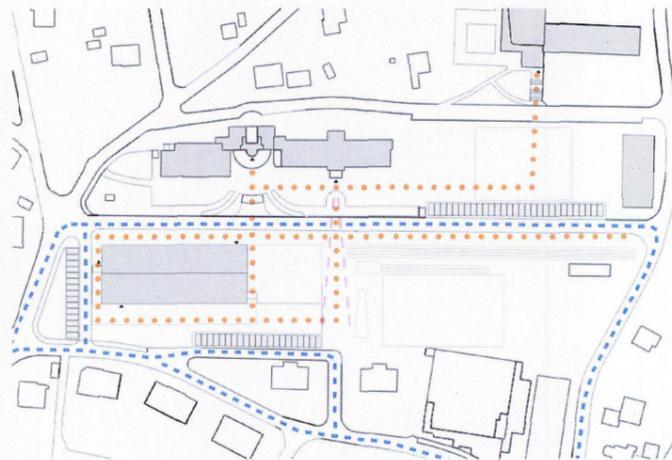
**AMENAGEMENTS EXTERIEURS**  
 La cour de récréation crée une zone de tampon avec les solitaires de la cité ouvrière. Les parkings sont situés perpendiculairement à la rue des Sources au niveau de la patinoire, et profitant de la topographie, sont cachés des cours des écoles, par le parapet et la différence de niveau entre la cour et le parking. Le même système se retrouve au sud-ouest. Un parking entre la rue des Sources et la rue du foyer filtre le trafic vers les écoles, et crée une zone de sécurité entre le Chemin du Belford et la future école. De plus, en tête, avant le parking, un petit parc, reprend la typologie des petites places vertes ou boisées aux alentours qui marquent les têtes ou les angles des parcelles.

La cour de récréation de l'école enfantine se trouve devant le bâtiment, alors que la cour de l'école de jour continue se trouve sur son côté et permet une utilisation par les élèves sans gêner le bon déroulement de l'école. L'axe de la rue du Parc est renforcée en rendant cet axe à la mobilité douce, et en y ajoutant une allée d'arbres. Un deuxième axe piéton est créé dans le prolongement de l'escalier de l'école primaire.



Programme

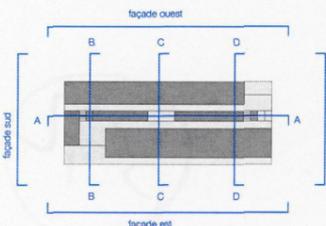
- ECOLE ENFANTINE
- PARASCOLAIRE
- ECOLE A JOURNÉE CONTINUE
- CORRIDOR OU ESPACE DE DESSERTE



Flux circulation

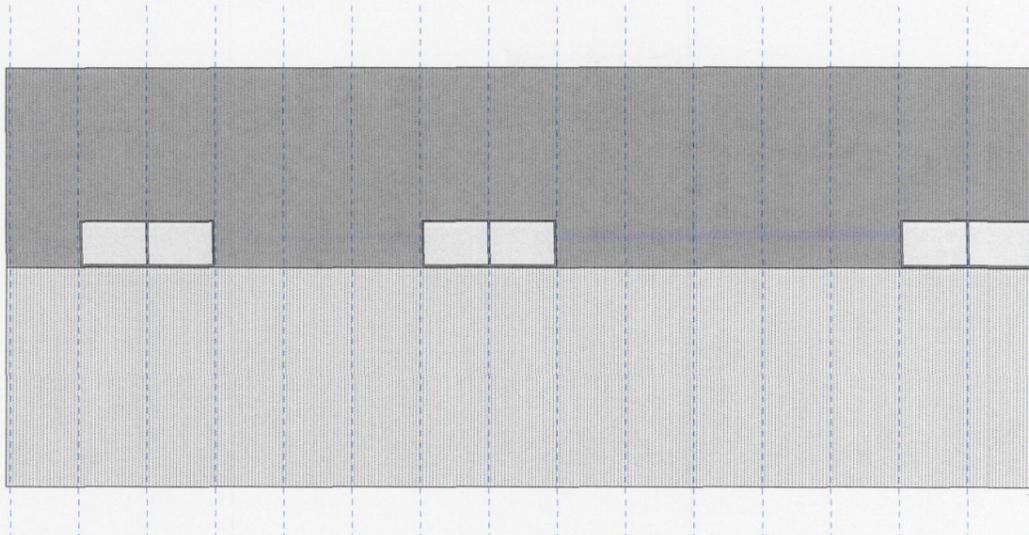


Façade est 1:200

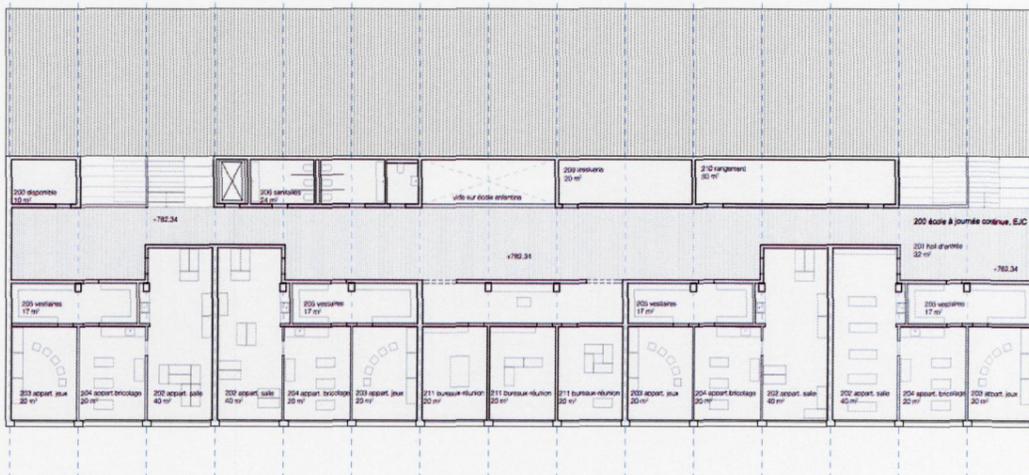


E. 1:500/200

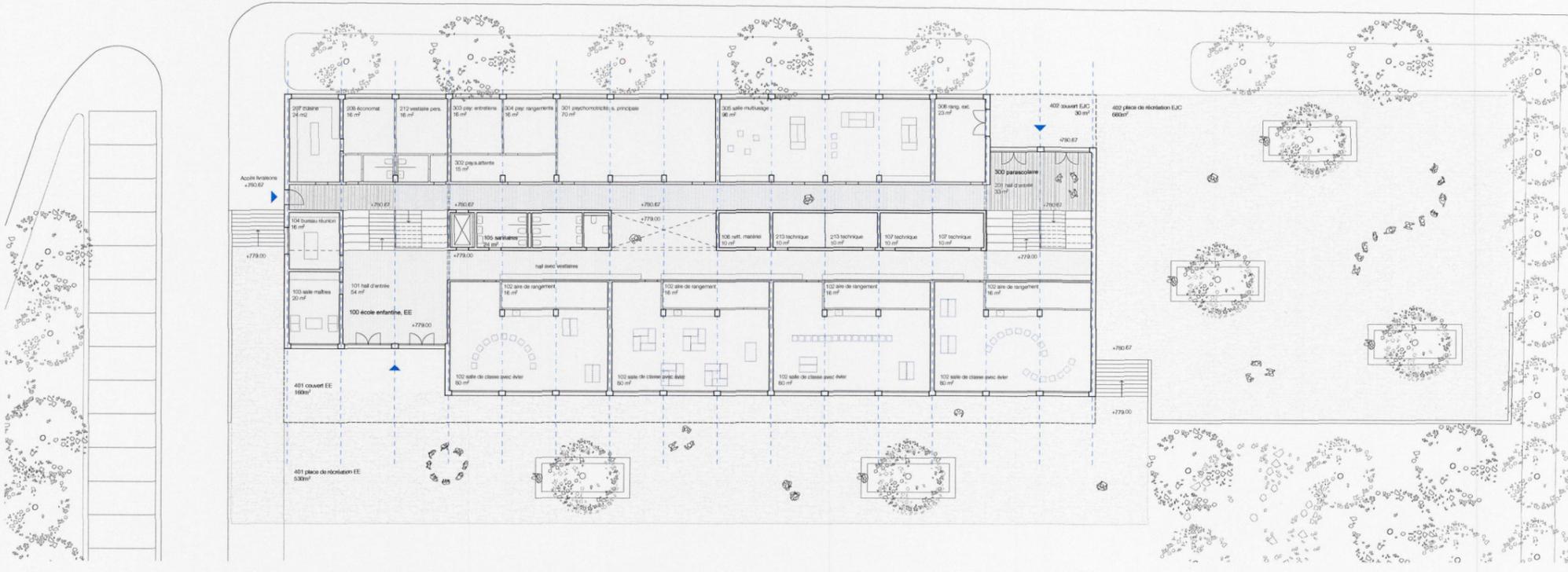
S.22



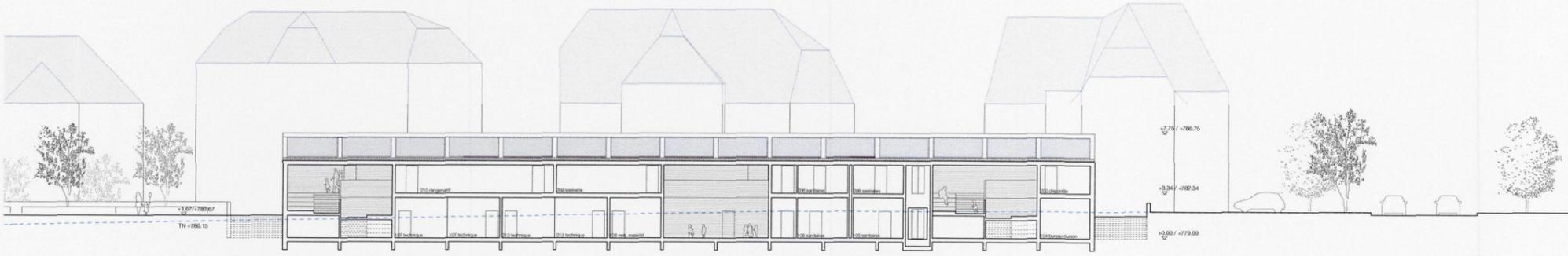
Toiture \_ faite +7.75 (786.75)



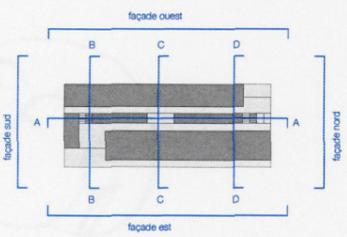
Etage \_ niveau +3.34 (782.34)



Rez inférieur \_ niveau +0.00 (779.00) et rez supérieur \_ niveau +1.67 (780.67)



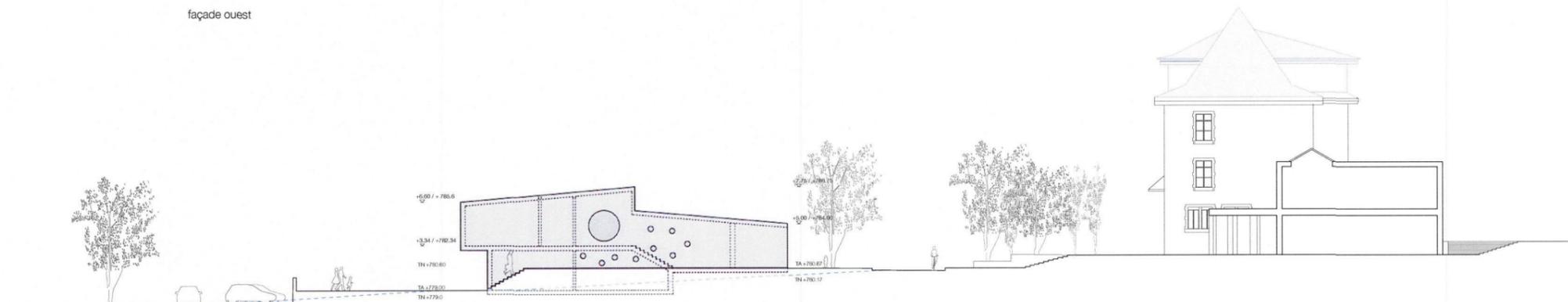
Coupe AA



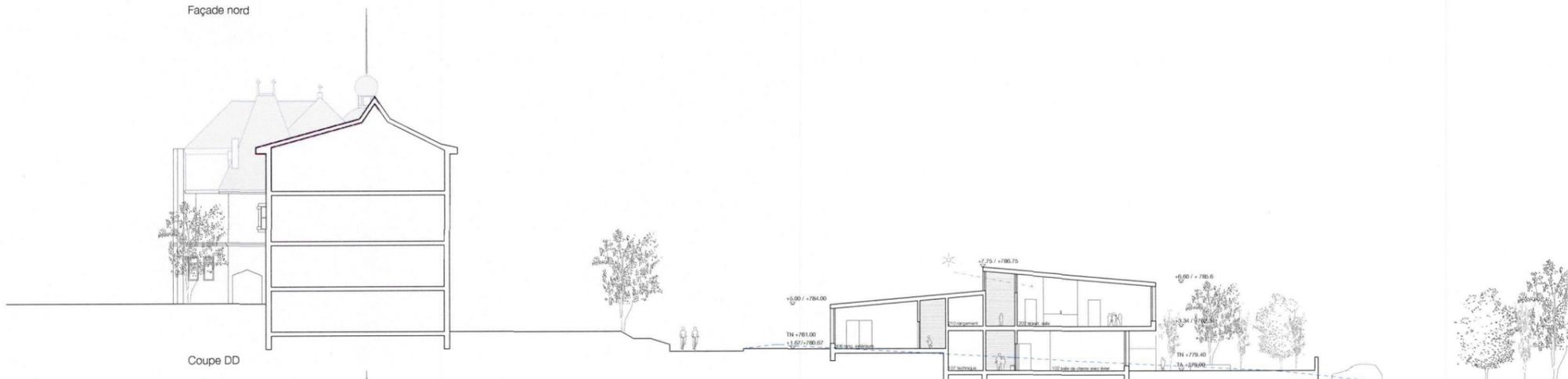
E.1:200



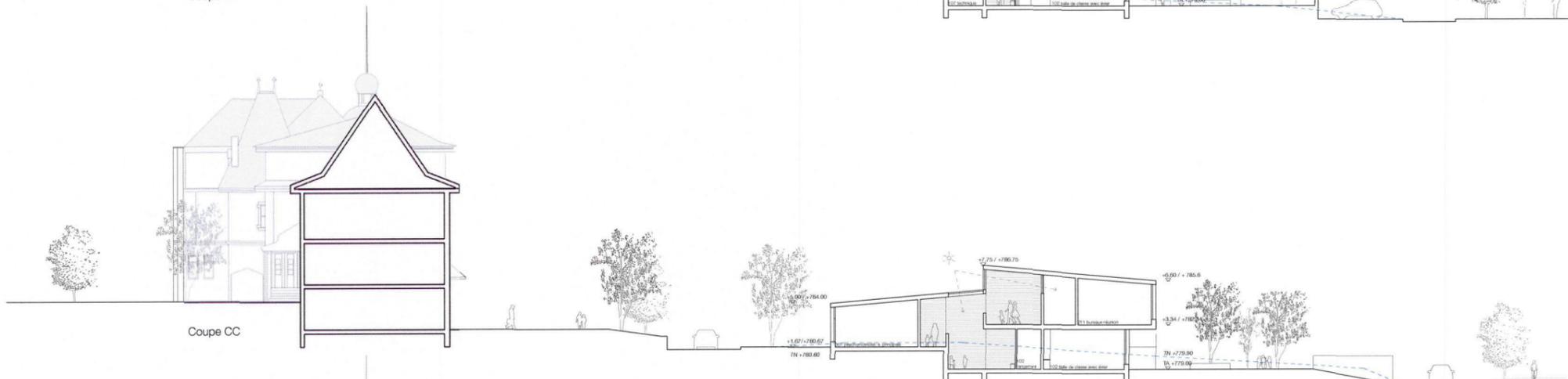
façade ouest



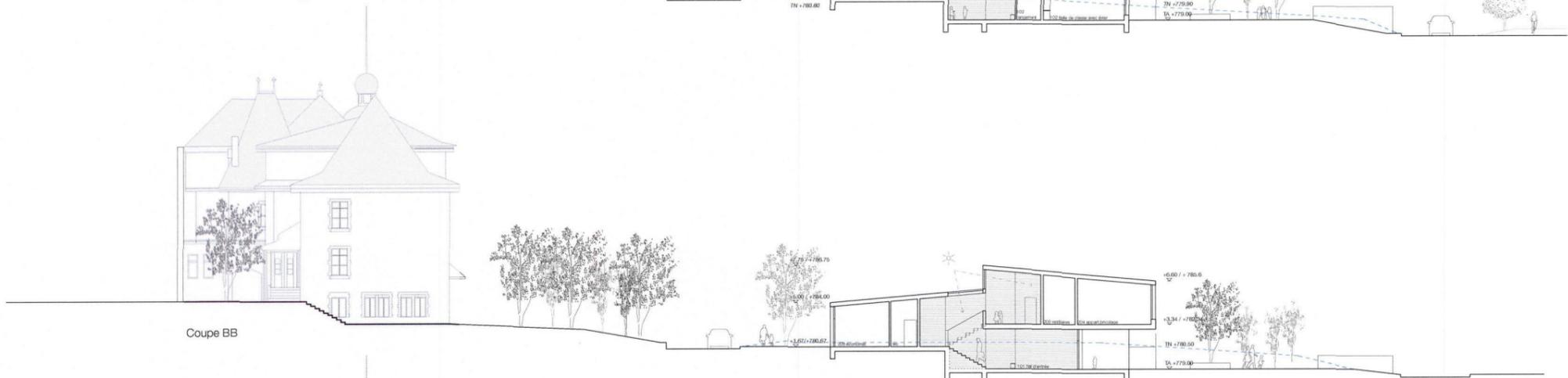
Façade nord



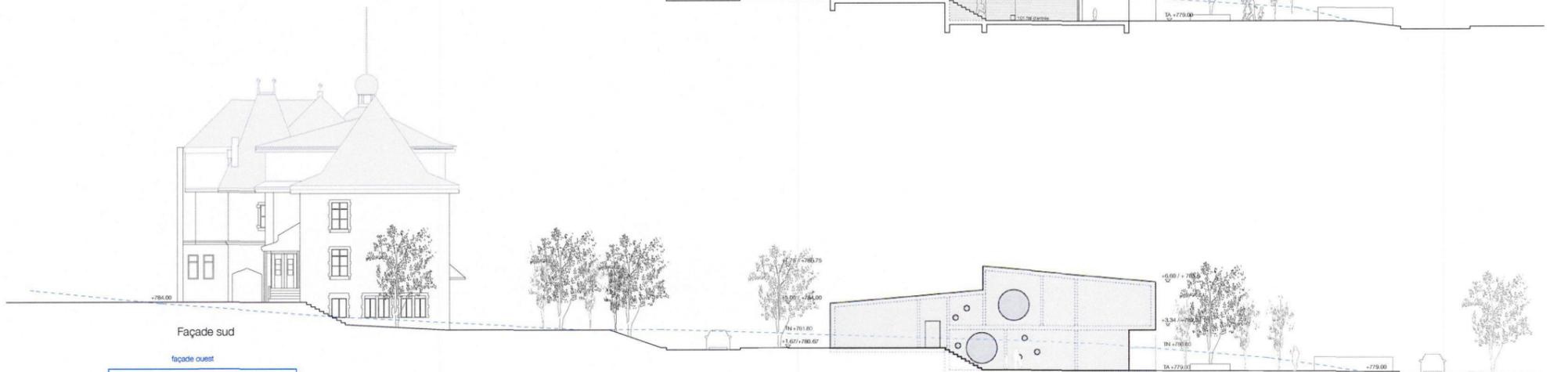
Coupe DD



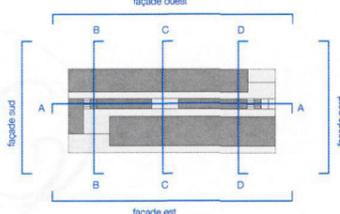
Coupe CC



Coupe BB



Façade sud



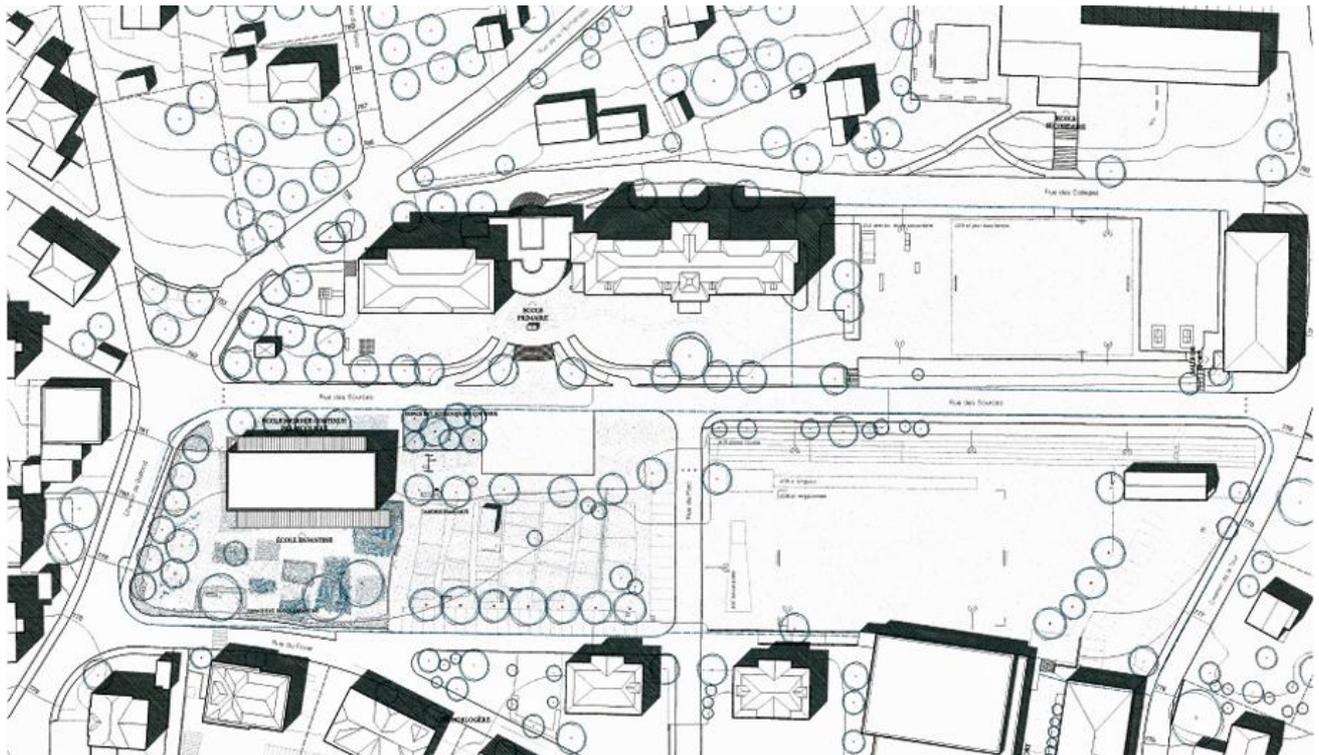
E.1:200

# 34 CACHE-CACHE

éliminé au 1er tour

atelier watt, architectes MA FH  
Ostermundigenstrasse 93, 3006 Berne  
hello@atelierwatt.ch

collaboration  
Hofer Pascal  
Gassmann Axel



# 35

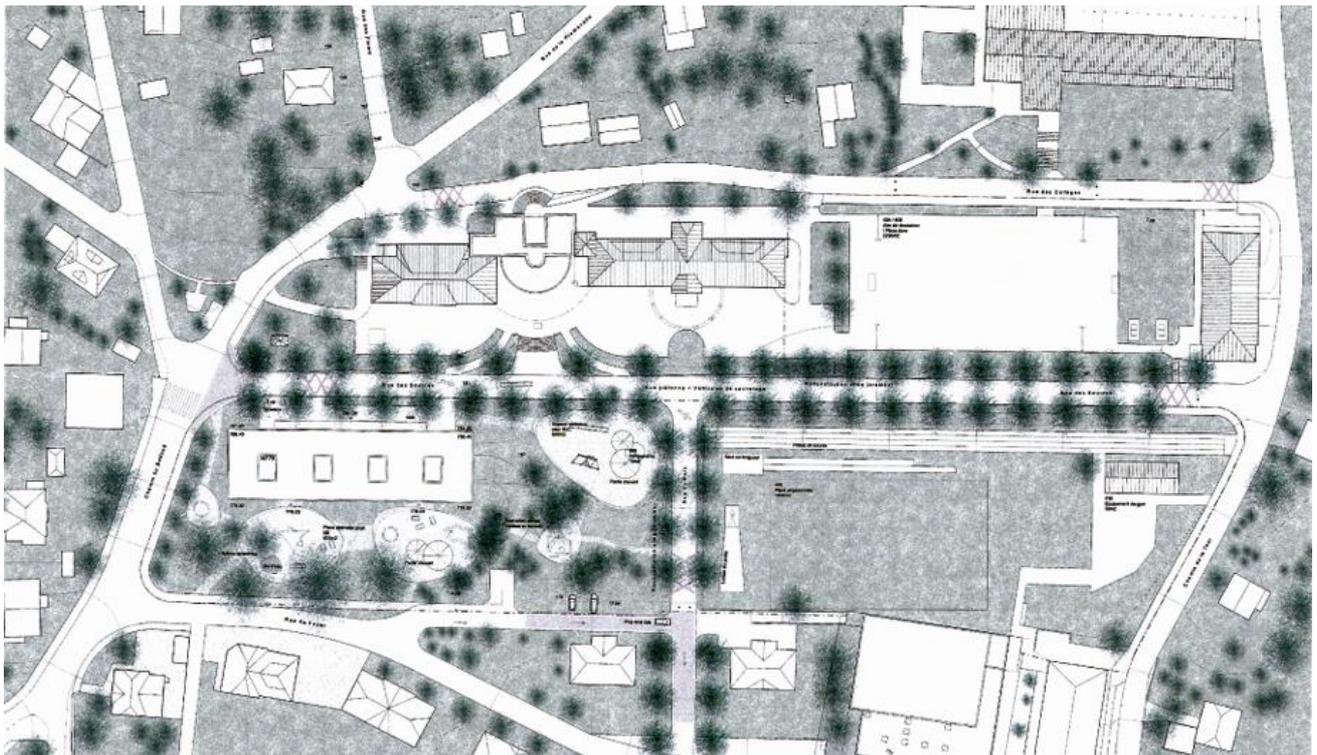
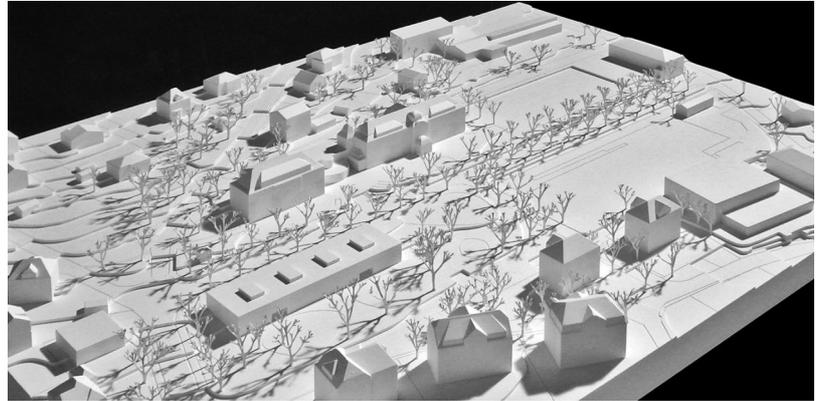
## PERISCOPE b

*éliminé au 2e tour*

Werkgruppe AGW  
architectes BSA / SIA  
Weyermannstrasse 28, 3008 Berne  
info@werkgruppe.ch

*collaboration*

Joris Rothenbühler  
Gysel Simon  
Frauchiger Lorenz  
Loretan Larissa  
Stanimirovic Ikonija  
Riggenbach Stefano, paysagiste  
Tschopp Adrian, ingénieur civil

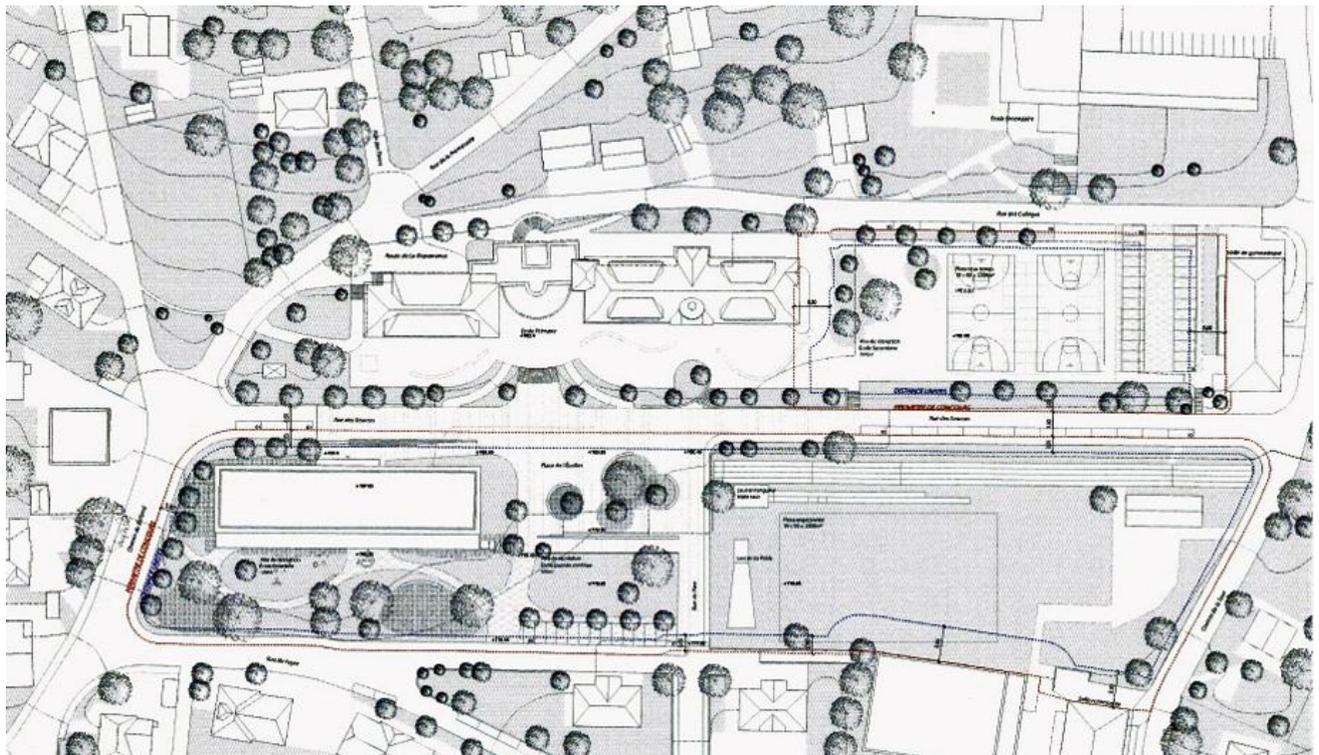


# 36 LE BUISSON

*éliminé au 2e tour*

Col.lectiu Brusi SLP  
C/ Brusi n° 39 Local 62, E-08006  
Barcelona  
r.chiriotti@cobrusi.com

*collaboration*  
Chiriotti Ramiro  
Quintana Màrius  
Bago Roberto  
Freitas Oscar  
Lladonosa Paula  
Lamata Leire



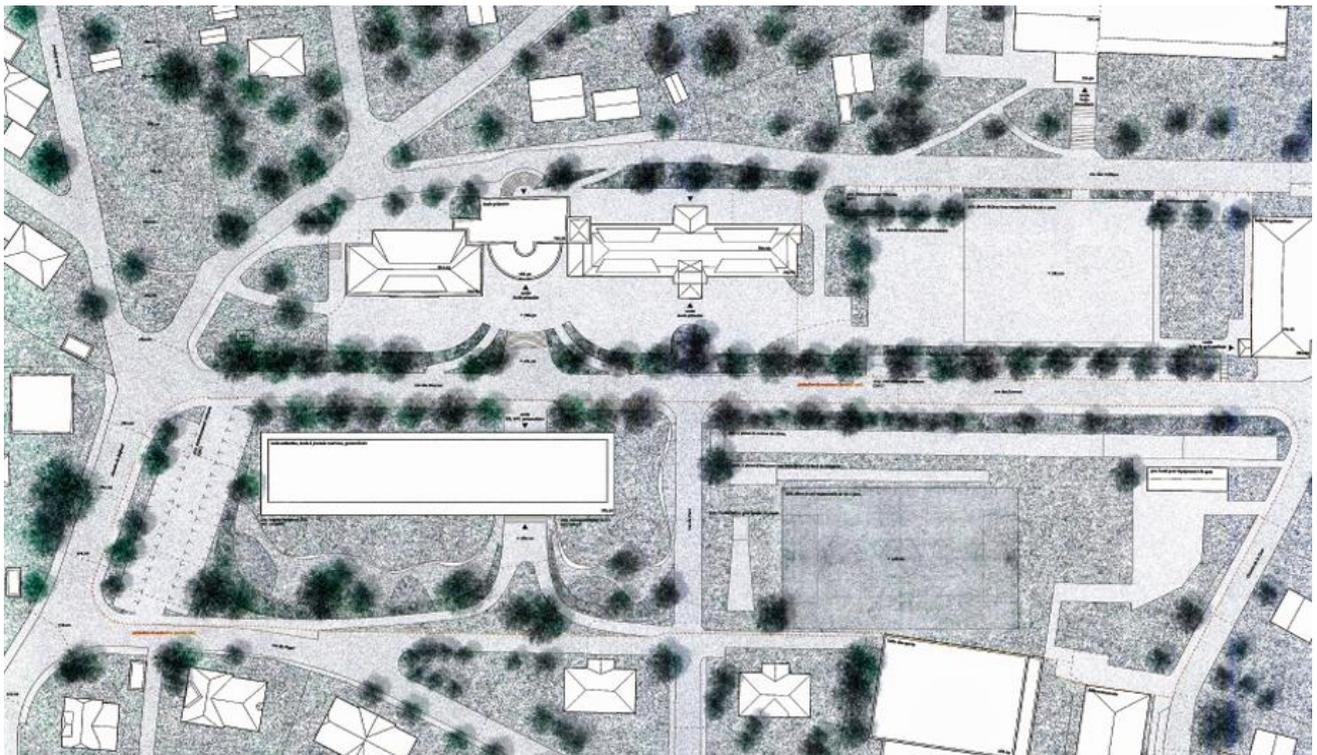
# 37

*éliminé au 3e tour*

## LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES

GNWA  
Gonzalo Neri & Weck Architekten  
GmbH  
Zweierstrasse 129, 8003 Zürich  
info@gnwa.ch

*collaboration*  
Gonzalo Cristina  
Neri Marco  
Weck Markus  
Piccard Solange  
Sanchis Laura



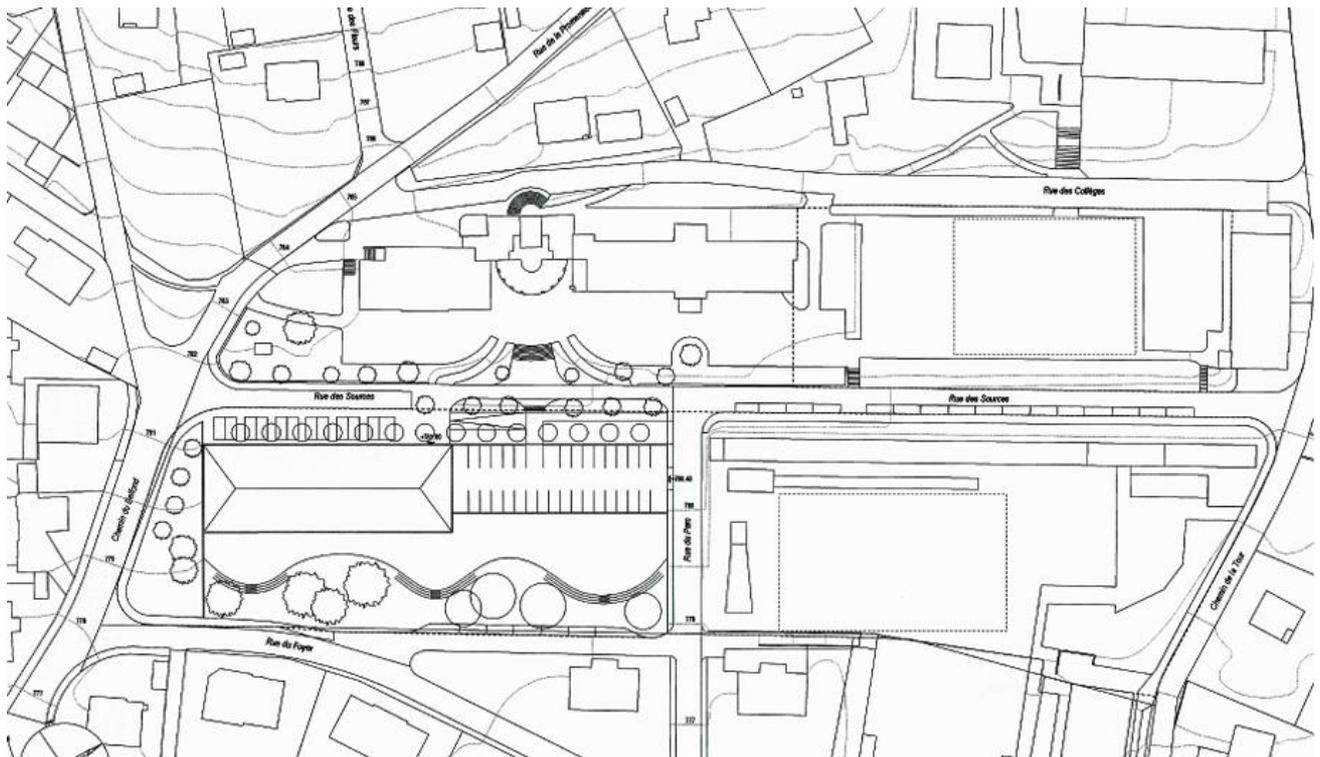
# 38

## MASHA ET MICHKA

éliminé au 1er tour

KWSA SA  
Kaiser Wittwer Schnegg Architectes  
Rue Charles Schäublin 3/CP 161  
2735 Malleray  
info@kwsa.ch

*collaboration*  
Kaiser Stéphane  
Wittwer Xavier  
Schnegg Naïm  
Cordier Julien

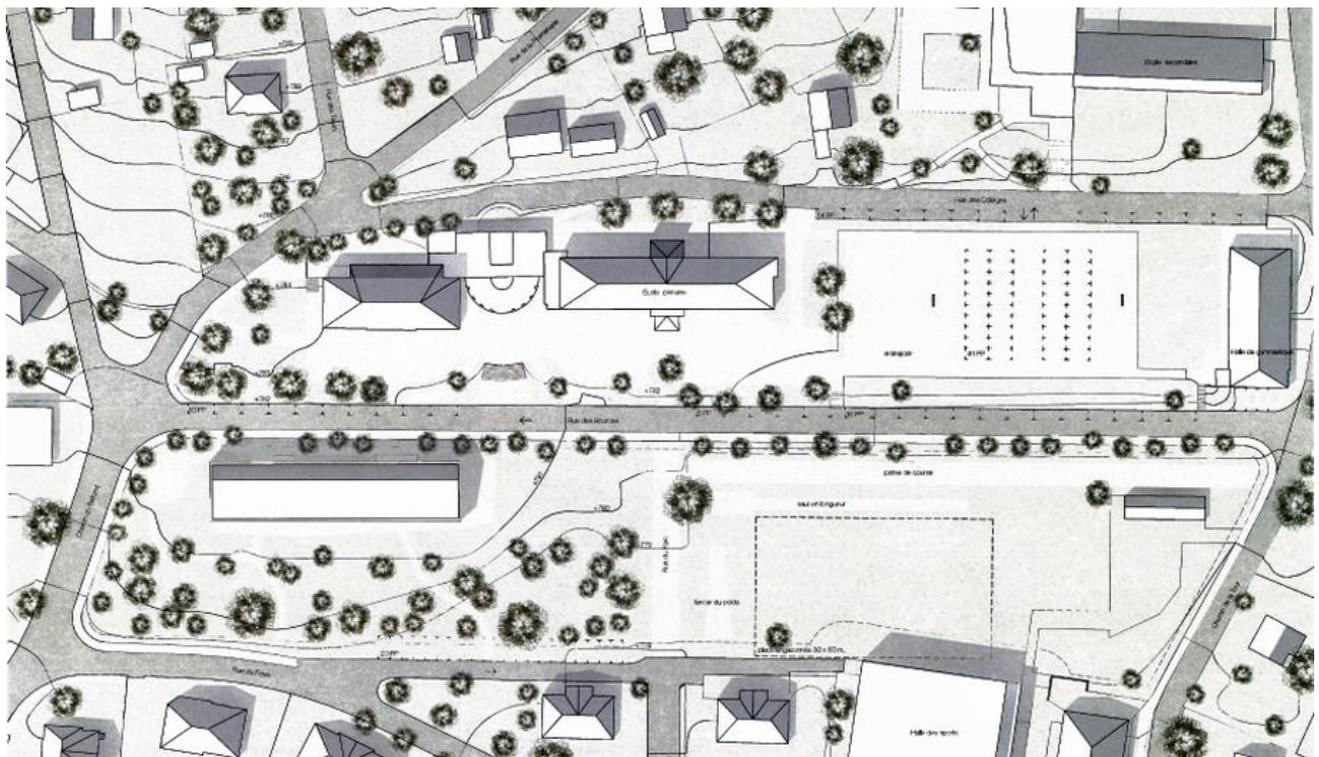


# 39 RAGUSA

*éliminé au 2e tour*

SIEGRIST THEUBET  
ARCHITECTES Sàrl  
Rue de l'Eau 42, 2502 Bienne  
info@siegristtheubet.ch

*collaboration*  
Siegrist Mariela  
Theubet Nadège

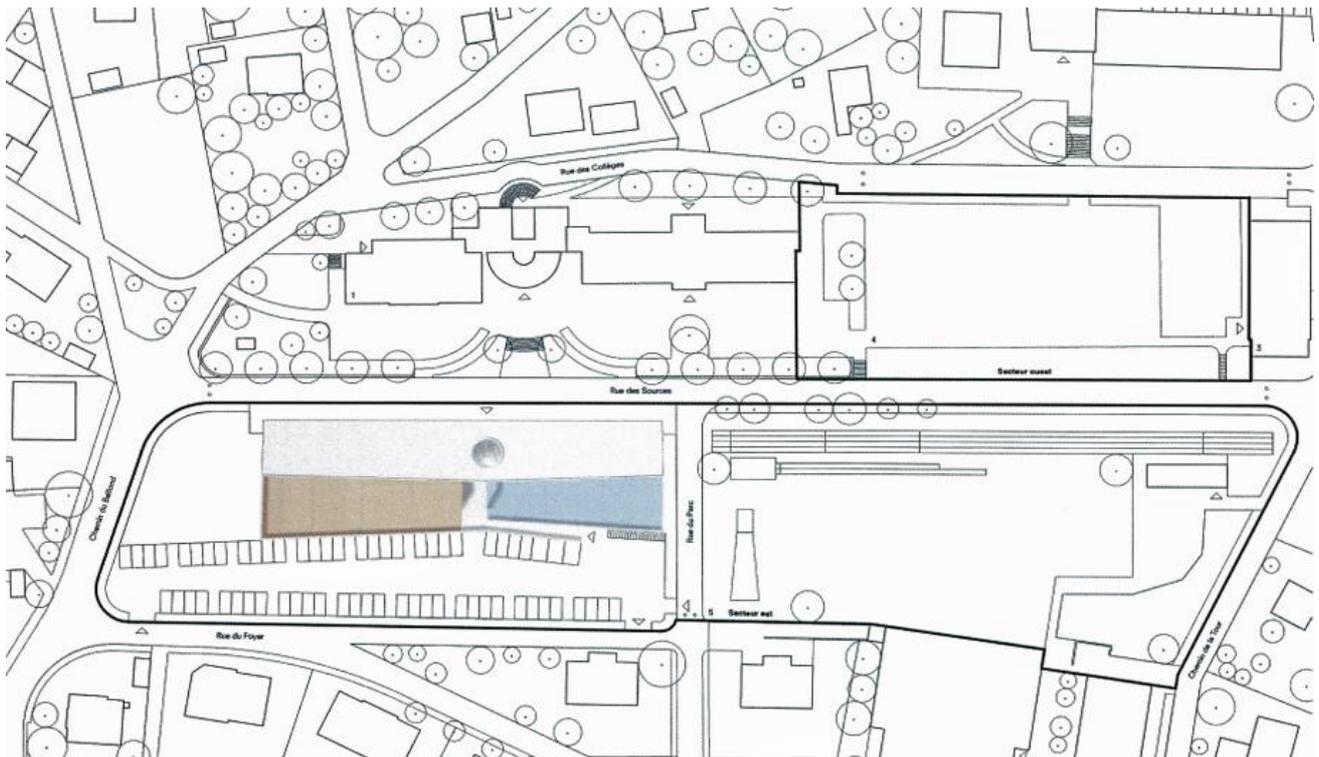
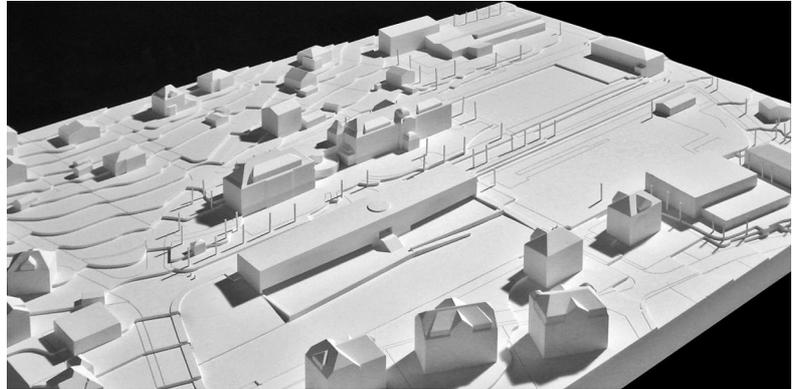


# 40 CAMPUS

éliminé au 1er tour

Nicolas Feuz, Architecte (Msc) EPFL  
Sur Champs Martin 26, 2735 Malleray  
info@nicolasfeuz.com

*collaboration*  
Niederhäuser SA, P.A., Valbirse  
Effin'art SA, Lausanne  
Unfold-It Rendering, Lausanne  
Atelier Poisson, Lausanne



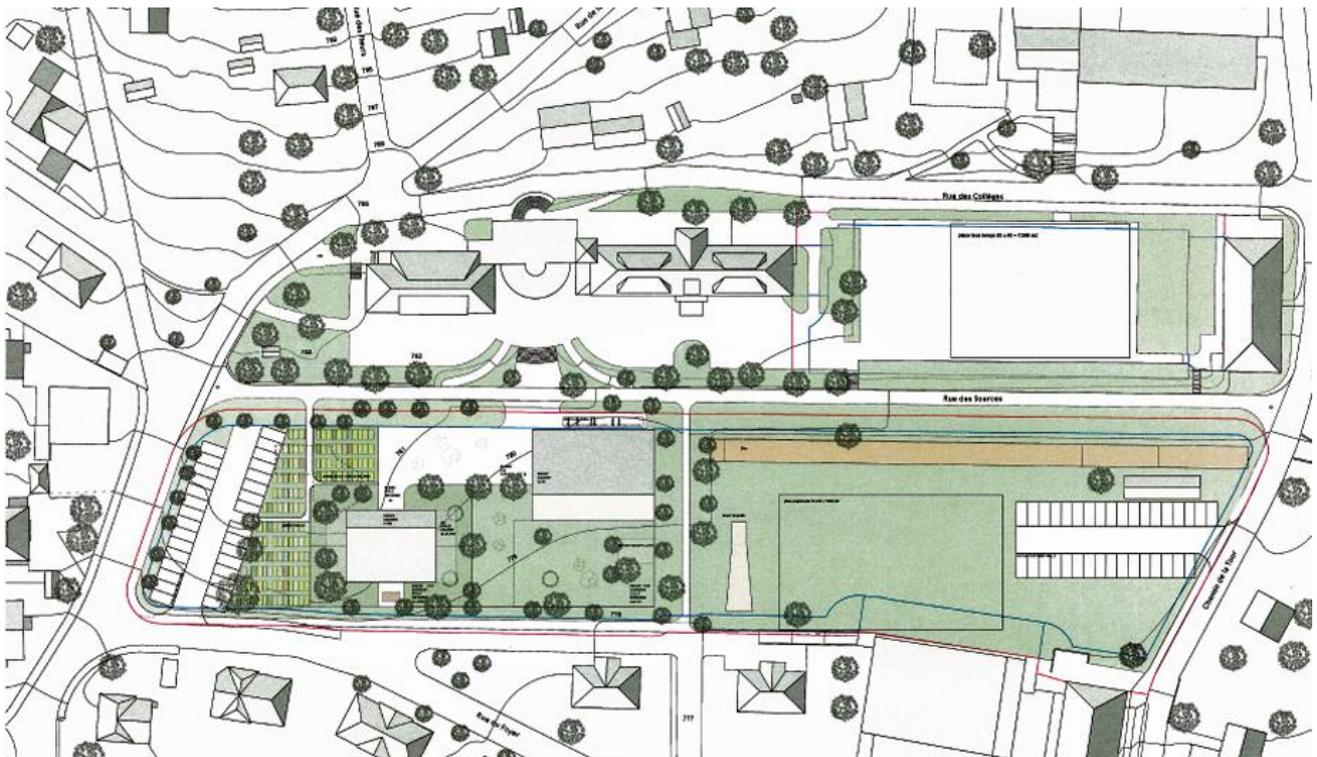
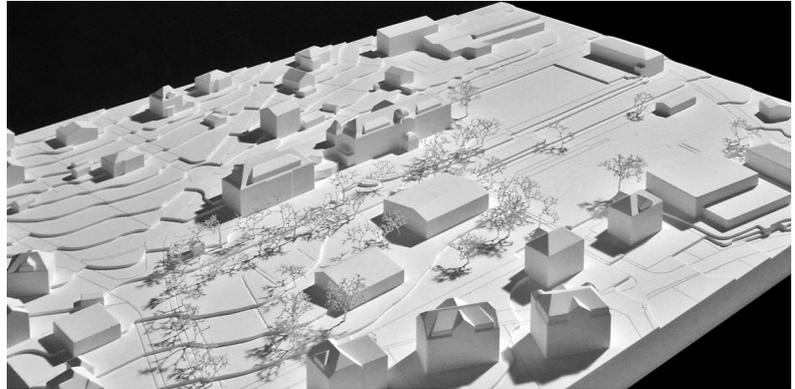
# 41

## ROMEA ET JULIO

éliminé au 1er tour

rk studio sàrl  
Rue de l'Allée 11, 2503 Bienne  
rk@rkstudio.ch

collaboration  
Ritz Katia  
Hauswirth Florian

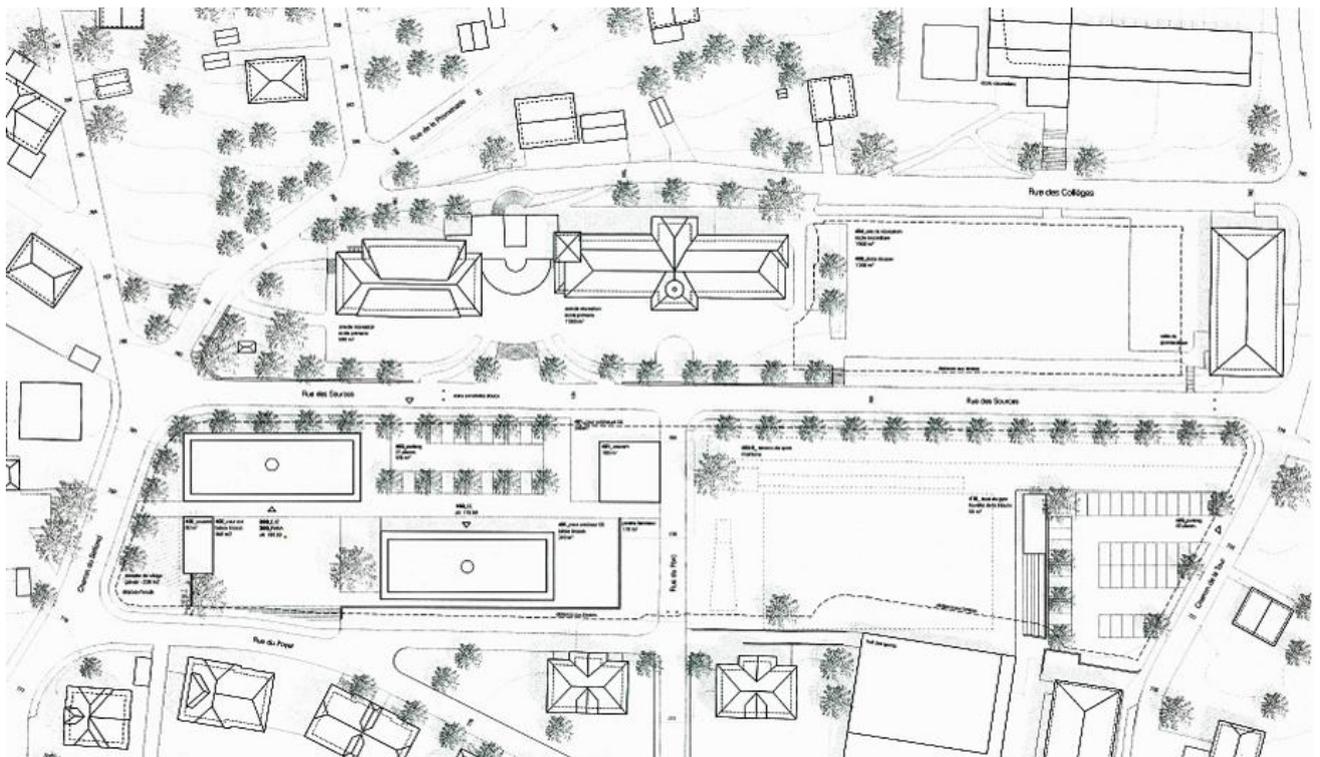
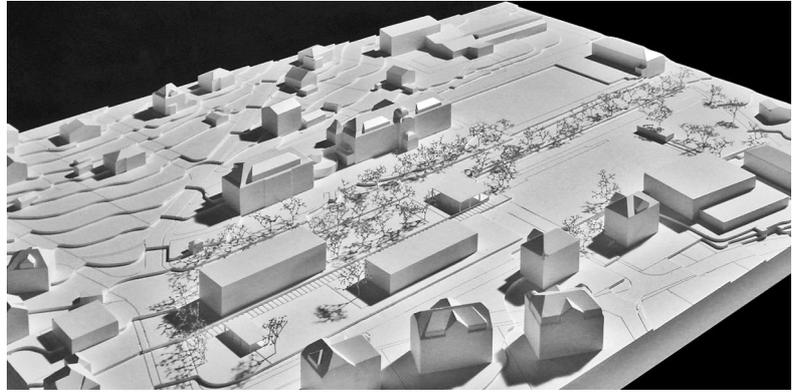


42

## CARDO - DECUMANUS

*éliminé au 2e tour*

Eva Ponzo architecte EPFL  
Avenue d'Echallens 90, 1004 Lausanne  
eva.ponzo@gmail.com

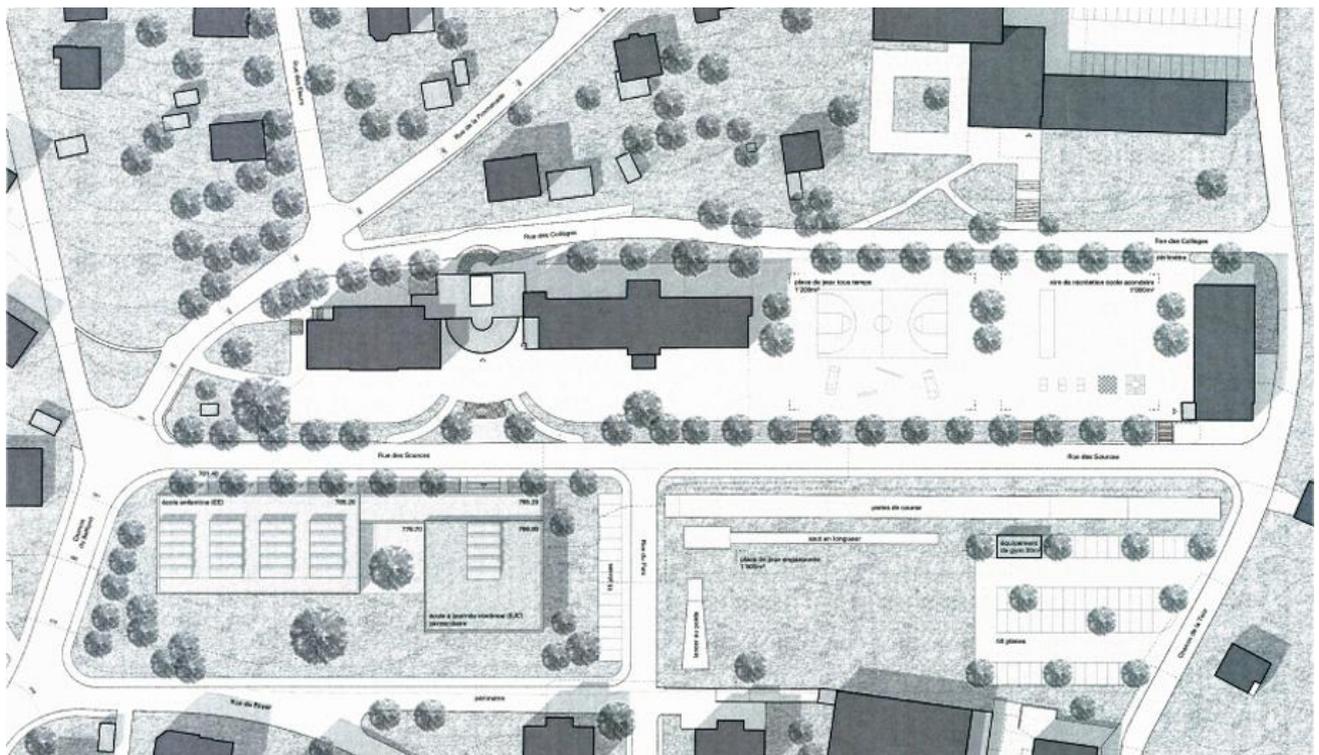


# 43 BIJOUX

*éliminé au 3e tour*

Büro B Architekten AG  
Schwanengasse 10, 3011 Berne  
bb@buero-b.ch

*collaboration*  
Hiltbrunner Dan  
Takacs Tamas  
Gargallo Matteo  
Stani Ivo

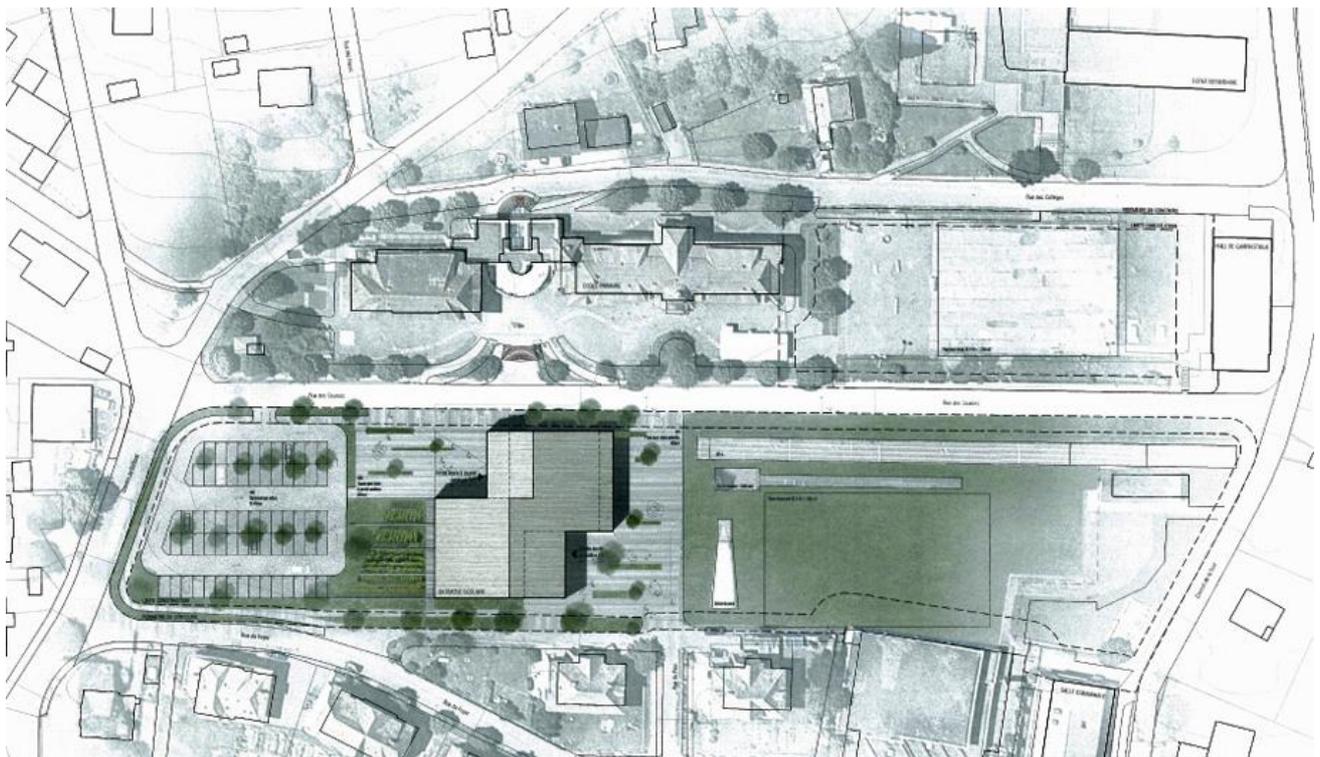
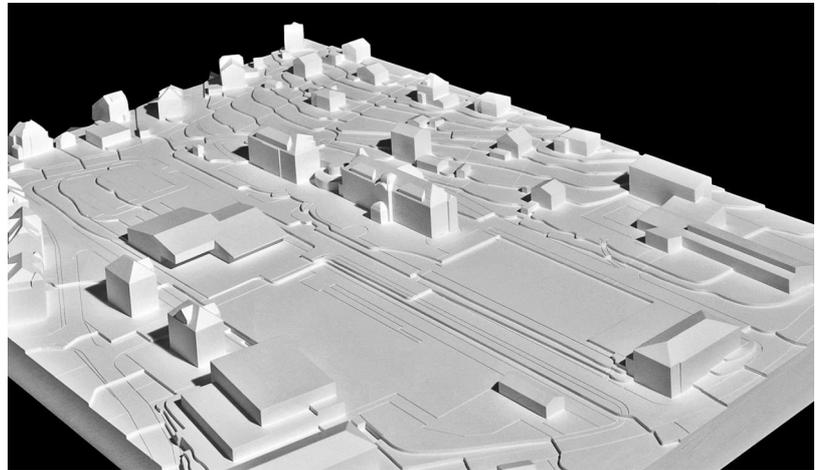
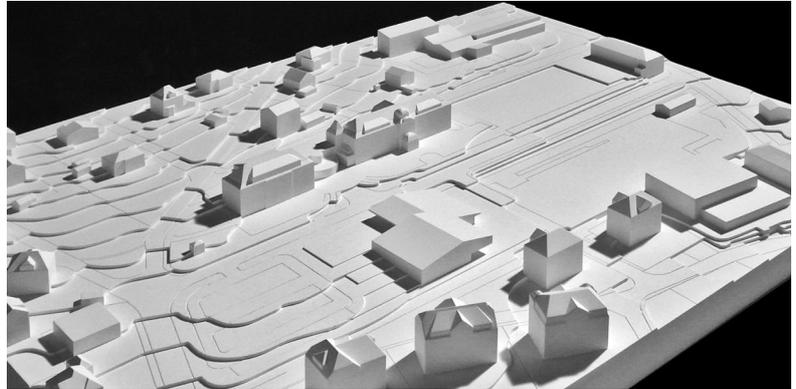


# 44

## SOUS LE MEME TOIT

*éliminé au 2e tour*

Hiru atelier  
Irigoyen Jon / Guibert Amaia  
Chemin des Rosiers 2, 1004 Lausanne  
jirigoyen@i-architecture.com



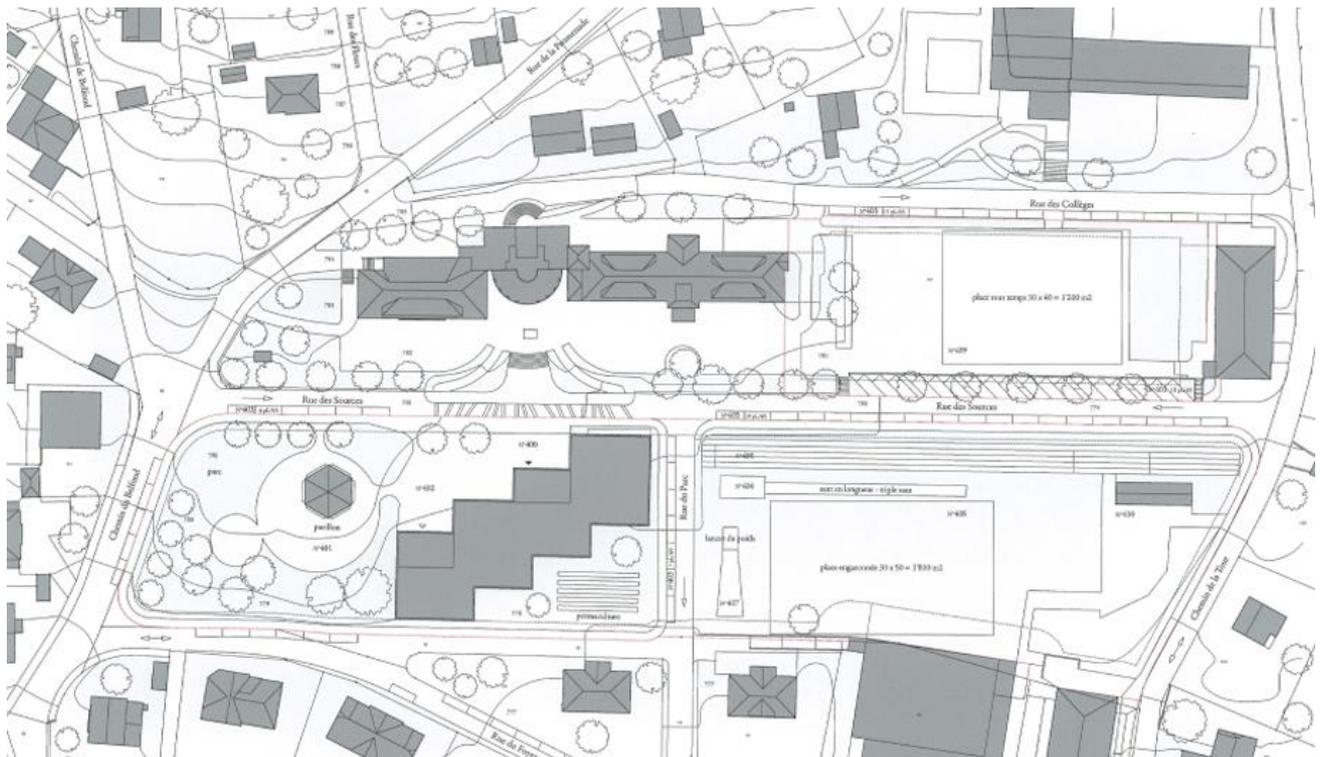
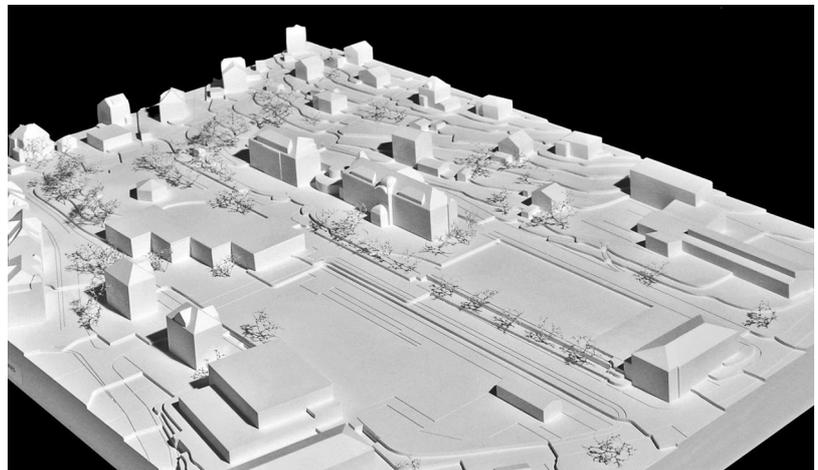
# 45

## VA, VIS ET DEVIENS

éliminé au 1er tour

GANDOLFI CILACIAN  
ARCHITECTES EPF/SIA  
Route des Acacias 43, 1227 Genève  
matteo@gandolfi-cilacian.ch  
irma@gandolfi-cilacian.ch

*collaboration*  
Gandolfi Matteo, architecte EPFL  
Cilacian Irma, architecte EPFL



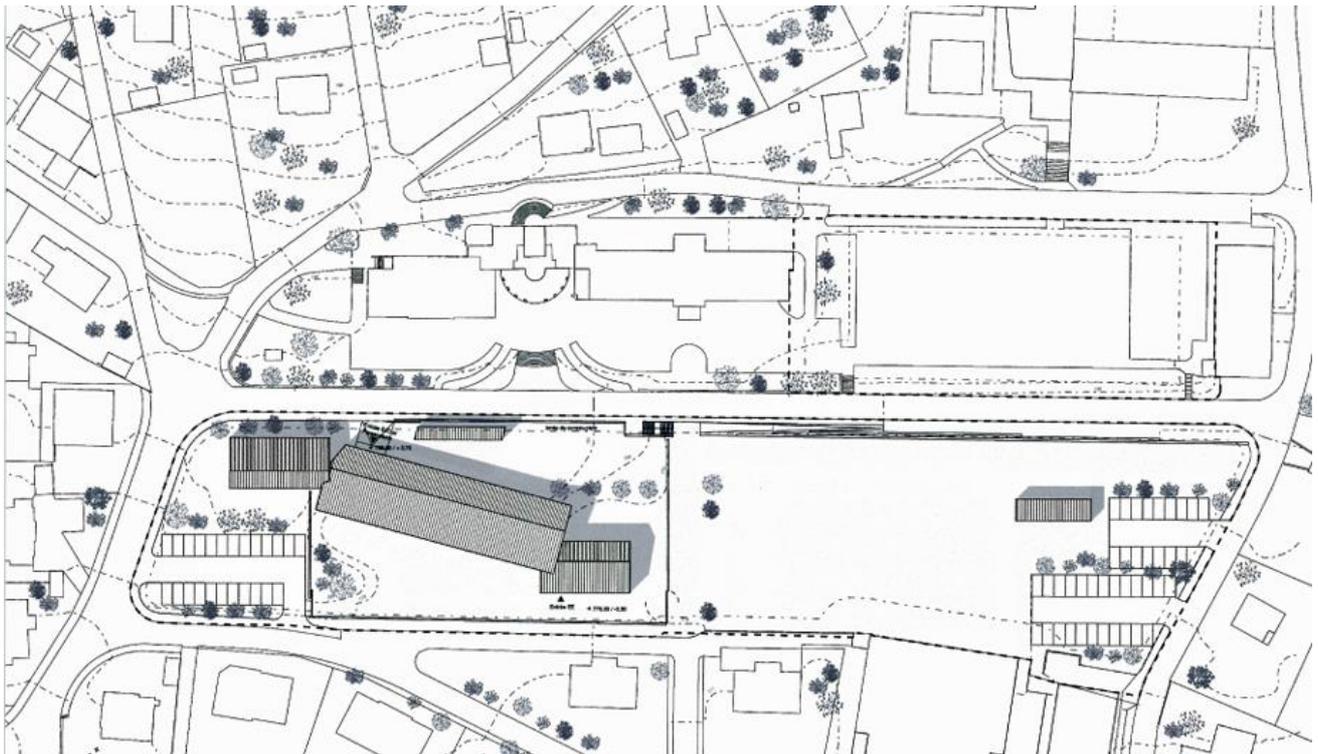
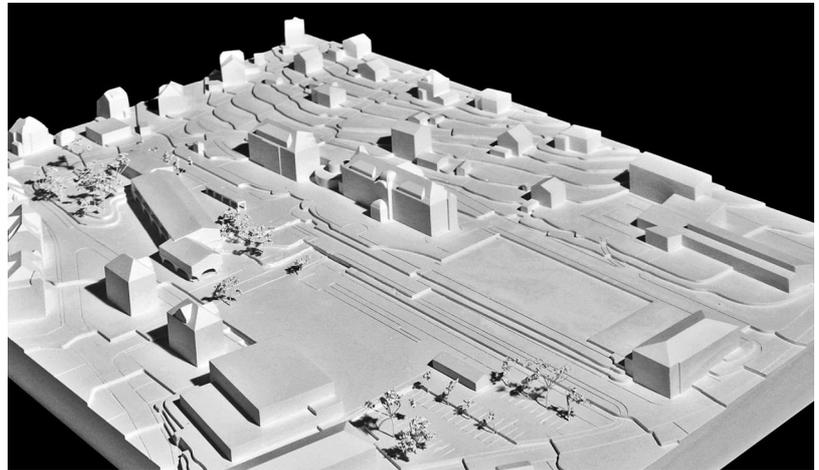
46

éliminé au 1er tour

## EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE

Pablo De Sola Montiel  
Rue de Commerce 95  
2300 La Chaux-de-Fonds  
pablodesola@gmail.com

*collaboration*  
Medina Gonzalez Manuel



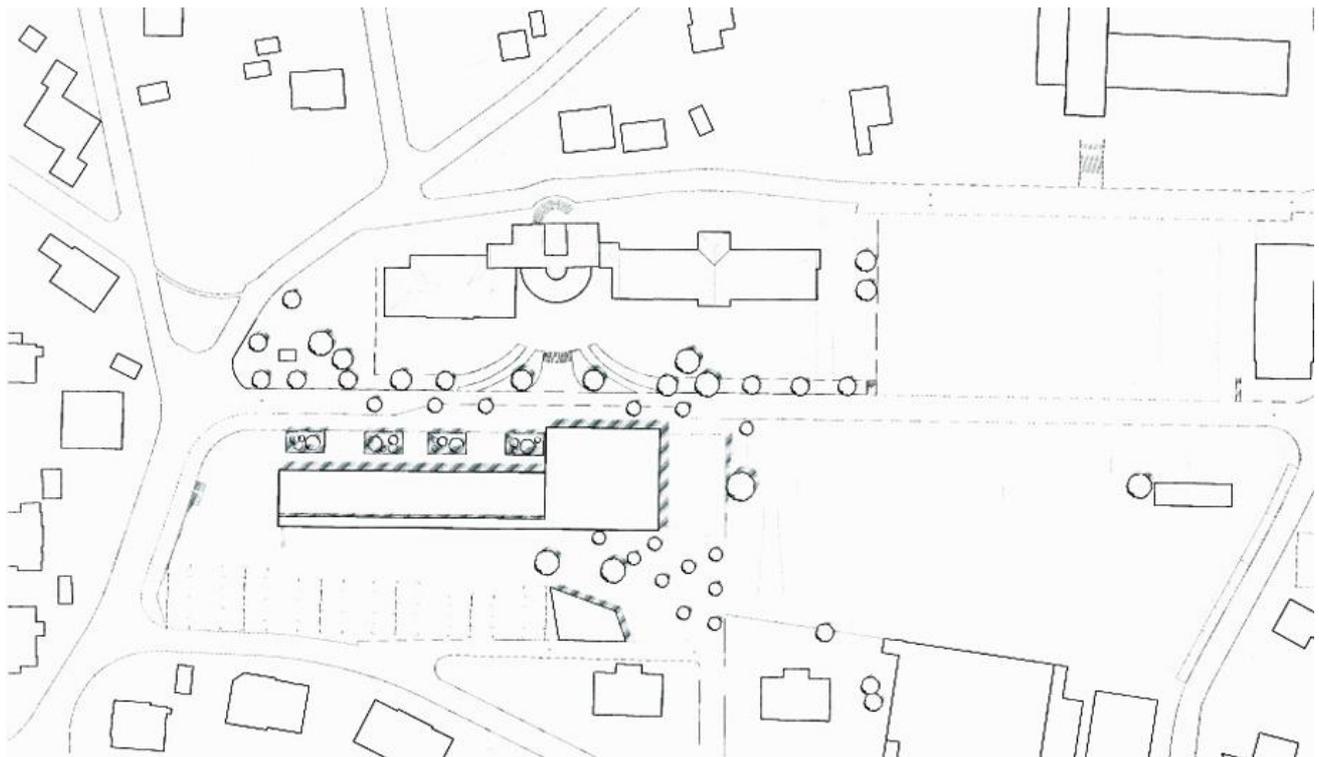
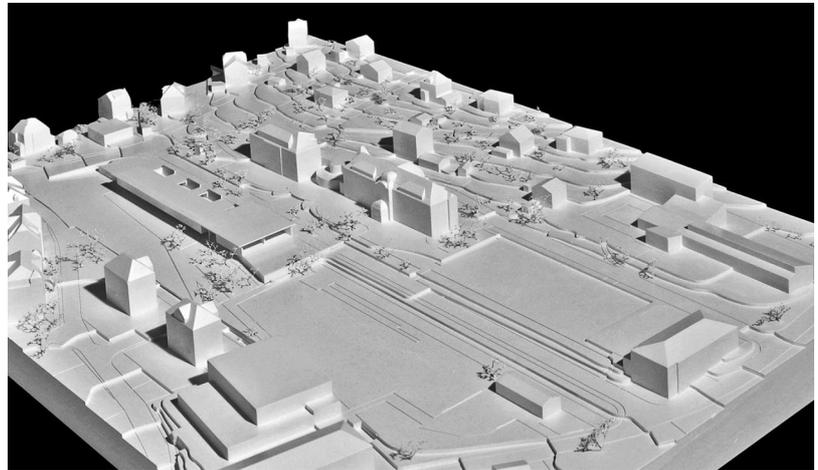


# 48 ALAXE

*éliminé au 1er tour*

Mangeat-Wahlen, architectes associés  
Place du Château 7, 1260 Nyon  
info@mangeat-wahlen.ch

*collaboration*  
Wahlen Pierre  
Lombardo Andrea  
Nugues Samuel



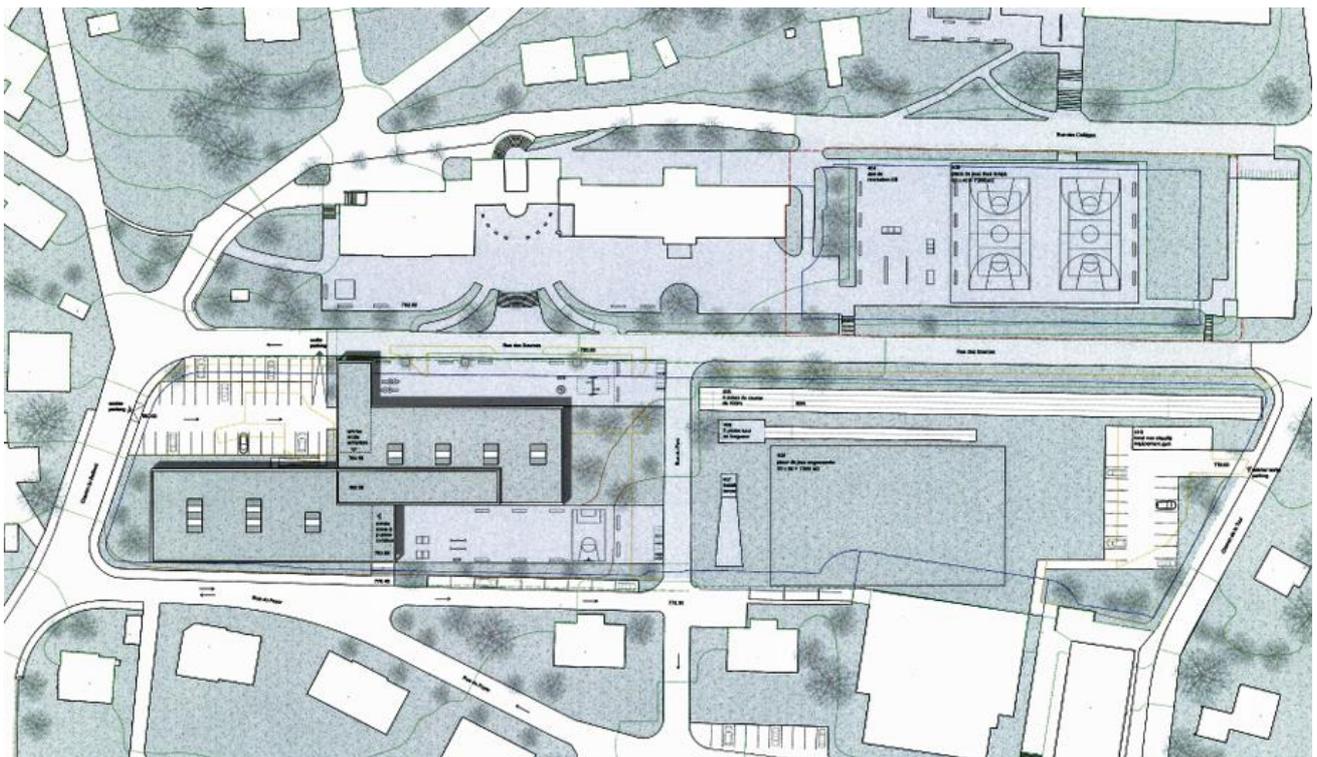
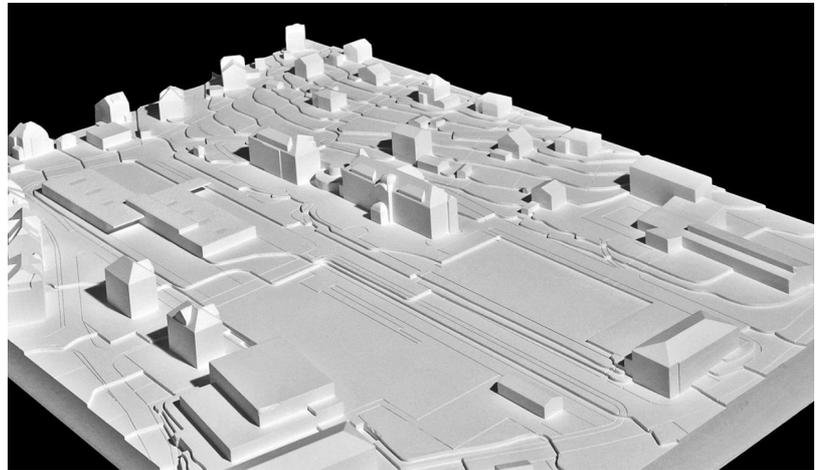
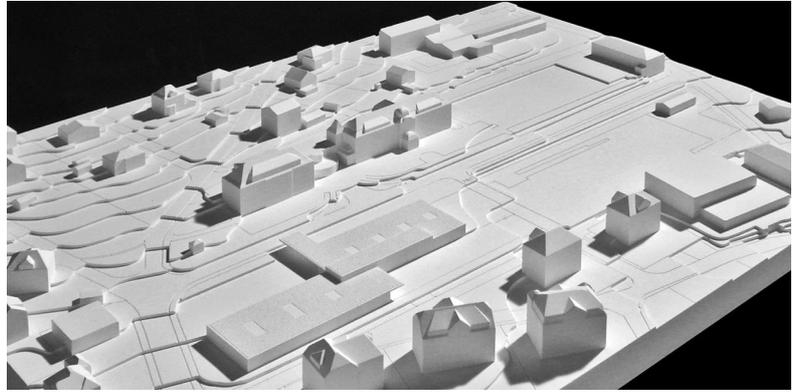
# 49

## DEUX PAR DEUX

*éliminé au 2e tour*

Samir Alaoui Architectes Sàrl  
Vingt-Quatre-Janvier 4, 1004 Lausanne  
info@samiralaoui.ch

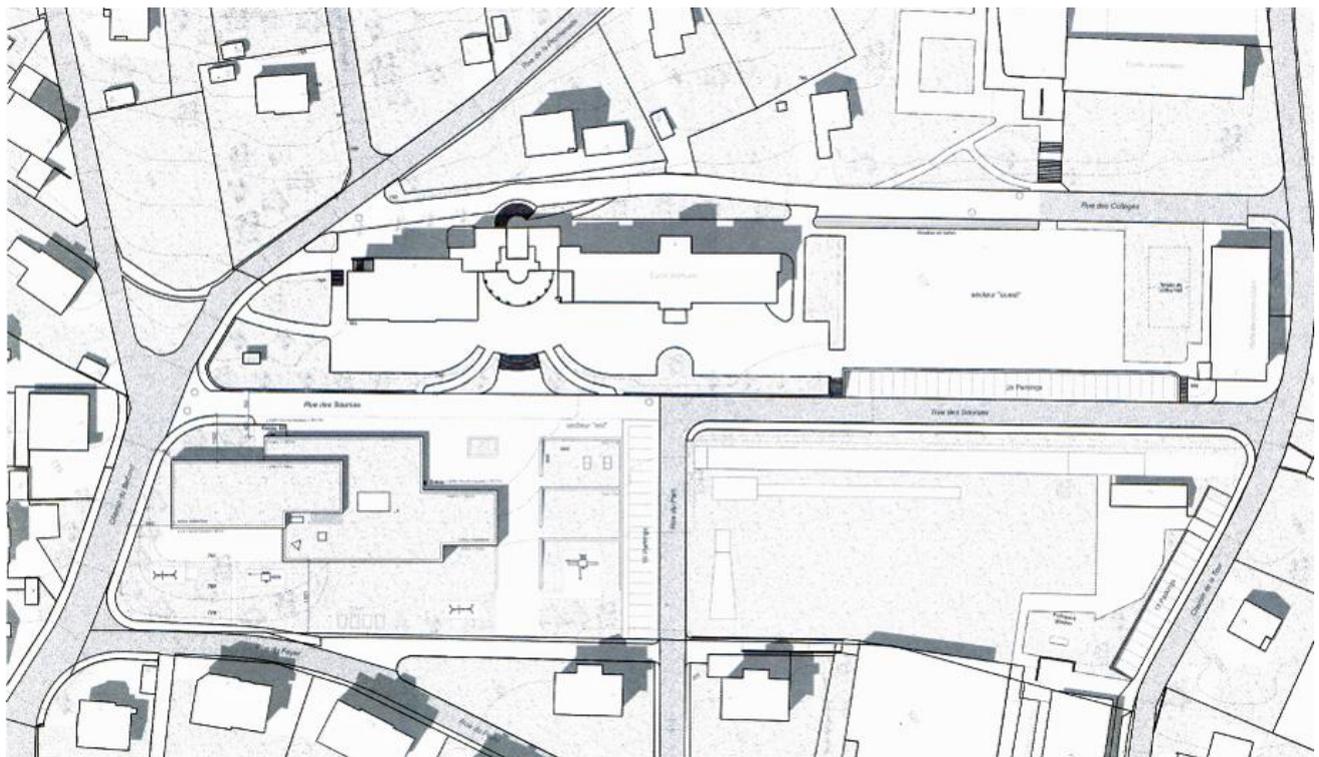
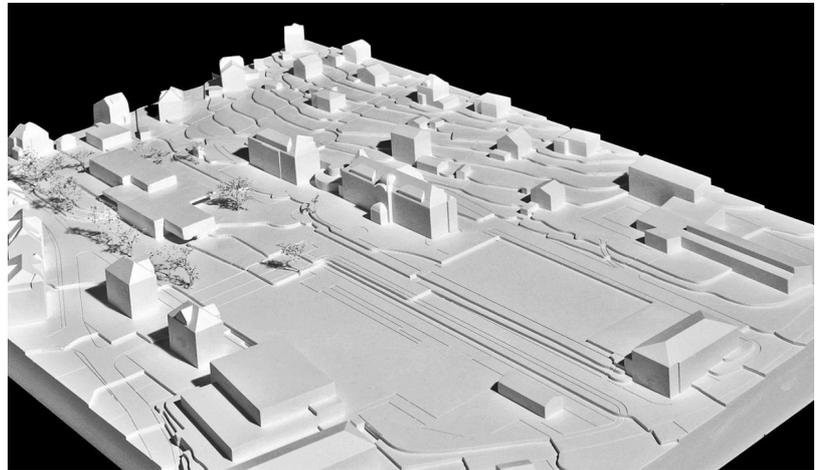
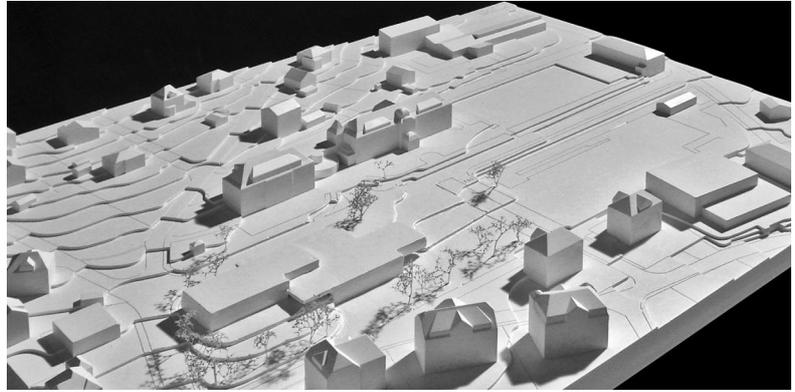
*collaboration*  
Alaoui Samir  
Doncel Cardoso Andrea



# 50 TREFLE

*éliminé au 1er tour*

Sven Grams & Egzon Goçi  
Rue Peillonex 26, 1225 Chêne-Bourg  
egzon.goci@gmail.com



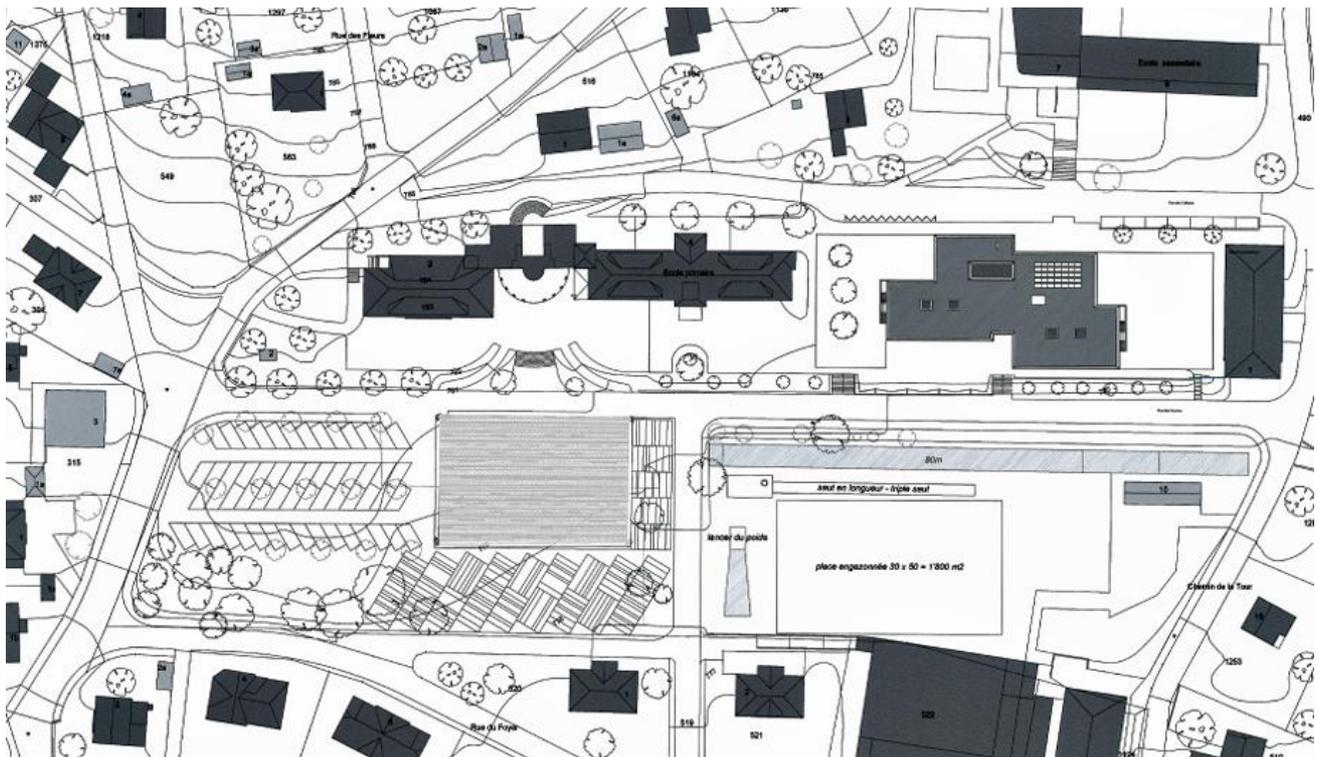
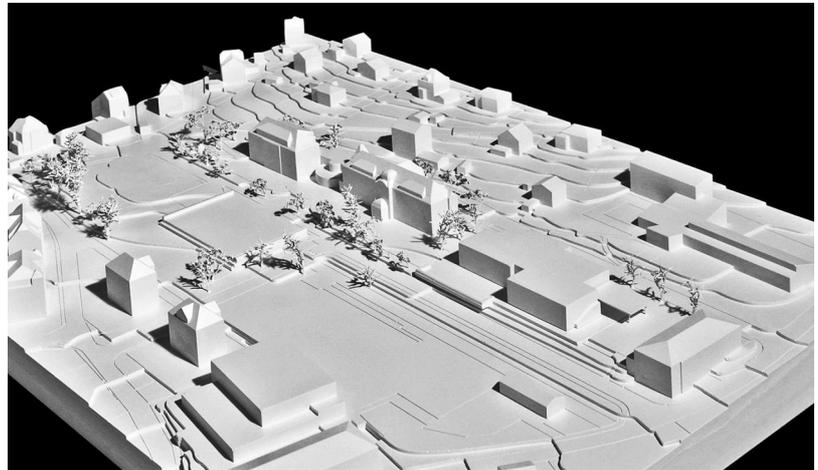
# 51

## VOLUME 09

éliminé au 1er tour

ARCSTUDIO  
Routes des Acacias 43, 1205 Genève  
mail@arcstudio.archi

*collaboration*  
Leone Anthony, architecte EAUG  
Cerutti Fabien, architecte EPFZ



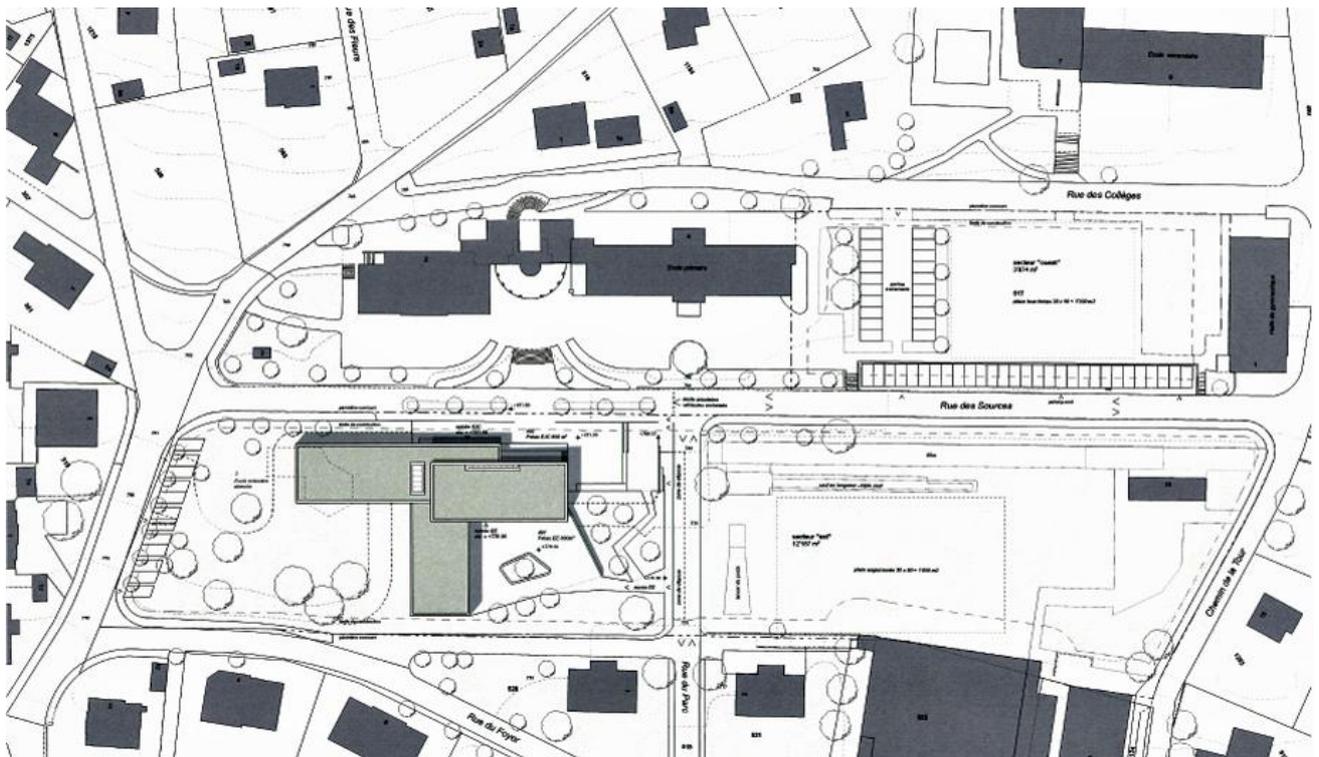
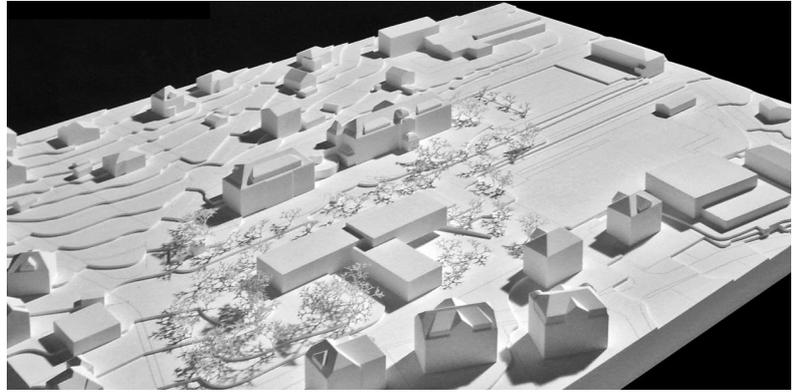
# 52

## AMSTRAMGRAM

*éliminé au 2e tour*

Martin Iölster, arch. UBA REG A  
Marcello Monti, arch. dipl. EPFL  
Av. de Milan 10, 1007 Lausanne  
mmim.architectes@gmail.com

*collaboration*  
Iölster Martin  
Monti Marcello  
Branco Mauro



# 53 COLIBRI

*éliminé au 1er tour*

Ljirim Seljimi Architecte  
Lécuyer Maxime  
Rue Grange-Lévrier 13  
1220 Les Avanchets, Genève  
ls.architecte@outlook.com

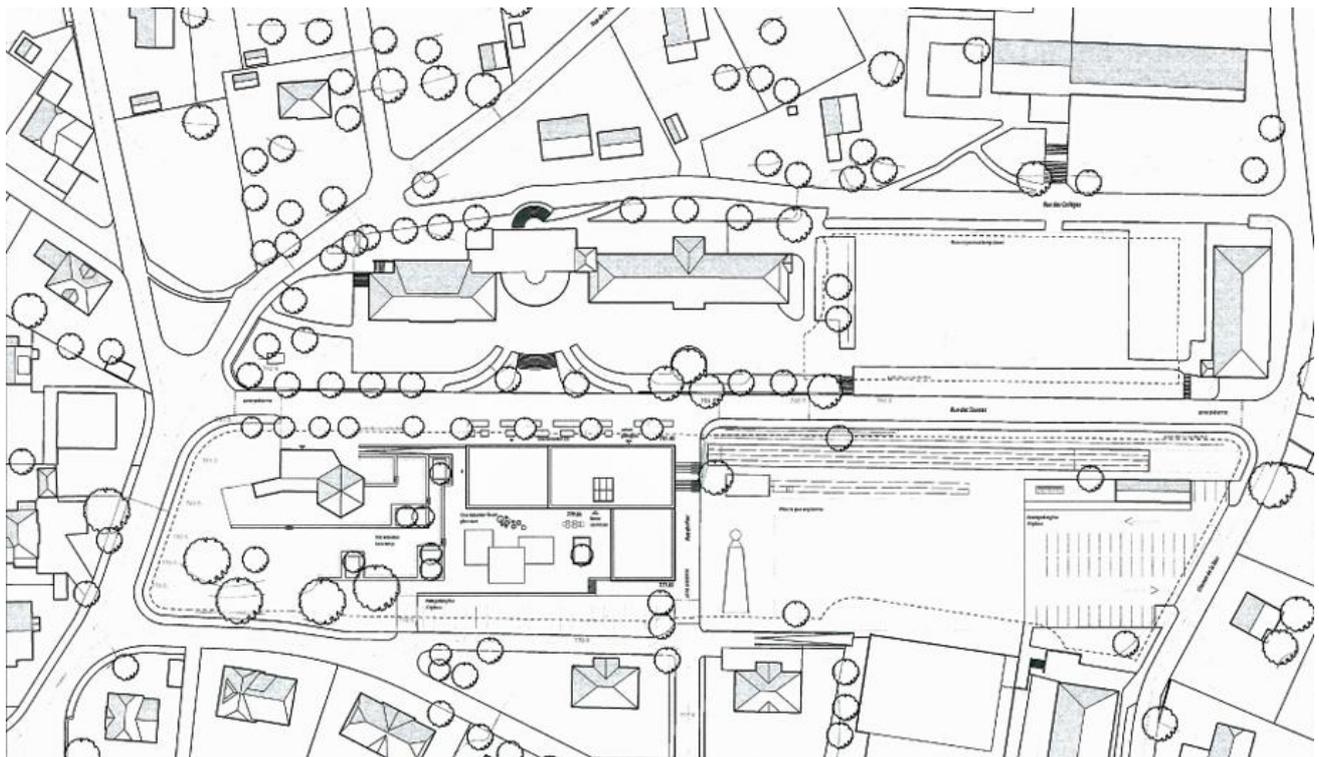


# 54 TIC TAC

*éliminé au 2e tour*

Doutaz Hervé  
architecte diplômé MA - HES-SO  
Rte de Duillard 38, 1663 Epagny  
herve.doutaz@gmail.com

*collaboration*  
Raemy Anja  
Doutaz Hervé

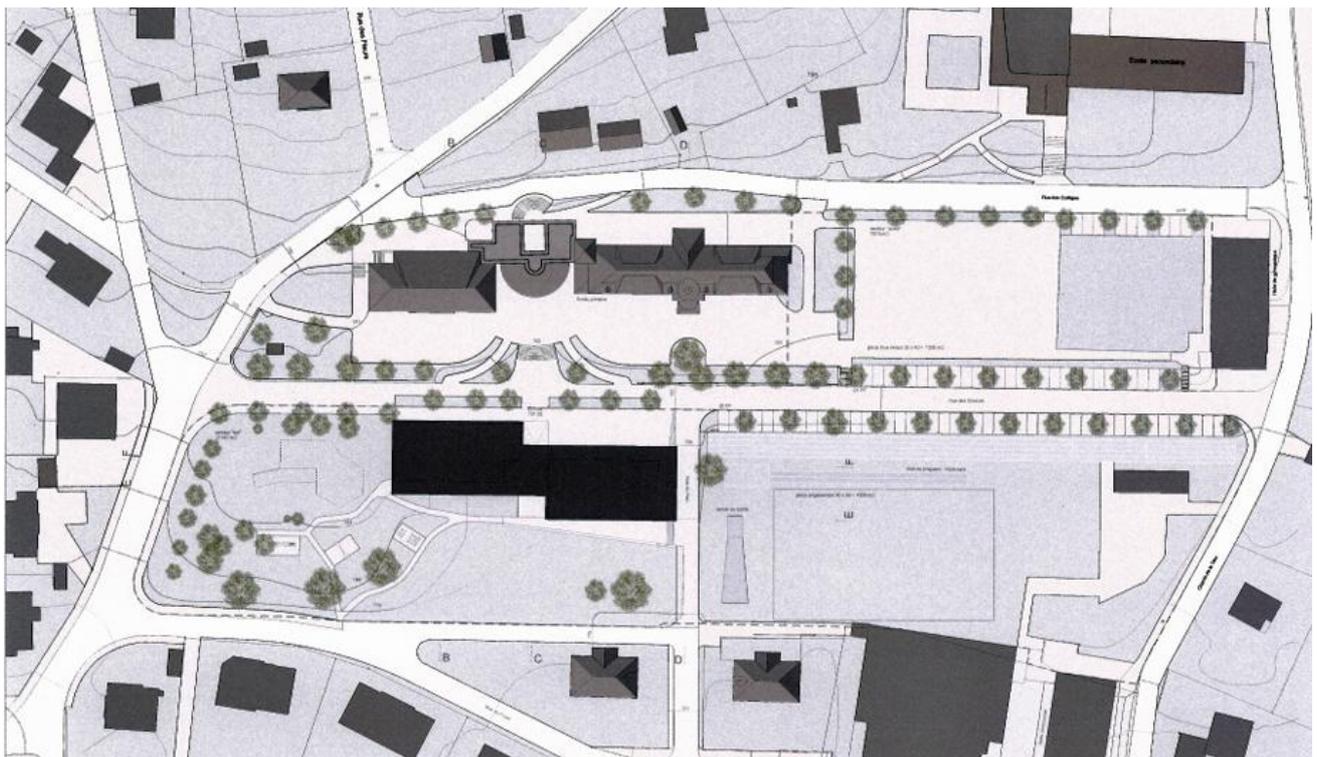


# 55 DECALAGE SCOLAIRE

*éliminé au 1er tour*

Borruat Manuel, architecte epfl  
Schwanengasse 29, 2503 Bienne  
mborruat@gmail.com

*collaboration*  
Renzer Linda



56

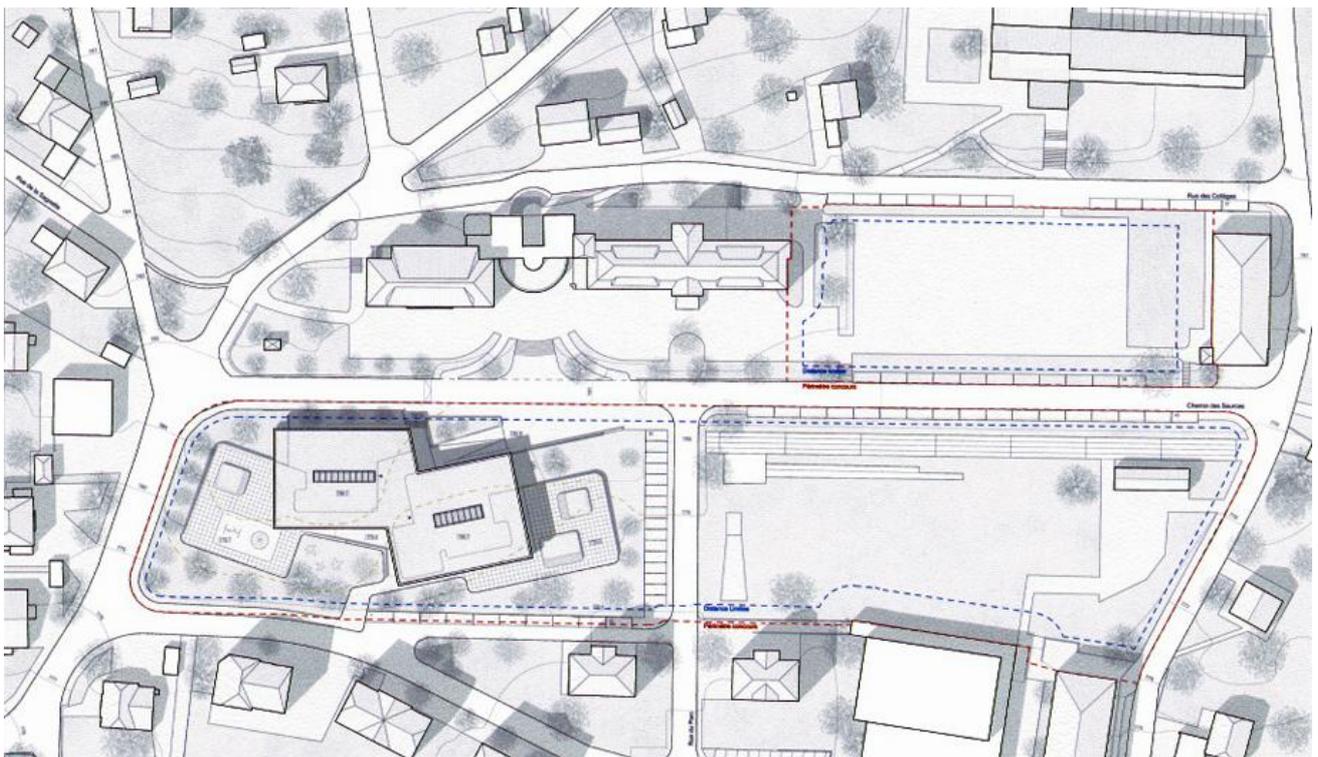
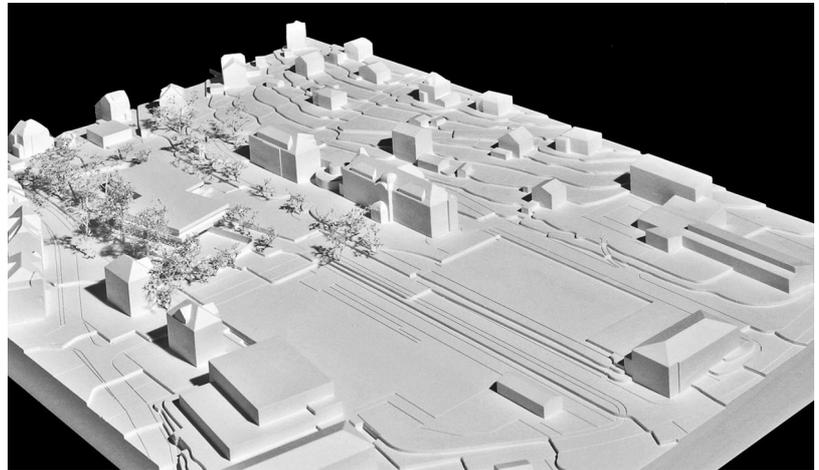
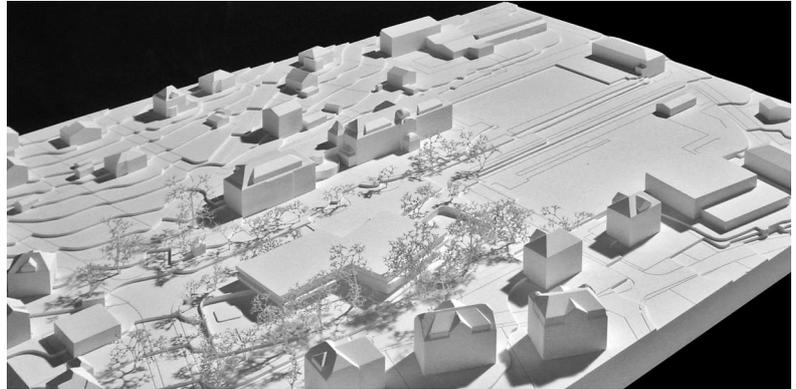
## UN PLUS UN EGAL UN

éliminé au 1er tour

OS-Architectes Sàrl  
Vergers-des-fontaines 1  
2074 Marin-Epagnier  
os@os-architectes.ch

*collaboration*

Dos Santos Marco  
Oliva Patrick  
Aussems Guillaume



# 57 BONBON

éliminé au 1er tour

Manetsch Meyer Architekten  
dipl. Architekten ETH SIA  
Seebahnstrasse 85, 8003 Zürich  
info@manetschmeyer.ch

*collaboration*  
Wahry Samuel  
Quentin Costanza  
Gfeller Ann-Madlen  
Lamprou Stamatina



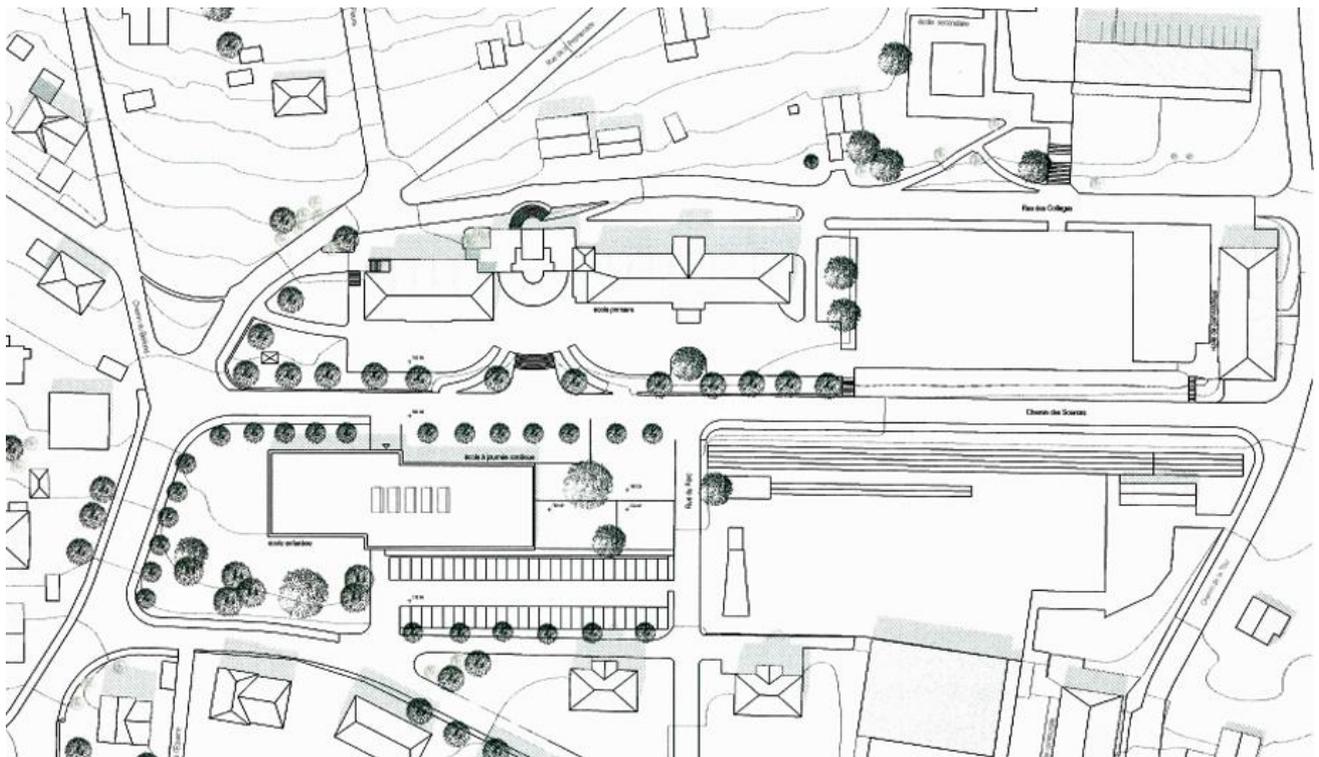
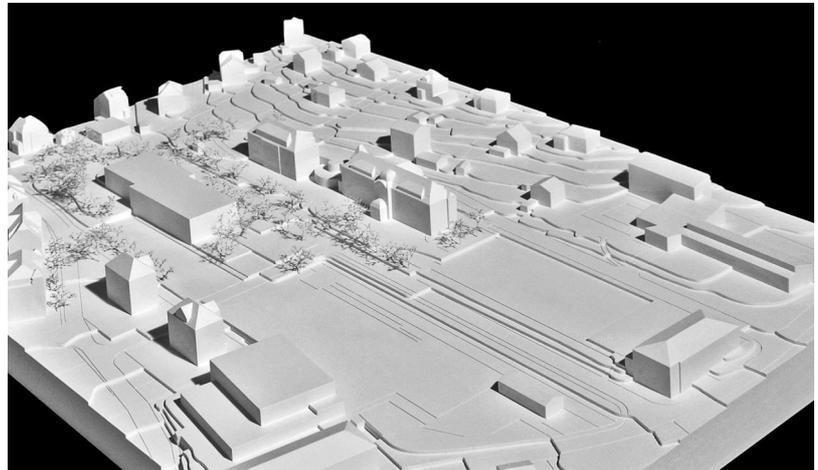
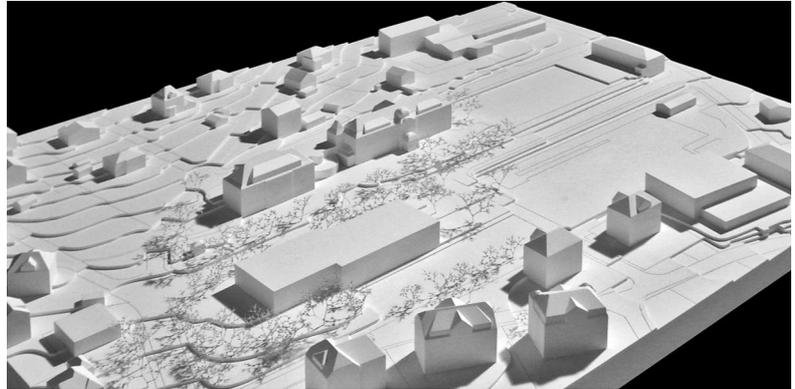
# 58 TOURBILLON

*éliminé au 1er tour*

Hartig Architekten GmbH  
Falkenstrasse 17, 2502 Bienne  
s.hartig@hartig-architekten.ch

*collaboration*

Hartig Sven  
Burri Michael  
Gautschin Nathalie  
Holzapfel Sara  
Nydegger Fabienne

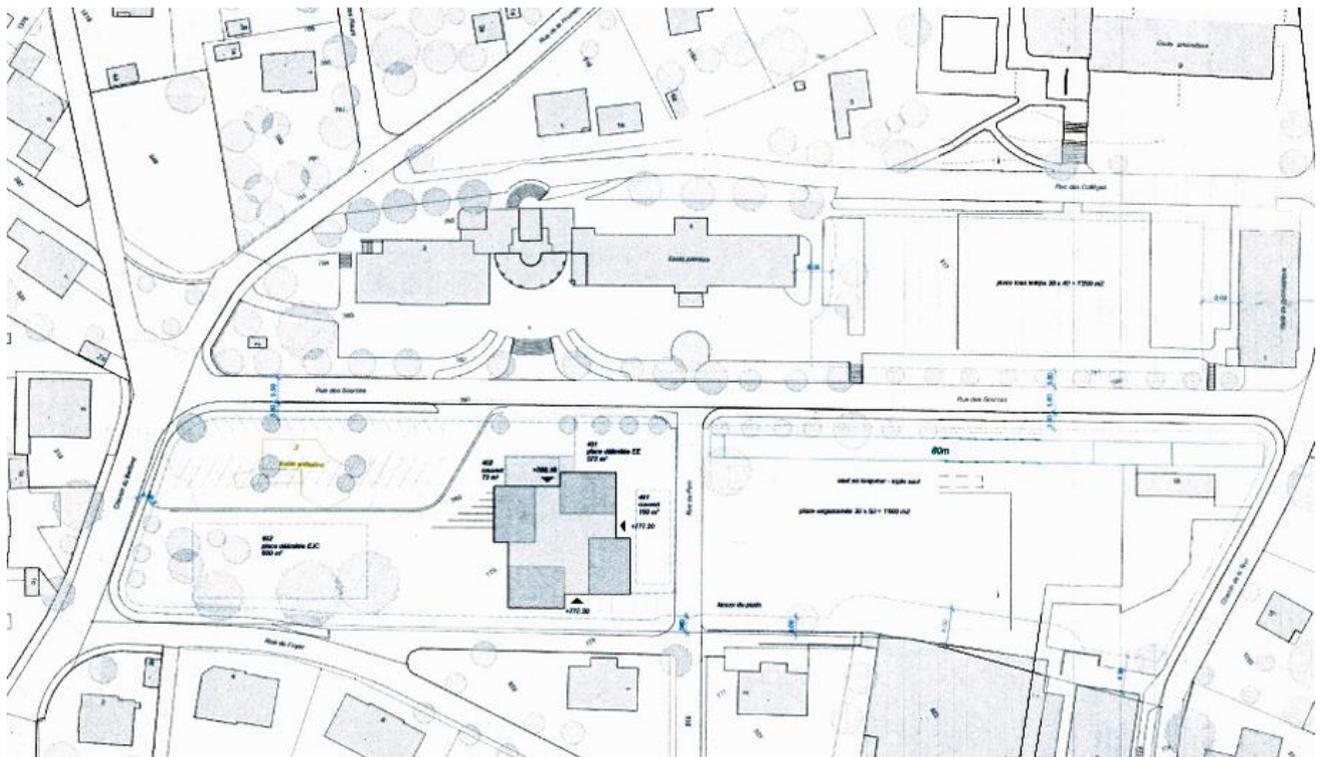
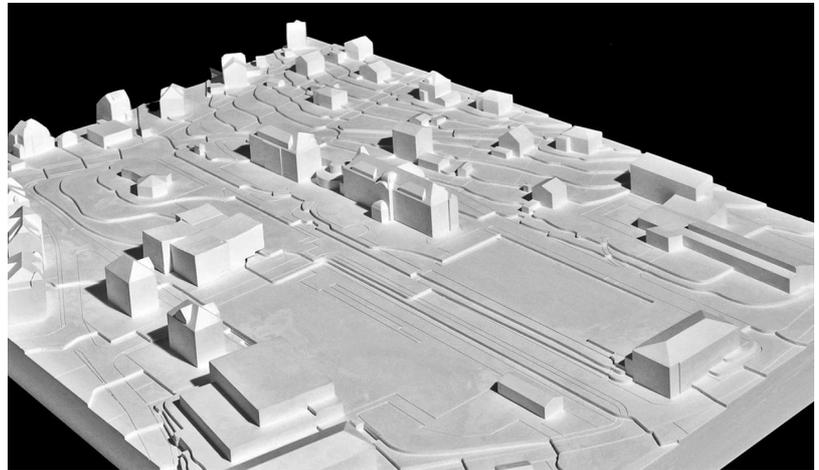
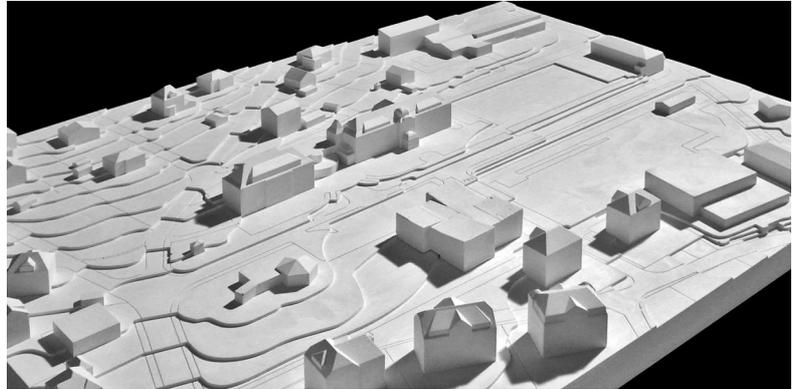


# 59 LOREM IPSUM

éliminé au 1er tour

Römer Moser architectes  
Wartstrasse 4, 8400 Winterthur  
sirikan.roemer@gmail.com

collaboration  
Römer Sirikan  
Moser Gian



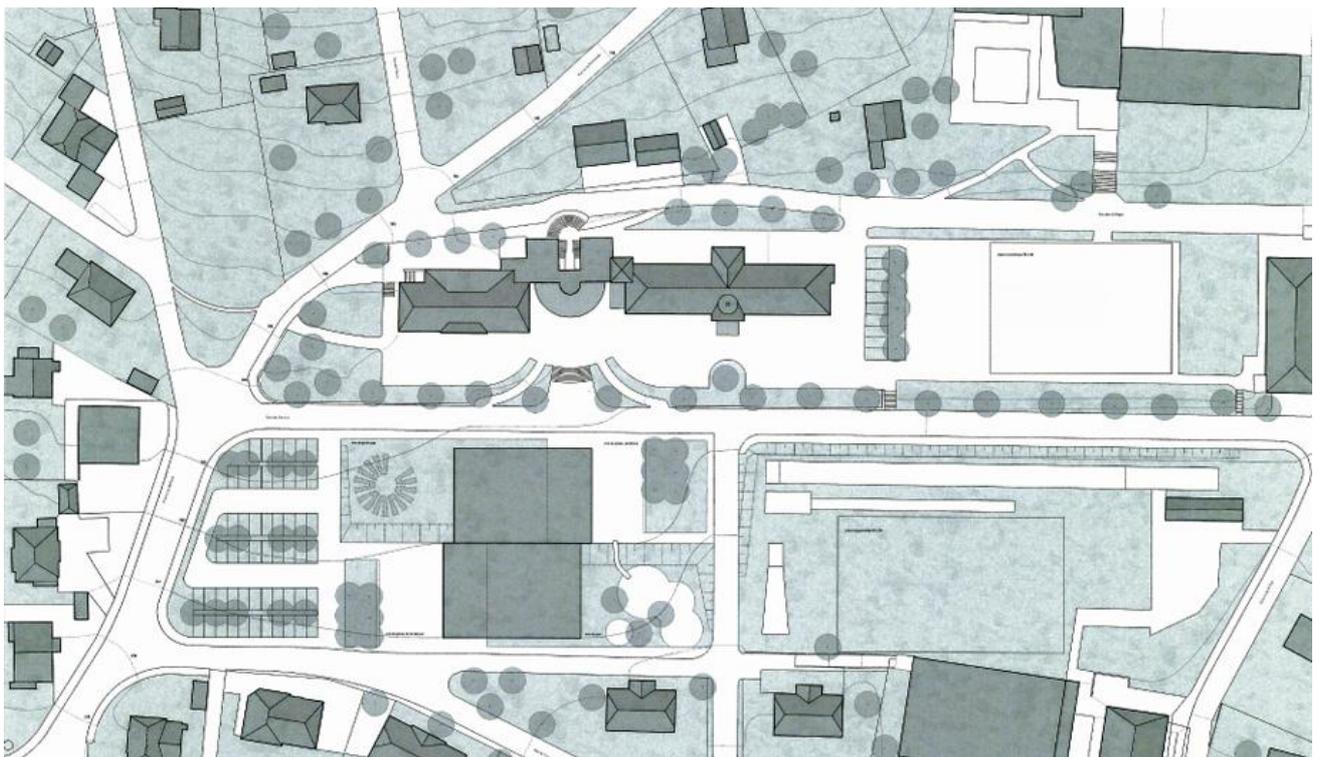
# 60 TIC TAC b

éliminé au 1er tour

groupement transversal architectes  
Rue du Petit Chêne 11, 1003 Lausanne  
et  
suter sauthier architectes  
rue de l'Industrie 10, 1950 Sion  
info@transversal-architectes.ch

*collaboration*

Marlaire Xavier  
Blanchart Eléna  
Gabbay Pablo  
Suter Christian  
Sauthier Raphaël



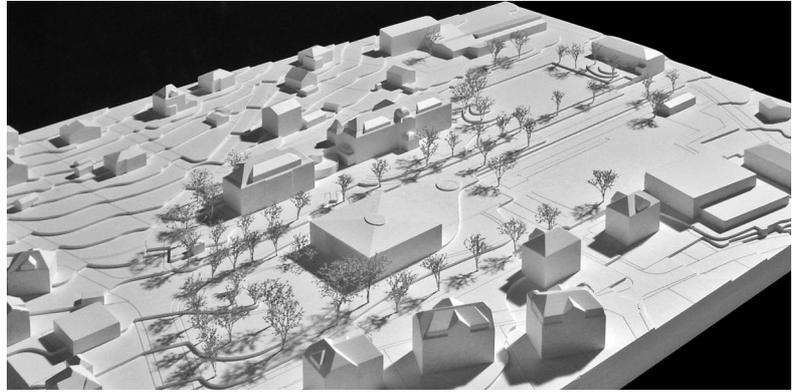
# 61 LE PAVILLON

*éliminé au 2e tour*

Haltmeier Kister Architekt Gmbh.  
Kister Luise  
Lessingstrasse 7, 8002 Zürich  
kister@haltmeierkister.ch

*collaboration*

Haltmeier Liliane  
Troxler Deborah  
Reuland Nancy  
Bradley Alexander  
Laboratorium KLG, Ioulitta Stravidi,  
architecte-paysagiste



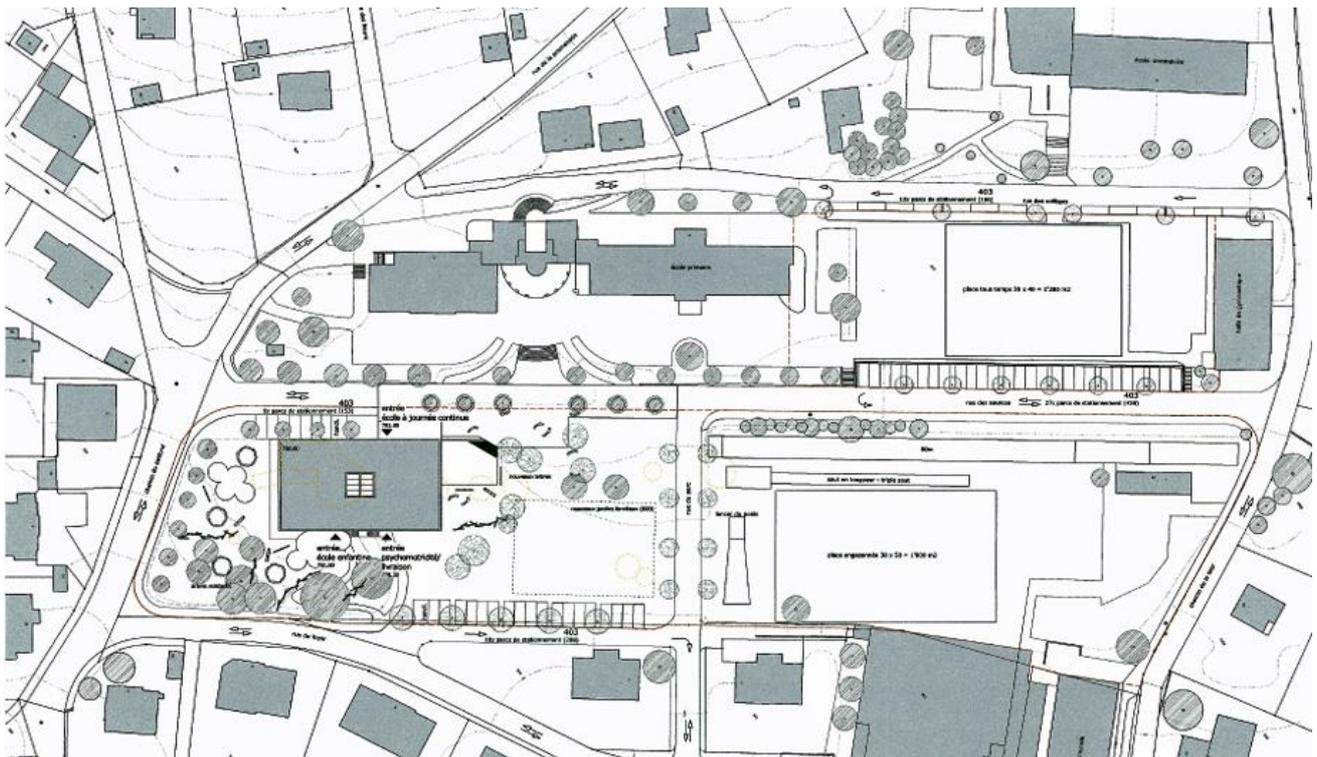
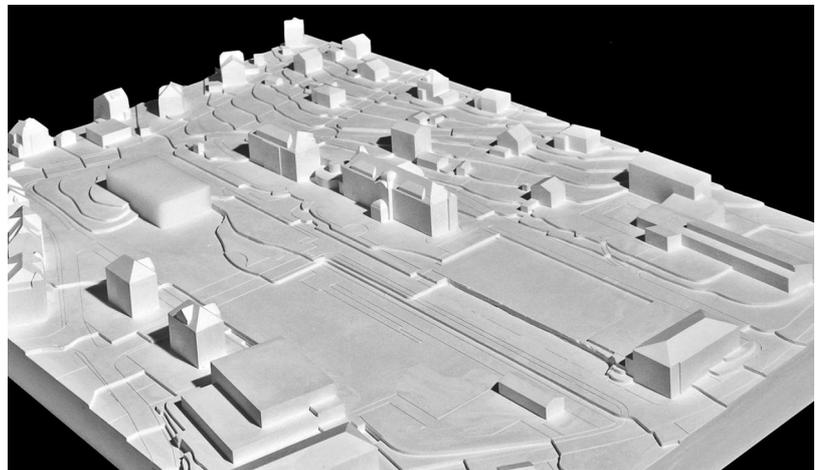
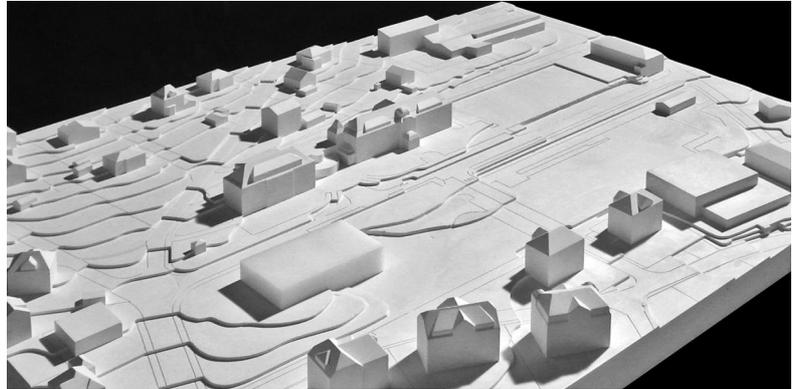
# 62

## PLATEAU D'ENFANTS

*éliminé au 2e tour*

bauwelt architekten ag  
Occhini Olivier, architekt fh  
Cornouillerstrasse 6, 2502 Bienne  
info@bau-welt.ch

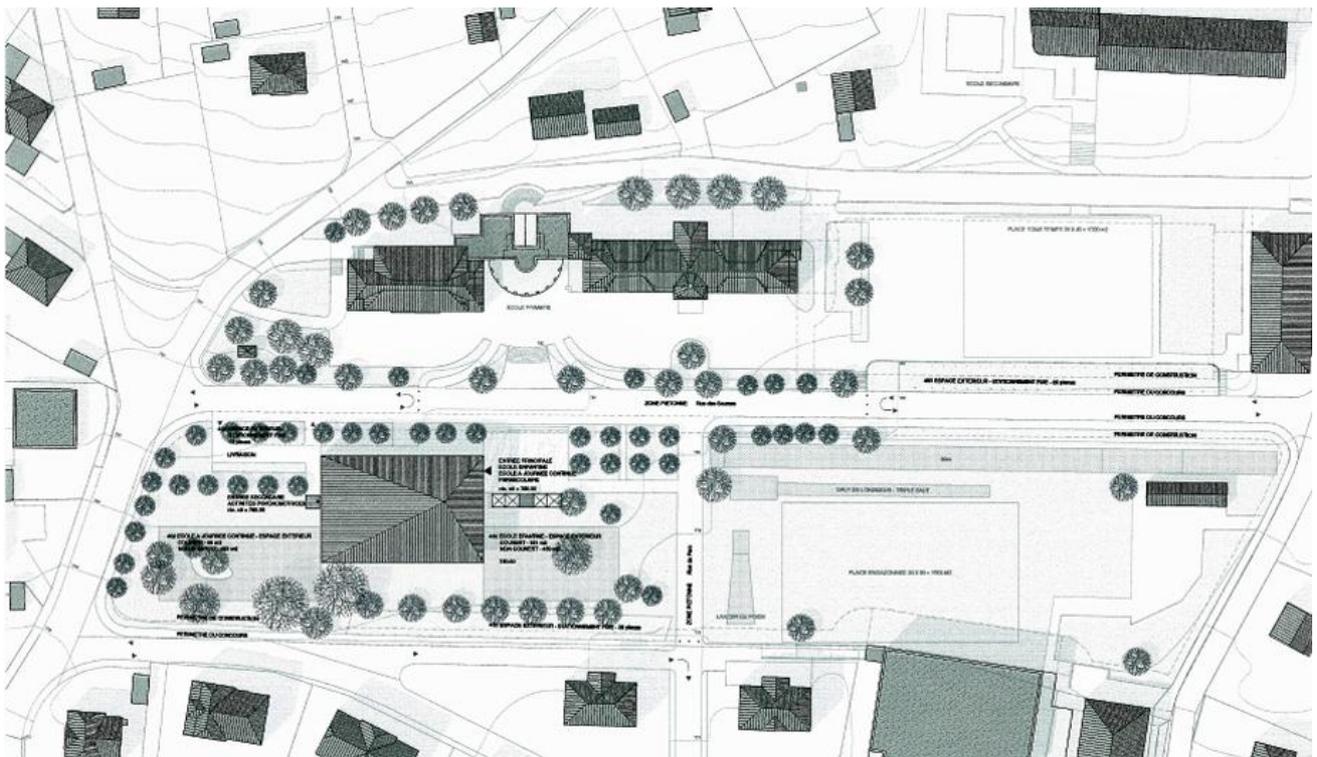
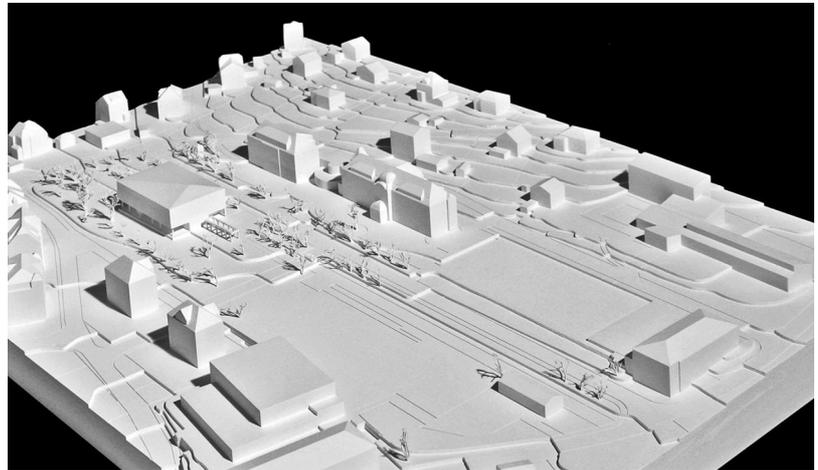
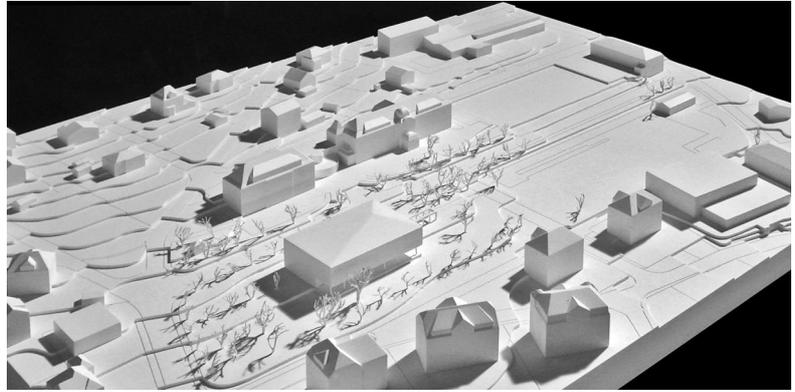
*collaboration*  
Hudeckova Katerina



# 63 TIC TAC TOE b

*éliminé au 2e tour*

Kollage architectes Sàrl  
La Gennusa Vladimira  
Rue de la Gurzelen 31, 2502 Bienne  
info.kollage@gmail.com

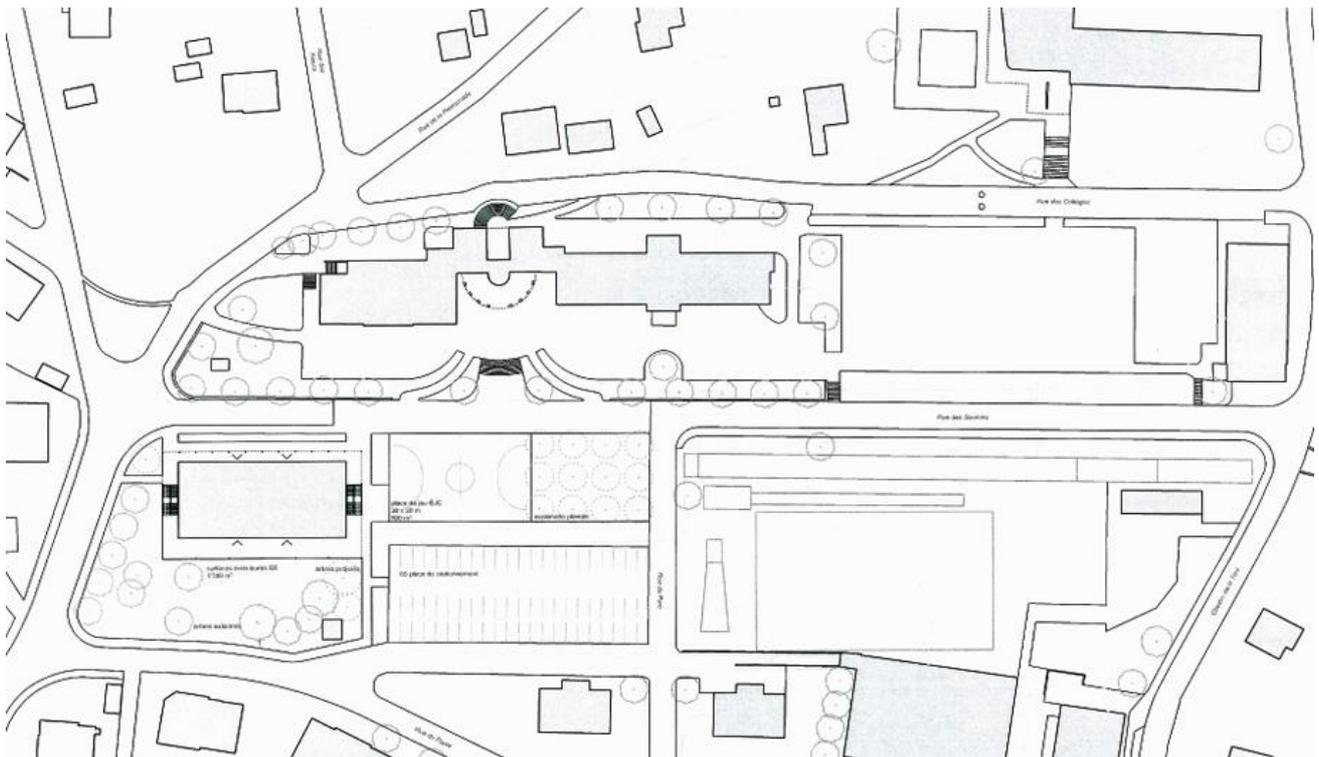


# 64 UHRWERK

*éliminé au 2e tour*

Isler Gysel Architekten GmbH  
Breitensteinstrasse 94, 8037 Zürich  
info@islergysel.ch

*collaboration*  
Gysel Manuel  
Isler Dominik  
Ulmer Michael

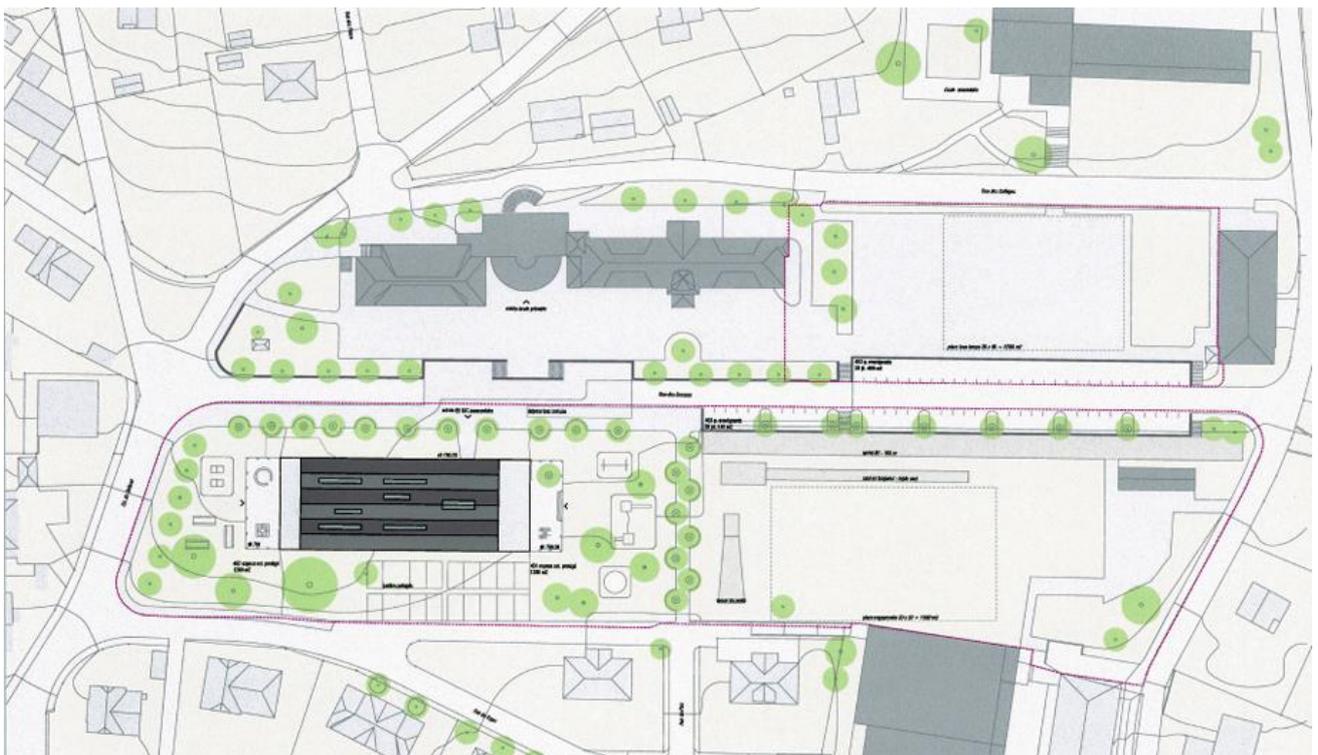


# 65 TIC TAC TOE

*éliminé au 2e tour*

urbatecture sa, architectes sia  
Rue Chanoine Broquet 5, 1890 St-  
Maurice  
info@urbatecture.ch

*collaboration*  
Zehnder Viviane  
Zehnder Arnaud

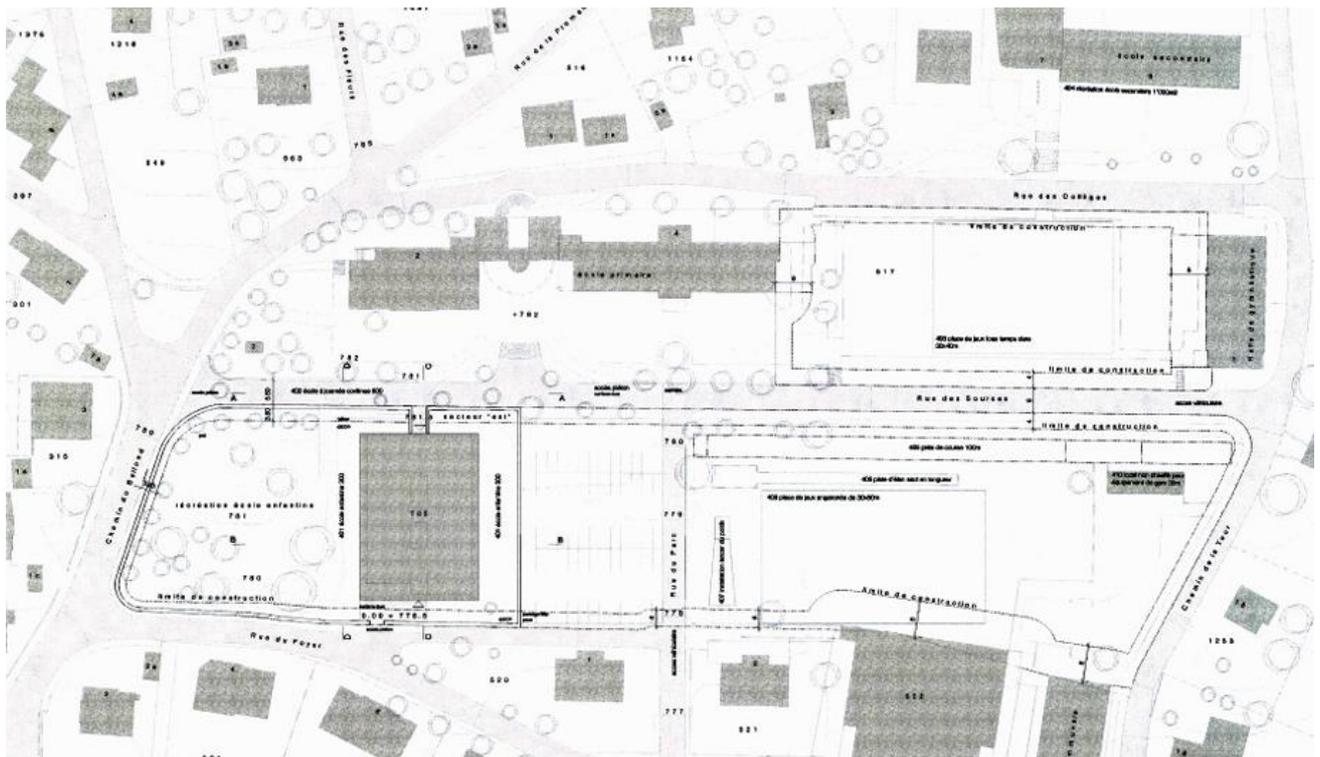
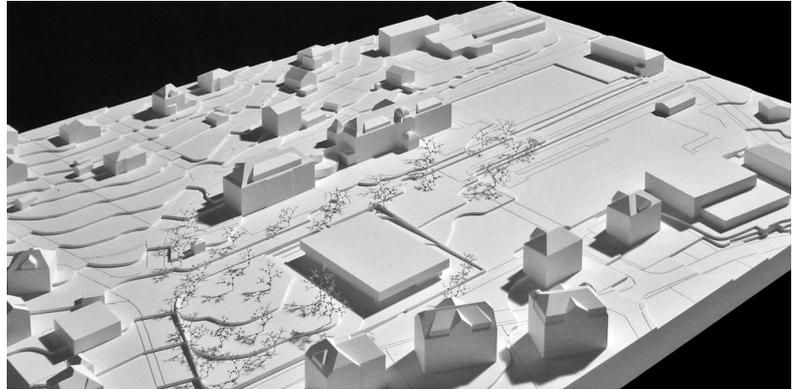


# 66 ENJOLE

éliminé au 1er tour

stefan kuriger architecte sa  
Gurtenbrauerei 10, 3084 Wabern b.  
Bern  
stefan.kuriger@kurigerarchitecte.ch

collaboration  
Egloff Sabina  
Egidi Ilaria

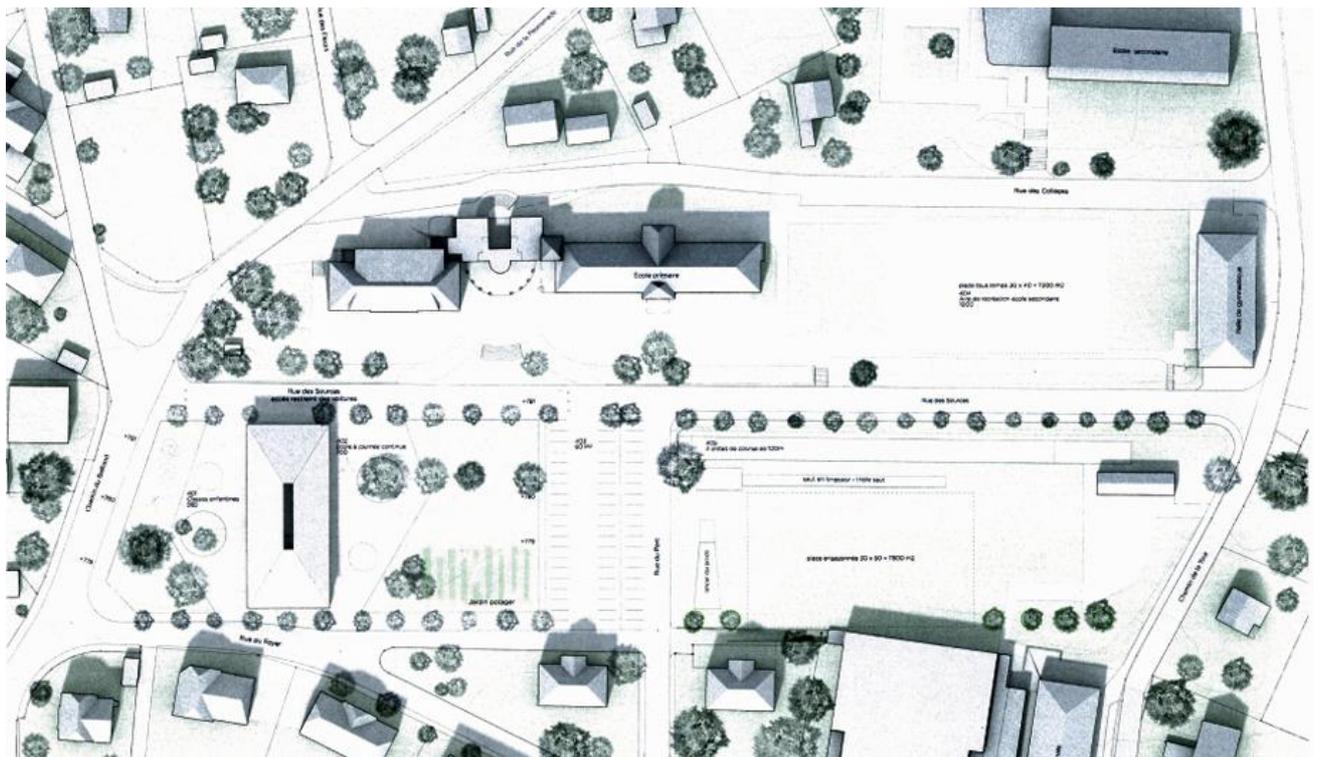
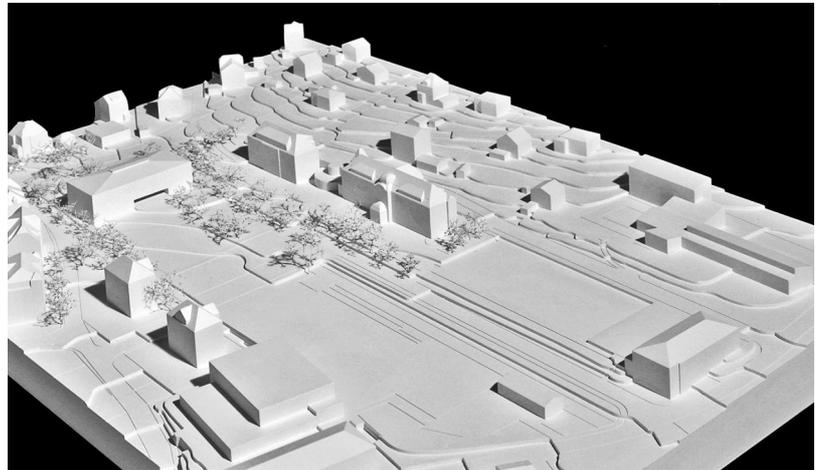
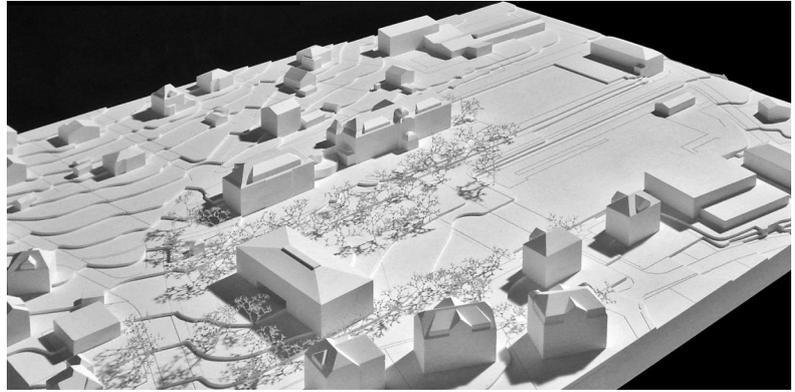


# 67 PIERRE-PERTUIS

éliminé au 1er tour

COMAMALA ISMAEL ARCHITECTES  
Quai de la Sorne 1, 2800 Delémont  
info@cois.ch

*collaboration*  
Mota André  
Alliman Joël  
Ismail-Meyer Toufiq  
Comamala Diego  
Frund-Egenschwiler Marie

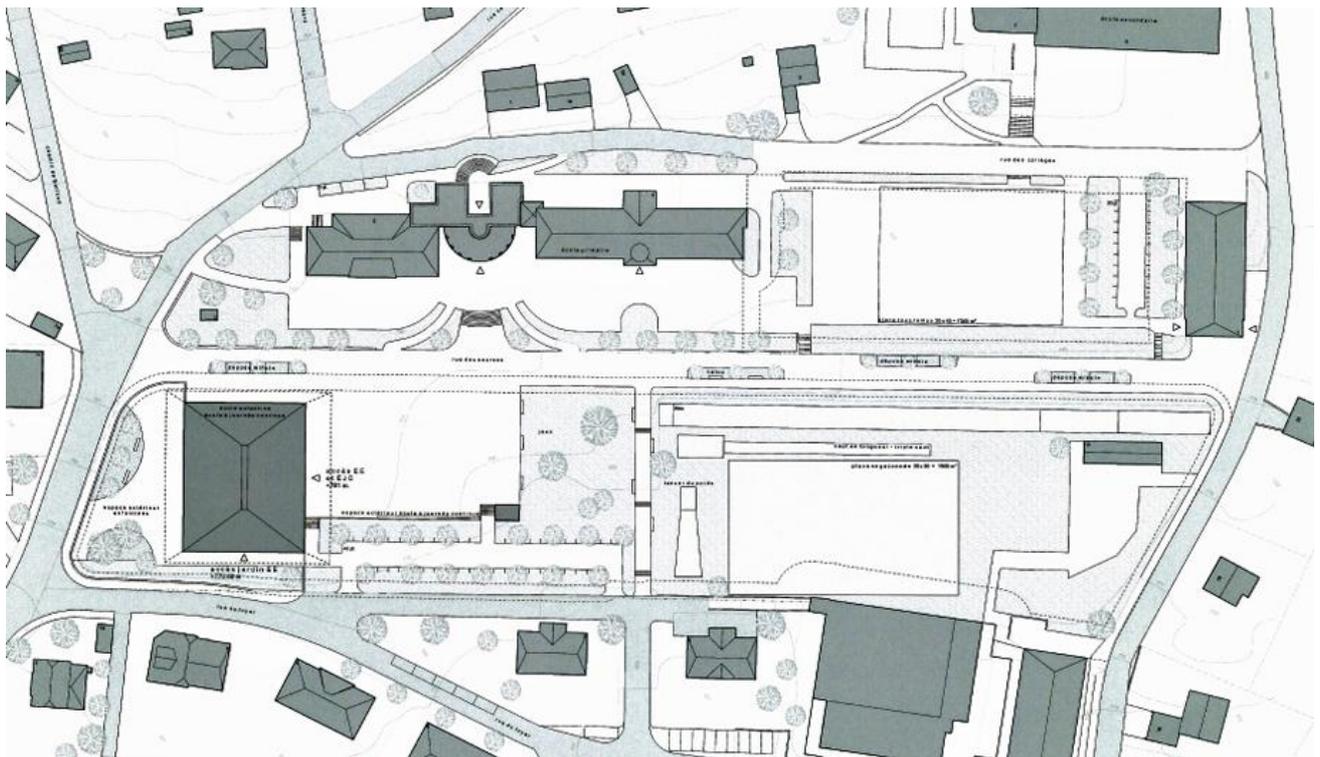
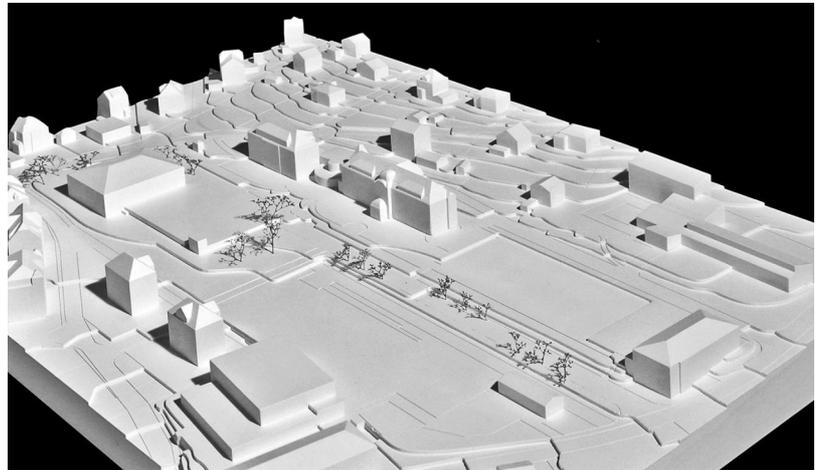
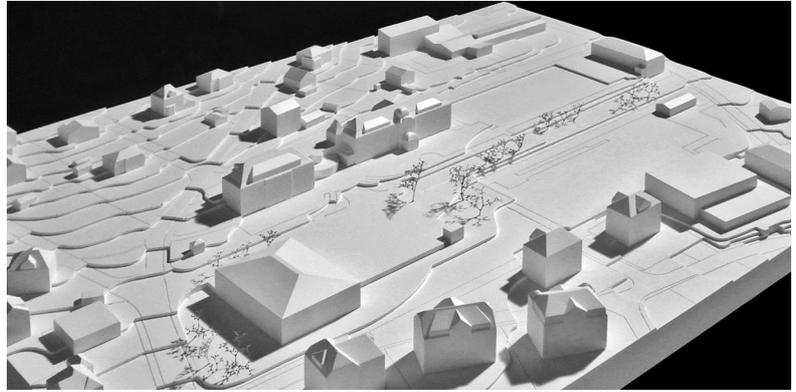


# 68 SUZETTE

éliminé au 1er tour

mullerpolikar architectes  
Av. de Beaumont 62, 1010 Lausanne  
info@mmgp.ch

collaboration  
Muller Manon  
Polikar Grégoire

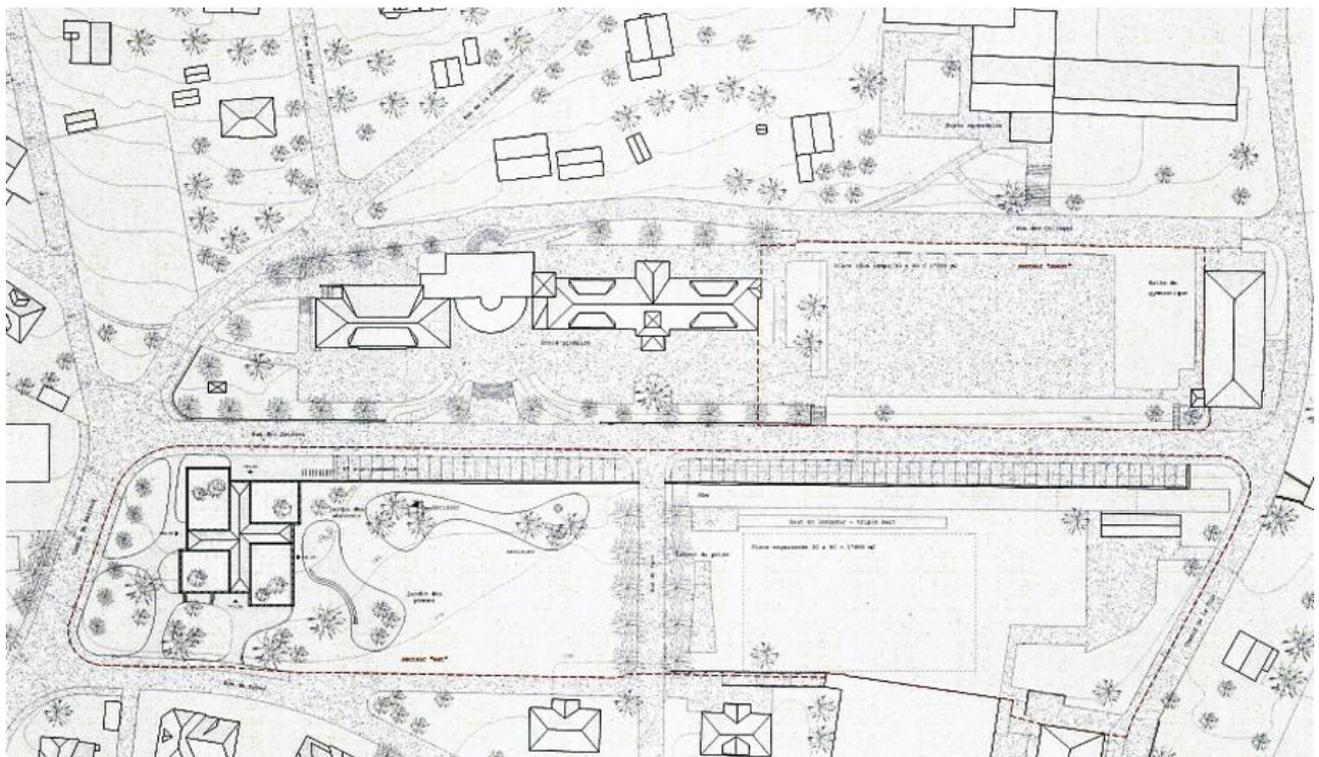




# 70 LE PETIT PRINCE

*éliminé au 1er tour*

Communauté de travail  
Sager Andreas / Cortesi Mirco  
Neufrankengasse 22, 8004 Zurich  
andreas.sager@hotmail.com





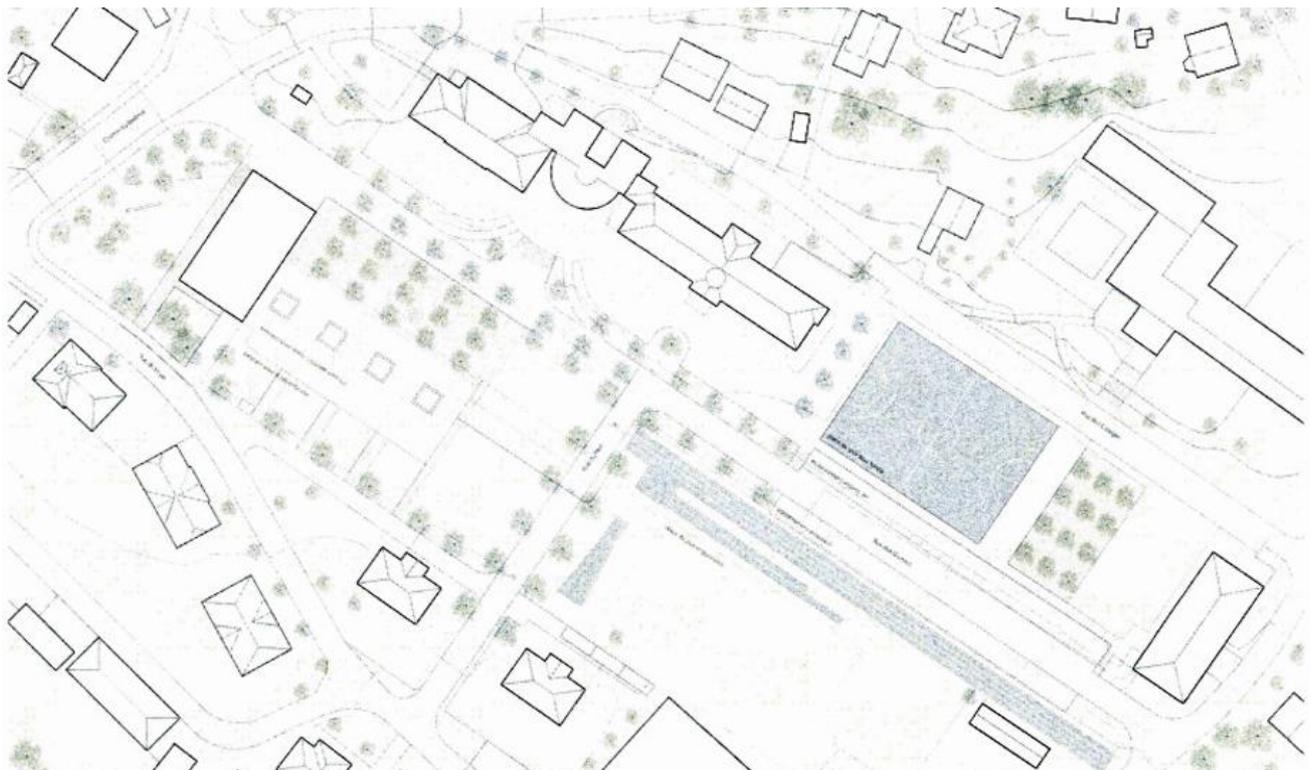
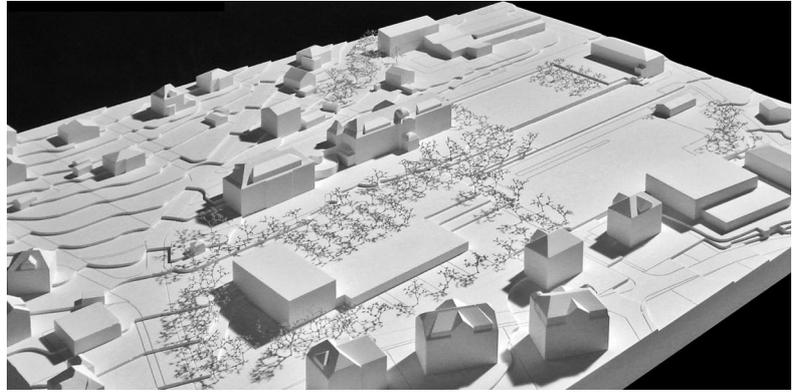
# 72

## DEUXPIECES

*éliminé au 3e tour*

wbarchitekten eth sia  
Weiss Gian, Bucher Kamenko  
Greyerzstrasse 24, 3013 Berne  
info@wbarchitekten.ch

*collaboration*  
Werlen Thierry  
Schär Sandra



# 73

## LE PETIT PRINCE b

1er prix, projet lauréat

Raumbureau GmbH  
Architecture & Urbanism  
Feldstrasse 133, 8004 Zürich  
info@raumbureau.ch

*collaboration*  
Jenni Rolf  
Marinho Jorge  
Weiss Tom  
Riede Caroline,  
- architecte-paysagiste, Zurich





**Situation, ensemble**

Le nouveau bâtiment de l'école enfantine et de l'école à journée continue prend place à l'extrémité sud-ouest du complexe, ceci afin de préserver le grand espace libre au centre du plateau des écoles. Le nouveau bâtiment délimite, côté sud, la bande d'espace libre et établit ainsi la lecture d'un complexe scolaire dans lequel de majestueux bâtiments de différentes époques dialoguent sur un espace vaste et diversifié. L'espace libre devant et entre les bâtiments historiques reste non construit mais bénéficie d'un réaménagement: Le plateau des écoles est agrandi, les qualités de l'ensemble historique du "foyer populaire" sont préservées.

**Espace libre**

Le positionnement compact du nouveau bâtiment permet au sud du secteur est la création d'un vaste espace libre où prend place également un terrain de jeu. Cette nouvelle zone qu'aménage de manière diversifiée des groupes d'arbres et des aires de jeux rappelant les "Folies", élargit l'espace libre déjà existant composé d'une grande surface asphaltée côté ouest et de zones sportives. Ce nouvel espace extérieur est à la disposition non seulement de l'E.J.C, mais également des autres écoles et du public. L'espace extérieur du jardin d'enfants, bordé et délimité par des haies, se situe au sud du nouveau bâtiment, directement devant les salles de classe. La végétation du plateau des écoles, qui caractérise le paysage urbain, est préservée et renforcée: les arbres au sud sont conservés et complétés côté nord par de espèces existantes comme par exemple Tilia cordata, Betula pendula et Acer platanoides. Les allées d'arbres sont prolongées.

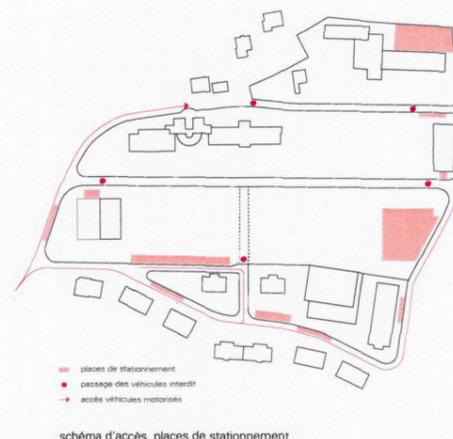
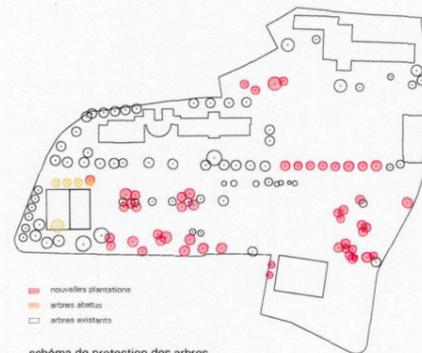
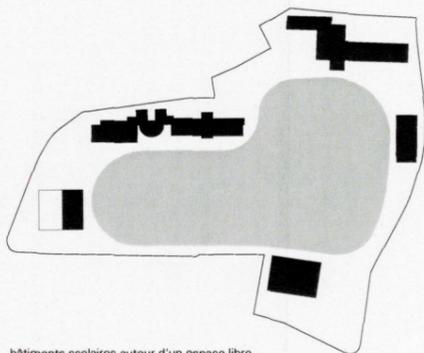
**Accès**

Les places de stationnement sont disposées de manière décentralisée en bordure du complexe scolaire. L'intérieur du plateau des écoles est interdit aux voitures. Ainsi le caractère d'ensemble du complexe scolaire est renforcé. Les rues du Parc, des Sources et des Collèges peuvent être transformées en zones de jeu et de détente.

**Ensemble historique**

Le plateau des écoles, noté dans le Périmètre IV de l'ISOS, ainsi que le quartier foyer populaire à l'est de celui-ci possèdent des qualités précieuses en tant qu'ensemble de bâtiments et d'espaces libres. Le projet formule des stratégies pour garantir le maintien de ces qualités en cas d'un futur développement du nouveau bâtiment:

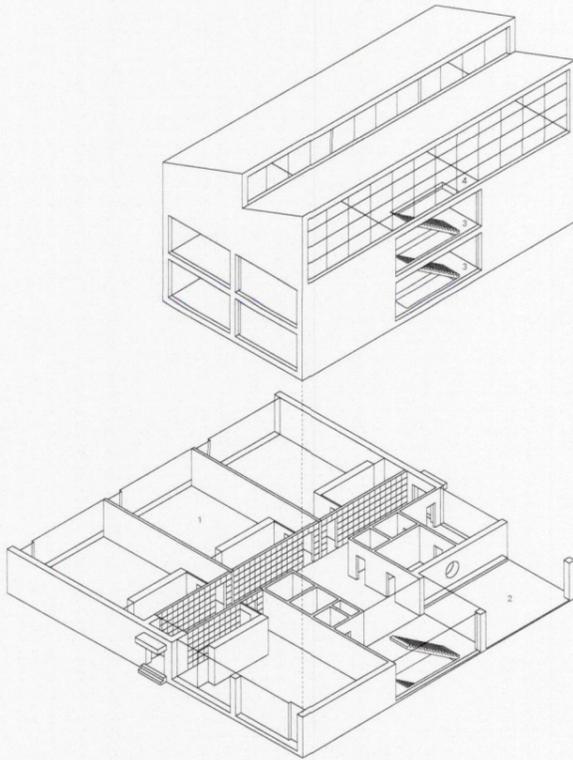
- Une des qualités spatiales est la lecture du complexe scolaire comme un ensemble. Cette qualité doit être renforcée. Il faut développer de manière équilibrée et égale la partie "ancienne" et la partie "nouvelle" du plateau des écoles et rechercher une continuité spatiale entre la partie sud et la partie nord. Ainsi l'axe historique central de la rue du Parc se voit renforcé.
- Les bâtiments existants s'insèrent harmonieusement dans l'espace environnant. Cette qualité doit être maintenue. Il convient d'éviter de concentrer les volumes des nouveaux bâtiments et de ne pas obstruer l'espace libre entre les bâtiments et les façades (par exemple entre les bâtiments scolaires existants).
- Les éléments perturbateurs (parking etc) doivent être disposés en bordure du plateau.



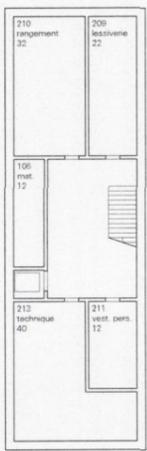
**Type de bâtiment**

Le quartier historique "foyer populaire", y compris l'école, se compose d'imposants bâtiments hauts de maximum 4 étages. Leur hauteur, combinée à des empreintes relativement petites, leur donne l'apparence d'élégants bâtiments verticaux pourvus de grands toits. Le nouveau bâtiment scolaire s'insère dans cet ensemble de bâtiments élancés. Le programme d'utilisation du jardin d'enfants, en revanche, nécessite une extension horizontale: les salles de classe au rez-de-chaussée doivent avoir une connexion directe à l'espace extérieur.

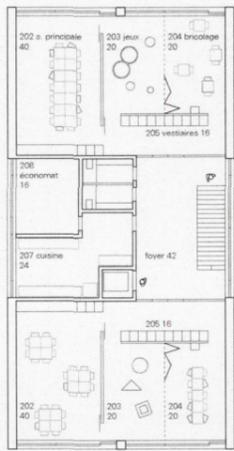
Les différentes utilisations sont empilées sur mesure de la façon suivante: au rez de chaussée un socle horizontal avec l'école enfantine, l'école à journée continue est placée dans deux étages supérieurs élancés, puis sous le toit prononcé, offrant une surhauteur, se trouve l'espace parascolaire avec la salle multiusage. Les trois utilisations programmatiques partagent un hall d'entrée et une adresse commune.



- 1 rez-de-chaussée: école enfantine, EE
- 2 entrée principale, couverte
- 3 1er/2ème étage: école à journée continue, EJC
- 4 3ème étage: parascolaire



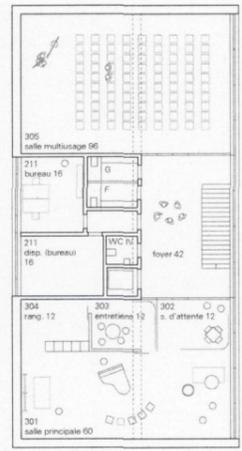
sous-sol 1:200



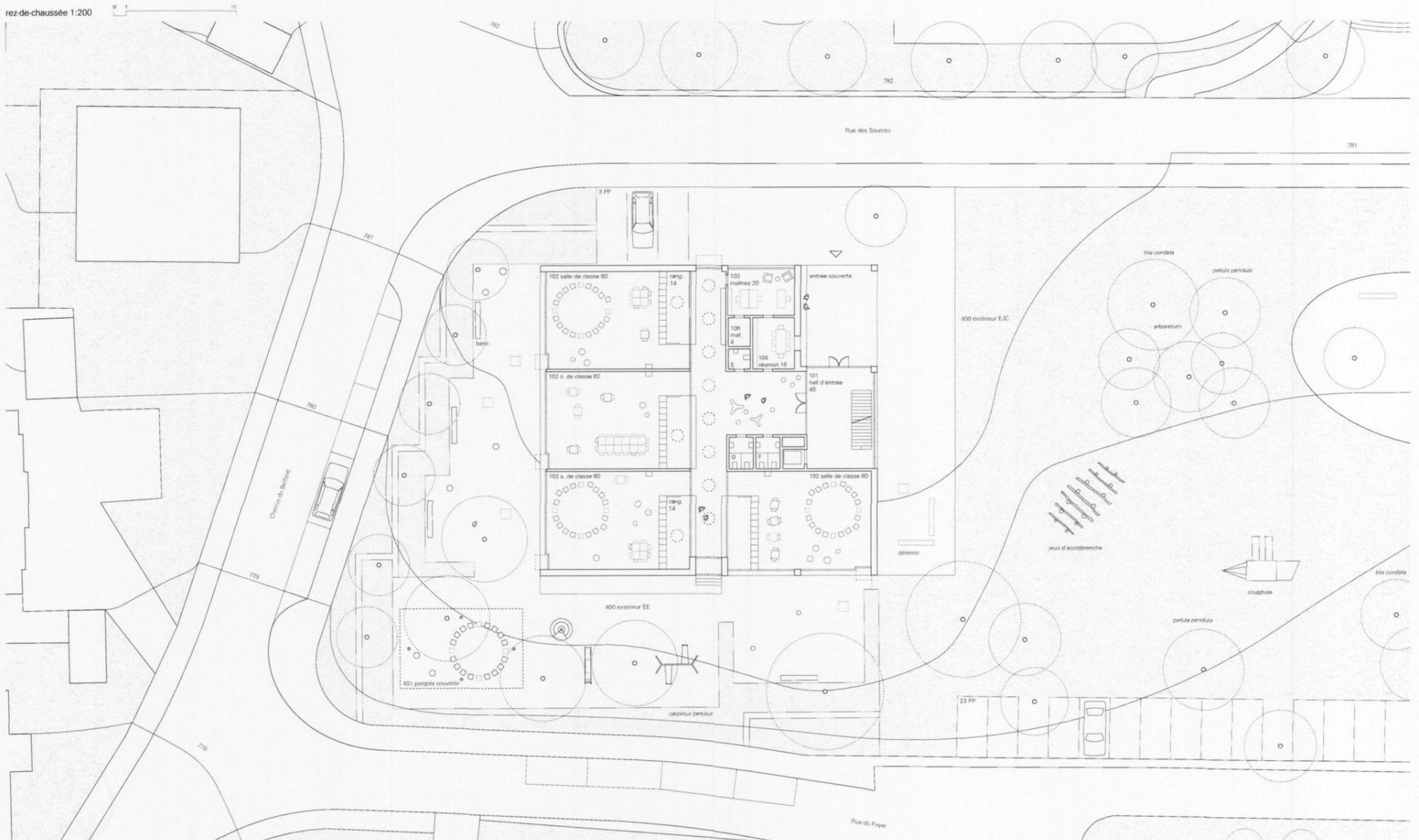
1er étage 1:200



2ème étage 1:200

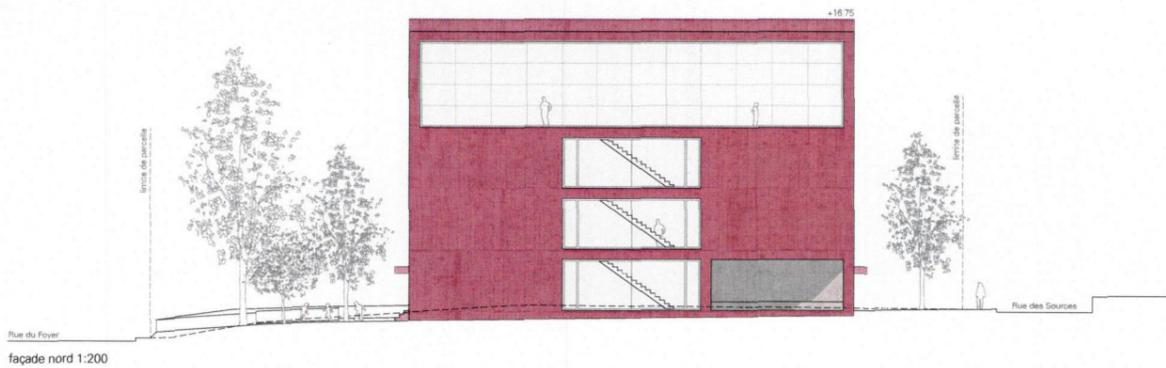


3ème étage 1:200

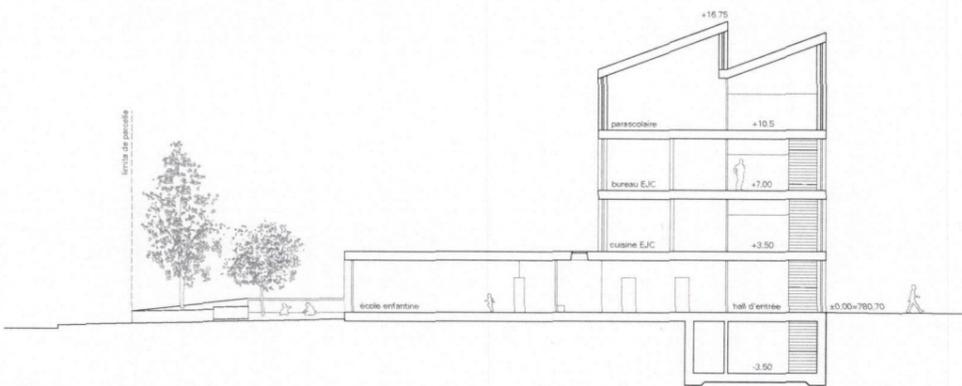


**Architecture, Expression**

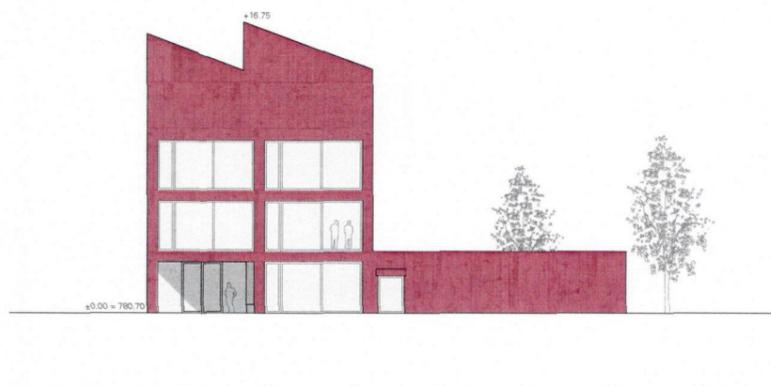
Le nouveau bâtiment scolaire a l'apparence d'un bâtiment public caractéristique. L'expression formelle retranscrit les différentes utilisations de l'école: le jardin d'enfants au rez-de-chaussée, les salles de classe dans les étages et la salle multiusage sous le toit. L'architecture est simple, fonctionnelle, presque fragile. Les grandes fenêtres et la façade en béton coloré peuvent être lues comme une référence aux bâtiments industriels de la région; la verticalité du nouveau bâtiment et ses toits en pente très prononcés rappellent les bâtiments du quartier "foyer populaire".



façade nord 1:200



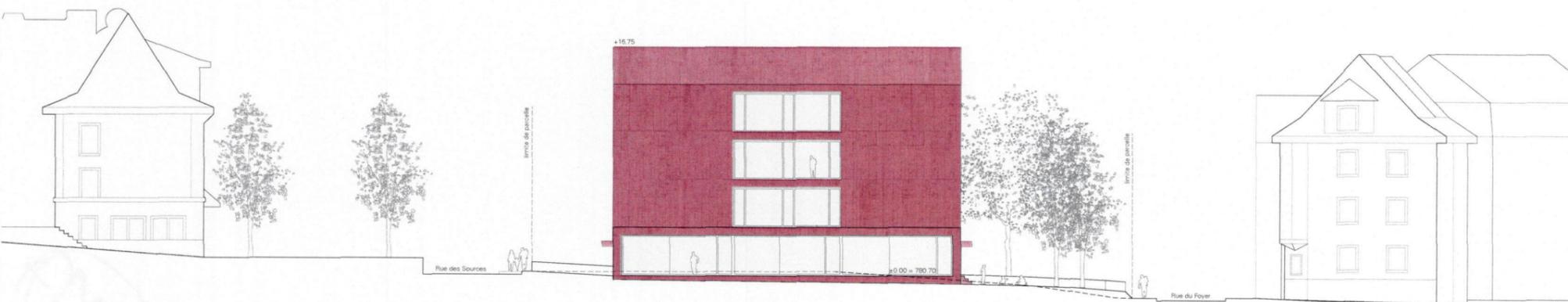
coupe 1:200



façade ouest 1:200



façade est 1:200

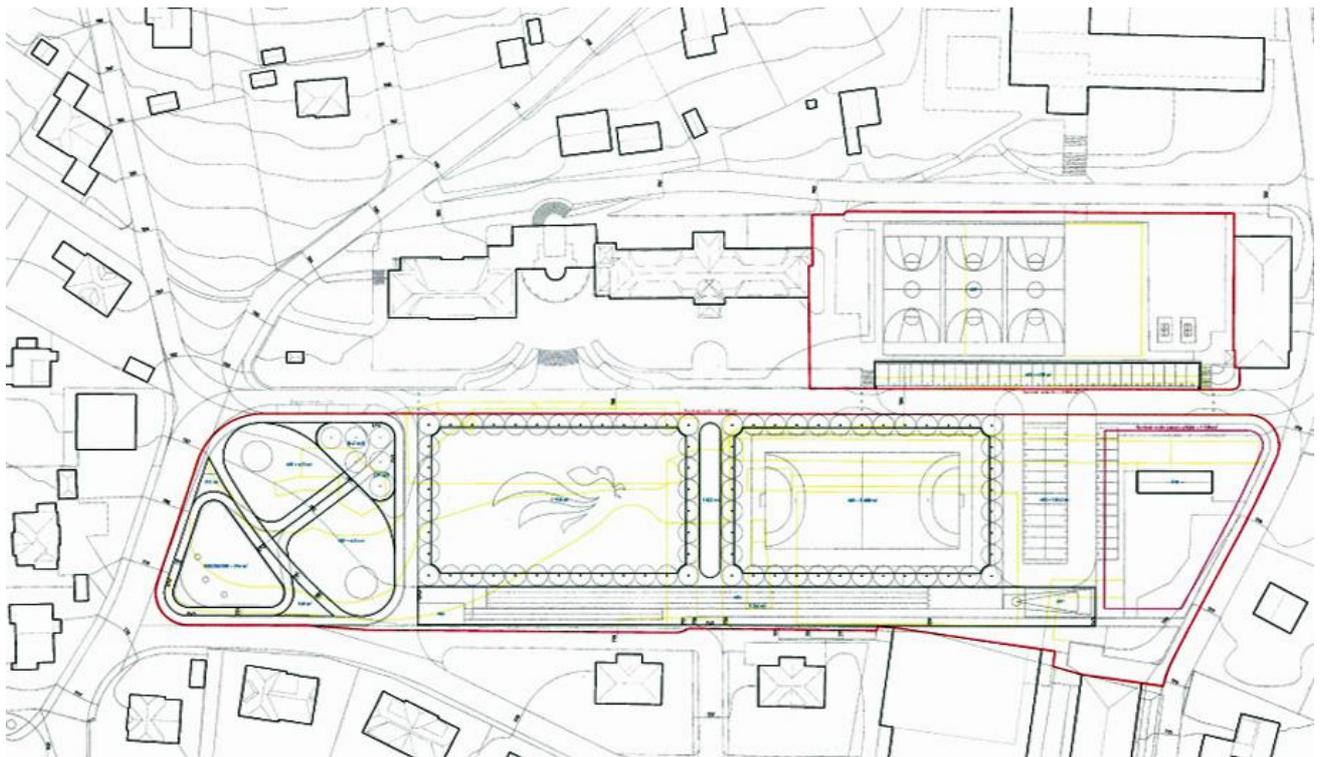
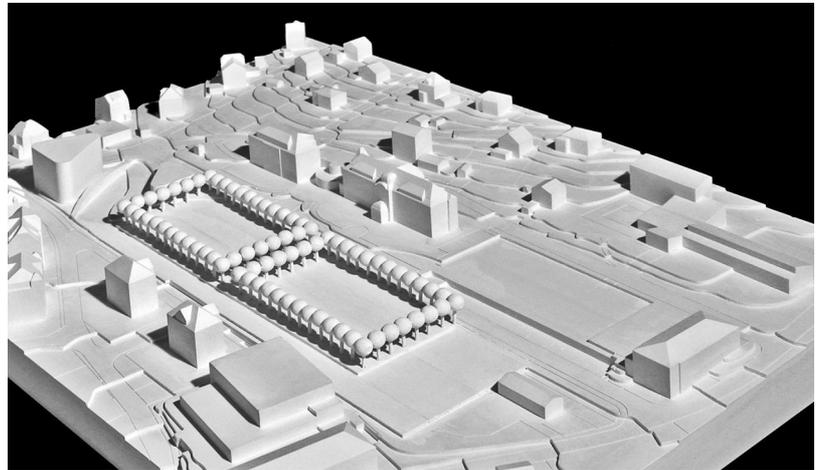
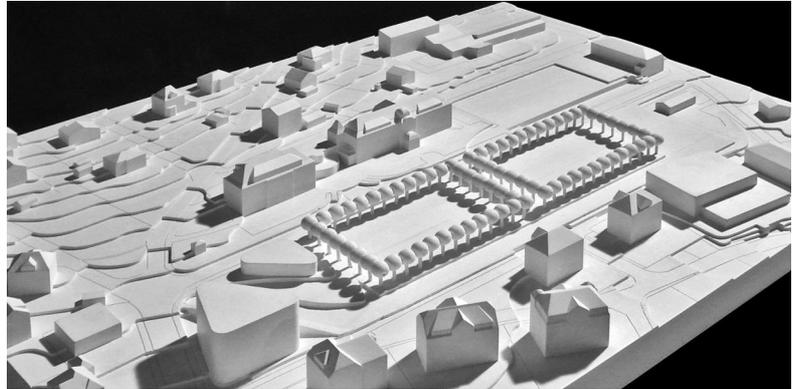


façade sud 1:200

# 74 PAPILLONS

*éliminé au 1er tour*

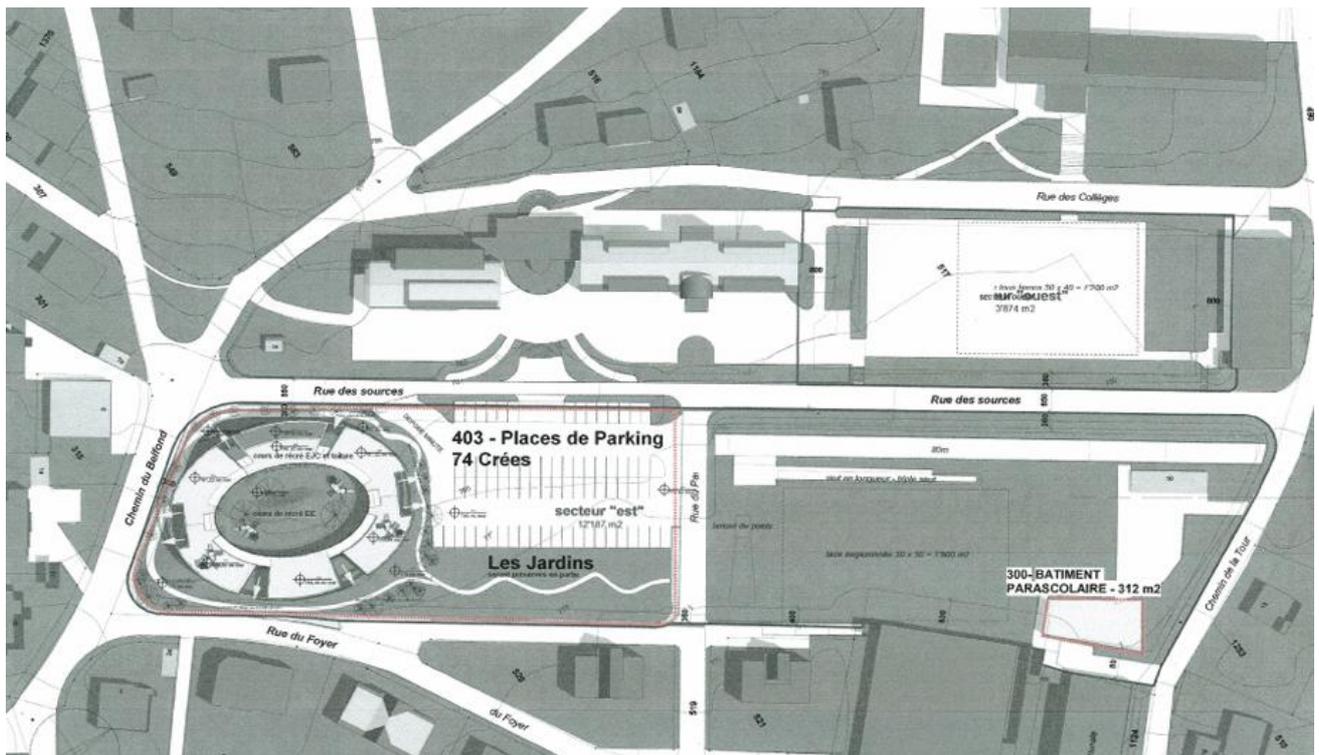
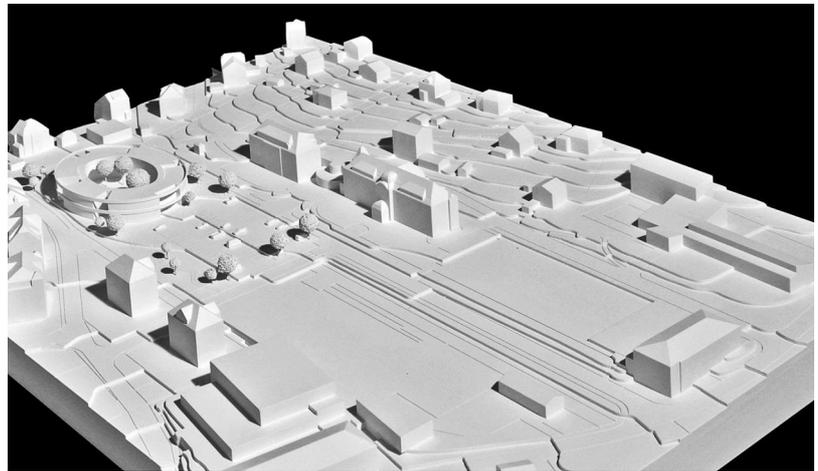
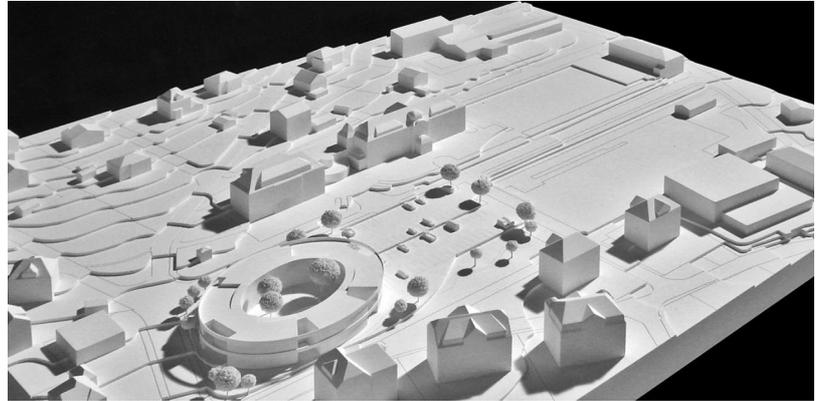
Antoine Voisard,  
Architecte EPF SIA REG-A  
Urbaniste FSU  
Rue Pierre-Péquignat 18 - Cp 1745,  
2900 Porrentruy 1  
antoine.voisard@pp18.ch



# 75 A LA RONDE

éliminé au 1er tour

Gebara David, Architecte SIA Reg A  
In den Dürrenmatten 2, 4123 Allschwil  
davidgebara@outlook.com



## 21 registre par noms

Aebischer Sven.....	4 - LA CLASSE VOLANTE	Coustès Benjamin.....	29 - LE SOCLE COMMUN
Alaoui Samir.....	49 - DEUX PAR DEUX	Da Costa Leitao Patrick.....	5 - MIKADO
alfred architectes.....	32 - LES BUISSONNIERES	D'Ambrosca Stefano.....	20 - QUESTIONS D'ECOLE
Alliman Joël.....	67 - PIERRE-PERTUIS	de Morsier Guillaume.....	19 - PHYSIS
Apotheker Xavier.....	11 - ENTRE LES ARBRES	De Sola Montiel Pablo.....	46 - EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE
ARCSTUDIO.....	51 - VOLUME 09	Della Giacoma Fabio.....	14 - BAMBINI
Arni Dominik.....	21 - AVENUE DES ELEVES	Doncel Cardoso Andrea.....	49 - DEUX PAR DEUX
Atelier architecture-m.....	15 - TWO WOOD	Dos Santos Diogo.....	31 - TOBLERONE
atelier watt.....	34 - CACHE-CACHE	Dos Santos Marco.....	56 - UN PLUS UN EGAL UN
Aussems Guillaume.....	56 - UN PLUS UN EGAL UN	Doutaz Hervé.....	54 - TIC TAC
Ayoub Mounir.....	6 - LA ROTONDE	Dubach Aline.....	47 - LA CHENILLE
Baechtiger Nicolas.....	19 - PHYSIS	Effin'art SA.....	40 - CAMPUS
Bago Roberto.....	36 - LE BUISSON	Egidi Ilaria.....	66 - ENJOLE
Bart Jürg.....	23 - OLIVE ET TOM	Egli Fritz.....	24 - ECOLLAGE
Baumann Yves.....	3 - + PLUS	Egloff Sabina.....	66 - ENJOLE
bauwelt architekten ag.....	62 - PLATEAU D'ENFANTS	Egzon Goçi.....	50 - TREFLE
bauzeit architekten.....	3 - + PLUS	Eichenberger David.....	31 - TOBLERONE
Beghini Clemence.....	19 - PHYSIS	eido architectes.....	31 - TOBLERONE
Beljansky Maxime.....	8 - NOE	Fahrer Mira.....	25 - LES HIRONDELLES
Bergmann Peter.....	3 - + PLUS	Fauvel Camille.....	18 - BELLEVUE
Berney Kimberley.....	19 - PHYSIS	Fauvel Jean-Pierre.....	18 - BELLEVUE
Besson Nicolas.....	19 - PHYSIS	Formerly Sara.....	1 - CADRATS
Blanchart Eléna.....	60 - TIC TAC b	Formerlykössler architectes.....	1 - CADRATS
Borruat Manuel.....	55 - DECALAGE SCOLAIRE	Fouché Sylvie, Stefanelli Jérôme.....	18 - BELLEVUE
Bradley Alexander.....	61 - LE PAVILLON	Frauchiger Lorenz.....	35 - PERISCOPE b
Branco Mauro.....	52 - AMSTRAMGRAM	Freitas Oscar.....	36 - LE BUISSON
Bruckner Sebastian.....	25 - LES HIRONDELLES	Friedli Olivier.....	4 - LA CLASSE VOLANTE
Brunner Jasmin.....	25 - LES HIRONDELLES	Frund-Eggenschwiler Marie.....	67 - PIERRE-PERTUIS
Bucher Kamenko.....	72 - DEUXPIECES	Fusaro Francesco.....	9 - EQUILIBRE
Buchhofer Stephan.....	23 - OLIVE ET TOM	Gabbay Pablo.....	60 - TIC TAC b
Büro B Architekten.....	43 - BIJOUX	Gammenthaler Marc.....	24 - ECOLLAGE
Burri Michael.....	58 - TOURBILLON	Gandolfi Matteo.....	45 - VA, VIS ET DEVIENS
Caron Gilles.....	32 - LES BUISSONNIERES	Garcia Rafael.....	24 - ECOLLAGE
Casalia Augustin.....	19 - PHYSIS	Garcier Gaspard.....	19 - PHYSIS
Cerutti Fabien.....	51 - VOLUME 09	Gargallo Matteo.....	43 - BIJOUX
Chevroulet Axel.....	10 - ALOUETTE	Gassmann Axel.....	34 - CACHE-CACHE
Chiriotti Ramiro.....	36 - LE BUISSON	Gautschin Nathalie.....	58 - TOURBILLON
Cilacian Irma.....	45 - VA, VIS ET DEVIENS	Gealatu Alina.....	7 - ENGRENAGE
Coiffier Paul.....	1 - CADRATS	Gebara David.....	75 - A LA RONDE
Col.lectiu Brusi SLP.....	36 - LE BUISSON	Gerle Akos.....	7 - ENGRENAGE
Comamala Diego.....	67 - PIERRE-PERTUIS	Gfeller Ann-Madlen.....	57 - BONBON
Comte Adrien.....	10 - ALOUETTE	Gilgen Médéric.....	71 - PERISCOPE
Cordier Julien.....	38 - MASHA ET MICHKA	Girardin Frédéric.....	16 - HATE-TOI LENTEMENT
Cortesi Mirco.....	70 - LE PETIT PRINCE	Glatt Charlotte.....	26 - CAMPUS b
Costa Sanches Tiago.....	21 - AVENUE DES ELEVES	GNWA.....	37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES
Cottier Frank-Olivier.....	33 - THINLINE	Gonzalo Cristina.....	37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES

Graf Boris.....	25 - LES HIRONDELLES	Leone Anthony.....	51 - VOLUME 09
Gremaud Isabelle-Loyse.....	12 - TERRAVANNES	Lergier Manuel.....	21 - AVENUE DES ELEVES
Grossniklaus Olivier.....	15 - TWO WOOD	Liechti Pierre.....	5 - MIKADO
Guibert Amaia.....	44 - SOUS LE MEME TOIT	Liochon Etienne.....	6 - LA ROTONDE
Guiraud André.....	29 - LE SOCLE COMMUN	Ljirim Seljimi.....	53 - COLIBRI
Gyger Stephen.....	19 - PHYSIS	Lladonosa Paula.....	36 - LE BUISSON
Gysel Manuel.....	64 - UHRWERK	Lombardo Andrea.....	48 - ALAXE
Gysel Simon.....	35 - PERISCOPE b	Longauer-Kajan Rita.....	15 - TWO WOOD
Haarala Tiina.....	19 - PHYSIS	Loretan Larissa.....	35 - PERISCOPE b
Haltmeier Liliane.....	61 - LE PAVILLON	LR architectes.....	1 - CADRATS
Harttig Sven.....	58 - TOURBILLON	Luescher Maybel.....	13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE
Hauswirth Florian.....	41 - ROMEA ET JULIO	Luginbühl Vinzenz.....	4 - LA CLASSE VOLANTE
henson architekten gmbh.....	22 - DEUX-UN-TROIS	Lüscher Egli AG.....	24 - ECOLLAGE
Hiltbrunner Dan.....	43 - BIJOUX	Lutz Henriette.....	22 - DEUX-UN-TROIS
Hiru atelier.....	44 - SOUS LE MEME TOIT	Manetsch Meyer Architekten.....	57 - BONBON
Hofer Pascal.....	34 - CACHE-CACHE	Mangeat-Wahlen, architectes associés.....	48 - ALAXE
Holzapfel Sara.....	58 - TOURBILLON	Mani Florence.....	23 - OLIVE ET TOM
Huber Sonja.....	22 - DEUX-UN-TROIS	mansarde 3 architectes.....	13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE
Hudeckova Katerina.....	62 - PLATEAU D'ENFANTS	Marchini Francesco.....	27 - ESPACES VERTS
lölster Martin.....	52 - AMSTRAMGRAM	Marinho Jorge.....	73 - LE PETIT PRINCE b
loulitta Stravidi.....	61 - LE PAVILLON	Marlaire Xavier.....	60 - TIC TAC b
Irigoyen Jon.....	44 - SOUS LE MEME TOIT	Marques Javier.....	24 - ECOLLAGE
Isler Dominik.....	64 - UHRWERK	MBR Architecture SA.....	16 - HATE-TOI LENTEMENT
Isler Gysel Architekten GmbH.....	64 - UHRWERK	Medina Gonzalez Manuel.....	46 - EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE
Ismail-Meyer Toufiq.....	67 - PIERRE-PERTUIS	Meier Patrick.....	69 - AU JARDINET
Jeandrevin Bastien.....	17 - COLONEL MOUTARDE	Meuwly Adrien.....	10 - ALOUETTE
Jeker André.....	12 - TERRAVANNES	Meyer Benjamin.....	24 - ECOLLAGE
Jeker Architecture.....	12 - TERRAVANNES	Michon Pascal.....	11 - ENTRE LES ARBRES
Jenni Rolf.....	73 - LE PETIT PRINCE b	Montagnini Marco.....	9 - EQUILIBRE
Jolivet Philippe.....	29 - LE SOCLE COMMUN	Monti Marcello.....	52 - AMSTRAMGRAM
Kaiser Stéphane.....	38 - MASHA ET MICHKA	Morpurgo Allegra.....	19 - PHYSIS
Kister Luise.....	61 - LE PAVILLON	Moser Gian.....	59 - LOREM IPSUM
Kleiber Charles.....	20 - QUESTIONS D'ECOLE	Mota André.....	67 - PIERRE-PERTUIS
Kleiber Paul.....	20 - QUESTIONS D'ECOLE	Muller Manon.....	68 - SUZETTE
Knobel Luisa.....	28 - LES TRUFS	Nabiollahi Sacha.....	5 - MIKADO
Kollage architectes Sàrl.....	63 - TIC TAC TOE b	Neri Marco.....	37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES
Kössler Sibylle.....	1 - CADRATS	Nicolas Feuz.....	40 - CAMPUS
Kunik Valentin.....	19 - PHYSIS	Nicolet Gael.....	31 - TOBLERONE
Kuriger Stefan.....	66 - ENJOLE	Nicolet Laurent.....	69 - AU JARDINET
KWSA SA.....	38 - MASHA ET MICHKA	Niederhäuser SA, P.A.....	40 - CAMPUS
La Gennusa Vladimira.....	63 - TIC TAC TOE b	Nugues Samuel.....	48 - ALAXE
Labansine Eric.....	15 - TWO WOOD	Nydegger Fabienne.....	58 - TOURBILLON
Laboratorium KLG.....	61 - LE PAVILLON	Occhini Olivier.....	62 - PLATEAU D'ENFANTS
Lamata Leire.....	36 - LE BUISSON	Oliva Patrick.....	56 - UN PLUS UN EGAL UN
Lamprou Stamatina.....	57 - BONBON	OS-Architectes.....	56 - UN PLUS UN EGAL UN
Langel Baptiste.....	16 - HATE-TOI LENTEMENT	Pascual Roberto.....	3 - + PLUS
Le Laboratoire d'architecture.....	6 - LA ROTONDE	Piccard Solange.....	37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES
Leocanet Noélie.....	32 - LES BUISSONNIERES	Poffet Tanguy.....	17 - COLONEL MOUTARDE

Poisson Atelier .....	40 - CAMPUS	Sougnier Claire .....	15 - TWO WOOD
Polikar Grégoire .....	68 - SUZETTE	Stani Ivo .....	43 - BIJOUX
Ponzo Eva .....	42 - CARDO - DECUMANUS	Stanimirovic Ikonija .....	35 - PERISCOPE b
Prongué Salvadé Anne .....	32 - LES BUISSONNIERES	Steiner Marika .....	27 - ESPACES VERTS
Py Julien .....	16 - HATE-TOI LENTEMENT	Strambini Nicolas .....	32 - LES BUISSONNIERES
Quentin Costanza .....	57 - BONBON	STUDIO V9 .....	17 - COLONEL MOUTARDE
Quintana Màrius .....	36 - LE BUISSON	Suter Christian .....	60 - TIC TAC b
Raemy Anja .....	54 - TIC TAC	suter sauthier architectes .....	60 - TIC TAC b
Raumbureau GmbH .....	73 - LE PETIT PRINCE b	Sven Grams .....	50 - TREFLE
Regazzoni Oliver .....	1 - CADRATS	Takacs Tamas .....	43 - BIJOUX
Reichen Helena .....	15 - TWO WOOD	Theubet Nadège .....	39 - RAGUSA
Renzer Linda .....	55 - DECALAGE SCOLAIRE	transversal architectes .....	60 - TIC TAC b
Reuland Nancy .....	61 - LE PAVILLON	Troxler Deborah .....	61 - LE PAVILLON
Riede Caroline .....	73 - LE PETIT PRINCE b	Tschanz Sven .....	23 - OLIVE ET TOM
Riggenbach Stefano .....	35 - PERISCOPE b	Tschopp Adrian .....	35 - PERISCOPE b
Ritz Katia .....	41 - ROMEA ET JULIO	Ulmer Michael .....	64 - UHRWERK
rk studio .....	41 - ROMEA ET JULIO	Unfold-It .....	40 - CAMPUS
Rolli Michael .....	27 - ESPACES VERTS	urbatecture sa, architectes sia .....	65 - TIC TAC TOE
rollimarchini AG .....	27 - ESPACES VERTS	Vansteenkiste Axel .....	30 - 391
Romano Matteo .....	3 - + PLUS	Varela Henar .....	33 - THINLINE
Römer Sirikan .....	59 - LOREM IPSUM	VIRET ARCHITECTES SA .....	17 - COLONEL MOUTARDE
Rossetti Matteo .....	2 - CENTRAL PARK	Vitacca Valentino .....	13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE
Rothenbühler Joris .....	35 - PERISCOPE b	Voelker Quentin .....	15 - TWO WOOD
Roturier Cécile .....	32 - LES BUISSONNIERES	Voisard Antoine .....	74 - PAPILLONS
Rouiller Sacha .....	17 - COLONEL MOUTARDE	von Tscharnier Jean-Marc .....	25 - LES HIRONDELLES
Ruef Nick .....	13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE	Waehry Samuel .....	57 - BONBON
Rüst Nicolas .....	7 - ENGRENAGE	Wahlen Pierre .....	48 - ALAXE
Ryser Pascal .....	19 - PHYSIS	Wahlruefli Architekten .....	4 - LA CLASSE VOLANTE
Sager Andreas .....	70 - LE PETIT PRINCE	wbarchitekten .....	72 - DEUXPIECES
Sam Yamina .....	19 - PHYSIS	Weck Markus .....	37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES
Samir Chennit .....	28 - LES TRUFS	Weiss Gian .....	72 - DEUXPIECES
Sanchis Laura .....	37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES	Weiss Tom .....	73 - LE PETIT PRINCE b
Saurer Luzius .....	13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE	Weisser Johannes .....	4 - LA CLASSE VOLANTE
Sauthier Raphaël .....	60 - TIC TAC b	Werkgruppe AGW .....	35 - PERISCOPE b
Schär Sandra .....	72 - DEUXPIECES	Werlen Thierry .....	72 - DEUXPIECES
Schenker Stuber von Tscharnier Architekten .....	25 - LES HIRONDELLES	Wittwer Xavier .....	38 - MASHA ET MICHKA
Schmid Anath .....	15 - TWO WOOD	Wohlschlag Jérôme .....	26 - CAMPUS b
Schnegg Naïm .....	38 - MASHA ET MICHKA	Wunderwald Susanne .....	25 - LES HIRONDELLES
Schnell Dieter .....	13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE	Zahno Stefan .....	69 - AU JARDINET
Schüll Raphaël .....	32 - LES BUISSONNIERES	Zehnder Arnaud .....	65 - TIC TAC TOE
Siegrist Mariela .....	39 - RAGUSA	Zehnder Viviane .....	65 - TIC TAC TOE
Sobrino Juan .....	28 - LES TRUFS	Zufferey Sebastian .....	27 - ESPACES VERTS
Sologuren Diego .....	19 - PHYSIS		

1 - CADRATS .....	
2 - CENTRAL PARK .....	
3 - + PLUS .....	
4 - LA CLASSE VOLANTE .....	
5 - MIKADO .....	
6 - LA ROTONDE .....	
7 - ENGRENAGE .....	
8 - NOE .....	
9 - EQUILIBRE .....	
10 - ALOUETTE .....	
11 - ENTRE LES ARBRES .....	
12 - TERRAVANNES .....	
13 - TROIS DAMES ET UNE FILLE .....	
14 - BAMBINI .....	
15 - TWO WOOD .....	
16 - HATE-TOI LENTEMENT .....	
17 - COLONEL MOUTARDE .....	
18 - BELLEVUE .....	
19 - PHYSIS .....	
20 - QUESTIONS D'ECOLE .....	
21 - AVENUE DES ELEVES .....	
22 - DEUX-UN-TROIS .....	
23 - OLIVE ET TOM .....	
24 - ECOLLAGE .....	
25 - LES HIRONDELLES .....	
26 - CAMPUS b .....	
27 - ESPACES VERTS .....	
28 - LES TRUFS .....	
29 - LE SOCLE COMMUN .....	
30 - 391 .....	
31 - TOBLERONE .....	
32 - LES BUISSONNIERES .....	
33 - THINLINE .....	
34 - CACHE-CACHE .....	
35 - PERISCOPE b .....	
36 - LE BUISSON .....	
37 - LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES .....	
38 - MASHA ET MICHKA .....	
39 - RAGUSA .....	
40 - CAMPUS .....	
41 - ROMEA ET JULIO .....	
42 - CARDO - DECUMANUS .....	
43 - BIJOUX .....	
44 - SOUS LE MEME TOIT .....	
45 - VA, VIS ET DEVIENS .....	
46 - EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE .....	
47 - LA CHENILLE .....	
48 - ALAXE .....	
49 - DEUX PAR DEUX .....	
50 - TREFLE .....	
51 - VOLUME 09 .....	
52 - AMSTRAMGRAM .....	
53 - COLIBRI .....	
54 - TIC TAC .....	
55 - DECALAGE SCOLAIRE .....	
56 - UN PLUS UN EGAL UN .....	
57 - BONBON .....	
58 - TOURBILLON .....	
59 - LOREM IPSUM .....	
60 - TIC TAC b .....	
61 - LE PAVILLON .....	
62 - PLATEAU D'ENFANTS .....	
63 - TIC TAC TOE b .....	
64 - UHRWERK .....	
65 - TIC TAC TOE .....	
66 - ENJOLE .....	
67 - PIERRE-PERTUIS .....	
68 - SUZETTE .....	
69 - AU JARDINET .....	
70 - LE PETIT PRINCE .....	
71 - PERISCOPE .....	
72 - DEUXPIECES .....	
73 - LE PETIT PRINCE b .....	
74 - PAPILLONS .....	
75 - A LA RONDE .....	

+ PLUS .....	3
391 .....	30
A LA RONDE .....	75
ALAXE .....	48
ALOUETTE .....	10
AMSTRAMGRAM .....	52
AU JARDINET .....	69
AVENUE DES ELEVES .....	21
BAMBINI .....	14
BELLEVUE .....	18
BIJOUX .....	43
BONBON .....	57
CACHE-CACHE .....	34
CADRATS .....	1
CAMPUS b .....	26
CAMPUS .....	40
CARDO - DECUMANUS .....	42
CENTRAL PARK .....	2
COLIBRI .....	53
COLONEL MOUTARDE .....	17
DECALAGE SCOLAIRE .....	55
DEUX PAR DEUX .....	49
DEUXPIECES .....	72
DEUX-UN-TROIS .....	22
ECOLLAGE .....	24
ENGRENAGE .....	7
ENJOLE .....	66
ENTRE LES ARBRES .....	11
EQUILIBRE .....	9
ESPACES VERTS .....	27
EVANS TROUVE LA TROISIEME CLASSE .....	46
HATE-TOI LENTEMENT .....	16
LA CHENILLE .....	47
LA CLASSE VOLANTE .....	4
LA ROTONDE .....	6
LE BUISSON .....	36
LE JARDIN DES FLEURS VIVANTES .....	37
LE PAVILLON .....	61
LE PETIT PRINCE b .....	73
LE PETIT PRINCE .....	70
LE SOCLE COMMUN .....	29
LES BUISSONNIERES .....	32
LES HIRONDELLES .....	25
LES TRUFS .....	28
LOREM IPSUM .....	59
MASHA ET MICHKA .....	38
MIKADO .....	5
NOE .....	8
OLIVE ET TOM .....	23
PAPILLONS .....	74
PERISCOPE b .....	35
PERISCOPE .....	71
PHYSIS .....	19
PIERRE-PERTUIS .....	67
PLATEAU D'ENFANTS .....	62
QUESTIONS D'ECOLE .....	20
RAGUSA .....	39
ROMEA ET JULIO .....	41
SOUS LE MEME TOIT .....	44
SUZETTE .....	68
TERRAVANNES .....	12
THINLINE .....	33
TIC TAC b .....	60
TIC TAC TOE b .....	63
TIC TAC TOE .....	65
TIC TAC .....	54
TOBLERONE .....	31
TOURBILLON .....	58
TREFLE .....	50
TROIS DAMES ET UNE FILLE .....	13
TWO WOOD .....	15
UHRWERK .....	64
UN PLUS UN EGAL UN .....	56
VA, VIS ET DEVIENS .....	45
VOLUME 09 .....	51